

Meurtre à Koh Samui

Henri Patrik

Meurtre à
Koh Samui

*La mémoire est le seul paradis
Dont on ne peut être expulsé
Jean Paul (1763-1825)*

Éditeur Falcon Books & Henri Patrik

Titre: Meurtre à Koh Samui
© 2023 Henri Patrik
Première édition: Aout 2023
Tous droits réservés
Publié par: Falcon Books & Henri Patrik
20230627
Couverture: Henri Patrik

ISBN: 978-94-9272-804-3

NUR: 332

Code de thème: FHX

Sous réserve des exceptions prévues par le Copyright Act 1912, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Autres romans de Henri Patrik

Le miroir Magique

La solution Némésis

Ce livre est dédié à mon père René,
décédé dans des circonstances mystérieuses

Personnages

- Mme **Marianne de Garriga**: Musicienne néerlandaise.
- M. **Jean B.** : aventurier néerlandais
- M. **Daniel Garnier** : entrepreneur français
- M. **Marcus Mercier**: ami et partenaire de Daniel Garnier.
- M. **Tong Montri**: Entrepreneur , famille Jean B.
- Mme **Namfon Swanglap**: Comptable de la Société de Jean B.
- M. **Heydar Zandipour**: Iranien, loue et partage son bureau avec Jean B.
- Mme. **Suda**: amie de **Heydar Zandipour**
- Maître **Sonthi Suttikul**: avocat de Marianne
- Mme. **Kasana Kongs**: employée de Suttikul
- M. **Kiet Kasemsarn**: Architecte de Marianne
- M. **Tossadrai Thongsamian**: directeur de banque
- M. **Samut Srisanok**: Directeur adjoint
- Mme. **Angkana Chanchek**: employée de banque et amie de Kasemsarn
- M. **Khum Gop**: gigolo
- M. **Hein Vermander**: Chanteur néerlandais vivant à Koh Samui
- M. et Mme **Heinz** et **Erika Nussbaum**: voisins de Marianne
- M. **Seo**: terrain vendu à Marianne
- M. **Sirawit Santsakul**: propriétaire du logement de Marianne
- M. **Saranya Santsakul**: épouse de Sirawit
- M. **Sakwit Santsakul**: fils
- M. **Kanchanok Konanek**: Chef du poste de police de Nathon
- M. **Chan Wangklot**: capitaine de police du commissariat de Nathon
- M. **Atom Thongsamian**: sergent-major et partenaire de Thanapat
- M. **Tada Takam**: capitaine de police du commissariat de Nathon
- M. **Tey Sirisan**: Sergent et partenaire de Tada
- M. **Somkiet Sornsook**: Capitaine de la police scientifique
- M. **Nantu Inkakul**: Branche Spéciale Surat Thani
- M. **Pee Prathomkul**: Branche Spéciale Surat Thani
- M. **Gunther Breidel**: Journaliste allemand
- M. **Henri Lenoir**: Journaliste français
- Mme. **Selena Zwam**: Avocat de "Prison Life" (La vie en prison)
- Mme. **Birgit Voet**: Réalisatrice de théâtre néerlandais
- M. **Westerling**: fiduciaire de Marianne de Garriga

L'auteur

L'assassinat en Thaïlande de la célèbre compositrice néerlandaise Marianne de Garriga, et ma rencontre avec Jean B., l'homme condamné pour ce crime, mais acquitté par la suite, m'ont incité à écrire ce livre. Ce n'est pas seulement le mystère entourant l'affaire qui m'a fasciné, mais surtout la personnalité des deux protagonistes. Un défi intéressant.

L'homme, qui a été condamné à 15 ans de prison pour ce crime odieux en 2003, mais libéré huit ans plus tard après que la Cour suprême a annulé les deux verdicts antérieurs, clame toujours son innocence.

En 2010, Jean B. me demande d'écrire un livre sur lui. Soupçonnant une histoire intéressante, j'accepte l'offre, d'autant plus qu'il me promet solennellement de coopérer sans mentir.

Très vite, je découvre que ses motivations sont différentes de celles qui m'ont convaincu d'écrire l'histoire, et je commence à me méfier lorsqu'il souhaite un roman dont il est un héros, une victime qui a vécu des aventures à glacer le sang dans une prison thaïlandaise. Un thriller.

Ce comportement étrange et narcissique m'incite à mener une enquête approfondie.

Finalement, mes recherches durent plus d'un an et aboutissent à un volumineux dossier de plus de deux mille pages. Mes investigations et mes découvertes dans cette affaire de meurtre m'incitent à terminer la collaboration avec l'homme et d'écrire librement sur le sujet. Toutefois, par respect pour les personnes étant impliquées de

près ou de loin dans l'affaire et encore en vie, je changé tous les noms. Pour protéger mes sources d'information, j'ajouté des personnages, mais pour reconstituer l'affaire, je n'utilisé que des données authentiques, telles que des lettres, des déclarations, des documents judiciaires et des interviews. Le roman est le récit d'une enquête authentique. Mes conclusions et dénouement sont donc basés sur toutes ces données. Les expériences de Jean B. sont basées sur ses déclarations écrites et sa correspondance.

En fin de compte, j'écris de l'affaire trois romans indépendants. Le premier décrit principalement les expériences de Jean B. depuis son arrivée au Pays du Sourire, comment il devient le principal suspect dans le meurtre d'un compatriote, sa condamnation et finalement son acquittement, principalement basé sur son journal écrit en prison. Dans ce livre, le lecteur obtient tous les détails du meurtre, de l'enquête et les pièces à conviction utilisées lors des différents procès.

Le deuxième livre est l'histoire d'un auteur à qui Jean demande d'écrire un roman afin de prouver son innocence et de désigner le vrai coupable si possible. Il s'agit d'une enquête aux multiples rebondissements qui aboutira à un dénouement surprenant.

Le troisième livre, déjà publié en néerlandais (Marians Odyssee), traite de la vie et de la mort de Marian de Garriga.

Le journal de Jean B., intitulé "Veritas", a servi de base à son recours devant la Cour suprême jugeant son histoire crédible et la Cour a donc acquitté Jean B. en juin 2009.

Cependant, "Veritas" révèle une tout autre vérité.

Avant-propos

La Thaïlande est un royaume d'Asie du Sud-Est appelé Siam jusqu'en 1949. Elle est bordée à l'est par le Laos et le Cambodge, à l'ouest par le Myanmar et la mer d'Andaman, à l'extrême sud par la Malaisie et au sud-est par le golfe de Thaïlande, qui fait partie de la mer de Chine méridionale. Son nom en thaï est *Prathet Thai*, où *Prathet* signifie terre et *Thai* signifie libre. Littéralement, Thaïlande signifie terre libre.

Les jours fériés du mois de décembre correspondent à l'anniversaire du roi Rama IX Bhumibol Adulyadej, le monarque ayant régné le plus longtemps au monde. La monnaie est le baht, divisé en cent *satang*. Sur le plan administratif, le pays est divisé en provinces, elles-mêmes divisées en districts et en sous-districts. Les sous-districts ont à leur tour des municipalités, composées de villages et de villes. La capitale d'une province porte le même nom.

Après Phuket et Koh Chang, Koh Samui, qui appartient à la province de Surat Thani, est la troisième plus grande île de Thaïlande. Elle est située dans le golfe de Thaïlande, à environ 560 kilomètres au sud de Bangkok. Comptée à partir de Nathon, point de départ du ferry pour Donsak, elle se trouve à trente-deux kilomètres de la côte et fait partie d'un archipel de plusieurs dizaines d'îles, dont la plupart sont inhabitées.

Depuis 1896, l'île est un district de la province de Surat Thani, dont Surat Thani est la capitale. Il est subdivisé en sept sous-districts, dont Mae Nam, mais il comprend encore un certain nombre d'îles plus petites. C'est une île tranquille où les touristes

sont encore rares. Mais ce n'est qu'une question de temps avant que les « *farang* » ne conquièrent à leur tour ce paradis.

Le système judiciaire thaïlandais est basé sur le droit civil et la législation écrite, comprenant trois niveaux : le tribunal de première instance, la cour d'appel et la Cour suprême. Il existe 135 tribunaux de première instance répartis dans tout le pays. Les cours d'appel sont constituées de trois cours régionales et d'une cour centrale à Bangkok. La Cour suprême ou *Sandika* est la plus haute juridiction et ses décisions sont définitives.

Prologue

Amsterdam, 1996

Jean B. regarde d'un air songeur par la fenêtre l'avion roulant vers la piste d'atterrissage. « *Enfin* », crie une voix dans sa tête, sans qu'il soit rassuré pour autant. On ne sait jamais si ces abrutis n'arrêteront pas l'avion à la dernière minute pour venir le chercher. Le fait qu'il ne voit aucune camionnette de surveillance avec des gyrophares bleus s'approcher à proximité des pistes ne signifie pas grand-chose, car le pilote peut être contraint de s'arrêter par radio.

Son regard se promène timidement vers l'avant et sur les côtés, au-dessus de la tête des autres passagers. Il trouve toujours étrange que, juste avant le décollage, un silence de mort inhabituel règne dans l'habitacle. Il appelle cela le syndrome de l'église ou du cimetière. Certains passagers gardent les yeux fermés, d'autres regardent avec inquiétude par le hublot et ceux qui sont en compagnie cachent leur anxiété en parlant trop fort à leur partenaire ou à leur compagnon de voyage. Comme si leur comportement allait influencer sur la réussite du décollage. Chacun cache sa peur de voler à sa manière.

Un léger sourire se dessine sur son visage lorsqu'il voit quelqu'un assis en diagonale face à lui dans l'allée centrale, croisant son majeur et son index. Jean ne craint pas de voler, mais il redoute ce qui pourrait se passer avant que le pilote ne reçoive le feu vert de la tour de contrôle. Tendus, il écoute le bruit des turbines et regarde l'avion s'aligner en début de piste. Cela ne saurait tarder.

Là, les turbines se mettent soudain à mugir de façon assourdissante. Une légère vibration parcourt le fuselage et quelques instants plus tard, lorsque la carcasse métallique s'élance d'un coup vers l'avant, ils sont brièvement plaqués contre le dossier du siège. Il regarde par la fenêtre et voit la voie ferrée défiler. La vitesse augmente.

Enfin, l'oiseau de métal se détache de la piste. Son nez s'élève et l'avion s'envole à la vitesse de l'éclair. Il voit la piste se rétrécir, les hangars et les bâtiments de l'aéroport diminuer rapidement et disparaître au moment où l'avion entre dans un banc de nuages bas.

Avec un soupir, il s'adosse dans son siège et ferme les yeux. Il est libre et en route vers une nouvelle vie, espère-t-il.

Inconsciemment, une touche de satisfaction se dessine sur son visage. Une fois de plus, il a réussi à semer ses agresseurs. Que pensent-ils ? Qu'il attende comme un gueux qu'on vienne le chercher ? Il se laisse emporter par ses pensées. Il fuit son passé et la justice néerlandaise, mais il ne se considère pas comme un criminel, plutôt comme un aventurier infatigable, cherchant désespérément un endroit où il pourra commencer une nouvelle vie.

Il n'y a pas de quoi être fier de ce qu'il laisse derrière lui, mais il ne peut pas simplement se débarrasser de son passé. Il a mené une vie extrêmement mouvementée, mais ne comprend toujours pas pourquoi il est si différent. Est-ce à cause de son enfance ? De son éducation ? Lorsqu'il pense à ses parents, ses lèvres se dilatent en un trait étroit. Cadet d'une famille de quatre enfants, il a grandi dans une famille pauvre. Sa mère est faible et se laisse dominer par son vieux père, comme il l'appelle. Il déteste cet homme qui a sa propre conception de l'éducation, convaincu que le fouet est le meilleur argument pour enseigner quelque chose ou forcer l'obéis-

sance. Des souvenirs douloureux ! Mais cette enfance malheureuse est-elle une excuse pour tout ce qu'il a fait de mal dans le passé ? Tous ceux qui ont eu une enfance malheureuse ne deviennent pas des criminels.

Il sourit malicieusement, jette un regard fugace par le hublot et referme les yeux sans détourner le visage. À l'école, il avait constamment des ennuis, était un sauvage indompté qui détestait toute forme d'autorité et refusait de se soumettre aux règles imposées. Il était parfois incroyablement agressif et ses brusques accès de colère provoquaient régulièrement des troubles.

Les maisons de convalescence n'arrangent rien. Tel un pirate agité, il errait dans les rues entre deux incarcérations et survivait grâce au vol et à la violence. Si quelqu'un l'attrape, il utilise ses poings durs pour se libérer. C'est ainsi qu'il se retrouve régulièrement en prison et qu'il est connu du ministère de la Justice comme un délinquant brutal.

Dès sa plus tendre enfance, il perd tout lien avec ses frères et ce lien brisé, il n'essaiera jamais de le réparer.

C'est un homme de peu de mots qui confond dialogue et violence. "On dit de lui qu'il est timide. "Non, timide et méfiant", affirment d'autres. Quiconque le fixe trop longtemps risque une correction. Pourtant, il n'a pas de mal à séduire les femmes, car elles sont nombreuses à le trouver charmant et séduisant. Un bonhomme bien fait, un visage anguleux au nez large, des pommettes saillantes, des joues rebondies, des yeux d'un bleu profond, un front bas et des lèvres pleines et sensuelles. Sa crinière blonde, légèrement ondulée, tombe sur son front et descend le long de ses oreilles jusqu'à sa nuque.

Il est charmant tant qu'on lui obéit. En fait, il a assez de charme pour réussir dans la vie. Pourtant, les choses tournent toujours mal.

Il ne trouve nulle part la paix et est constamment en désaccord avec tout le monde. Les turbulences permanentes dans sa tête l'entraînent sur de nouveaux chemins, mais il ne reste jamais longtemps au même endroit. Rongé par des forces invisibles, il sillonne les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. En fait, il ne sait pas vraiment ce qu'il cherche.

Finalement, ce qui est écrit dans les étoiles se produit. Sa brutalité incontrôlable le conduit derrière les barreaux pour homicide involontaire pendant une longue période où, tourmenté par l'apitoiement, il commence à comprendre que les choses ne peuvent pas continuer ainsi. Si je ne change pas mon mode de vie, les choses finiront mal pour moi, se dit-il. Que faire ? Avant tout, trouver un moyen d'éviter la prison. Mais un homme doit vivre et pour cela, il a besoin d'argent. Aux Pays-Bas, la mesure était pleine et une nouvelle condamnation pouvait le conduire derrière les barreaux pour le reste de sa vie. Pourrait-il disparaître sans être traqué ? Où peut-il aller pour y rester définitivement ?

Un jour, il entend dire que l'on peut vivre plus librement aux Philippines. Lorsqu'il est finalement libéré, il décide de tenter sa chance là-bas.

Mais le destin en a décidé autrement. Lorsqu'il s'est présenté à la porte de l'aéroport le matin, il a appris que le vol pour les Philippines avait été reporté de deux jours. Désabusé, il se promène dans les couloirs de l'aéroport, se demandant où il va rester en attendant. Il n'a aucun ami nulle part et, en sortant, il risque d'être à nouveau interpellé.

Il déambule sans aucun but dans les couloirs et dans l'un d'entre eux, une affiche attire son attention. Une fille particulièrement mignonne plantait ses yeux sombres et hypnotiques dans les siens. C'était comme si elle était devenue vivante et qu'elle lui faisait signe de manière séduisante.

Sans réfléchir, il va surréserver son vol pour la Thaïlande.

Jean pousse un profond soupir. Enfin libre, pense-t-il.

Amsterdam, décembre 1999

Marianne de Garriga allume une cigarette, prend le presse-papier en verre posé sur la table carrée et esquisse un faible sourire aux coins de sa bouche. Lentement, elle lève la tête, la tourne vers le miroir et croise le regard mélancolique d'une femme qui imite tous ses mouvements. Elle étudie son reflet de la tête aux pieds. Elle est plutôt petite. Une femme âgée à l'allure élégante, vêtue d'un tailleur clair qui masque sa silhouette svelte. Soixante-quatre ans, mais toujours une allure vitale et séduisante.

La cinquantaine tout au plus, malgré les petites rides et les pattes d'oie au niveau des yeux, songe-t-elle.

Elle se sent fatiguée, déçue et méfiante. La Hollande pourrait lui être volée. L'année précédente, elle a passé des vacances avec des amis à Koh Samui et y a trouvé le paradis.

Peu à peu, les traits de son visage s'adoucissent et elle pense à son petit ami Hein. C'est lui qui l'a persuadée de faire le grand saut.

– Quitte le pays et laisse tout derrière toi, a-t-il dit.

Elle a vu combien il était heureux dans son nouvel environnement. Sur un coup de tête, elle a immédiatement acheté un terrain,

avec l'intention d'y construire une maison et d'y vivre plus tard.

Elle se regarde et ses yeux tristes se perdent dans une gloire passée. Tout est impermanent, elle y comprit.

Enterrer le passé", murmure-t-elle.

Mais ce n'est pas si simple.

Il y a bien longtemps, elle était une compositrice reconnue qui a révolutionné le monde de la publicité avec ses airs décalés. Marianne de Garriga était plus qu'un nom familier dans le monde de la musique et de la publicité aux Pays-Bas. Elle était un mythe.

Elle a composé des centaines de chansons pour des publicités. Elle a reçu des prix pour certaines d'entre elles. Elle a connu un grand succès et a gagné beaucoup d'argent.

Jusqu'à ce que le bureau des droits d'auteur modifie les règles de répartition et place sa musique dans une catégorie différente. Ce qui lui a coûté des tonnes de redevances. Ses refrains publicitaires duraient à peine quelques secondes, mais année après année, heure après heure, on pouvait les entendre sur de nombreuses stations de radio. Buma, le bureau des droits d'auteur sur la musique, l'a reclassée et, soudain, les redevances ne s'appliquaient plus qu'aux mélodies d'une durée d'au moins 30 secondes. C'est la catastrophe. Elle a accumulé des retards de paiement et a dû vendre sa ferme coûteuse et son studio.

Désillusionnée, elle s'est installée à Amsterdam. Elle y a fait transformer deux appartements en un espace de vie et de travail. Ce n'est pas un bon investissement, car les nouveaux clients ne sont pas au rendez-vous. Ce fut une période difficile. Elle finit par perdre confiance en tout le monde. Dégoûtée par les pratiques de l'organisation qui défendait ses droits d'auteur, elle s'est battue avec

acharnement pour ses droits, même si elle avait parfois l'impression d'être un Don Quichotte. Finalement, ce combat a laissé des traces indélébiles. Au fil des années et des problèmes, elle se réfugie de plus en plus dans la boisson et les mauvais hommes.

Des chemins qui n'apportent aucune solution.

Toute sa vie a tourné autour de la musique, la seule chose qui l'ait rendue vraiment heureuse.

Le moment n'est-il pas venu de penser à moi pour une fois ?

Bientôt, elle prendra sa retraite. Ne mérite-t-elle pas le repos et la paix ? Son souhait le plus cher est de consacrer ses dernières années exclusivement à sa musique, étant une partenaire fidèle qui ne l'a jamais laissée tomber. La musique a fait d'elle une célébrité et lui a permis de faire des choses qu'elle n'aurait jamais pu faire autrement. Chaque fois qu'elle veut échapper à la dure réalité ou oublier son chagrin, la musique est son dernier refuge.

Dans son dos, elle entend quelqu'un tousser. Otto, son fils. Il vit sous le même toit, mais ne lui offre plus aucune joie de vivre. Au contraire, il est un lourd fardeau, un toxicomane sans espoir qui ne vit que pour sa drogue. Après d'innombrables et vaines tentatives pour le sevrer, elle a baissé les bras. Elle a déjà assez de problèmes. Elle boit trop, s'est convertie au bouddhisme et a rejoint l'association bouddhiste d'Amsterdam. Pourtant, elle doute qu'elle connaisse un jour la paix ici.

Je dois partir, ma vie ici est insupportable, hurle une voix intérieure.

Elle a pris sa décision. Personne ne la fera changer d'avis. Pas même toi, Otto.

– Avec la mort dans le corps, on ne peut pas vivre une vie de

qualité. Pour moi, c'est fini. J'en ai fini avec toutes ces sangsues. Quand tu viendras voir s'il reste quelque chose à prendre, tu devras faire vite, parce que je ne serai plus là. Pour toujours.

Marianne s'adresse à son fils sans le regarder, avec sa cigarette à moitié fumée dans une main, dans l'autre le presse-papier en verre. Son regard suit un mince filet de fumée qui s'enroule vers le miroir. Il se répand en une légère brume, obscurcit brièvement le visage triste, puis se dissout dans l'air.

– Et moi ? demande une voix rauque sur un ton plaintif.

– Tu t'en sortiras, et ne penses même pas à me rendre visite. Ton mode de vie est punissable en Thaïlande".

Marianne se tourne et regarde son unique enfant droit dans les yeux.

– Je dois le faire, tu comprends ? Je te transfère de l'argent tous les mois.

Marianne aspire une nouvelle bouffée de sa cigarette. Puis elle lève légèrement l'autre main avec le presse-papier.

– Je vais donner celui-ci à Herzog. Bientôt, c'est lui qui gèrera ton argent, alors garde-le en amitié. Nous lui devons beaucoup.

Un sourire triste se dessine sur son visage.

– Cher Herzog, murmure-t-elle en soliloque devant la chose de verre. Comme je regrette nos échanges de mots. Seul le meilleur peut me pardonner, c'est pourquoi je te remercie pour ton amour et ta patience.

– Peux-tu me pardonner, Otto ? S'il te plaît, pardonne-moi.

Mais Otto n'entend pas ces mots.

Marianne s'approche du bureau. Se mord la lèvre inférieure. Dépose l'objet rond en verre sur le bois sombre. Le bureau est l'un des

rare meubles qui restent dans la pièce. Presque tout a été vendu ou soigneusement rangé. Personnellement, elle a tout emballé avec soin. Un travail de plusieurs semaines. Tous les objets de valeur, y compris ses tableaux, ont été numérotés, photographiés et soigneusement emballés. Dans un carnet, elle note tout. La liste des numéros est impressionnante. Derrière le numéro, il y a une description de l'objet. Ensuite, on précise ce qu'il faut faire de l'objet. Le vendre, le stocker ou l'envoyer. Ce qui ne peut pas être emporté immédiatement est stocké dans un petit hangar non loin de sa maison sur le *Weerdestein*.

L'appartement se vide de plus en plus. Elle y habite depuis quelques années seulement. En fait, deux appartements dont elle avait abattu la cloison. Un espace de vie et un studio de musique dans la même maison.

Marianne prend une feuille de papier dans le tiroir supérieur de son bureau. D'une écriture gracieuse et un peu vieillotte, elle écrit son message à Herzog. Les lettres inclinées vers la droite devraient faire l'affaire. Lorsqu'elle lui dira au revoir, elle lui remettra le paquet. Il le débarrera, le lira et sourira. Avec certitude, l'objet trouvera une place d'honneur sur son bureau, dans sa maison et son bureau d'où il gère ses intérêts commerciaux. Il sera là, sans doute derrière une pile de papier, mais suffisamment visible pour qu'il n'oublie pas de poursuivre son travail pour elle. Après tout, il y a encore beaucoup à faire. Des affaires pour lesquelles elle a besoin de lui. Heureusement pour Herzog, elle ne s'approchera plus de lui. Avec son tempérament, on ne sait jamais quand elle vous fera cadeau d'un presse-papier ou vous le lancera à la tête. Lui, quand elle sera bientôt loin, pourra en rire et chérir son mot. Il sait qui elle est. Après tout, il est plus facile d'écrire des mots de réconciliation que

de les prononcer.

– J'ai fait le nécessaire pour toi, Otto, tu peux poursuivre ta vie, dit-elle.

Sa voix semble neutre, mais elle fournit un immense effort pour cacher son émotion.

– Merci, vous avez de la classe.

– Est-ce que j'entends du sarcasme, Otto ? Il ne faut jamais oublier que c'est toi qui choisis ton mode de vie, pas moi.

Quelle mère choisirait une telle chose pour son enfant ?

Pourtant, je me sens coupable, Otto. Pourquoi crois-tu que j'arrange encore les choses pour toi ? Parce que je suis une sainte ? Une déesse ? Oui, peut-être une déesse de la musique. Les dieux ont besoin de sacrifices. Tu as été mon sacrifice pour que je puisse composer la musique que je voulais.

– J'ai trouvé d'autres objets qui t'appartiennent. Est-ce que tu veux les prendre avec toi ? Deux cartons, ils sont dans le couloir. Des bulletins scolaires, tes bandes dessinées, ce genre de choses.

– Comme si ce truc pouvait m'être utile, répond-il brièvement.

Mais le sort en est jeté. Il n'y a pas de retour en arrière possible. Dans quelques heures, elle sera à bord d'un vol intercontinental. Non, elle n'a pas l'intention de revenir. Elle pousse un soupir, aspire la fumée à pleins poumons et la rejette doucement par les narines.

– Otto, tu peux prendre le reste, si tu veux, je vais prendre un taxi et aller dire au revoir à Herzog. Je fermerai ici avant de partir pour l'aéroport.

Il ne reste pas grand-chose, mais Otto n'a pas besoin de grand-chose. Sa vie est un enchaînement permanent de réalité et de rêve. Il a maintenant son propre appartement quelque part dans les envi-

rons.

– Alors je m'en vais, dit-il en jetant à sa mère un regard maussade. Il comprend ce que cet adieu signifie pour lui. Des limites. Désormais, il sera seul. Il n'y a plus personne pour s'occuper de lui. Seul un arrangement financier sécurise sa pitoyable existence de toxicomane.

Marianne éteint sa cigarette dans le cendrier, prend son téléphone portable et commande un taxi. Otto a rassemblé quelques affaires et s'apprête à partir.

– Je m'en vais. Bonne chance, dit-il.

Lorsqu'elle se retourne, il a déjà disparu dans le couloir. Elle a les yeux humides, mais reste debout. « C'est la musique qui m'a donné ça aussi », pense-t-elle avec un goût amer dans la bouche. Elle allume une autre cigarette et regarde autour d'elle. Un adieu à cet endroit où elle voulait commencer une nouvelle carrière.

Soudain, elle entend un coup de klaxon. Le taxi. Elle éteint sa cigarette, ramasse le presse-papier et regarde autour d'elle.

J'ai encore une visite à faire et je m'en vais.

Ses bagages sont dans le hall, mais elle les récupérera plus tard. « *Peut-être que Herzog m'emmènera à l'aéroport* », espère-t-elle.

Le chauffeur de taxi s'impatiente et klaxonne à nouveau.

Marianne referme la porte. Elle se dépêche d'aller dehors, où une Mercedes l'attend. Avant de monter, elle jette un coup d'œil en arrière. Nulle trace de son fils unique. À ce moment-là, elle se rend compte qu'ils sont tous les deux très seuls et qu'ils le seront encore plus à l'avenir. Mais il n'y a pas de retour en arrière possible.

Elle s'avance et verse une larme, hantée par le pressentiment qu'elle ne reverra plus jamais son fils.

1

Bangkok.

Dimanche 28 mai 2000, après-midi

Marianne de Garriga est assise derrière une petite table dans sa chambre d'hôtel, portant un tailleur tout blanc qui met en valeur sa silhouette de jeune fille. Ses cheveux blonds et son apparence soignée lui donnent encore la fraîcheur d'une belle femme pleine de vitalité.

Éparpillée, elle écoute les milliers de bruits en contrebas sur la large *Sukhumvit Road* et le klaxon incessant des Tuk-Tuk. Elle sourit brièvement en pensant aux opportunités que cette artère bien connue offre aux touristes. Il y en a pour tous les goûts, des plus grands luxes aux centres de loisirs normaux et bourgeois. Elle se souvient du « *Q Bar* », construit sur le modèle new-yorkais, où les Occidentaux se mêlent à la jeunesse de Bangkok, et du « *Narcisse* », copie très stylée du « *Motherwell* » londonien, temple de la musique techno. Mais elle pense aussi au marché de *Nana*, de l'autre côté de la rue, juste en face de l'hôtel. Ouvert de 11 à 22 heures. Dans chaque ruelle, à gauche comme à droite, c'est l'effervescence permanente. Une artère qui ne dort jamais.

Dans quelques heures, je serai de retour à Koh Samui. Le séjour a été bien trop court. Gros soupir.

Le week-end passé est à jamais gravé dans son esprit. Pendant les derniers jours de son séjour, elle a chassé de son esprit tout souci d'affaires et a visité plusieurs temples bouddhistes de toute beauté. Les vestiges de l'ancienne capitale n'ont pas échappé à sa curiosité spirituelle. Incroyablement inspirant. La vibrante Bangkok,

avec sa diversité de sites, lui a procuré des moments de bonheur. Mais peu à peu, tous ces souvenirs agréables s'estompent et ses pensées se tournent vers *Bang Po*, où elle espère passer le reste de sa vie.

L'année dernière, lors de sa première visite, elle avait décidé sans trop réfléchir de tourner le dos à sa patrie et d'acheter un terrain. Elle s'est finalement installée à *Koh Samui* pour y trouver la paix et la tranquillité. Le bonheur. Une nouvelle vie avec son seul ami fidèle : la musique. De plus, elle veut y construire une maison de rêve avec une magnifique piscine et une salle spéciale pour donner des cours de piano aux enfants. Entre-temps, elle a acheté un terrain.

Lorsque le visage démoniaque de Maître Sonthi Suttikul pénètre soudain dans son esprit, toutes les images de ses rêves éclatent comme des bulles de savon. Ses lèvres se resserrent et son visage devient un masque pâle. Tout ne se passe pas comme elle l'avait imaginé. C'est pourquoi elle est à *Bangkok*. Suttikul est un démon et son avocat, mais au lieu de résoudre ses problèmes, il ne cesse de l'agacer par ses manipulations.

Le week-end dernier, elle a appelé l'attaché de l'ambassade des Pays-Bas et, après une brève description, celui-ci a répondu : « Méfiez-vous de ce type. »

Il lui a alors recommandé un avocat sérieux. « *Un homme de bonne foi qui travaille beaucoup pour diverses ambassades et qui, surtout, parle très bien l'anglais* », a-t-il dit.

Le lundi 22 mai, elle a rencontré cet avocat, Maître Panupong, qui lui a tout de suite fait bonne impression. Après qu'elle lui a eu expliqué sa situation, il lui a conseillé de reporter la construction de

sa maison. Puis il avait examiné la situation de son terrain et quatre jours plus tard, elle avait signé un bail pour une durée de 30 ans.

Marianne ferme les yeux un instant pour se concentrer sur le contenu de ce contrat. L'essentiel est qu'elle loue à sa propre société pour une période de trois fois trente ans. Elle paie 36 000 bahts par an et la société confirme ensuite que tout ce qui est construit sur le terrain lui appartient. En cas de résiliation du bail, la société remboursera toutes les dépenses qu'elle a engagées. L'idéal serait qu'elle puisse prendre une autre hypothèque sur son terrain, ce qui doit être mentionné sur les documents d'enregistrement de sa propriété.

Mardi, elle a rendu une visite de courtoisie à l'attaché. « *C'est un bon gars* », songe Marianne, mais elle pense surtout à sa résidence. C'est pourquoi elle s'est rendue dans plusieurs agences à *Bangkok*. Avec son livret de banque et ses transactions bancaires, elle devrait obtenir un permis de séjour en juillet.

Mais il y a une condition à remplir. Elle doit déposer un montant fixe de 800 000 bahts sur un compte bancaire et elle a besoin d'une déclaration de l'ambassade garantissant qu'elle dispose d'un revenu mensuel d'au moins soixante mille bahts. Ces montants ne posent pas de problème, car la construction de sa maison sera payée en plusieurs fois, et il faudra compter entre quatre et six mois à partir du moment où les travaux commencent.

« *Rien ne peut aller de travers* », pense-t-elle en espérant recevoir bientôt un paiement des arriérés de Buma. Tout ira bien. Elle sourit brièvement à son reflet.

– Soixante-quatre, dit-elle.

Mais elle doit se dépêcher, car elle veut retourner à *Koh Samui*.

« *Avant de partir pour l'aéroport, je vais mettre cela sur papier* », pense-t-elle. Avec un profond soupir, elle prend le stylo et commence à écrire :

« *Bangkok, 28 mai 2000.* »

Un sourire satisfait se dessine sur son visage. Elle est convaincue de pouvoir surmonter tous les problèmes. Dix jours dans cette belle ville pleine de vie et de couleurs lui ont fait du bien. Elle est prête à affronter Suttikul et les autres requins du *Bang Po Paradise*. Son avenir s'annonce radieux, mais elle est loin de se douter qu'elle a rendez-vous avec la mort.

2

Koh Samui
Juin 2000

La soirée est tombée. À l'horizon, le soleil disparaît lentement dans l'eau. Jean B. observe le soleil couchant, assis sur la plage, avec une bouteille de bière bien fraîche. « *Enfin libre*, crie-t-il au fond de lui. *Je ne retournerai jamais aux Pays-Bas !* »

De manière totalement inattendue, il se retrouve sur une île paradisiaque. *Koh Samui*. Un rêve ? Quelques semaines plus tôt, il n'en connaissait même pas l'existence.

Lentement, il glisse une Marlboro entre ses lèvres charnues, l'allume, inspire profondément, ferme les yeux et s'abandonne à ses souvenirs.

Deux jours à *Bangkok*. Des promenades le long de Rama IV, l'artère principale de la ville, où les gens sur le trottoir ne cessent de sourire. Le pays du sourire. Les femmes peinent avec des paniers pleins de fruits tropicaux comme des mangues et des ramboutans, mais malgré les efforts fournis, elles sourient gentiment lorsque leur regard croise celui d'un étranger.

Le soir aussi, la foule est immense. Des milliers de phares de voitures et de motos. Partout, le cliquetis typique des moteurs à deux temps. De centaines de Tuk-Tuk à trois roues en direction d'endroits mystérieux, chargés de touristes curieux et excités, crachant avidement leurs gaz d'échappement.

Un léger frisson parcourt son corps. Devant ses yeux défilent les ruelles étroites où se trouvent les gogos-bars et les salons de massage. Il entend les cris des filles thaïlandaises : « *Veillez entrer,*

Monsieur ».

Il entre dans le bar. Sur une plateforme dansent des filles en bikini. Au bar sont assis des hommes exclusivement occidentaux dont les regards excités dévorent les corps se tortillant autour d'un poteau.

Il sourit inconsciemment en pensant à *Patpong*, le quartier le plus populaire de *Bangkok* pour les touristes de sexe. Le « *Roxy Bar* » et ses séduisantes beautés orientales. Deux jours, deux nuits et ses premiers mots en thaï : « *Khop khun khrap – merci* ».

Après avoir profité de tous les plaisirs charnels possibles à *Bangkok*, il se rend sur *Koh Samui*, accompagné d'un compatriote.

« *Peu de touristes et une vie bon marché, près de l'océan* », avait affirmé son compagnon de voyage. *Koh Samui*. Tout cela l'a séduit.

Le hasard a conduit les deux à « *Mae Nam Bay* », la plage la plus propre de *Koh Samui*. Un endroit où le sable est le plus fin et où l'on peut se baigner sans danger. Ils y louent chacun un bungalow, une simple baraque en bois composée d'un ensemble salon-salle de séjours avec une modeste salle d'eau et des toilettes. Pour 60 bahts par jour, il loue une moto. Quotidiennement, il se promène partout et explore l'île.

Il frissonne et écarte toute autre pensée désagréable.

Il fait un peu plus frais et le ciel est d'un jaune rougeâtre. Après une grande gorgée, ses yeux se promènent rêveusement sur l'eau légèrement ondulée.

Aux Pays-Bas, il a toujours eu l'impression d'étouffer, d'être enfermé en lui-même. Ici, il se sent libre. « *Un nouveau départ*,

pense-t-il. *Ici, je dois retrouver mon équilibre. Comme c'est merveilleux ici.* »

Le restaurant local tient un petit livre par bungalow dans lequel chaque client inscrit le repas qu'il a commandé. À la fin de la semaine, il règle sa note. C'est pratique, mais il a entendu dire que certains clients disparaissent le jour de la paie. Il s'étonne que le propriétaire du restaurant reste assez passif dans le processus.

« *À quoi bon ?* lui a dit récemment le propriétaire, avec le sourire courtois qu'on lui connaît en Thaïlande. *Même s'ils attrapent le coupable, les frais administratifs dépassent généralement le montant à collecter* ».

Jean B. aime le calme, le clapotis de l'eau, le coucher du soleil, même si la vie à la plage n'est pas faite pour lui. Au début, il y passe tout son temps libre, car sortir le soir n'offre que peu d'opportunités. N'a-t-il pas déjà tout connu à *Bangkok* ? Les bars de *Lamui* et de *Chaweng* n'offrent rien de nouveau. Sauf pour les amateurs de katoey¹.

À l'horizon, le grand orbe orange s'enfonce encore plus profondément dans la mer. Dans peu de temps, l'île sera complètement plongée dans l'obscurité.

Quelle vie, après tout ce que j'ai vécu.

Lentement, il allume une autre cigarette, inspire profondément et regarde avec désespoir la surface sombre de l'eau. Ses pensées reviennent à des temps meilleurs.

Il est en possession d'une somme d'argent considérable, mais

¹ Een katoey of katoey is een type transgender in Thailand, ook wel ladyboy genoemd. Het is een van de veertien geslachtsidentiteiten in de Thaise boeddhistische samenleving.

celle-ci est loin d'être inépuisable, et une longue inactivité risque d'éveiller les soupçons. Il lui faut donc trouver rapidement de quoi subvenir à ses besoins. De plus, son titre de séjour lui donne des maux de tête. Avec son visa de touriste, il ne peut pas non plus séjourner plus longtemps. Malgré le détournement des règles d'immigration.

Régulièrement, il se rend à la frontière malaisienne pour régler sa « réentrée », recevant un cachet de sortie et d'entrée d'un agent frontalier corrompu, moyennant le versement de pots-de-vin. Et, contre paiement, il emporte des passeports d'autres touristes. Jusqu'à ce qu'un fonctionnaire à la frontière lui suggère de lui envoyer les passeports d'amis ou de connaissances. Il leur fournira alors les cachets d'entrée et de sortie. Pour cet acte altruiste, il n'exige qu'une faible compensation. C'est moins cher que de devoir toujours se rendre à la frontière.

À titre d'essai, il envoie son propre passeport. S'il le perd, il lui suffira de demander un nouveau passeport à son ambassade. Mais tout se passe comme il a espéré. En l'espace de quarante-huit heures, il est à nouveau en possession de son passeport.

Le lendemain, il commence son entreprise de « réentrée », sa première source de revenus qui lui permet de vivre confortablement.

L'apparition de Ning dans sa vie va changer sa vie. Elle travaille comme serveuse dans un restaurant où il va régulièrement dîner. Une mère célibataire avec une fille dont le nom est Pirya. Une enfant pleine de vie avec un sourire amical. Un jour, elle vient le saluer et pour se débarrasser d'elle, il lui offre une glace. Par la suite, elle vient s'asseoir près de lui tous les jours. C'est ainsi qu'il apprend à mieux connaître sa mère.

Désormais, il organise ses visites au restaurant pendant les pauses de celle-ci. Ils mangent ensemble, mais sans trop bavarder. Il parle peu le langage thaï et elle ne parle pas du tout l'anglais. Des mots courts accompagnés des gesticulations de la main. Une relation naît.

Jean B. pense immédiatement à son propre avantage. Ning est célibataire ayant rompu avec son petit ami. Elle est libre et il s'approche d'elle et devient son ami, son protecteur et son amant, sachant que le mariage avec une Thaïlandaise ne nécessite plus aucun visa de touriste. Son objectif n'est pas de fonder une famille, mais d'obtenir un permis de séjour permanent.

Lorsque l'ex-petit ami de Ning continue à la harceler, il saisit sa chance. Manipuler les gens est sa seconde nature et la mère de Ning tombe elle aussi dans son piège. Elle conseille à sa fille d'emménager avec lui. Ning hésite encore, car quelque chose en lui la fait douter.

Mais il est inarrêtable, s'intéresse à Pirya, qui le rapproche de sa mère. Il n'est pas amoureux, mais Ning est une femme de cœur. Elle est un peu ronde et pas aussi attirante que les beautés exotiques de *Bangkok* qu'il a eu dans son lit, mais elle est disponible. Son élue, celle qui assurera son avenir.

Très vite, Jean B. devient l'étoile au firmament du monde des affaires sur l'île. Le bruit court que ses services sont bien moins chers que ceux des Thaïlandais. Ce bouche-à-oreille fonctionne à merveille. Le nombre de clients internationaux augmente malgré sa réputation d'être un mafioso. Vrai ou faux, personne ne lui fait rien. Les Thaïlandais travaillant dans le même secteur restent invisibles, jugeant plus prudent de l'éviter. L'activité de Jean B. dans le domaine des visas et de la « *réentrée* » marche à merveille et il ne

tarde pas à se faire envoyer des passeports de partout. Sa popularité auprès des *farangs* s'accroît. Soudain, il gagne beaucoup d'argent et il lance des nouveautés.

Les choses évoluent également dans le bon sens avec Ning. Au début, il fait semblant de ne pas vouloir d'une relation stable. Leur relation se limite à des déjeuners pendant la pause de Ning et à quelques bavardages intimes. De brèves rencontres sans trop de dialogue. Progressivement, cependant, ces moments deviennent plus intimes. Entre-temps, son ex-petit ami a recommencé à la harceler, devenant menaçant. Finalement, Ning suit le conseil de sa mère et s'installe chez Jean.

Ce qui doit arriver arrive. Ning tombe enceinte. « *Non, n'aie pas peur, je ne te laisserai pas tomber* », la rassure-t-il. C'est la situation qu'il a attendue. Se marier. Pas par amour, ni pour l'enfant, mais par nécessité afin d'obtenir la citoyenneté permanente. À la fin du XXe siècle, il est devenu extrêmement difficile pour les étrangers d'obtenir une nouvelle prolongation avec un visa touristique. Après l'expiration d'un permis, les *farangs* doivent quitter le pays pendant un certain temps, avant qu'ils puissent éventuellement revenir au paradis en tant que touriste.

Jean et Ning se marient.

Très vite, avec sa femme et sa belle-sœur, il crée une entreprise pour aider les *farangs* qui souhaitent rester de manière permanente.

Mais il devient imprudent. Il veut obtenir le monopole du commerce sur tous les *farangs*. Devant l'ampleur des demandes, il commence à créer des sociétés fictives pour eux. Il se fait passer pour un conseiller financier et arrange des permis de travail. Dans ce secteur, il semble être un maître. Mais tout ce qu'il entreprend

est illégal et toléré moyennant le versement de pots-de-vin. Jean B. pense avoir trouvé les failles dans le système thaïlandais. Pour offrir un séjour permanent à un client, il crée pour lui une société fictive. Le nouveau chef d'entreprise paie quatre actionnaires inconnus, les frais d'enregistrement à la chambre de commerce, l'impôt minimum sur le revenu et les taxes annuels. Une somme ridicule pour rester en Thaïlande.

« *Le business* », dit Jean B., convaincu que le versement de pots-de-vin légalise toute activité illégale. « *C'est la culture thaïlandaise* », proclame-t-il lorsqu'un *farang* émet des doutes.

En pleine croissance, il fait venir Namfon, une jeune femme de *Hat Yai* dans le sud. Elle s'occupe de la comptabilité de son entreprise, car un *farang* n'en a pas le droit. En outre, elle négocie les pots-de-vin à verser.

Plus il crée d'entreprises, plus il paie de pots-de-vin. En outre, il a engagé plusieurs coursiers qui apportent les passeports à *Hat Yai* en vue d'une « *réentrée* ». Bien que les hommes de loi, conscients de ce qu'il fait, rôdent et effectuent des contrôles réguliers dans ses locaux officiels, ils ne trouvent aucune preuve de pratiques illégales. Cependant, ils ne cherchent pas au bon endroit, car Jean B. loue deux bungalows supplémentaires à partir desquels il gère sa « double activité ».

Il peut tout arranger pour ses clients, est occupé sept jours sur sept et ne rentre chez lui que pour y dormir. Pourtant, il dit que sa relation avec femme et famille est bonne. Son mariage est une affaire professionnelle. Pas de place pour l'amour et la sentimentalité. « *La sentimentalité et l'amitié sont pour les faibles*, plaide-t-il. *Moi je n'en ai pas besoin* ».

Les prêteurs de l'argent ne le récupérant pas à temps frappent à sa porte. Il envoie des policiers corrompus récupérer l'argent. « *La façon dont ils s'y prennent ne me regarde pas, estime-t-il. Je m'en fiche* ».

Lui-même ne se salit plus les mains. Non, il n'est pas un vulgaire escroc, mais un capo redouté. Les pions font le sale boulot.

Aveuglé par sa personnalité narcissique, il s'engouffre de plus en plus dans une spirale négative. Il ne parle jamais de son travail à sa femme qui n'a aucune idée de ce qu'il fabrique. « *Moins elle en sait, mieux c'est* », songe-t-il. Sans aucun état d'âme, il laisse Nam-fon imiter la signature de Ning, la gérante, sur la correspondance de l'entreprise.

La relation avec Ning est basée sur des intérêts mutuels. Elle mène une vie tranquille, loin de ses manigances, tandis qu'il garde le contrôle de sa vie. C'est ce qu'il appelle la liberté. *Koh Samui* est son paradis, où il n'a aucun compte à rendre à qui que ce soit.

Plus il gagne, plus il pense qu'il est intouchable. Mais plus le succès est grand, plus le risque l'est aussi. Tous les investissements ne sont pas aussi fructueux. Les dépenses augmentent. La construction de sa maison coûte de l'argent et les réserves financières fondent comme de la glace devant le soleil le forçant de temporairement arrêter sa construction. Les lois changent et les années de vaches grasses semblent soudain terminées. La montagne de dettes devient énorme et il doit trouver une solution très rapidement. En attendant, il loue une maison.

C'est alors qu'il rencontre Marianne de Garriga. Une compatriote qui a le vent en poupe. Un compositeur oublié qui a révolutionné la musique publicitaire.

Jean B. sourit inconsciemment comme un loup solitaire.

Marianne est une femme riche, mais malheureuse qui cherche désespérément la goutte d'eau qui donnera un sens à sa vie. C'est une femme qui a beaucoup d'expérience, mais qui cherche de l'aide étant solitaire, lui faisant confiance. En cette vieille femme élégante et cultivée, il voit soudain son sauvetage. Un veau d'or. Une femme d'affaires qui ne demande qu'à afficher sa richesse. « *Mon jackpot* », songe-t-il. Un cadeau céleste.

Toute sa vie, il a dû se battre pour survivre. Il n'a pu compter que sur lui-même. S'il joue intelligemment, il pourra frapper le coup de sa vie. Mais il n'a pas beaucoup de temps.

« *Je suis un homme d'affaires honorable et un bon père de famille avec deux enfants* », se dit-il, alors que ce panneau d'affichage contredit la réalité. Il est un loup sans aucun ami. Un mafioso. Son visage porte un masque changeant qui s'adapte à toutes les situations. L'amabilité et la jovialité sont ses armes, une illusion. Comme tout loup solitaire, il est extrêmement dangereux, vicieux et indigne de confiance.

« *Si vous parlez de ma famille, j'utiliserai la violence. Je ne me laisse pas faire par qui que ce soit* », déclare-t-il parfois. *J'ai une approche directe. Si vous n'aimez pas ça, c'est votre problème* ».

Bien qu'il soit au bord de la faillite, il se croit toujours intouchable. Il maîtrise toutes les situations. Pour chaque problème, il y a une solution.

« *Tout ce qui compte, c'est le profit. C'est ainsi que je suis*, répète-t-il. *Ce que les autres en pensent, je m'en fiche* ».

Marianne de Garriga est sa proie. « *Personne ne me l'enlèvera*, jure-t-il. *Une occasion unique d'affronter enfin l'avenir en toute*

insouciance. »

Entre-temps, la nuit est tombée. Sa bouteille est vide et la cendre incandescente de sa cigarette brûle le filtre. Il jette le mégot devant lui dans le sable, l'enfonce avec son pied droit et se lève.

Bâillant bruyamment, il étire son long corps, les bras tendus latéralement en l'air. Un large sourire rend son visage un peu plus amical. Il jette un dernier coup d'œil à l'horizon et se retourne. Il se dirige lentement vers son bungalow.

Il est temps d'agir.

Koh Samui
Samedi 17 juin 2000.

Il est un peu moins de neuf heures lorsque le capitaine Chan Wangklot entame son service, assis derrière son bureau au poste de police central du district de *Koh Samui*. Tout en feuilletant un rapport, il sirote de temps à autre son thé chaud. De la routine. Il ne se passe pas grand-chose sur cette île, si ce n'est des vols, des bagarres dans les bars et des accidents de la route. Rien d'urgent. En outre, la criminalité organisée se limite à quelques familles qui se partagent le territoire. Pas de guerres de gangs, pas de règlements de comptes sanglants. Chan est heureux d'avoir quitté *Bang Kok*, où la criminalité sous toutes ses formes fait partie du quotidien. Le danger rôde à chaque coin de rue. Plus d'une fois, il a échappé à la mort. Mais comme sa femme vit à *Koh Samui* avec leurs deux enfants et qu'il a accepté de renoncer à toute promotion, il a enfin été muté. Ses qualités sont indéniables, ce qui lui donne une marge de manœuvre après avoir accepté un compromis avec le chef de la police et l'inspecteur Tada.

Sa tasse de thé n'est pas encore vide qu'il entend quelqu'un entrer. Il lève les yeux vers la porte, reconnaît le sergent Boorapa du poste de commande et lui fait signe.

Le jeune homme approche et salue.

– Un meurtre a été signalé, capitaine. « *Bang Po Paradise* », le bungalow 5, une touriste, annonce-t-il.

– Merci, répond Chan en se levant, tandis que le messenger s'éloigne rapidement.

« *Un meurtre sur cette île paisible et paradisiaque ? Cela fait un bail que des crimes d'une telle ampleur n'ont pas été commis. Mauvais pour le tourisme* », songe-t-il.

Il prend son pistolet dans le tiroir du bureau, le glisse dans son étui, saisit son carnet de notes sur la table et se précipite vers le bureau au bout du couloir. Il toque une fois à la porte, entre sans attendre la réponse, s'arrête à six pas devant un bureau métallique et salue. Son commandant, le lieutenant-colonel Kanchanok Kona-
nek, lui adresse un bref signe de tête avec un regard impatient dans ses yeux sombres. Il n'apprécie manifestement pas ce dérangement matinal.

– Un meurtre a été signalé à « *Bang Po Paradise* ». Une touriste, annonce Chan sans détour.

– Bien, j'envoie immédiatement le médecin légiste. Et capitaine, assurez-vous que l'enquête se déroule dans les règles. Je ne veux aucune histoire avec quelconque ambassade. Faites-moi parvenir un rapport dès que possible.

– Roger, colonel. J'irai avec le sergent Atom.

Chan prend congé et quitte le bureau en refermant doucement la porte derrière lui. Espérant qu'Atom Kositanan se trouve dans la salle de garde, il se dirige vers le hall et entre dans la petite pièce dont la haute fenêtre donne sur le hall. Son subordonné fume à l'entrée, en conversation animée avec deux jeunes officiers.

– Atom, nous avons une intervention à « *Bang Po Paradise* », dit Chan à voix basse.

Le petit sergent acquiesce en s'approchant de lui. Quelques instants plus tard, ils sont dans leur pick-up et remontent le périphérique. Pendant quelques kilomètres, ils suivent la route sinueuse et

cahoteuse longeant la côte vers le nord. Après un virage à angle droit, ils bifurquent sur la route vers l'est et, en moins de 15 minutes, ils atteignent l'une des stations balnéaires les plus calmes de l'île, où vivent essentiellement des touristes.

Chan adore cet endroit. *Bang Po* se trouve entre *Nathon* et *Mae Nam* à l'extrémité nord-ouest de *Koh Samui*. La côte s'étend sur quatre kilomètres et offre une vue sur le nord, où l'on aperçoit parfois l'île de *Koh Phangan* au loin. Dans cette partie de *Koh Samui*, l'eau est généralement calme, la côte très propre et délimitée par des cocotiers. Chan en connaît chaque centimètre carré, en particulier les récifs coralliens peu profonds qui offrent une excellente occasion de faire de la plongée avec masque et tuba, l'un de ses passe-temps favoris. Il espère que l'afflux de touristes restera restreint à l'avenir. Même si le nombre de logements disponibles, de centres commerciaux et de lieux de vie nocturne est assez limité, le prix des terrains y est bon marché et tôt ou tard, cela entraînera des conséquences. De nouvelles constructions et de nombreux enclos s'ajouteront régulièrement, presque exclusivement destinés à la vente ou à la location à des étrangers.

Bang Po est la station balnéaire la plus calme de l'île, mais étant donné sa situation sur la côte nord-ouest de *Koh Samui*, elle reste proche des centres de divertissement, de la vie nocturne, des magasins et des centres d'action, ce qui la rend extrêmement populaire en tant que lieu de vacances. *Bang Po* possède plusieurs plages disséminées le long de la côte et la plupart des logements sont des villas privées ou des maisons à louer, mais il y a aussi quelques complexes de bungalows. Bien que ce soit une ville relativement petite, elle possède des sources minérales, des centres de santé et des salons de massage le long de la plage. Les restaurants vont de

la cuisine thaïlandaise ordinaire aux restaurants de première classe.

De nombreux immigrants de *Samui* ont élu domicile à *Bang Po*. « *Dans quelques années, cette île sera gouvernée par des étrangers* », songe Chan. Cela lui donne un sentiment de malaise, mais il se rend compte que personne ne peut arrêter cette évolution.

La route périphérique vallonnée et encombrée plutôt sinueuse, bordée de poteaux électriques et de cocotiers de part et d'autre, est proche de l'océan. La circulation dense se compose de voitures et de motos à deux temps roulant dans un désordre dangereux. Aucun problème pour le sergent Atom, qui connaît bien les lieux.

« *Bang Po Paradise* » se compose de deux rangées de maisons en bois, d'un bureau et d'un bâtiment sur pilotis au milieu. C'est dans cette maison que vivent les propriétaires du complexe. Chan sait également que la plupart des locataires sont des étrangers. Il devra traiter l'enquête avec une extrême prudence et il espère qu'aucun compatriote n'est impliqué, car cela entraînerait des complications.

Atom bifurque vers la première route à gauche et gare devant le bureau. Il en descend immédiatement, mais attend respectueusement son chef qui est moins pressé. Une odeur nauséabonde s'en dégage et tous deux font la grimace.

– Ce sera un travail pourri, dit Chan à voix basse.

– Avec un spectacle désagréable, ajoute Atom.

Ils se dirigent côte à côte vers la droite et le capitaine voit immédiatement où aller. Devant le bungalow 5, un groupe d'étrangers questionne sans relâche un jeune Thaïlandais. Cet homme de taille moyenne, maigre, au visage étroit étant couvert d'acné, avec des lunettes et des cheveux noirs bouclés lui donnant l'air d'un étudiant,

approche à grandes enjambées. Un léger sourire s'affiche aux coins de sa bouche et il se penche légèrement en avant, les mains jointes touchant le front.

– Sakwit Santsakul, je suis le fils du propriétaire et j'ai trouvé le corps.

– Capitaine Chan et sergent Atom de la police de *Nathan*, répond l'officier.

À ce moment-là, deux camionnettes de surveillance apparaissent de l'autre côté du bungalow et Chan reconnaît le médecin légiste accompagné de deux assistants.

– Maintenant, montrez-moi l'endroit, dit-il à Sakwit.

Ils se rendent devant le bungalow tandis que la puanteur devient de plus en plus insupportable. Un bâtiment en bois repose sur des pilotis, tandis qu'un balcon à environ un mètre et demi du sol longe la façade et les côtés en forme de L.

Ils grimpent les marches en bois situé à côté de la cuisine, atteignent le balcon et s'arrêtent devant la porte d'entrée. En face d'une grande fenêtre se trouvent une table et quatre chaises en bambou.

Chan se penche en avant, examine soigneusement la serrure, puis appuie sur le loquet, constatant que la porte est verrouillée.

– Maintenant, ouvrez-la, ordonne-t-il à Sakwit.

Les deux policiers portent leur mouchoir à leur nez, entrent dans la salle de séjour, marchent jusqu'à la porte de la chambre à coucher et y pénètrent. Dans le coin gauche, à environ un mètre et demi de la porte du balcon, Chan aperçoit un lit. En se plaçant au pied de celui-ci, il distingue une masse épaisse enroulée. Il s'agit clairement d'une femme enveloppée dans une couverture, maintenue par une chaîne pour chien. Le corps enveloppé est légèrement incliné

vers la gauche, reposant diagonalement sur le matelas, la tête vers la gauche. Alors que Chan se tient le long du lit, il voit un objet sombre serré autour du cou et noué au niveau de la nuque. Cela ressemble à une écharpe de soie ou à une large ceinture de peignoir. Le visage et le cou sont très enflés et une serviette est coincée dans la bouche.

Pensif, Chan penche la tête tandis que le médecin légiste se prépare à faire ses premières constatations. Chan laisse son regard parcourir la pièce jusqu'à l'autre côté de l'espace. « *Nulle part des signes de bagarre* », constate-t-il.

Sur la table de nuit, le tiroir fermé, il discerne un livre ouvert. À sa droite, il y a une niche servant de dressing dans laquelle sont suspendus des vêtements féminins et rangés des vêtements et sous-vêtements.

Pendant ce temps, le médecin a enfilé une combinaison blanche en plastique et des gants en latex, tandis qu'un des techniciens prend rapidement quelques photos de l'intérieur.

– Une serviette portant l'inscription « *Hema* » est coincée dans sa bouche, dicte le médecin d'une voix plate en direction de l'oreiller sur lequel repose son dictaphone.

Il retire le bâillon, le met dans un sac en plastique et, à l'aide d'une fine torche, éclaire la cavité buccale.

– Langue proéminente, dit-il à haute voix.

Il examine ensuite le cou et la substance noire enfoncée dans la chair en décomposition.

– Le corps est en stade avancé de décomposition. L'heure de la mort remonte avec certitude à plus de vingt-cinq heures, disant entre le 15 et le 16, mais cela peut être le 14. Je desserre la couver-

ture, continue-t-il en détachant le collier qu'il glisse dans un sac en plastique. La victime n'est vêtue que d'une longue chemise de nuit blanche et de sous-vêtements blancs, poursuit-il. Les chevilles et les poignets sont attachés par un fil électrique avec une boucle au bout.

Chaque fois, le photographe prend des photos. Puis le médecin se tourne vers Chan.

– Capitaine, prévenez l'Institut médical de *Koh Samui* qu'ils récupèrent le cadavre. Vu l'état de la dépouille, je poursuivrai mon examen à la morgue. J'écrirai dans mon rapport : « *mort par strangulation. Date probable le 15-16 juin. Rédigé à neuf heures et quart* ».

– Pas de problème, répond Chan en saisissant son téléphone portable.

Il appelle l'Institut et annonce sa requête.

– L'équipe est en route, dit-il en raccrochant, faisant signe au capitaine Somkiet de le suivre.

Dans le séjour, l'air est un peu plus respirable.

– Capitaine Somkiet, je pense qu'il faut être extrêmement prudent dans cette affaire. Il serait donc bon de photographier l'ensemble de l'intérieur. Je vous recommande d'en faire l'inventaire. Avec les *farang*, on ne sait jamais à quoi s'en tenir et le commandant ne veut aucune querelle diplomatique.

L'autre acquiesce.

– Je le ferai, dit Somkiet en souriant. Je connais la victime et nous devons en effet veiller à ne pas provoquer d'incident diplomatique.

– Alors, de qui s'agit-il ? demande Chan en scrutant la pièce d'un

air soupçonneux.

Sans le cadavre, rien n'indique qu'un crime a été commis.

– Marianne de Garriga, une célébrité néerlandaise, répond le capitaine Somkiet. Avez-vous été chargé de l'enquête ?

– Pour l'instant, oui, répond Chan, impassible. Mais lorsque j'aurai remis mon rapport, je verrai ce qu'en pense le chef. Je crois qu'il la confiera au capitaine Tada.

– Oui, oui, le capitaine Tada Takam, son petit ami. Alors je vais commencer la routine, souffle Somkiet en retournant dans la chambre.

Chan note dans son carnet ses observations. Selon lui, la mort s'est installée beaucoup plus tôt, à en juger par l'odeur, les taches sur le corps et la pourriture. Il note « *14 et 15 juin* ». Puis il traverse le salon et regarde vers l'étagère près de la fenêtre donnant sur le balcon. Sur le bureau près de la fenêtre se trouve un cendrier vide.

Pendant ce temps, le photographe a terminé son travail dans la chambre et est retourné dans le séjour avec le sergent Kositanan. Il photographie frénétiquement l'intérieur sous tous les angles possibles, les meubles, le contenu du tiroir du bureau et le compartiment derrière la porte latérale. Alors qu'il s'apprête à quitter la pièce, Chan découvre une corbeille à papier sous le bureau. Il y aperçoit une masse noire, froissée et bulbeuse, et ses yeux s'illuminent. Il saisit le seau en plastique, sortit d'abord du papier carbone, puis une boule de papier froissé. Il fait un signe de tête sans mot dire au photographe qui prend immédiatement quelques clichés.

Chan sent augmenter de l'agitation en affichant sur son visage une expression pensive.

– Veux-tu aller chercher un sac en plastique à côté ? demande-t-

il à Atom en posant la masse noire sur la table devant lui.

Il sort de ses poches une paire de gants en latex, les enfle, plie soigneusement le carbone froissé en deux feuilles A5 et fait de même avec la boule de papier. En jetant un coup d'œil dessus, il distingue des copies d'un passeport. Entretemps, Atom se tient à côté de lui avec un sac en plastique ouvert. Chan y glisse les feuilles, se penche, regarde sous les meubles, laisse son regard errer sur le sol et découvre un stylo contre la plinthe du mur. Il se redresse en se retournant vers le photographe.

– Il y a un stylo là-bas, prenez-le en photo, ordonna-t-il.

Après que l'homme l'a fait, Chan se glisse sous le bureau, se saisit du stylo et le met dans un autre sac en plastique qu'Atom lui gentiment tend.

– Donnez-le aux techniciens, lui dit Chan en enlevant ses gants.

Lentement, il se promène dans le séjour qui semble très soigné et ordonné. Les coussins des sièges bien en place et le cendrier sur le bureau vide et nettoyé. Tous ces cendriers vides lui donnent des maux de tête. *C'est curieux.*

Il retourne dans la chambre à coucher et étudie le cendrier vide sur la table de nuit. « *Lavé* », écrit-il dans son carnet. « *Très inhabituel.* »

Perdu dans ses pensées, il retourne dans le salon, descend les marches et inspecte la cuisine. Celle-ci est impeccable. Dans le réfrigérateur à gauche de l'escalier, il aperçoit des sodas, des fruits et de la nourriture. L'évier et la cuisinière sous la fenêtre d'en face sont d'une propreté irréprochable, les ustensiles de cuisine rangés à leur place.

Presque trop propre.

À côté de la salle d'eau est accroché un miroir long et étroit dans lequel il s'attarde un moment pour contempler sa stature plutôt grande et mince selon les normes thaïlandaises, son visage typiquement asiatique aux yeux bleus, au petit nez et aux cheveux courts d'un noir immaculé.

Un coup d'œil dans la salle de douche lui offre la même image. Avec un soupir, il se met à genoux et se penche en examinant le siphon. *Pas un seul poil de cheveu.* Il se redresse avec un soupir.

– Atom, veux-tu chercher la clé de cette porte?

Pendant que son partenaire monte les marches en trombe, il examine les tiroirs sous l'évier, se met à genoux et fouille, sans rien trouver d'anormal.

Atom lui apporte une clé plate et ils sortent. Après avoir examiné attentivement la serrure de la porte, Chan fait entendre un grognement, marchant le long de l'arrière jusqu'au conteneur à ordures sous le bâtiment. En découvrant qu'ils sont vides, il fronce les sourcils. Puis il note ses constatations faites dans la cuisine, la douche et le conteneur à ordures.

« *Les enquêteurs scientifiques examineront l'habitation en détail,* » espère-t-il.

Chan retourne dans le séjour et attend qu'Atom ait verrouillé la porte et rendu la clé. Lorsque celui-ci le rejoint, il range son livret et envisage son collègue d'un air distrait.

– Nous allons questionner M. Sakwit, dit-il. As-tu remarqué quelque chose d'inhabituel ici ?

Chan doute qu'Atom ait vu quoi que ce soit d'intéressant, mais il aime le taquiner constamment. Son ami est un bon vivant, aime les belles femmes, la bonne nourriture et le bon whisky, contrairement

à lui qui est un limier obstiné, aimant résoudre des affaires difficiles. Malgré ces contradictions de caractère, ils forment une bonne équipe. Le sous-officier a de nombreuses connaissances sur l'île, ce qui s'avère parfois utile.

– Qu'est-ce que tu veux dire ? demande Atom avec des yeux dans lesquels scintillent mille questions.

Chan croise les bras et toise Atom d'un air sévère.

– Aucun signe d'effraction, rien de volé, chantonne-t-il. On peut donc immédiatement abandonner l'hypothèse d'une tentative de vol qui aurait dégénéré.

– Oui, j'ai remarqué que tout est très soigné.

– As-tu vu la serviette dans sa bouche ? Cette femme n'a pas seulement été attaquée et étranglée, murmure-t-il alors qu'ils se dirigent vers le balcon.

Chan prit deux grandes respirations en humant son gilet.

– Nos vêtements doivent être nettoyés dès que possible ou nous pouvons les jeter, fredonne-t-il en regardant Atom qui descend les escaliers devant lui.

Au coin du bungalow, le jeune Sakwit Santsakul attend, entouré d'une douzaine de spectateurs.

« *Probablement les voisins, songe Chan. Je m'occuperai d'eux plus tard.* »

– Monsieur Sakwit, pouvons-nous trouver un endroit plus calme ? demande-t-il en regardant autour de lui et en balayant d'un sourire poli les questions qui lui sont adressées en anglais.

Le fils désigne d'un geste hésitant le bâtiment situé entre les deux rangées de bungalows.

– Mon bureau, dit-il.

– Excellent.

Ils s'arrêtent au milieu devant la maison se trouvant aussi sur pilotis. En bas de l'escalier attendent deux personnes plus âgées et Sakwit fait les présentations.

– Mes parents, dit-il. M. Sirawit et Mme Saranya Santsakul.

Ils échangent un *wai*.

Saranya semble inquiète.

– Qu'est-ce qui va se passer maintenant ? demande la femme au capitaine d'une voix légèrement tremblante.

– Tout d'abord, la police scientifique va examiner le bungalow et jusqu'à la fin de l'enquête préliminaire, personne ne sera autorisé d'y entrer, répond Chan en lui adressant un sourire rassurant. Pour commencer, je questionnerai votre fils, puis ce sera votre tour. Je vous demande donc de rester à proximité. Merci de votre compréhension.

Quelques instants plus tard, ils pénètrent dans une pièce oblongue de sept mètres sur quatre. Le cerveau de Chan enregistre un bureau de réception, deux tables de bureau, une table métallique d'ordinateur et quatre chaises. Sur le bureau se trouve un téléphone fixe et contre le mur derrière celui-ci est accrochée une porte clé en bois. Plus à gauche, il voit un ordinateur, une imprimante et un télécopieur sur une table blanche sous laquelle une chaise est glissée. Dans le mur latéral le plus éloigné, il y a une porte. « *Le séjour* », songe-t-il.

Chan se tourne vers le jeune homme qui commence à parler sans qu'on le lui demande.

– Nos locataires viennent ici prendre leur courrier, utilisent le téléphone pour appeler leur pays d'origine et déposent leur linge. Il y

a également une connexion Internet qu'ils peuvent utiliser pour envoyer des courriels, explique-t-il en leur désignant les chaises en face de son bureau.

Il s'assied à une table de travail métallique sur roulettes contenant un ordinateur. Les deux policiers prennent place et Chan ouvre son carnet de notes. Puis il regarde le jeune homme droit dans les yeux.

– À quelle heure avez-vous trouvé le corps ?

– Neuf heures moins le quart. Les voisins sont venus se plaindre de l'odeur nauséabonde qui se dégageait du bungalow. Je suis allé toquer et comme personne n'ouvrait, j'ai pris le double de la clé et je suis entré. Quel choc ! J'ai immédiatement demandé à ma mère d'appeler la police.

– Quand avez-vous remarqué « une odeur particulière » pour la première fois ?

– Avant-hier, répond Sakwit en les regardant avec les sourcils froncés.

– La victime s'appelle Marianne de Garriga, n'est-ce pas ?

– En effet, capitaine, elle vit ici depuis six mois.

– Quand l'avez-vous vue vivante pour la dernière fois ?

– Il y a quelques jours. Mercredi, je crois.

– Vous pensez ou vous êtes sûr.

– Ce devait être mercredi après-midi, décide Sakwit après une brève hésitation.

– Était-il normal que vous ne la voyiez pas pendant plusieurs jours ?

– Il arrivait régulièrement que Mme Marianne s'absente quelques jours.

– Sans prévenir personne ?

L'autre hésita à nouveau, se grattant l'oreille.

– La plupart du temps, elle m'en informait, admet-il finalement à contrecœur. Elle conduisait encore rarement sa voiture. Je l'emmenais parfois à *Nathon* ou à *Mae Nam*.

– N'avez-vous pas vu la partir avec quelqu'un mercredi soir ?

– Non, mais elle n'avait plus sa voiture, puisque M. Jean l'utilisait. Je crois qu'il la lui avait achetée.

– Avait-elle vendu sa voiture ?

– Oui, c'est ce que M. Jean m'a dit.

– Est-il possible qu'elle soit partie à pied ?

– Possible oui, mais elle n'allait pas plus loin que la plage près de la « *Taverne de Nelly* ». Il est plus que probable que M. Kiet - c'est son architecte - l'ait emmenée. Si je ne pouvais pas la conduire, elle le demandait à M. Kiet.

– Mais pourquoi partir à pied ?

– M. Jean conduisait sa voiture et je pense qu'il avait un accord avec elle pour la conduire quand elle voulait aller quelque part.

– À quelle heure l'avez-vous vue pour la dernière fois ?

– À environ quatre heures et demie de l'après-midi, j'ai vu Mme Marianne et M. Jean assis sur le balcon.

– N'avez-vous plus revu M. Jean après ?

– Non, répondit-il d'un ton bourru.

– Combien de personnes possèdent les clés de son bungalow ?

– Il y a deux clés. Mme Marianne en avait une et le double est accroché au tableau ici, répond-il en désignant le comptoir de l'entrée où Chan distingue un tableau de clés au mur.

– C'est avec le double de la clé que je suis entré chez elle, ajoute

Sakwit.

– La clé est à portée de main de quelqu'un qui se tient au comptoir, juge l'inspecteur. Quelqu'un aurait-il pu prendre cette clé à l'insu de tous et la rendre plus tard ?

– Lorsque le bureau est ouvert, quelqu'un de la famille est toujours là.

– Bien, bien. Vous avez mentionné plusieurs fois le M. Jean. Que pouvez-vous me dire sur lui ?

– C'est un compatriote de Mme Marianne. Il lui rend visite deux à trois fois par jour. Un homme très serviable et patient, euh... parce qu'elle avait beaucoup de problèmes.

Chan voit Atom se lever et se diriger vers le tableau à clé où il jette un bref coup d'œil. Puis il retourne à sa place.

– M. Jean était-il un ami intime ? Passait-il la nuit chez elle ?

– Non, je ne l'ai jamais vu la nuit.

– Est-ce que ce Jean est un touriste ?

– Non, il a une société de services aidant les étrangers pour les visas, la création d'entreprise, les permis de séjour et beaucoup d'autres choses.

– Mme Marianne avait-elle besoin de son aide ?

– Elle était assez colérique. Très difficile. Elle avait toujours quelque chose à dire sur tout. Rien n'était assez bon et elle nous faisait constamment sentir que si nous voulions profiter de son argent, nous n'avions qu'à faire ce qu'elle exigeait.

– Ces étrangers pensent qu'ils peuvent tout se permettre avec leur argent, acquiesça Chan. Vous avez donc vu M. Jean et Mme Marianne ensemble pour la dernière fois mercredi dernier ?

– C'est vrai, ils parlaient à haute voix, mais après 16h30, je ne les

ai plus vus.

– Avez-vous vu M. Jean partir ?

– Non, mais je suppose qu'il est parti à 16h30, puisque la porte du bungalow était fermée à partir de ce moment-là.

– S'entendaient-ils bien ?

– Je pense que oui, je n'ai jamais vu se disputer les deux. M. Jean venait le matin chercher le courrier et le journal de Marianne, ou il déposait ses lettres à poster. Parfois il faisait ses courses et allait chercher son repas au restaurant de Zandipour.

– Ils avaient donc de bons rapports. Quel est le nom complet de M. Jean ?

– Jean B. Et il dirige sa société « Jean B. ISC ». Il partage son bureau avec M. Heydar Zandipour, à environ quatre kilomètres de *Bang Po*, à côté du restaurant.

– Oui, je connais cet endroit, fait Chan en prenant note.

Puis il réfléchit un moment.

– Mme Marianne avait-elle des projets pour l'avenir ? demandait-il.

– Elle voulait construire sa maison plus près de *Nathon*, au sud, près de la forêt. Je pense que M. Jean le ferait.

– Quand ?

– Bientôt. Elle avait déjà acheté un terrain. La semaine passée, M. Jean est venu me dire que Mme Marianne partirait en Hollande pour trois mois. Il me promettait de venir alors payer le loyer pendant cette période et qu'il ferait construire sa maison.

Chan prend note, son cerveau fonctionnant à plein régime.

Je dois mettre la main sur son passeport et son livret de banque dès que possible.

– Quand a-t-il dit cela ?

– La semaine dernière.

– Et Marianne vous l'a confirmé ?

Remarquant le regard interrogateur de Sakwit, il poursuit.

– Vous lui en avez parlé ?

– Non, pourquoi le ferais-je ? M. Jean était son associé et il n'aime pas les gens qui s'en mêlent.

Chan avait du mal à imaginer que la femme n'ait rien dit à son propriétaire à ce sujet. Il le note dans son carnet puis regarde Sakwit droit dans les yeux.

– Avez-vous trouvé quelque chose d'inhabituel en entrant dans la maison ? Des papiers, un passeport, je ne sais pas ? demande-t-il doucement.

– Papiers ? Passeport ? Oh, j'avais presque oublié. Mon père a son passeport et son livret de banque. M. Jean les a déposés ici jeudi après-midi, répond-il en souriant.

Chan sent battre son cœur plus vite. Il a acquis beaucoup d'expérience au département criminel de Bangkok, s'occupant quotidiennement de crimes graves. Même s'il se doute que Tada sera chargé de l'instruction, il veut découvrir le plus d'indices possible avant de rédiger son rapport. Il s'intéresse à cette affaire parce qu'il ne porte pas les *farang* dans le cœur. En outre, il pressent que des complications s'annoncent.

En regardant un instant par la fenêtre, il aperçoit le corbillard du département médical s'approchant et sait que la scène de crime sera bientôt déserte.

– Avez-vous quelque chose à ajouter ? demande-t-il d'un air bourru.

– Non.

– Pensez-vous que M. Jean a quelque chose à voir avec sa mort ?

L'homme hésite un instant, puis secoue lentement la tête.

– Non, je ne crois pas.

– Bien, vous pouvez envoyer votre père, conclut Chan.

Dès que Sakwit est sorti, Atom se retourne vers lui.

– Ce n'est pas difficile d'emporter une clé ici sans être vu.

Chan acquiesce.

– Non, je l'ai remarqué aussi, mais je ne crois pas que quelqu'un l'ait fait. Pourquoi le coupable aurait-il pris un risque en remettant la clé en place après son acte odieux ?

– Oui, tu as raison, soupira Atom.

Entendant la porte s'ouvrir, il se dirige vers l'entrée et salue un homme d'un certain âge.

Le père de Sakwit, âgé d'une cinquantaine d'années, est de taille moyenne au visage ridé avec des cheveux grisonnants. Il a l'air timide et ne semble pas du tout à l'aise.

– Asseyez-vous, monsieur Sirawit, dit Chan gentiment en lui faisant un geste de main pour s'asseoir. Connaissez-vous bien M. Jean ?

– Superficiellement, je sais que c'est un compatriote de Mme Marianne, répond l'homme en prenant place derrière le bureau, évitant son regard.

– Bon, commence Chan, est-ce que M. Jean vous a donné quelque chose à garder ?

Sirawit ne semble pas comprendre, puis son visage s'éclaire.

– Vous voulez dire le passeport et le livret de banque ?

– En effet, c'est ce que je veux dire. Pourquoi vous les a-t-il

donnés ?

– Mon fils les avait reçus et il me les a donnés parce que mon bureau est le seul à avoir un coffre-fort intégré.

– Quand Jean a-t-il apporté ces documents ?

– Le jeudi après-midi, je crois. Il les a déposés pour les rendre à Marianne dès qu'elle serait de retour.

– Quelle heure était-il ?

– Autour de deux heures. Je le sais parce que je suis allé relever mon fils.

– Bien, vous pouvez me les donner maintenant parce que ce sont des pièces de conviction.

L'homme se dirige vers le bureau au milieu de la pièce, déverrouille un compartiment, en sort une enveloppe et la tend à l'inspecteur. Chan a du mal à cacher son excitation. Il ouvre l'enveloppe brune et fait glisser le contenu devant lui sur la table. Un passeport, un livret de banque et une note en langue étrangère à laquelle est joint un reçu, dont le montant lui fait froncer les sourcils.

« *C'est de plus en plus fou* », pense-t-il.

– Quand avez-vous vu M. Jean avec la victime pour la dernière fois ?

– Il y a trois ou quatre jours, je l'ai vu aller chez Mme Marianne, déverrouiller la porte et entrer. Peu après, il est ressorti et a refermé la porte à clé, dit Sirawit pensivement, comme s'il a du mal à se souvenir.

– Avez-vous vu Mme Marianne pendant qu'il était là ?

– Non, répond-il en secouant la tête.

– Étiez-vous dans sa chambre aujourd'hui ?

– Non, mon fils m'a annoncé que Mme Marianne avait été assas-

sinée, mais je n'ai pas osé aller voir moi-même. Les morts me font peur.

– Comment étaient les rapports entre ces deux compatriotes ?

– Bons, je suppose. Je n'ai jamais vu qu'ils se disputent.

– Mme Marianne déménagerait-elle bientôt ?

– Je n'en sais rien. Je sais que Mme Marianne a acheté un terrain, mais je ne connais pas les détails de cette transaction. Mme Marianne voulait construire une maison et des voisins m'ont révélé que M. Jean a fait venir des ouvriers pour creuser un puits sur son terrain.

– Quel moyen de transport M. Jean a-t-il employé pour lui rendre visite ?

– « *Bang Po Paradise* » a trois accès, mais en voiture, on ne peut accéder au bungalow que par un seul côté. Il venait parfois à moto, parfois en voiture. La semaine dernière, je l'ai vu ici pour la dernière fois...à moto. Je les ai vus boire une bière ensemble sur le balcon. Ce devait être vers 16h00, mais je ne sais pas à quelle heure M. Jean est parti.

– Quel jour était-ce ?

– Mardi, je crois.

– Mme Marianne avait-elle une voiture ?

– Oui, elle a acheté une berline et l'a amenée ici.

– Avez-vous parlé à Mme Marianne de temps en temps ?

– Peu. Mon fils est le seul à maîtriser l'anglais et il est responsable du bien-être des locataires.

– Avait-elle beaucoup de visiteurs en dehors de M. Jean ?

– Non, je n'ai vu que M. Jean. Tous les jours, entre 7 et 8 heures, mais en général il venait deux à trois fois par jour.

– Et la nuit ?

– Non, je ne l'ai jamais vu avec elle pendant la nuit.

Chan se montre calme, mais à l'intérieur, il bouillonne d'impatience. Bien que les premiers indices pointent indubitablement vers la piste de Jean, il a besoin de preuves.

– Avez-vous quelque chose à ajouter à cela ?

– Non, j'ai très peu vu cette femme.

– Merci, je voudrais maintenant parler à votre femme.

– Je vais l'appeler.

L'homme dit au revoir en se levant et disparaît.

Saranya Santsakul est de quelques années plus jeune que son mari. Elle ressemble à une femme thaïlandaise moyenne, un peu trapue. Elle porte des lunettes à monture foncée. Hésitante, elle entre et salue les inspecteurs. Chan incline légèrement la tête et désigne la chaise en face de lui.

Lorsqu'elle s'est assise, il se lève, contourne la table et se plante à côté d'elle.

– Quand avez-vous vu Mme Marianne vivante pour la dernière fois ?

Elle réfléchit un instant.

– En début de semaine, lundi dernier, je crois. J'ai alors vu M. Jean déposer des objets de son bungalow dans un pick-up blanc. Il m'a dit que Mme Marianne était malade et qu'elle rentrait chez lui pour se reposer.

– Avez-vous vu Mme Marianne quand il a dit cela ?

– Elle était assise devant et avait l'air très malade.

– Parlez-vous anglais ?

– Très peu. Mais mon fils maîtrise la langue. Il maintient donc le contact et supervise le parc de bungalows. J'ai terminé mes études avec un niveau élémentaire 4, suffisant pour comprendre et parler quelques mots d'anglais, rien de plus.

– Vous n'employez pas un gardien ?

– Non.

Il n'y a aucune clôture. En outre, il y a trois chemins d'accès.

– Est-ce que beaucoup de gens ont visité Mme Marianne ?

Elle secoue la tête.

– Au début, Maître Sonthi Suttikul lui rendait régulièrement visite pour discuter du terrain qu'elle avait acheté. Cela a duré environ deux mois, puis je ne l'ai plus vu. M. Jean est apparu pour la première fois il y a une quinzaine de jours. Depuis, il rend visite à Mme Marianne plusieurs fois par jour, mais je ne lui ai jamais parlé directement.

Elle réfléchit un instant.

– J'ai vu Mme Marianne et M. Jean quitter le bungalow ensemble plusieurs fois, comme je les ai vus ensemble sur le balcon.

– Avez-vous vu M. Jean chez elle mercredi dernier, le 14 juin ? demande-t-il d'un ton vif en la regardant d'un air perçant.

Elle réfléchit un instant.

– Mercredi dernier, euh... Oui, vers 9h00. J'étais en train d'arroser les arbres quand j'ai vu M. Jean sortir de chez elle. Il s'est dirigé vers moi et en me dépassant, il m'a dit que Marianne dormait encore.

Chan marque une pause.

– Quels objets a-t-il emportés de son bungalow lorsqu'il est venu

la chercher lundi dernier ?

– Il y avait plusieurs objets roulés dans une couverture, mais je n'ai pu en voir aucun, dit-elle pensivement.

– Bien, bien. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

– Non, je ne crois pas. M. Jean est un homme gentil. Pourquoi l'aurait-il tuée ?

– Rien ne dit qu'il la fait, mais nous explorons tous les pistes. Madame Saranya, passez une bonne journée.

La femme comprend l'allusion et quitte le bureau.

Chan saisit son téléphone portable et compose un numéro.

– Colonel, le capitaine Chan à votre service. Je pense que vous devriez appeler un certain M. Jean B., un farang, pour l'interroger le plus vite possible. J'ai encore quelques témoins à interroger et je viendrai ensuite vous faire mon rapport.

– Avez-vous trouvé quelque chose ?

– Seulement quelques indices, mais aucune preuve concrète pour l'instant.

– Bien, je vais faire venir ce monsieur immédiatement.

Chan range son téléphone dans sa poche et un sourire satisfait se dessine sur son visage.

– Atom, nous allons à la « Bangkok Bank » où notre M. Jean a retiré une grosse somme d'argent du compte de Mme Marianne jeudi dernier. C'est curieux, n'est-ce pas ? dit Chan en affichant un grand sourire, se rappelant qu'elle a été assassinée mercredi ou jeudi.

Jean B. est devenu son principal suspect.

Koh Samui.
Samedi 17 juin 2000

Jean B. entre dans son bureau et son regard balaie rapidement la pièce. Stupéfait, il consulte sa montre et constate qu'il n'est encore que sept heures et demie.

« *Encore un peu tôt pour Heydar* », marmonne-t-il, avant de se diriger vers son propre coin.

Cela fait quelques années qu'il loue ce petit bureau pour pouvoir séparer sa vie privée de ses activités professionnelles, car ses pratiques ne sont pas toujours légales. Il y a un risque que des individus peu recommandables veulent lui rendre une visite inamicale, et même si la plupart de ses clients sont des « *farang* », un certain nombre de Thaïlandais ne l'apprécient guère. Il occupe donc son bureau en compagnie d'un autre étranger peu recommandable. Heydar Zandipour.

Jean s'assied à son bureau, ouvre l'écran de son ordinateur portable et le démarre. En attendant le chargement, il allume une clope et inspire profondément. La fumée se répand dans ses poumons, lui donnant un vertige relaxant pendant un bref instant. Quelques secondes plus tard, il expulse la fumée par les narines.

Depuis quelques jours, il vit dans l'incertitude. *Qu'est-ce qui pourrait encore mal tourner ?* La transaction a été un succès. Pourtant, des doutes le rongent.

La mélodie de Windows le sort de ses sombres pensées et, après une dernière grande bouffée de nicotine, il écrase la clope à moitié fumée dans le cendrier presque plein à côté de l'écran de l'ordina-

teur, se connecte et effectue sa routine quotidienne.

Cette activité ne dure pas longtemps et, à peine une heure plus tard, il se met en route pour le bureau de Maître Sonthi à Chaweng, à une vingtaine de kilomètres plus à l'est. En passant devant « *Bang Po Paradise* », il jette un rapide coup d'œil au premier bungalow et constate que la porte est toujours fermée.

Une trentaine de minutes plus tard, il se gare le long du trottoir en face du bureau de Sonthi, descend de la voiture, tire une dernière bouffée d'une clope qu'il vient juste d'allumer et jette le mégot en faisant un grand arc de cercle. D'un pas vif, il se dirige vers la porte d'entrée et pénètre un petit espace. D'un coup d'œil, il note l'absence de l'avocat. Souriant, il se tourne vers la secrétaire.

– Est-ce que Mme Marianne est passée ? demande-t-il à voix haute.

– Non, répond-elle. Je n'ai pas encore vu Marianne et l'argent est toujours là.

Jean acquiesce, prend place sur le banc des visiteurs et attend l'arrivée de l'avocat. Il se tortille nerveusement d'avant en arrière, consultant constamment sa montre.

À 9h30 précises, il reçoit un appel sur son téléphone portable et décroche.

– Allô, fredonne-t-il.

– Youpi, dit la voix connue. Je veux juste vous informer que Marianne est morte. Elle a été étranglée et enveloppée dans une couverture chez elle.

– Quoi ? Impossible, répond Jean avec véhémence.

Comment le Belge peut-il savoir ?

La secrétaire lève les yeux et Jean fixe son téléphone avec réti-

cence. *Ne pas exagérer.*

– Mon Dieu, non, balbutie-t-il.

Comme s'il est en transe, il raccroche et glisse le portable dans sa poche. Malgré la surprise et le défaitisme qu'il affiche sur son visage, il ne ressent rien, réfléchissant à ce qu'il va faire en sachant que des jours difficiles l'attendent. Pourtant, il est optimiste, ayant confiance en son plan, dont il a passé les détails en revue des centaines de fois.

– Tout va bien ? demande la secrétaire en s'approchant de lui.

– Il s'est passé quelque chose de terrible, s'exclame-t-il en se contorsionnant en douleur. Mme Marianne a été assassinée, étranglée dans son bungalow.

À ce moment-là, la porte arrière s'ouvre et un homme en sort. Il a un visage rond et sombre aux traits indiens, une moustache et des cheveux noirs bouclés.

Jean se retourne vers Maître Sonthi.

– Mme Marianne a été assassinée, étranglée dans son bungalow, lance-t-il.

– Mme Marianne est donc morte ? fait Sonthi d'un air cynique.

– Ne m'avez-vous pas entendu? Mme Marianne est morte, s'écrie Jean presque hystérique, surpris par tant d'indifférence.

Sa voix saute. Il est complètement absorbé par sa performance théâtrale alors qu'en réalité la mort de la vieille garce la laisse indifférente. Il a d'autres soucis maintenant et comprend qu'il a tout intérêt à donner l'impression que le décès de Marianne l'émeut.

À ce moment-là, son téléphone signale un appel et il décroche.

– Jean, la police est ici, crie-t-elle d'un air paniqué, souffle Ning. Ils prétendent qu'il y a eu un accident et ils veulent te parler.

– Je suis à *Chaweng*, chez Maître Sonthi. Ne panique pas, dites-leur que je suis en route pour le poste de police.

L'avocat l'envisage d'un air sombre.

– Vous avez de la chance d'avoir apporté l'argent de la voiture ici, sinon vous auriez de sérieux ennuis maintenant, dit-il au bout d'un moment.

Jean le regarde comme s'il ne comprend pas, veut dire quelque chose, mais est interrompu par le son émis par un autre téléphone. Cette fois, c'est celui de Sonthi.

L'avocat décroche et il y a un moment de silence.

– Venez à mon bureau. Je pense que M. Jean peut vous éclaircir à ce sujet, car il est peut-être impliqué, dit Sonthi en regardant Jean droit dans les yeux.

Le néerlandais évite ce regard accusateur, se sent manifestement mal à l'aise, car, bien que parlant peu le thaï, il a compris les derniers mots de l'avocat.

– Pas de problème, ajoute Sonthi en éclatant de rire. Il raccroche et s'adresse à Jean.

– C'était la police. Ils seront bientôt là.

Jean fait un bref signe de tête, saisit à nouveau son téléphone et sélectionne un numéro.

– Madame Namfon, amène tous les documents relatifs à nos accords avec Mme Marianne au bureau de Sonthi. Notre cliente est morte.

– Oh non, bredouille Namfon.

Les doigts tremblants, Jean raccroche tandis que son regard troublé passe de l'employé à Maître Sonthi, ne sachant que faire.

– Je suis venu en songeant de retrouver Marianne ici avec son

gigolo, se justifie-t-il, lisant la méfiance dans les yeux sombres de Sonthi.

– Quand avez-vous vu Mme Marianne pour la dernière fois ? demande Sonthi.

Jean comprend que ce type ferait tout pour se venger de lui.

– Il y a environ un jour, répond-il après une courte hésitation.

Puis un silence pesant s'installe.

À peine un quart d'heure plus tard, une jeune femme d'une trentaine au visage typiquement thaïlandais, légèrement marqué par des petits boutons foncés, entre dans le bureau. Elle est mince, a une apparence de garçon et porte des lunettes modernes qui lui donnent un air distingué. Cela ne fait pas nécessairement d'elle un mannequin, mais elle a une belle apparence, est amicale et devient timide lorsque quelqu'un la regarde longuement dans les yeux. Jean a beaucoup d'estime pour elle. Selon lui, Namfon est très compétente et parle très bien l'anglais. Il l'a trouvée dans le sud de la Thaïlande, dans un endroit appelé *Hat Yai*. Après que son frère, propriétaire d'une grande entreprise de bois à *Koh Samui*, avait parlé d'elle lors d'une conversation informelle, il est allé l'engager sur place.

À qui veut l'entendre, il dit qu'elle est toujours prête à aider quelqu'un. Elle n'est pas seulement une excellente comptable, mais aussi sa conseillère en matière de paiement de pots-de-vin. Elle ne fume pas, boit rarement de l'alcool et vit modestement, bien qu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour vivre en toute insouciance. Elle n'a pas de passe-temps et consacre entièrement son existence à sa profession.

Sans mot dire, elle lui tend un dossier, tandis que de nombreux points d'interrogation scintillent dans ses yeux. Mais avant qu'elle

ne puisse poser la moindre question, deux officiers de police font irruption dans le bureau. Jean reconnaît l'un d'eux. C'est le type à qui il a parlé à Chaweng quelques jours plus tôt lorsque, dans une affaire opposant Marianne à Maître Sonthi², il a demandé l'aide de la police.

Jean lui donne les documents amenés par Namfon, et le chef les examine en haussant les sourcils.

– Passeport et livret de banque, ricane-t-il sans détourner le regard.

– Écoutez, monsieur l'officier, jeudi dernier, j'ai donné à M. Sonthi 150 000 bahts, le reste de la somme à payer pour la voiture de Marianne et destinée à elle, bredouille Jean.

Le visage de Sonthi affiche un large sourire, mais ses yeux restent froids comme de la glace. Sans un mot, il saisit une liasse de billets de banque d'un tiroir du bureau et la fait glisser sur le plan de travail en direction du policier.

– Cet argent appartient à Mme Marianne, s'écrie Jean.

L'officier y jette un coup d'œil rapide et remet les documents et l'argent à Sonthi sous son regard d'incrédulité.

« *Pourquoi ne pas apporter toutes les preuves au poste de police* », se demande-t-il. Ce n'est pas ainsi qu'il avait imaginé la suite de l'affaire.

La secrétaire range les documents et l'argent dans un tiroir, tandis que Sonthi se tourne vers l'officier.

– Ce monsieur m'a dit qu'il est la dernière personne à avoir vu Mme Marianne vivante. À mon avis, cela fait de lui la première personne à interroger, dit l'avocat en jetant un regard dépourvu de

² Voir « Veritas »

toute empathie à Jean.

Le Néerlandais se détourne rapidement et fait semblant de ne pas comprendre. Le policier se rapproche de lui.

– Monsieur Jean, je dois vous escorter au poste de police et vous, madame Namfon, devez aller faire votre déposition le plus rapidement possible.

Jean acquiesce docilement. « *Sonhi et ses associés n'ont pas été convoqués pour cela* », pense-t-il. Il est d'une importance capitale que la police note cette somme dans son rapport comme étant le paiement de la voiture de Marianne. C'était la seule preuve qu'il a acheté sa voiture !

Namfon part seul, mais un des policiers rejoint Jean dans la « Honda Civic » qui avait appartenu à Marianne.

Lorsqu'ils entrent dans le commissariat de Nathon, un officier attend Jean.

– Enlevez votre T-shirt, lui ordonne-t-il brièvement en anglais.

Jean obéit docilement et l'homme examine ses bras et son corps. Sur le bras gauche, il vit une vieille cicatrice de couleur brun-bleu et lui accorde toute son attention. Finalement, il l'ordonne de sortir et d'attendre des instructions.

Jean avait imaginé un tout autre scénario.

Nathon, Banque Bagkok
Samedi 17 juin 2000, de 11h à 12h

Chan Wangklot et Atom Kositanan sont assis en face du directeur Tossadraï Thongsamian de la banque de *Bang Kok*. Ce petit homme trapu au visage rond, au crâne dégarni et aux yeux reptiliens, installé derrière un lourd bureau de bois, les observe attentivement pendant que Chan explique à haute voix la raison de leur visite. Malgré la chaleur, l'homme porte une veste, une chemise blanche et une cravate. Il est thaïlandais, mais a l'apparence malaisienne. Chan estime qu'il a une cinquantaine d'années.

« *Il est probablement en train de se demander s'il doit nous parler ou non* », pense le capitaine sans broncher.

– Mme Marianne a donc eu un accident, réagit le directeur sans émotion.

– Assassiné est le mot juste, monsieur Tossadraï.

– En quoi cela me concerne-t-il?

Apparemment, la nouvelle semble le laisser froid.

– Jeudi après-midi, un certain M. Jean a retiré une somme importante du compte de Mme Marianne, explique M. Chan.

– Il avait donc une procuration, répond laconiquement le directeur.

– Je n'en doute pas, mais pouvez-vous me montrer ces documents, monsieur Tossadraï ? Il s'agit d'un meurtre et le vol de l'argent y est directement lié. Il est tout à fait possible que la femme fût déjà morte lorsque M. Jean s'est présenté ici.

L'homme hausse l'épaule, résigné.

– Dites-vous jeudi dernier? Je n'étais pas là. Mon assistant, M. Samut Srisanok, m'a remplacé. Si vous me le permettez, je vais vérifier tout de suite, ajoute-t-il en s'excusant.

Le banquier se lève et laisse les deux hommes seuls.

Chan regarde son assistant.

– Atom, je ne crois pas aux coïncidences, surtout quand elles rapportent autant d'argent à quelqu'un. D'après le livret de banque de Mme Marianne, M. Jean lui a prélevé près de 3 millions de bahts, alors qu'elle était peut-être déjà morte. Son décès et le retrait de son argent sont liés.

– Comment a-t-il pu prélever autant d'argent de son compte? demande le jeune collègue.

– Nous le saurons peut-être dans un instant...

Son regard se dirige vers la fenêtre donnant sur les guichets et il aperçoit le directeur engagé dans une discussion animée avec une femme âgée derrière un comptoir. Quelques instants plus tard, les deux se dirigent vers une armoire métallique et la femme ouvre un tiroir. Elle tend un dossier au directeur, qui se précipite vers son petit bureau. Il dépose soigneusement un dossier cartonné devant le capitaine et s'adosse dans le fauteuil avec un profond soupir.

– M. Jean possédait une autorisation signée par Mme Marianne et le témoin, Namfon Swanglap. Il y a aussi un contrat de construction et un reçu signé par le témoin et Mme Marianne. Ce sont les originaux et ils semblent en ordre.

Chan ouvre le dossier et étudie attentivement les différents documents. Il saisit ensuite la procuration et le reçu, les rapproche de son visage et agite les sourcils. « *Les lignes de la signature ne sont pas lisses*, se dit-il. *C'est comme si quelqu'un avait signé d'une*

main tremblante ou imité la signature ».

Pour Chan, il n'y a aucun doute.

– Ce sont des faux, monsieur Tossadraï. Même une personne aveugle peut s'en apercevoir, déclare-t-il d'un ton de reproche. Quelle employée a remis l'argent à M. Jean B. ?

– Madame Angkana. Elle l'a fait après que mon assistant a donné son accord, réplique le banquier en se remuant continuellement d'avant en arrière dans son fauteuil en cuir.

Soudain, il ne semble plus aussi détendu et des rides d'inquiétude se dessinent sur son front. Il regarde de l'un à l'autre.

– Comme je l'ai dit, j'étais absent ce jeudi et mon assistant est absent aujourd'hui. M. Jean a déposé 2,7 millions de bahts sur son compte professionnel, dont il a retiré 500 000 bahts en espèces. Le lendemain, il a transféré une partie de cet argent de son compte à celui de son entrepreneur, M. Tong Montri.

– Monsieur Tossadraï, vous comprenez que je dois saisir ces documents comme pièces à conviction. Vous en aurez des copies plus tard.

– Je comprends, répond l'homme avec un léger soupir. C'est regrettable.

– En effet, surtout pour Mme Marianne, rétorque Chan d'un ton sarcastique. Puis-je interroger Mme Angkana un instant ?

– Je ne sais pas ce qu'elle a....

– S'il vous plaît, monsieur Tossadraï, le coupe Chan.

Le directeur se lève avec une évidente réticence et entre dans la salle des guichets. Quelques instants plus tard, une femme plus âgée, mais élégante apparaît, vêtue d'un tailleur bleu clair et d'un chemisier identique en dessous. Elle se déhanche légèrement et

marche sur la pointe des pieds avec des talons à mi-hauteur. Sa posture est hautaine et elle salue d'une révérence à peine visible en restant entre les montants de la porte.

– Asseyez-vous, madame Angkana, dit Chan en désignant la chaise vide du directeur.

Il constate qu'elle se plie à contrecœur à sa demande.

– Connaissez-vous Mme Marianne ?

– Oui, je la connaissais. C'était une bonne amie. Mon compagnon a dessiné les plans de sa maison, répond-elle vigilante.

– Et qui est votre compagnon ?

– Monsieur Kiet Kasemsarn, il est architecte.

– Bien, donc M. Kiet a dessiné les plans de construction de la maison de Mme Marianne. A-t-il travaillé avec M. Jean ?

– Certainement pas, réplique-t-elle en se fendant d'un sourire méprisant.

– Mais M. Jean aurait construit la maison de Mme Marianne, fait Chan en souriant d'un air compréhensif.

– C'est ce qu'il prétend, mais je n'y crois pas. J'ai mis en garde Mme Marianne contre lui et cet entrepreneur. Marianne ne l'aurait jamais laissée construire sa maison.

– Alors, Mme Marianne a engagé votre compagnon. Un architecte travaille normalement avec un entrepreneur. Insinuez-vous que ce n'est pas M. Jean ?

– Non, mon compagnon a mandaté M. Didier... Garnier, un Français. Celui-ci aurait construit la maison de Marianne une fois les plans finalisés et après un prix soit convenu. Mais on n'en est jamais arrivé là, dit-elle d'un ton sarcastique en serrant les lèvres.

Elle ne porte pas ce Jean dans son cœur.

– Vous soupçonnez donc M. Jean d'être impliqué dans sa mort ?
demande-t-il brusquement.

– Ne le pensez-vous pas ?

– Pourquoi en êtes-vous si sûr ? insiste Chan, ayant du mal à retenir un sourire.

Elle secoue la tête, jetant des regards inquiets à travers la paroi vitrée en direction de la salle des guichets.

– Croyez-moi, capitaine, Marianne n'aurait jamais donné autant d'argent à cet imposteur. Mais je ne peux pas en dire plus, car je ne veux pas perdre mon emploi ici, murmure-t-elle.

– Étiez-vous là jeudi dernier, quand M. Jean est passé ?

– En effet, c'est une drôle d'histoire. M. Jean n'était pas dans son état normal et ses mains n'arrêtaient pas à trembler. De plus, il évitait tout contact visuel et bredouillait sans cesse que Mme Marianne refusait de venir à la banque parce qu'elle ne voulait pas me voir.

– Voulait-il dire que Mme Marianne ne vous aimait pas ?

– Oui. Ce qui est très suspect, car Marianne et moi étions de bonnes amies. J'étais le seul en qui elle avait confiance.

– Affirmez-vous que M. Jean a menti et que son comportement était suspect ?

– Oui. D'habitude, il est très taciturne et bourru, mais là, il bavardait, faisant répéter au sous-directeur que le transfert était en ordre. De plus, il a exigé 500 000 bahts en liquide. Qui ramène autant d'argent à la maison ?

Chan acquiesça d'un air pensif. *Pourquoi Jean B. avait-il besoin d'autant d'argent ?*

– Madame Angkana, avez-vous également effectué le transfert d'argent du compte de M. Jean vers celui de l'entrepreneur ?

– M. Jean parlait à voix basse, tandis que le sous-directeur répétait que Mme Marianne avait confirmé la transaction par téléphone. Tout le monde dans la banque a dû l'entendre.

Un frémissement de satisfaction apparaît au coin des lèvres de Chan en prenant quelques notes.

– Connaissez-vous cet entrepreneur ?

Elle jette à nouveau un coup d'œil à la porte.

– Oui, un personnage déplaisant qui n'a pas une très bonne réputation, murmure-t-elle.

– Comment s'appelle-t-il déjà ?

– Tong Montri.

– Alors, quelle est sa réputation ?

Elle hésite, mais l'envie de s'épancher semble plus forte que sa peur.

– Il trompe ses clients et fait des dettes, murmure-t-elle. J'ai aussi mis Mme Marianne en garde contre lui. Vous savez, elle m'avait demandé des informations sur M. Jean et M. Tong.

Chan fronce les sourcils.

– Quand était-ce ?

Elle se penche légèrement en avant sur le bureau.

– Le lundi dernier, je crois, dit-elle d'une voix hésitante.

Chan voit son regard se diriger vers les comptoirs et sent que la femme craint d'en dire plus. Il décide donc de laisser le sujet en suspens. S'il a besoin de la femme plus tard, il pourrait facilement la convoquer au poste de police.

– Restez-en là pour l'instant, mais vous serez probablement convoquée au bureau de Nathon, dit-il en repliant son livret.

Angkana Chanckek quitte la pièce en toute hâte.

Lorsque le directeur est de retour, Chan dit : « Monsieur Tosadraï, vous devrez venir signer une déclaration plus tard à la station. »

– Pas de problème, je m'y attendais, répond le directeur.

Chan met son carnet dans sa poche et remercie l'homme pour sa coopération. Quelques instants plus tard, les deux policiers sont dehors.

– Affaire facile, dit Chan en riant. M. Jean est notre homme.

6

Station de Police Nathon.
Samedi 17 juin 2000 de 12h à 13h.

Le commandant du poste de police de la province de Nathon écoute attentivement le récit de Chan. Après lecture de son rapport, il le glisse avec les documents que Chan a reçus du propriétaire de la maison dans une enveloppe transparente et y colle une étiquette.

– Où sont les documents bancaires ? demande le colonel d'un ton bourru.

Chan n'a rien contre le caractère rugueux de son patron, estimant que l'homme n'est pas aussi mauvais qu'il en a l'air et, selon les normes thaïlandaises, essayant toujours d'être un bon policier, ce qui est loin d'être facile sur une île où les politiciens et le système judiciaire sont sous l'emprise de clans puissants.

– J'ai immédiatement transmis les pièces au département de graphologie, répond Chan avec un sourire désarmant.

– Bonne initiative. J'enverrai cette enveloppe à la recherche scientifique où elle trouvera peut-être des traces de sang ou autre chose. Avez-vous vu notre suspect assis à l'extérieur ?

– Oui, affirme Chan.

– Que pensez-vous de lui ?

– Il est plus que probable qu'il soit notre coupable, vu que tous les indices pointent vers lui.

Le colonel acquiesce. Chan est conscient en toute modestie qu'il est le meilleur enquêteur de son corps, mais en venant ici, il a renoncé à la promotion. Ce qui est en tout cas possible que si l'on est corrompu ou si l'on a les relations nécessaires. Les hommes hon-

nêtes atteignent rarement le sommet. Lui-même se situe entre les deux, toujours ouvert au compromis. Corrompu, mais seulement s'il n'y a pas d'autre moyen.

– Nous devons mener cette enquête conformément aux règles. Ne mettez en aucun cas M. Jean en garde à vue. J'informerai *Surat Thani* et *Bangkok*, ce qui signifie que la « *Division spéciale* » pourrait envoyer ses spécialistes. Pour l'instant, M. Jean reste sous surveillance et doit être traité comme témoin. Tant que nous ne l'aurons pas inculqué, son ambassade n'interviendra pas. Nous attendons également une visite des Pays-Bas, au plus tôt dans deux jours. Toutefois, j'espère que l'affaire sera close d'ici là.

»Le procureur général est d'accord avec notre approche. Pour commencer, je convoquerai Kiet Kasemsarn, Sonthi Suttikul, Tong Montri et Angkana Chanchek. Entre ces entrevues, nous interrogerons M. Jean pour l'empêcher de parler à qui que ce soit.

– Très bien, colonel.

– Désormais, vous ferez partie de l'équipe du capitaine Tada qui mènera l'enquête et les interrogatoires des témoins, tandis que vous vous occuperez de l'enquête de voisinage.

Chan se lève et quitte le bureau. Son instinct de chasseur vient de se réveiller et il veut prouver qu'il est aussi bon, voire meilleur que Takam. Y penser lui donne la nausée. Il n'apprécie pas cet homme minable, mince et élancé au visage finement sculpté avec un sourire en permanence, accentué par de fines lèvres rouges et un nez crochu qui se moque constamment de tout le monde. Étant rarement sérieux, Tada affiche l'image de quelqu'un qui ne prend pas son travail au sérieux, qui est paresseux, aime les femmes et le luxe fréquentant régulièrement les bars huppés. Il a l'air d'un dandy dont

le corps sent constamment la lotion corporelle onéreuse. Des langues malveillantes affirment qu'il se douche toutes les heures et change de vêtements.

Chan est convaincu que Tada est capable de tout pour l'argent. Comme son partenaire en surpoids, le sergent Tey Sirisan. Celui-ci a l'air d'un idiot, enveloppé dans l'odeur rance de la sueur, sa bouche sentant généralement l'alcool. Lorsqu'il est au bureau, sa transpiration cause constamment de grandes taches sous les aisselles lui donnant une odeur de mouffette. Le couple a la réputation d'être violent envers les civils. Personne dans la police ne comprend comment ils peuvent former une équipe, car ils sont tellement différents.

Bien que Takam soit un abruti extrêmement corrompu, le chef le considère comme un limier dont l'image ne correspond pas tout à fait à la réalité. Mais Tada doit surtout sa position privilégiée au fait que son frère est un homme politique de premier plan.

Chan le déteste, mais le cache pour qu'il puisse maintenir une certaine indépendance. Combattre les moulins à vent n'a guère de sens et s'avère même contre-productif sur cette île.

Mais cette affaire l'intéresse et il décide de suivre sa propre voie même si Tada tenterait de l'écarter de l'enquête.

Monsieur Jean, tu ne m'échapperas pas.

Station de Police.
Samedi 17 juin, de 13h à 15h

Takam convoque immédiatement les personnes désignées par le chef de la police au commissariat, décidé à interroger le principal suspect après l'avoir laissé mijoter au soleil pendant un certain temps. Il s'inquiète de la présence d'une équipe de la brigade spéciale anticriminalité en route pour Koh Samui, mais il espère pouvoir élucider l'affaire avant leur arrivée. Pendant ce temps, Chan mènera l'enquête de voisinage.

Tada Takam et Tey Sirisan s'asseyent côte à côte à la grande table de la salle d'interrogatoire. Tada parcourt le rapport de son collègue Chan, lisant avec grand intérêt la copie des déclarations du directeur de la banque et de Mme Angkana Chanckek. En outre, il étudie très attentivement les copies du reçu, de l'autorisation et du contrat de construction qui attirent son attention.

« Sans aucun doute, ces signatures sont fausses », se dit-il.

Un officier surgit dans l'embrasure de la porte.

– Capitaine Tada, M. Kiet Kasemsarn et Mme Angkana Chanckek de la banque sont arrivés.

– Laissez entrer M. Kiet Kasemsarn, lui répond l'inspecteur.

Puis il se retourne vers son coéquipier.

– Tu prends des notes.

Il hait prendre des notes comme la peste. C'est pour cela qu'il a choisi M. Tey comme associé. De plus, il possède de multiples qualités que ses collègues ignorent. Non seulement est-il un excellent sténographe, mais il comprend aussi très bien l'anglais.

– Comme d’habitude, s’esclaffe le thaïlandais joufflu, la sueur coulant sur ses joues.

À ce moment-là, la porte s'ouvre et Kiet Kasemsarn apparaît. Un mètre cinquante, plutôt mince, avec des boutons au visage et une apparence soignée. Son corps maigre tremblant, il incline légèrement la tête et Takam lui désigne impatiemment la chaise de l'autre côté de la table. Il ne se lève pas pour saluer son invité, montrant ainsi clairement qui est le patron.

– Monsieur Kiet, commence-t-il d'un ton sérieux. Vous êtes architecte de profession et c'est ainsi que vous avez rencontré Mme Marianne, n'est-ce pas ?

– C'est exact.

– Bien sûr, vous savez déjà que nous avons retrouvé son corps?

Kasemsarn hoche vaguement la tête sans répondre.

– Avez-vous dû concevoir une maison pour elle ? interroge Tada.

– En effet, répond l'architecte en posant les mains sur ses genoux.

– Comment l'avez-vous connue ?

– Je ne m'en souviens pas très bien. Je crois qu'un collègue me l'a présentée. Cet homme avait transformé certaines idées de Mme Marianne en croquis. Elle l'appelait *Josse*, je crois.

– Où et quand l'avez-vous rencontrée ?

– Il y a quelques mois déjà. Mme Marianne cherchait un entrepreneur et je lui ai présenté M. Didier Garnier.

– Ce M. Didier a-t-il une entreprise de construction ? demande Tada, ne sachant pas grand-chose de ce « *farang* ».

– Oui, « *Samui Construction* ». Je travaille avec lui depuis un certain temps et c'est probablement l'un des entrepreneurs les plus

fiables de l'île. Il a une très bonne réputation.

– Pourtant, Mme Marianne a confié le contrat de construction à quelqu'un d'autre, remarque Tada avec un grand sourire.

– Oui, apparemment. Mardi dernier, M. Jean m'a appelé pour me dire que Mme Marianne avait désigné un autre architecte. J'ai essayé de joindre Mme Marianne, en vain.

– Ce changement soudain vous a-t-il semblé suspect ?

L'architecte hausse les épaules.

– M. Jean fréquentait me Marianne et ne cessait de l'influencer. Il a probablement réussi à la convaincre qu'il pouvait construire sa maison à moindre coût. Savez-vous avec qui il travaille ?

– À vous de me le dire.

– Tong Montri.

– Oui, je le connais, fait Takam avec un grand sourire.

– Au fait, M. Tong a un lien de parenté avec M. Jean, c'est le beau-frère de sa femme.

– Suggérez-vous qu'il s'agit d'une escroquerie ? demande Tada en jetant un coup d'œil de côté pour s'assurer que son partenaire prend des notes.

– Nous étions les seuls sur cette île à pouvoir lui offrir ce qu'elle demandait. Elle avait tout à fait le droit de comparer différentes offres, mais à mon avis, M. Jean n'a gagné sa confiance que pour l'escroquer.

– Quand avez-vous vu Mme Marianne pour la dernière fois ?

– Début juin, je crois. Nous avons pris un verre ensemble à la « *Taverne de Nelly* » en discutant de sa maison, dit-il lentement. Elle n'était pas pressée, vous savez, elle voulait savoir si je ne pouvais pas baisser mon prix. Selon M. Jean, je demandais trop. J'ai

donc dit que je le recalculerais en fonction du cahier des charges. Comme M. Didier partait en France, cela prendrait quelques semaines. Elle s'en fichait du temps que cela prendrait. Je l'ai mise en garde contre les offres déloyales, car personne d'autre à *Koh Samui* ne pouvait fournir la qualité qu'elle exigeait. Je ne sais pas à quel jeu M. Jean jouait, mais je suis sûr qu'il la trompait.

– Les plans de la maison étaient-ils complets ?

– Seulement partiellement. C'est pourquoi je ne pouvais pas fixer le prix de la maison. Vous savez, ce n'est pas seulement la surface de construction qui détermine le prix, mais aussi les matériaux utilisés. Je ne comprends pas comment M. Jean, sans ces paramètres, a pu faire une offre.

– Étrange, en effet, songe le capitaine. Pensez-vous que Mme Marianne et Jean étaient intimes ?

Kasemsarn marque un temps d'hésitation.

– Je ne sais pas, répond Kasemsarn finalement.

– Mme Marianne voulait-elle payer toute la maison tout de suite ?

– Nous n'en étions pas encore là. Après un accord, il nous faudrait environ quatre mois avant de commencer les travaux.

Le capitaine Tada réfléchit un instant, puis change de sujet.

– Mme Angkana est votre amie, je suppose.

– Oui.

– Elle travaille à la « *Bangkok Bank* » et semble bien connaître Mme Marianne.

– En effet, elles étaient amies.

– Vous savez donc combien d'argent Mme Marianne avait sur son compte en banque.

L'architecte se tortille sur sa chaise.

– Bien sûr que je connaissais le niveau de ses ressources financières. Vous comprenez que dans ma profession, il faut bien évaluer les risques, reconnaît-il à contrecœur. Est-ce un délit ?

– Non, certainement pas, fait le capitaine.

Le temps presse et Tada n'a toujours rien contre Jean B. Il attend les rapports médico-légaux le lendemain.

– Eh bien, merci pour votre coopération, dit-il, signalant que l'interrogatoire est terminé.

L'architecte se lève, salue brièvement et quitte précipitamment la salle d'interrogatoire.

– Faites entrer Mme Angkana, ordonne Tada à haute voix sans bouger de sa chaise.

Dix secondes plus tard, Tey emmène la belle employée et reprend sa place.

– Asseyez-vous, Madame Angkana, dit le capitaine d'un air amusé, en la scrutant sans vergogne de la tête aux pieds.

Tada est un obsédé sexuel. Même si la femme dépasse la quarantaine, elle attire son attention.

– Vous êtes la petite amie de M. Kiet Kasemsarn et vous travaillez à la « *Bangkok Bank* » à Nathon ? interroge-t-il en lisant le compte-rendu de la conversation entre Chan et la femme.

– C'est bien cela.

– Lorsque M. Jean a retiré la somme importante du compte de Mme Marianne, avez-vous trouvé son comportement « *normal* » ?

Elle rit avec dédain.

– Pas du tout. Il avait un comportement suspect, parlait beaucoup, ses mains tremblaient et il transpirait abondamment. De plus, il ne regardait personne dans les yeux. Mais je l'ai déjà signalé à

l'autre inspecteur.

– Je n'ai pas encore lu son rapport, ment-il. Vous connaissez M. Jean étant client de la banque. Vous avez donc trouvé son attitude plutôt inhabituelle, n'est-ce pas ?

– Oui, je confirme.

– Vous ne l'aimez pas ou je me trompe ?

– Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai la chair de poule en sa présence. Lorsqu'il est venu chercher l'argent, j'ai tout de suite senti que quelque chose clochait.

– J'ai entendu dire que M. Jean avait piqué un contrat à votre ami. Cela n'affecte-t-il pas l'opinion que vous avez de lui ?

– Pas du tout, retorque Angkana en se laissant pas perturber. Je doute que Mme Marianne savait que Jean B. retirait autant d'argent de son compte.

– Connaissez-vous M. Tong Montri ?

– Qui ne le connaît pas ? Lui et M. Jean forment une excellente équipe d'escrocs. En outre, ils sont de la même famille.

– Le 16 juin, donc vendredi dernier, M. Jean s'est encore une fois rendu à la banque et vous l'avez assisté. Est-ce exact ?

– Oui, il a transféré 1,7 million de bahts de son compte vers celui de M. Tong. Il était accompagné de sa femme, qui devait signer les documents de transfert car elle est directrice de l'entreprise.

– Avez-vous remarqué quelque chose d'inhabituel à ce moment-là ?

– Il parlait à haute voix comme un oracle et j'avais l'impression qu'il voulait que tout le monde l'écoute. Il a demandé à plusieurs reprises si la transaction était en ordre et le directeur-adjoint l'a confirmé à haute voix. Croyez-moi, M. Jean n'était pas dans son

état d'esprit habituel. Je ne l'avais jamais vu ainsi. D'habitude, il parle de manière presque inaudible, mais pendant ces transferts d'argent, il était très bruyant.

– M. Tong était-il présent ?

– Bien sûr, il a ouvert un compte ATM³ pour l'occasion, sur lequel M. Jean a transféré l'argent.

– Avez-vous vérifié les signatures sur les documents ?

– Pourquoi je l'aurais fait ? Le directeur-adjoint s'est occupé de tout, donnant son accord pour le transfert. Y a-t-il eu un problème ?

– Nous ne le savons pas encore. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Percevant qu'elle hésite, Tada penche en avant en attendant une réponse.

– Je ne sais pas si c'est important, commence-t-elle, hésitante. Mais mercredi dernier, M. Jean est venu à la Banque et a souhaité parler au directeur-adjoint.

– Que voulait-il ?

– Je ne sais pas, parce que le directeur-adjoint a emmené M. Jean dans son bureau. Ils y sont restés au moins 45 minutes.

– Que s'est-il passé ensuite ?

– J'ai vu que l'assistant a donné sa carte de visite à M. Jean.

– Autre chose ?

– Non, mais j'ai aussi remarqué un sourire particulier sur le visage de M. Jean. On aurait dit qu'il avait gagné à la loterie.

– Merci, en arrête ici. Si j'ai besoin de vous, j'appellerai à la banque.

La femme se lève et se dirige la tête haute vers la sortie en ba-

³ Automated Teller Machine, distributeur d'argent

lançant les hanches tandis que le sergent Sirisan va chercher le témoin suivant.

Un quadragénaire trapu et chauve, au visage peu avenant avec une barbe de trois jours, entre dans la salle d'interrogatoire. Il est vêtu d'un vieux jean délavé, d'un tee-shirt blanc et de vieilles chaussures de sport trouées, dont les gros orteils dépassent. Son regard perçant se pose sans crainte sur le visage souriant du capitaine en s'asseyant sans y être invité. Il dépose ses mains charbonneuses sur la table devant lui.

Tada contemple avec horreur les ongles bordés de noir.

– Monsieur Tong, puisque nous nous connaissons, commençons tout de suite par l'essentiel.

– Qu'y a-t-il ? fredonne l'homme d'une voix grave.

– Vous savez déjà que Mme Marianne est morte, n'est-ce pas ?

– Oui, mais qu'est-ce que j'ai à voir là-dedans ?

– Monsieur Tong, c'est moi qui pose les questions.

– Bon, bon, j'ai entendu ce qui s'est passé, gronde Tong.

– Quand avez-vous vu Mme Marianne vivante pour la dernière fois ?

– Au début de la semaine. Mardi, je crois, répond Tong en résistant au regard perçant.

– Avez-vous des liens de parenté avec M. Jean ?

– Oui.

– Vous travaillez pour lui ?

– Oui.

– Comment avez-vous rencontré Mme Marianne ?

– Par M. Jean et M. Kiet Kasemsarn, au début du mois de juin, je crois. Elle m'a donné les plans de sa maison pour que je puisse faire un devis pour sa construction et le puits. Ce jour-là, M. Jean m'a engagé pour creuser le puits et nous avons convenu qu'il me paierait au jour le jour.

– Y a-t-il eu déjà un accord sur le prix des travaux ?

– Non, mais le vendredi 9 juin, je me suis rendu sur le chantier avec M. Jean et M. Kiet où nous nous sommes mis d'accord sur un montant de 1,8 million de bahts pour la construction de la maison. M. Jean nous a informé que Mme Marianne l'avait désigné comme superviseur des travaux.

– Qui a signé le contrat ?

Tada savait, d'après le rapport de Chan, qu'un contrat de construction avait été établi seulement entre M. Jean B. et la victime. Cela le stupéfiait.

– Le jeudi dernier, le 15 juin, je devais me rendre au bureau de Suttikul pour signer les contrats, mais le bureau était fermé et je suis rentré chez moi. Plus tard, M. Jean m'a appelé et m'a demandé si j'avais un livret de banque. Comme je n'en avais pas, il m'a demandé d'en ouvrir un à la Bangkok Bank.

– Il a demandé ? interroge Tada en lançant un regard vers Tey.

– Nous nous sommes rendus à la banque et M. Jean a déposé une somme de 1,55 million de bahts sur mon nouveau compte et j'ai accepté de commencer les travaux le lendemain.

– Mais il n'y avait toujours pas de contrat de construction ?

– M. Jean m'avait demandé de le signer aujourd'hui.

– Et vous l'avez fait ?

– Non. Ce matin, je suis allé chercher de l'argent pour acheter des

matériaux de construction et, entre 10 et 11 heures, la police a annoncé le décès de Mme Marianne.

– Qu'avez-vous fait alors ?

– Sur les conseils de la police, je suis immédiatement venu ici et j'ai fait une déclaration. Je savais que M. Jean, en tant que superviseur, prendrait toutes les mesures nécessaires et veillerait à ce qu'un contrat soit établi entre lui et moi.

– Vous étiez donc ici ce matin ? demande Tada, étonné de ne pas avoir vu le procès-verbal de cet entretien.

– Oui, j'ai vu Jean dans une autre pièce.

– Hier vous étiez à la banque pour le transfert de l'argent du compte de M. Jean vers le vôtre. C'est bien ça ?

– Oui.

– Avez-vous parlé au sous-directeur ?

– M. Jean lui a parlé, mais je crois savoir que le directeur adjoint lui a assuré que le transfert d'argent avait été effectué dans les règles.

– Pourquoi le répéter ? Il était un peu tard s'il y avait eu des problèmes, n'est-ce pas ? poursuit Tada en regardant l'entrepreneur droit dans les yeux.

Apparemment, Tong ne comprend pas l'insinuation. Tada connaît la famille Montri et surtout la réputation de Tong. L'entrepreneur avait travaillé dans un grand hôtel jusqu'à ce qu'il soit pris en flagrant délit de vol. Il est connu comme un violent qui s'excite rapidement lorsqu'il s'agit d'argent. Tout le monde sait qu'il emploie des ouvriers venant de Birmanie et qu'il ne leur paie souvent pas, mais les dénonce à l'immigration s'ils réclament. Lorsqu'il a peur, il saisit tout ce qui est à sa portée pour attaquer son adver-

saire. En outre, il n'hésite pas à extorquer de l'argent à ses clients.

– Pourquoi a-t-il dit que la transaction financière était en ordre?

– Parce que M. Jean semblait s'en inquiéter et a demandé si Marianne avait appelé pour confirmer qu'elle avait bien donné l'ordre de virement.

Tada réfléchie. *Cette affaire sent mauvais.*

– Très bien, M. Tong, soupire-t-il. Cela suffit pour l'instant.

Tong Montri se lève et quitte la pièce sans rien dire.

– M. Tey, il est temps de s'attaquer à M. Jean, gronde Tada.

8

Samedi 17 juin 2000, de 14h à 15h

Huit cents mètres passés « *Bang Po Paradise* » en direction de Nathon, le pick-up bifurque à gauche et s'engage sur une route étroite conduisant aux collines boisées, où règne la jungle. Ils se retrouvent au milieu des cocotiers, mais nulle part une parcelle de terrain dégagée.

Chan secoue la tête, les sourcils froncés, se demandant s'ils ont pris la bonne direction. « *Espérons qu'il n'y aura pas de circulation en sens inverse* », pense-t-il. Au loin, il aperçut la route qui s'arrête à la lisière de la jungle. Il se tourne anxieusement vers Kositanan, mais celui-ci a repéré un petit espace sur la droite et se gare sur une étroite bande d'herbe au bord de la route.

– Ce doit être ça, dit-il en souriant.

Ils descendent de la voiture, Chan étant toujours incertain si c'est le bon endroit. Ce qui pourrait être le terrain n'est qu'une vaste plaine sauvage et déprimante, envahie par des broussailles denses, des cocotiers à la croissance irrégulière et de mauvaises herbes. Des branches coupées aux feuilles flétries sont éparpillées un peu partout.

Chan jette un bref coup d'œil par-dessus son épaule en direction de la route périphérique, mais il ne la distingue plus. De l'autre côté, la voie en bitume, léger montant, s'arrête à la lisière d'une forêt dense. « *C'est ici que les collines commencent* », songe-t-il. D'après les témoins, le terrain fait environ dix hectares et les travaux de construction ont déjà démarré, mais il ne voit rien de tout cela. Il fronce les sourcils tandis que son regard scrutine dans les environs.

La nature sauvage est partout et il n'y a aucun endroit où des travaux ont été entamés. Légèrement irrité, il longe la route et découvre une souche d'arbre sciée sur laquelle est clouée une canette de coca. Un peu plus loin, il distingue une deuxième souche. « *Ce doit être la démarcation* », songe-t-il. Ce doit être le terrain à bâtir, l'endroit que Saranya Santsakul lui a indiqué.

« *À huit cents mètres de Bang Po, tournez à gauche. Le terrain est au bout de la route* », lui a-t-elle expliqué.

Il pose ses mains sur ses hanches et a du mal à y croire.

– Il n'y a même pas la place pour monter une tente, gronde-t-il. Mme Marianne serait-elle venue vivre ici ?

La jungle est tout près et l'endroit n'a rien d'accueillant.

– Es-tu certain que c'est ici que cette femme voulait bâtir sa maison de rêve? demande Kositanan, incrédule.

Chan secoue la tête.

– C'est ici. Cependant, il n'y a aucune activité de construction. Le terrain est un espace sauvage et dense.

Cette femme a-t-elle pu payer près de 3 millions pour cela? Soit elle était folle, soit son compatriote l'a soigneusement arnaqué.

– Atom, quand nous serons de retour à la station, prend un appareil photo et revient prendre des photos ici.

– Je veux bien, capitaine. Mais regarde, il y a quelque chose là-bas, s'exclame le sergent tout enthousiasmé, comme s'il a découvert les mines d'or de Salomon.

En regardant dans la direction indiquée, Chan aperçoit un point lumineux au loin, parmi quelques buissons. Curieux, mais prudent, il s'aventure dans la végétation et surveille de près où il met les pieds. Craignant les serpents et les mille-pattes, il passe prudem-

ment autour de quelques troncs grisâtres et s'arrête devant la chose mystérieuse. Sa bouche s'élargit en un faible sourire.

– Une cuvette en béton, dit-il lorsque Kositanan émerge à ses côtés.

Il reste silencieux pendant un moment en étudiant attentivement le trou dans le sol qui mesure environ un mètre et demi de diamètre et plus d'un mètre de profondeur.

– À en juger par ce bassin, il devait y avoir un puits ici, mais ils ne sont pas encore très avancés, remarqua-t-il d'un ton légèrement sarcastique.

Chan tourne la tête dans toutes les directions, mais à l'exception des buissons, des mauvaises herbes et des arbres, il n'y a rien à admirer. Ni baraquements, ni outils, ni machines. Et pourtant. Parmi les arbres, il aperçoit quelque chose briller et s'en approche. À sa grande surprise, il découvre un sac blanc rempli de chaux.

– Qu'est-ce que cela fait ici ? fredonne-t-il.

Secouant la tête, il suit Atom jusqu'au sentier.

– Nous n'avons trouvé aucun plan de construction dans le bungalow, à part quelques croquis dans le tiroir de son bureau. Rien n'indique que les plans de cette maison soient prêts. Pourquoi Mme Marianne aurait-elle payé la totalité de sa maison ? demande Chan.

N'attendant pas de réponse, il a toutefois le besoin de parler à quelqu'un. Cela l'aide dans ses réflexions.

– Si les signatures sur les formulaires bancaires sont fausses, nous le tenons, dit Atom en souriant d'un air satisfait.

– Pas si vite. Au mieux, nous aurons la preuve que M. Jean est un escroc qui a volé son argent. Cependant, nous ne pouvons pas lui imputer un meurtre avec ça, explique Chan.

Atom lève un sourcil.

– Imagine qu'il trouve le cadavre de Mme Marianne, poursuit Chan. Comme un coup de tonnerre, il se rend compte qu'il n'obtiendra plus rien d'elle et il a la brillante idée d'imiter sa signature et d'encaisser rapidement l'argent. Une tricherie, certes, mais pas un meurtre.

– Crois-tu que les choses se sont passées de cette façon ?

– Honnêtement, non, mais la défense pensera certainement à cette possibilité. Viens, il n'y a rien de plus à voir ici. Cela ne fait que renforcer ma conviction que M. Jean est notre homme.

– Où allons-nous ?

Chan consulte son carnet de notes.

– À Mae Nam. Nous allons rendre visite au comptable de Jean.

Il sait que Mme Namfon Swanglap a déjà fait une déposition au poste de police, mais il souhaite la rencontrer et l'interroger en personne.



La jeune comptable, assise à son bureau, a le visage caché derrière son écran d'ordinateur. Lorsque les deux agents entrent dans le bureau, elle lève intuitivement la tête et écarte sa chaise d'ordinateur. Son visage se crispe, mais Chan n'en laisse rien paraître.

Elle se replit rapidement et lui sourit amicalement en se levant. Hésitante, elle approche et salue ses visiteurs d'une légère inclinaison. *A-t-elle quelque chose à cacher ?*

– Madame Namfon, puis-je avoir quelques minutes de votre temps? demande le capitaine gentiment.

– Pas de problème, dit la femme en regardant l'un après l'autre.

Je veux, mais s'il s'agit de Mme Marianne, sachez que j'ai déjà fait une déposition ce matin.

Ses yeux laissent transparaître le doute et l'incertitude, comme si elle ne savait pas vraiment quoi faire. Elle sourit, mais ne peut cacher un sentiment de malaise. « *C'est peut-être une réaction normale* », songe Chan. En tant qu'un officier expérimenté, il sait que les visites inattendues de la police mettent la plupart des gens mal à l'aise. Tout le monde a quelque chose à cacher, craignant que la police ne l'ait découvert.

– J'en suis conscient. Mais j'ai encore des questions précises à vous poser, Madame Namfon. Je vous promets de ne pas vous faire perdre votre temps précieux.

La jeune femme hésite.

« *Elle doit se demander si elle n'a pas dit quelque chose ce matin-là qui nous a rendus méfiants* », pense-t-il. Patiemment, il attend sa réaction et quelques instants plus tard, elle lui désigne enfin les deux chaises vides en face de son bureau. Les enquêteurs s'assoient tandis qu'elle reprend sa place.

– Êtes-vous la comptable de la société de M. Jean ?

– Je suis une comptable indépendante, répond-elle d'un ton irrité. Mais je m'occupe aussi, entre autres, de son administration, oui.

– Mais c'est M. Jean qui vous a amenée à Koh Samui, n'est-ce pas ?

Chan a parlé aux propriétaires du « Bungalow 5 » avant de se rendre chez Marianne et Saranya Santsakul, une personne bavarde qui semble au courant de la vie de tout le monde, lui a communiqué de nombreuses informations.

– Oui, c'est vrai. M. Jean est un chic type et c'est lui qui m'a per-

mis d'obtenir ce travail. D'ailleurs, il m'envoie régulièrement des clients.

– Connaissez-vous Mme Marianne ?

– Je l'ai rencontrée plusieurs fois, oui. Une femme âgée qui faisait un drame de chaque futilité. M. Jean l'a beaucoup aidée, surtout lorsqu'elle a eu des problèmes avec son avocat, Maître Sonthi... euh Suttikul.

– M. Jean n'était-il pas chez lui lorsque la police l'a recherché après la découverte du corps ?

– Oui, il voulait vérifier si Mme Marianne avait récupéré le reste de l'argent pour sa voiture qu'il l'avait déposé chez Maître Sonthi.

– Mme Marianne lui avait donc vendu sa voiture ? demande-t-il.

– Oui, selon M. Jean, elle trouvait sa voiture trop grande et voulait en acheter une plus petite.

– Quelles ont été les difficultés entre Mme Marianne et Maître Sonthi ?

– Je pense que Mme Marianne voulait l'écarter de son entreprise.

– Avait-elle sa propre entreprise ?

– Oui, la « *Musimar Company* ». Mme Marianne n'a pas aimé que Maître Sonthi ait modifié la structure de la société. Par exemple, il s'est nommé administrateur sans la prévenir au préalable.

– Comment est-ce possible ?

– Je ne connais pas les détails, mais tout à coup, Maître Sonthi, contrôlant Musimar, a exigé une somme assez importante pour renoncer à son poste.

Le capitaine vit sur l'île depuis assez longtemps pour connaître la réputation de l'avocat, mais il ne le laisse pas paraître.

– Maître Sonthi a acheté un terrain au nom de la société et l'a loué à Mme Marianne", poursuit-elle. M. Jean a tenté de résoudre ce problème embarrassant.

Elle est du côté de Jean.

– J'ai entendu dire que M. Jean avait résolu les problèmes de Mme Marianne et qu'il allait construire sa maison, ajoute M. Chan avec un sourire aimable.

Légèrement irritée, la jeune femme regarde de l'un à l'autre et, pendant un bref instant, un silence inconfortable s'installe, mais Chan ne cesse à sourire.

– Oui, finit-elle par admettre. M. Jean allait construire sa maison. J'ai rédigé le contrat de construction.

– Oui, j'ai vu ce document, mais ce n'est qu'un contrat entre M. Jean et Mme Marianne. Quand a-t-elle fait rédiger ce contrat ? Est-elle venue ici ?

L'expression innocente sur son visage ne trahit en rien ses intentions. Il considère les documents qu'il a confisqués à la banque comme suspects et sa visite du terrain à bâtir a renforcé ses soupçons. Même s'il ne connaissait pas la victime, il a du mal à imaginer qu'elle ait été assez naïve pour payer intégralement une maison sans que sa construction soit enregistrée.

– Euh, monsieur Jean agissait au nom de madame Marianne, se défend-elle après une courte pause. Il a fait rédiger un contrat entre lui et Mme Marianne.

Cette femme n'est pas idiote et sait ce qui cloche.

– Quand M. Jean a-t-il fait rédiger ce contrat ?

Il inscrit quelques brèves notes dans son carnet, voyant que la femme suivait ses mouvements.

– Mercredi dernier, le 14, je crois. Il est venu ici dans la matinée et il voulait que je rédige un accord entre sa société et Mme Marianne dont il avait besoin pour la banque.

– Avait-il des exigences particulières ?

– Non, le contrat stipule que sa société construirait la maison de Marianne pour la somme de 2,7 millions de bahts, toutes installations comprises. La construction devait être achevée dans les six mois.

– M. Jean est un homme polyvalent, un conseiller dans de nombreux domaines, mais je ne savais pas qu'il construisait des maisons, s'interroge Chan d'un ton ironique.

Elle hoche la tête d'un air pensif.

– Je ne le savais pas non plus et je lui ai indiqué que mon frère est constructeur de maisons, mais il n'a pas eu l'air d'apprécier. On m'a dit qu'il travaille toujours avec le même homme, quelqu'un de la famille.

– Avez-vous rempli ce document immédiatement ?

– Oui, il a attendu et il est parti avec.

– Connaissez-vous M. Tong Montri ?

Elle acquiesce et reste un moment sans voix.

– Pas personnellement, finit-elle par répondre, en choisissant soigneusement ses mots. Mais j'ai beaucoup entendu parler de lui. On raconte qu'il n'a pas de très bonne réputation, mais vous savez comment naissent les ragots, lesquels sont rarement corrects.

– Vous avez raison, madame Namfon. N'avez-vous pas jugé nécessaire d'appeler Mme Marianne pour vérifier si elle était d'accord avec ce contrat ? N'avez-vous pas trouvé inhabituel qu'elle ait conclu un contrat de construction avec M. Jean, mais pas avec l'entre-

preneur ?

– Bien sûr que je me suis posé des questions. Normalement, un contrat est établi entre toutes les parties concernées. Toutefois, Mme Marianne avait désigné M. Jean comme superviseur des travaux afin qu'il puisse agir comme il l'entendait. En outre, il a affirmé qu'il établirait plus tard un contrat entre lui et l'entrepreneur.

– Et alors ? Étiez-vous présent quand Mme Marianne a désigné son serviable compatriote comme superviseur ? Ou l'a-t-elle fait par écrit ?

– Non, mais M. Jean m'a assuré que Mme Marianne l'avait mandaté en présence de témoins.

– Et qui étaient ces témoins ?

– M. Tong, je crois.

Chan hoche la tête.

– Il y a un autre point important que nous devons éclaircir, déclare-t-il en la regardant d'un air sévère.

Elle résiste à son regard perçant, mais rougit au bout d'un moment.

– J'ai vu une procuration pour la banque, poursuit-il. Étiez-vous là quand elle l'a signée ?

– Non, j'ai déjà dit que M. Jean s'occupait de toutes ses affaires. Il m'a apporté la procuration à remplir, rien de plus.

– Mais alors, ne pensez-vous pas qu'il est inhabituel de faire remplir des formulaires aussi importants, comme une procuration, sans qu'elle soit présente pour signer ?

– Capitaine Chan, Mme Marianne est une femme compliquée. Peu après avoir récupéré le contrat de construction, M. Jean est revenu vers midi. Cette fois avec un reçu signé par Mme Marianne,

que j'ai complété. Mme Marianne refusait de se rendre à la banque et elle a donné une procuration à M. Jean à encaisser l'argent pour la construction de la maison. Ce faisant, M. Jean m'a montré son passeport, son livret de banque et le cachet de Musimar. C'est pourquoi j'ai rempli et signé les documents en tant que témoin.

– Mais vous n'avez pas obtenu de Mme Marianne la confirmation que les dires de M. Jean étaient exacts.

– Alors comment aurait-il obtenu son passeport, son livret de banque, cachet et reçu si Mme Marianne ne lui avait pas remis ces documents ?

« *J'aimerais bien le savoir aussi* », pense Chan, mais son visage demeure impassible. Si je vous suis bien, vous n'aviez pas préparé la procuration à ce moment-là.

– Non, M. Jean s'est rendu à la banque mercredi dernier avec le reçu bleu, le passeport et le livret de banque. Le montant était très élevé et je n'ai jamais cru que la transaction se ferait sans une procuration.

– D'accord, mais quand avez-vous rédigé cette procuration ?

Mme Namfon hésite à nouveau.

– J'en ai établi deux, marmonne-t-elle de façon presque inintelligible.

– Quoi ? s'écrie-t-il. Deux procurations ? Mais pourquoi ? Je n'en ai vu qu'une.

– Le mercredi après-midi, je me suis rendu au bureau de M. Jean, mais je l'ai rencontré sur le parking. Il m'a dit que le directeur adjoint avait refusé de lui donner l'argent parce qu'il manquait un formulaire. Il ne savait pas lequel, j'ai donc appelé le directeur adjoint. Il m'a dit que si Marianne ne venait pas elle-même à la

banque, elle devait au moins établir une procuration.

– Et, avez-vous délivré cette procuration ?

– D'abord, M. Jean voulait essayer de convaincre Mme Marianne pour qu'elle l'accompagne à la banque. Plus tard dans l'après-midi, il m'a appelé et demandé de rédiger une procuration, car Mme Marianne refusait toujours d'aller à la banque. Une demi-heure plus tard, il est venu récupérer ce document.

– Jusque-là, je vous suis, mais quand avez-vous établi cette deuxième autorisation? Et pourquoi ?

– Euh, vers 20h00, M. Jean m'a appelé et demandé de rédiger une nouvelle procuration pour le lendemain matin. Selon lui, Mme Marianne avait vomi sur la première. Le lendemain, donc jeudi matin, un peu après 7h00, il est venu la récupérer.

– Oui, et vers midi, il a récupéré l'argent, ajoute Chan.

Après une courte pause, il poursuit.

– Lorsque M. Jean vous a montré les reçus le 14, avez-vous remarqué quelque chose d'inhabituel ?

– Euh non, je ne vois pas très bien ce que vous voulez dire ?

– Vous ne le savez que trop bien. Les signatures étaient-elles fiables ? souffle Chan, la fixant d'un air sévère.

Elle rougit, mais ne baisse pas le regard.

– Je ne suis pas une experte, mais pourquoi les signatures n'auraient-elles pas été authentiques ?

– Très bien, Mme Namfon, nous en resterons là, mais je repasserai peut-être plus tard. Je vous remercie de votre coopération.

Rangeant son carnet, Chan la salue et quitte le bureau, suivi par Atom.

– Drôle d'histoire, murmure celui-ci, comme si le comptable

pouvait encore les entendre.

– Oui, le comportement de Mme Marianne durant les derniers jours de sa vie m'intrigue. Depuis mercredi soir, personne ne semble l'avoir vue ou parlée, et tout ce qu'elle aurait fait ou dit vient de la bouche de Jean B, gronde Chan.

Assis sur le siège du passager, il jette un coup d'œil vers la fenêtre du bureau et aperçoit Mme Namfon, qui détourne rapidement la tête.

– Elle n'a pas la conscience tranquille, dit-il, plus pour lui-même que pour son équipier.

Le moteur démarre et Atom engage la voiture sur la route. Immédiatement, le capitaine se plonge dans de profondes réflexions et le trafic passe devant lui sans qu'il s'en aperçoive. Tout d'abord, il se remémore la scène de crime. Il a examiné attentivement le séjour et la chambre à coucher. Tout a été nettoyé. Il y avait du papier carbone froissé et des copies de son passeport dans la corbeille à papier, les cendriers vides et nettoyés et le conteneur à ordures à l'extérieur vide. Selon Namfon, Marianne avait vomi sur la procuration vers 20h00 le mercredi soir. Jean a donc immédiatement téléphoné à Namfon Swanglap pour en demander une nouvelle. Le lendemain, il est allé la chercher.

Nulle part dans le bungalow, Chan n'a trouvé un morceau de papier jeté, sans valeur, avec du vomissure dessus. *Que signifie cette deuxième autorisation ?*

Un léger sourire se dessine sur son visage lorsqu'il a une idée. C'était presque trop beau pour être vrai, mais à ce moment-là, il n'y a aucun doute.

– As-tu découvert quelque chose ? demande Atom en regardant

son chef de côté.

– Je ne sais pas et il est trop tôt pour tirer des conclusions, Atom, répond-il mystérieusement.

Il n'a pas toutes les réponses, mais il est persuadé que cette deuxième procuration le mènera à la conclusion de cette instruction.

.

9

Samedi 17 juin 2000, de 15h à 16h

Jean est assis à l'extérieur, sur le banc situé en face de l'entrée. Soudain, des journalistes apparaissent et entrent dans le bâtiment. Il se demande à quel jeu la police est en train de jouer avec lui. Il aimerait savoir ce que Namfon leur a déclaré ce matin. Elle connaît ses affaires comme personne, est au courant de la construction de la maison et de la transaction financière. Pas encore interrogé à ce sujet, Jean sait que les flics ne tarderont pas à l'aborder. *Qu'est-ce qu'ils attendent ?*

Il fume comme une cheminée et devient de plus en plus nerveux. Le temps passe et lorsqu'un policier l'interpelle enfin, il sait qu'il entre dans la tanière du loup. *Je dis un mot de travers et je me fais dévorer.* L'agent qui a examiné son corps le pousse dans la salle d'attente. Là, il fait face à environ cinq journalistes munis de caméras. Un officier lui indique un siège libre. À peine s'est-il installé que l'homme saisit hardiment son bras gauche et laisse les journalistes prendre des photos de la cicatrice.

Jean fait une grimace penaude, se demandant ce que la police est en train de faire. *Pourquoi une photo d'une vieille cicatrice ?*

L'officier donne une version des faits aux journalistes qui se retirent les uns après les autres. Alors qu'il pense que le spectacle est terminé, un gros type s'approche de lui. Il dégage une forte odeur de sueur.

– Suivez-moi, lui dit-il d'un ton bourru.

Docile, Jean le suit dans le couloir et entre dans la salle d'interrogatoire quelques instants plus tard. L'officier à l'allure juvénile

derrière la table de fer lui laisse à peine le temps de s'asseoir.

– Je suis le capitaine Tada Takam, chargé de l'enquête, dit-il dans un anglais approximatif que Jean ne comprend pas.

– Je veux un interprète, gronde-t-il d'une voix rauque.

– Plus tard. Pourquoi avez-vous tué Mme Marianne ? interroge Tada sans élever la voix.

« *Il a appris cela par cœur* , pense Jean. *Il ne cesse de répéter la même chose. Pense-t-il vraiment pouvoir m'intimider ?* »

– Je répète : je ne l'ai pas fait. Questionnez plutôt son petit ami, grogne-t-il en regardant l'inspecteur d'un air menaçant. *Est-ce que l'abruti a compris ?*

– Quel petit ami ?

– Khun Gop.

– *Khrai* - qui ?

– Khun Gop est l'amant de Mme Marianne, répond Jean sans sourciller.

Il est en colère, mais impuissant. *Restez calme pendant qu'ils cherchent une excuse pour me retenir.*

– *Phout thaï maï dai*, fredonne-t-il. Je ne parle pas thaï.

Dans cette atmosphère oppressante, Jean a l'impression que les policiers ne s'intéressent guère à ce qu'il a à dire. « *Sinon, ils feraient appel à un bon interprète* », pense-t-il.

– Je peux faire venir ma femme, propose-t-il en imitant la voix de Tada. Elle peut traduire pour vous.

Le capitaine n'apprécie guère cette proposition ironiquement formulée et la rejette immédiatement, tout en continuant à sourire affablement.

Jean comprend alors que la police le soupçonne.

Tada se lève et lui fait signe de quitter la salle d'interrogatoire.

– Manque de bonne volonté, dit-il en souriant.

Avant que Jean n'atteigne la sortie, l'homme qui a examiné son corps vient se placer devant lui.

– Avez-vous eu des relations sexuelles avec la femme morte ? demande-t-il.

– Non, répond-il d'un ton sec.

– Donnez-nous 2 millions de bahts et vous n'aurez plus de problème, murmure l'homme à son oreille.

Jean est surpris.

– Pourquoi devrais-je payer pour quelque chose que je n'ai pas fait? Je ne paie pas un seul baht et je veux que ma femme serve d'interprète.

– Non, répond le petit Thaïlandais, qui se met à rire d'un air amusé.

Jean doit maintenant rester dans la salle d'attente. Une grande pièce lumineuse aux murs avec plusieurs cadres accrochés. Le plus grand couvre presque entièrement le mur du fond, révélant une arborescence sur une toile rougeâtre derrière une protection en verre. Divisées en cinq branches, dix-sept photos d'identité de policiers y sont collées. « *L'organisation de la police* », songe Jean.

Le mur de séparation entre la salle et le hall est en briques, à hauteur de poitrine, surmonté d'une fenêtre en aluminium allant jusqu'au plafond. Une double vitre y est insérée, dans laquelle il y a une petite trappe. À côté de l'embrasure se trouve une glacière à eau contenant un tonneau en plastique de 20 litres.

Deux policiers à l'air ennuyeux sont assis, adossés au mur, derrière un long bureau. Jean est assis en face d'eux sur l'un des deux

longs bancs à trois places. Sur le plan de travail du bureau trônent un téléphone et un panneau noir au milieu, sur lequel on peut lire quelque chose en thaï avec la traduction en dessous. « Documents perdus. »

Lorsque son regard se promène vers la salle, il aperçoit maître Sonthi Suttikul. Avant qu'un des policiers ne puisse l'arrêter, il a déjà bondi par la porte, s'approchant résolument l'avocat.

– Qu'est-ce qui se passe ici ? demande-t-il à haute voix.

– Où est le petit ami de Marianne ? demande l'avocat d'un ton moqueur.

Jean saisit un officier sortant de la salle par le coude.

– M. Sonthi connaît très bien le petit ami de Mme Marianne, M. Gop, dit-il d'un ton agressif.

Le policier sourit brièvement, mais ne montre aucun intérêt.

– Je ne connais pas ce nom, affirme Suttikul en faisant de nombreux gestes. Je ne suis pas autorisé à vous en dire plus, car je suis l'avocat de Mme Marianne.

Il s'excuse et dit qu'il doit parler au capitaine Tada.

Jean pousse un juron et retourne se rasseoir.

Samedi 17 juin 2000

Le capitaine Tada sourit en voyant entrer Maître Sonthi. Il connaît la réputation douteuse de cet avocat et sait qu'il a beaucoup d'influence politique sur le continent. Il parcourt rapidement le procès-verbal de l'interrogatoire de Namfon préparé par un collègue et en déduit que Mme Marianne a voulu expulser son avocat de son cabinet. Cependant, il ne croit pas qu'il ait quelque chose à voir avec l'affaire. « *M. Jean est le principal suspect* », résonne une voix dans son esprit.

– Maître Sonthi, comment allez-vous ? demande-t-il d'un ton affable.

Ils se connaissent et se « respectent ». Tada est un homme prudent qui connaît ses limites. Lorsqu'il s'agit de politique, il vaut mieux faire le profil bas.

– Bien, merci. Je suis venu aussi vite que j'ai pu, rétorque l'avocat.

– Vous connaissiez la victime et vous êtes son avocat. Comment l'avez-vous connue ?

– Il y a six ou sept mois, je crois. Elle a eu des problèmes avec sa transaction foncière et son entreprise. Plus précisément, j'ai réduit leur part à trente-neuf pour cent à la demande de Mme Marianne. En outre, elle voulait que j'insiste auprès du propriétaire pour qu'il prolonge le délai de transfert de la propriété, explique-t-il calmement, ne cessant de remuer les mains en l'air pour renforcer ses propos.

Le capitaine Tada fronce les sourcils. Il se méfie de ce renard rusé. En tant que non-spécialiste, il a du mal à comprendre ses explications. « *Il le fait délibérément* », pense-t-il.

– Il me semble avoir entendu dire que vous êtes codirecteur de sa compagnie, la Société Musimar, poursuit Tada en fixant Suttikul droit dans les yeux.

Mais l'homme ne craint rien ni personne. Il connaît la loi et l'utilise surtout à son profit. En parlant vite, il tente d'accabler le policier. Détourner l'attention des points essentiels. Mais Tada ne se laisse pas bernier.

– Il n'y avait rien d'illégal, même si M. Jean B. semble vouloir le présenter ainsi, déclare l'avocat en riant. L'accord prévoyait que M. ThiThi met d'abord le terrain à son nom, tandis que je devenais directeur de l'entreprise Musimar. Un «farang» ne peut pas faire des transferts d'un bien dans son entreprise.

– Et alors ? Que s'est-il passé ensuite ?

– Après les changements, M. ThiThi a transféré le terrain au patrimoine de Musimar.

– Mais j'ai entendu dire que M. Marianne n'avait pas du tout aimé que vous deveniez d'abord directeur général et que vous faites tous ces changements à ce titre sans qu'elle le sache.

– Tout a été convenu avec elle, capitaine Tada, tout comme il a été convenu que je quitterais à nouveau Musimar une fois que Mme Marianne aurait payé mon salaire, ajoute l'avocat.

Tada comprend que cet avocat rusé avait piégé sa cliente. *Une escroquerie qui n'a rien à voir avec le meurtre.*

– Ce matin, M. Jean est venu à votre bureau. Qu'est-ce qu'il vous voulait ?

– Ma cliente Marianne avait acheté une voiture de marque Honda d'une de mes employées, Mme Kasana Kongsy, mais le transfert des documents n'avait pas encore été effectué. Bien que Jean B. prétende avoir acheté cette voiture, je doute que Mme Marianne ait vendu sa voiture.

– Savez-vous s'il a payé un acompte de 100.000 bahts ?

– Non, il m'a dit qu'il avait convenu avec Mme Marianne de payer la voiture en deux versements. Je ne peux pas confirmer le paiement d'acompte, mais le jeudi 15 juin, il est venu apporter 150 000 bahts destinés à Mme Marianne en prétendant que c'était sa volonté. Mais la dame ne s'est jamais manifestée et nous savons pourquoi, n'est-ce pas ?

– Avez-vous trouvé ce comportement étrange ?

– Je l'ai même trouvé suspect. En tout cas, c'est très inhabituel, connaissant Mme Marianne. Je me demande pourquoi M. Jean a apporté l'argent à mon bureau alors qu'il lui rendait visite plusieurs fois par jour, déclare-t-il en secouant la tête.

Ses mains sont tendues vers l'avant, ses paumes vers le haut et ses sourcils se froncent, son regard sombre planté dans celui du policier. Après une courte pause, il reprend.

– J'ai commencé à avoir des doutes lorsqu'il est venu me demander si Mme Marianne avait déjà récupéré son argent. Ce matin, je lui ai demandé quand il l'avait vue pour la dernière fois et il m'a répondu que cela remontait à environ 24 heures.

– Bizarre, en effet, admet Tada en sachant que la femme était certainement morte à ce moment-là.

– Et, avez-vous reçu un appel téléphonique à ce moment-là ?

– Oui, du bureau provincial. J'ai immédiatement demandé à l'of-

ficier de police de venir à mon bureau, car je soupçonnais que M. Jean avait tué la femme.

– Pourquoi êtes-vous si convaincue ?

– M. Jean m'a dit qu'il était là pour rencontrer Marianne dans mon bureau. Il avait son livret de banque et j'ai pu y jeter un coup d'œil. Il avait retiré beaucoup d'argent du compte de Mme Marianne. Il prétendait avoir payé l'entrepreneur qui devait venir à mon bureau pour signer le contrat, mais que ce contrat n'était pas encore prêt.

– Voulez-vous dire que tous les transferts d'argent ont eu lieu sans aucun contrat? Difficile à croire, rétorque le capitaine avec un sourire de satisfaction.

– Je lui ai demandé pourquoi Mme Marianne avait payé la totalité de la somme à l'avance, mais sa réponse m'a paru douteuse. Lorsque la police est arrivée, je l'ai informée.

Il marque une pause, fait plusieurs mouvements de bras et se penche en avant.

– J'ai déclaré aux policiers qu'il fallait d'abord interroger M. Jean, étant la dernière personne avoir vu Mme Marianne.

– Ils m'ont dit que vous êtes allé au bungalow.

C'est le chef de la police scientifique qui le lui a dit.

– Oui, je défends toujours les droits de Mme Marianne. Ce que j'ai vu sur la scène de crime m'a laissé perplexe. Mme Marianne buvait de l'alcool et fumait dans le séjour, mais tout y est anormalement propre, comme si personne n'y vivait. Il en a de même pour sa chambre à coucher. En plus, la mère de M. Sakwit a déclaré qu'elle avait vu M. Jean sortir du bungalow la veille.

Le capitaine Tada se tait, regardant fixement devant lui. Puis il

se lève, étire son corps étroit et marche vers la porte. Son associé l'observe, les sourcils froncés, mais ne dit rien.

Tada se remémore tous les éléments qu'il a sous les yeux et se demande s'ils sont suffisants pour conduire Jean B. au juge d'instruction.

L'avocat s'est rendu au bungalow pendant que l'équipe scientifique y travaillait encore. Je dois avoir un entretien avec le chef d'équipe. Cependant, ce que Sonthi Suttikul a constaté correspond à ce que le capitaine Chan a mentionné dans son rapport. Mais il y a un autre détail qui le dérange. À grandes enjambées, il retourne à sa place, ouvre le dossier et cherche le rapport de Chan au sujet de sa conversation avec Sakwit Santsakul. Il lit rapidement la feuille et trouve ce qu'il cherche. « *Le passeport et le livret de Marianne apportés par M. Jean jeudi après-midi se trouvent dans le coffre-fort du père de Sakwit,* » découvre-t-il. Tada pourrait exulter, mais son visage reste impassible. Comment Suttikul a-t-il pu regarder dans le livret de Marianne ce matin qui se trouvait chez le propriétaire ? L'avocat aurait-il menti ?

« *Ou bien a-t-il vu un autre livret ? Celui de M. Jean ? C'est peut-être cela,* » réfléchit-il tandis que son enthousiasme refroidit en s'asseyant.

Maître Sonthi conserve son sourire confiant.

Tada retrouve un sourire affable.

Jean B. est mon principal suspect, pas l'avocat. Pourquoi chercher d'autres suspects ? Pourquoi Maître Sonthi aurait-il tué cette femme ? Pour quel motif ?

Pourquoi les coupables auraient-ils nettoyé la scène du crime ? Pour effacer les traces.

Un témoin a vu Jean B. sortir du bungalow le 16 juin. Jean B. l'a également dit à l'avocat. À cette époque, Marianne était déjà morte avec certitude.

Je dois me concentrer sur M. Jean.

11

Samedi 17 juin 2000, de 15h à 16h

Chan et Atom sont assis en face de Sakwit dans son bureau. Le jeune homme présente des traits nerveux et s'agite constamment sur sa chaise de bureau.

– Je vous ai déjà tout dit, commence-t-il en regardant de l'un à l'autre.

– Tout ce que *vous* pensez être important, répond Chan. Mais il arrive qu'un témoin, à son insu, néglige des éléments qui peuvent faire basculer une enquête. Mme Marianne a été assassinée à deux pas des maisons voisines, en face de votre bureau. En outre, vous connaissiez la victime et M. Jean. En outre, vous avez découvert le corps, ce qui fait de vous un témoin très important, monsieur Sakwit.

– Je comprends, fait Sakwit. Mais je ne pense pas avoir caché des choses importantes.

– Sans le savoir, M. Sakwit, sans le savoir. Au cours des nuits de mercredi, jeudi et vendredi, n'avez-vous rien remarqué d'anormal, même si cela vous semble sans importance?

– Il y a toujours du mouvement ici, inspecteur, et je ne vérifie pas d'où viennent tous les bruits que j'entends. Les gens se disputent, parfois beaucoup trop fort, mais ce ne sont que des touristes entre eux.

– Vous avez une vue imprenable sur le bungalow de Mme Marianne en voyant qui entre et qui sort. Vous avez également une vue

sur le sentier qui longe sa cuisine en dessous. Quelqu'un est entré chez elle. N'avez-vous rien remarqué de suspect ?

Chan le regarde droit dans les yeux. Sakwit est de plus en plus agité. *Il se demande si nous savons quelque chose.*

Le jeune homme se racle la gorge.

– En effet, j'ai remarqué deux promeneurs en discussion traînant le long de son bungalow. Mais j'étais occupé et quand j'ai levé les yeux au bout d'un moment, ils avaient disparu.

– Avez-vous reconnu ces personnes ?

– Non. Il faisait nuit.

– Deux hommes ?

– Oui.

– Ne trouvez-vous pas suspect lorsque deux inconnus s'attardent devant un bungalow ?

– Des touristes choisissent souvent ce sentier pour se rendre à la route principale, répond Sakwit, le regard baissé.

Il ment. Il connaît ou croit connaître les deux promeneurs.

– Quand était-ce ?

– Mercredi, vers minuit, je crois.

– N'avez-vous pas vu M Tong Montri dans les parages ?

Sakwit sursauta.

– J'avais oublié. Le jeudi après-midi, il est passé me demander où trouver Mme Marianne. Ce jour-là, M. Jean est venu m'apporter le livret de banque.

– Pourquoi Montri cherchait-il la femme ? Que lui voulait-il ?

Sakwit haussa les épaules sans répondre.

Chan eut ainsi la confirmation que Jean avait dit la vérité.

Qu'est-ce que Montri faisait là ?

– Vous êtes vraiment certain de n’avoir pas reconnu les deux promeneurs ? demande Chan de façon tout à fait inattendue, en se penchant vers l’homme et en le regardant durement dans les yeux.

Il le voit grimacer et baisser le regard.

Mais Sakwit confirme son affirmation précédente par un hochement de tête.

Samedi 17 juin 2000, de 16h à 23h

Jean B. est assis sur le banc à l'extérieur lorsque Maître Sonthi Suttikul et un officier sortent du bâtiment. Le Néerlandais tente de s'adresser à l'avocat, mais l'officier le renvoie sur le banc.

– En attendant des instructions, explique le Thaïlandais avec un large sourire.

Le policier et l'avocat se dirigent vers la voiture de celui-ci et Jean B. y voit deux employées assises sur le siège arrière. Il suit attentivement l'échange de paroles entre eux et croit comprendre que Sonthi demande au policier de prendre ses empreintes digitales. Puis il monte dans la voiture en annonçant qu'il retourne au bungalow de Marianne pour chercher le numéro de téléphone du fils de Marianne, démarre et quitte le parking.

L'officier ramène Jean B. à l'intérieur et lui demande à remettre son passeport.

– Nous allons examiner votre voiture à la recherche de fibres, grince le Thaïlandais en souriant.

– Pas de problème, répond Jean, en se demandant pourquoi on ne lui fait pas signer un document attestant de son accord.

La journée a été longue, mais ils le laissent encore attendre jusqu'à la tombée de la nuit pour une nouvelle l'interrogatoire. La pression constante l'épuise. Fatigué, ayant du mal à garder les yeux ouverts, il tente de répondre aux questions fastidieuses. Toujours les mêmes. Il sait que Tada Takam veut régler cette affaire avant que les spécialistes de Bangkok n'arrivent, qu'il le soupçonne d'être l'auteur du crime.

Enfin, vers 22h30, Tada le laisse partir et un policier le ramène chez lui. Mais à peine est-il arrivé chez lui, deux autres policiers à moto s'arrêtent devant sa porte. Sa femme va voir et parle à l'un d'eux.

Jean l'entend dire : « *C'est pour la sécurité de votre mari. Nous faisons le guet dehors cette nuit, car nous craignons pour la vie de M. Jean. Notre chef de police le considère comme un témoin important qui possède encore beaucoup d'informations.* »

Jean est assis à la table de la cuisine lorsque Ning entre et commence à faire du café sans dire un mot.

– Je ne suis pas un témoin, mais un suspect, déclare Jean grimaçant. Ils veulent m'empêcher de m'échapper.

Pour la première fois depuis la découverte du cadavre, il s'inquiète.

– Non, je ne crois pas, Jean, soupire Ning. L'officier m'a assuré que vous êtes un témoin, sinon ils t'auraient mis en garde à vue.

– Bullshit, ils ne m'arrêtent pas parce qu'ils n'ont encore rien trouvé contre moi. Ils gagnent du temps.

Jean a l'expérience des enquêtes policières et ce n'est pas la première fois qu'il se trouve dans une telle situation.

Qu'ont-ils découvert ?

Station de police Nathon
Dimanche 18 juin 2000, de 7h à 8h

Tôt ce matin-là, le colonel Kanchanok Konanek et les capitaines Tada Takam et Chan Wangklot sont assis au bout de la table oblongue, chacun ayant devant lui une copie du rapport d'enquête et d'autopsie.

Le chef de la police a jugé bon de réunir ses inspecteurs avant que les renforts de Bangkok ne se présentent.

– Qu'en est-il de l'interrogatoire ? demande-t-il à Tada.

– Voulez-vous dire l'interrogatoire de M. Jean ?

– De qui d'autre ? interroge Kanchanok d'un ton bourru.

– Pour le déstabiliser, j'ai interrogé les principaux témoins et, entre-temps, j'ai entendu M. Jean B. plusieurs fois juste pour l'énerver, mais il n'est toujours pas prêt pour le grand interrogatoire.

– Savez-vous lire ? gronde Kanchanok en brandissant et agitant les rapports. Il ne fait aucun doute, messieurs, que M. Jean a falsifié la signature de sa victime sur tous les documents nécessaires pour encaisser son argent.

Avant de répondre, Tada survole en diagonale le texte des rapports.

– Oui, les signatures ont été calquées, mais cela ne signifie pas que M. Jean est notre meurtrier. Il faut être prudent, c'est un renard diaboliquement rusé. Tôt ou tard, il ne nous reste plus qu'à le placer en détention provisoire en espérant que nous pourrions avancer des choses de concret contre lui dans les 48 heures, sinon nous devons

le relâcher, fredonne-t-il.

– Capitaine, qu'en pensez-vous ? demande le colonel en regardant Chan.

– Colonel, répond celui-ci. Sans aucun doute, M. Jean B. est notre principal suspect. Il a pris l'argent et je suis curieux de savoir comment il justifiera les fausses signatures.

– Qu'avez-vous appris de la scène du crime ?

– Vous avez lu mon rapport et je n'ai rien à y ajouter. Ce qui frappe, c'est que tout le bungalow a été nettoyé. Les cendriers ont été lavés et les poubelles vidées. Dans la corbeille à papier, nous n'avons trouvé que du papier carbone et des copies du passeport du défunt, utilisé pour apposer sa signature sur des documents bancaires. Aucun signe de cambriolage. Rien ne semble avoir été volé, même si nous n'avons pas trouvé d'argent. Nous pouvons donc exclure l'hypothèse d'un cambriolage. De plus, il faut supposer que l'auteur de l'infraction disposait d'une clé. Selon le propriétaire, il n'en existe que deux exemplaires : l'un est accroché dans son bureau, l'autre appartient à la victime. Aucune des deux clés n'a disparu.

Chan prenait plaisir à dévoiler son analyse de façon théâtrale et méthodique, cherchant toujours une explication logique à tout.

Tada acquiesce.

– Cette femme a donc laissé entrer son meurtrier, explique-t-il. Bien qu'elle soit encore en début de soirée, elle portait des vêtements de nuit. Le fait qu'elle laisse entrer son tueur indique qu'elle le connaît bien. Et nous savons que Jean B. est le seul à lui rendre visite tous les jours.

Chan secoue la tête et tout le monde l'observe avec impatience.

– Tu as peut-être raison, Tada, fait Chan. Cependant, il y a une autre possibilité : le tueur est entré avec une clé.

Les deux autres le regardent d'un air incrédule.

– C'est évident, ajoute Chan. Supposant qu'il y a eu deux auteurs et en tenant compte de sa tenue de nuit, je ne crois pas que Marianne aurait laissé entrer deux inconnues.

Chan est toujours heureux quand il peut déjouer Tada Takam.

»Il est possible que notre tueur lui rende visite dans la journée et il prend la clé de la maison à son issue. Plus tard, alors qu'elle est déjà couchée, il revient.

Il sourit gentiment, contemplant ses mains. *Ne montrez jamais votre triomphe.*

– Ça devait être M. Jean, nota Takam.

Chan haussa les épaules.

–Possible. D'après le rapport d'autopsie, le cadavre était dans un état de décomposition avancé. Morte depuis plus de vingt-cinq heures est la seule certitude que nous ayons. Tout le reste n'est que de la spéculation. Cependant, bien que le médecin ait indiqué le 15-16 juin comme date de décès, je pense que la femme était morte depuis au moins deux jours, c'est-à-dire entre le 14 ou le 15. Donc dans la nuit du jeudi vendredi ou mercredi jeudi. Lorsque M. Jean a perçu l'argent, la victime était soit vivante dans le premier scénario, mais morte dans le second. Cela laisse beaucoup de place à la spéculation. Le propriétaire m'a encore assuré hier qu'il avait vu M. Jean en compagnie de Mme Marianne pour la dernière fois mercredi dernier, ce qui n'exclut pas que M. Jean soit resté avec elle et qu'il l'ait tuée.

– Et qu'est-ce que cela nous apporte de plus ? demande le chef de

police, peu enthousiaste.

– Mme Namfon, la comptable, a déclaré quelque chose de très intéressant. M. Jean a tenté de retirer l'argent du compte de Marianne une première fois le mercredi matin, mais le sous-directeur a refusé la transaction parce que, selon lui, les signatures ne correspondaient pas avec celles du passeport alors qu'il manquait une procuration. Tout de suite, M. Jean demande une procuration à son comptable et la récupère en fin de l'après-midi. Mais dans la soirée, vers 20h00, Mme Marianne vomit dessus et M. Jean demande à son comptable une nouvelle procuration. Celle-là, il récupère le lendemain vers 7h. Donc il ne peut pas être chez Marianne avant 7h30.

Il marque une courte pause, puis poursuit.

– Sachant que Marianne n'a pas signé la procuration que Jean a donnée à la banque, on peut supposer qu'elle est déjà morte.

– Si nous supposons que M. Jean est avec Marianne la nuit du 14 au 15 et l'a tuée, pourquoi a-t-il besoin d'une deuxième procuration? Il peut immédiatement utiliser la première pour y transférer sa signature, note Tada. Ou il a voulu l'obliger de signer et elle a refusé en détruisant la procuration. Alors il la tue. Il est obligé de laisser établir un nouveau document et téléphone à son comptable.

– Possible, reconnaît Chan. Mais supposons qu'elle est encore en vie la nuit de 14 au 15. M. Jean arrive chez elle le 15 juin vers 7h30 le matin avec la deuxième procuration qu'elle refuse de signer. Jean la tue, cache le corps dans la chambre à coucher, copie la signature sur tous les documents dont il a besoin à la banque et va encaisser l'argent. Cela fait de lui le principal suspect, je dirais, déclare Chan, sachant très bien qu'il y a beaucoup de failles dans cette hypothèse.

– D'accord, l'affaire est close, conclut Takam d'un air triomphant.

Chan secoue la tête.

– Pas si vite. Nous ne pouvons pas déterminer l'heure exacte de la mort de la victime. Si Mme Marianne a été tuée dans la nuit du 15 au 16, nous pouvons accuser Jean de meurtre et de falsification. Je ne vois pas comment il en peut sortir. Par contre, si elle a été tuée la nuit du 14 après qu'elle lui a demandé par téléphone de faire un nouveau document, la falsification reste, mais il y a une autre hypothèse. M. Jean trouve son corps le 15 juin matin. Là il décide d'encaisser quand même l'argent en falsifiant les signatures et en dissimulant le crime.

– Allons, Chan, vous savez que je n'apprécie pas vos jeux, riposte le chef de la police d'un ton sec, en jetant un regard noir à son subordonné.

Pas le moins du monde intimidé, Chan se tourne à nouveau vers Tada.

– Je sais, supposer n'est pas prouver. Rassemblez d'abord tous les indices. Mme Marianne est une fumeuse invétérée. Apparemment, M. Jean l'est aussi, au vu des mégots de cigarettes qu'il a laissés par terre dehors. Dans le bungalow, j'ai vu que des cendriers extrêmement propres. Lavés. Marianne, juste avant d'aller se coucher, aurait donc lavé ces cendriers après avoir fumé sa dernière clope.

Il regarde de l'un à l'autre et un silence gênant s'installe.

Avec un soupir presque inaudible, il exprime son dédain, mais pas assez fort pour qu'on le qualifie d'impolitesse. Il respecte leur fonction et leur rang, rien de plus. Tada est un salaud, mais il est aussi intelligent et dangereux. Un soldat à la solde de grandes fa-

milles. La mafia. Prostitution et stupéfiants.

Le colonel ne pense qu'à sa carrière et est le serviteur servile des politiciens locaux avec qui Chan a passé un compromis tacite. Sachant qu'il n'est pas de taille à les affronter, il se tient à l'écart et s'occupe surtout de la petite délinquance. Conflits de voisinage, vols, rixes et parfois meurtres. Tout ce qui concerne le crime organisé est coordonné par le chef de la police et il ne s'en mêle pas. Ainsi, tout le monde est heureux et la paix règne sur la petite île.

Chan fait un signe de tête à Tada.

– Un tueur ou un cambrioleur occasionnel n'aurait pas nettoyé la maison après son acte, mais il aurait déguerpi le plus vite possible. Une preuve en plus que nous avons affaire à quelqu'un de l'entourage de Marianne. Avez-vous lu attentivement mon rapport ? Le cadavre a été emballé de manière qu'on puisse s'en débarrasser facilement par la suite, à le transporter par deux personnes.

– Jean avait donc un complice, coupe Takam en se déplaçant avec impatience d'un côté à l'autre de sa chaise.

– Laissons M. Jean de côté pour l'instant. Il y a plus : la victime était bâillonnée, déclare-t-il.

Les deux collègues le regardent d'un air interrogateur et il ne put s'empêcher de rire à gorge déployée.

– Un bâillon sert à empêcher la personne de crier, dit-il doucement en secouant la tête d'un air moqueur.

– Et alors ? Pensez-vous que cela nous a échappé ? demande le chef d'un ton grave.

– Oui, je pense que sa signification vous échappe, fait Chan. Le bâillon dans sa bouche et les cordes autour des chevilles et des poignets nous racontent beaucoup sur le motif. Marianne n'a pas été

« *autorisée* » à mourir immédiatement, il vaut donc mieux oublier l'hypothèse selon laquelle elle a été surprise par des intrus. En outre, elle est morte de façon violente, bien qu'aucun indice sur la scène de crime ne l'atteste. La façon dont la victime a été enveloppée indique que nous devons chercher deux personnes.

– Très bien, expliquez-vous davantage.

– Le bâillon laisse entendre qu'elle a été maintenue en vie. Pourquoi? Parce que les auteurs avaient encore besoin d'elle pour en tirer des informations. Le bâillon nous révèle aussi qu'elle était consciente et donc réduite au silence. Ce qui prouve que les auteurs ne voulaient pas qu'elle meure avant d'avoir obtenu ce qu'ils veulent, disant sa signature, ce qui nous mène à M. Jean. Mais quelque chose a mal tourné. Oublions le meurtre impulsif. J'opte pour un meurtre par vol planifié, car vu la façon dont les choses se sont déroulées, nous pouvons également exclure « *la passion* ».

Chan réfléchit brièvement, sort son carnet et l'ouvre. Après quelques secondes, son visage s'éclaire.

– M. Jean a falsifié les signatures pour retirer près de 3 millions de bahts du compte de Marianne en étant en possession de son passeport. Ce qui suggère qu'il se trouvait sur le lieu de crime, vu que c'est là que nous avons trouvé le carbone usé et les copies de son passeport, ainsi que son stylo.

Chan marque une pause.

– Selon Mme Namfon, il y a eu deux procurations. Une d'entre elles a déposé à la banque par M. Jean. À mon humble avis, ces deux documents prouvent qu'un imprévu a contrarié le plan d'arnaque de M. Jean. Je parle d'escroquerie pour l'instant, car c'est ce dont nous avons la preuve. En revanche, il ne sera pas facile de lui

imputer le meurtre.

Takam réfléchit brièvement.

– Mais s'il a retenu la femme captive, comment a-t-elle pu détruire la première procuration ?

– Pour signer, les malfrats ont dû libérer ses mains, rétorque Chan.

Il pense savoir ce qui s'est passé, mais il y a encore trop de zones d'ombre pour présenter son hypothèse.

– Colonel, je crois qu'il est temps que vous interrogiez M. Jean au sujet de ces fausses signatures et les deux procurations. À mon avis, il s'emmêlera les pinces et vous n'aurez plus qu'à enregistrer ses aveux.

– C'est ce que je vais faire, répond le colonel en jetant un coup d'œil à Takam.

La réunion est terminée.

Commissariat de Nathon.
Dimanche 18 juin 2000.

Jean est assis sur le banc devant l'entrée du commissariat depuis 8 heures du matin. Deux policiers l'ont accompagné de chez lui jusqu'au Station et l'un d'eux, Anuwat, est resté à côté de lui. « *Ils ne me lâchent plus* », constate-t-il. Il fume une cigarette après l'autre, se demandant s'il ne devait pas s'opposer à ce traitement humiliant. Tant qu'ils ne l'arrêtent pas, il est libre d'aller où il veut.

Jean a depuis longtemps compris qu'ils gagnent du temps en retardant son arrestation le plus longtemps possible. Mais que peuvent-ils trouver contre lui?

Une éternité plus tard, des journalistes et deux équipes de télévision apparaissent en compagnie d'un homme en civil. De taille moyenne, jeune et nerveuse. Cheveux noirs, nez large et épaté, bouche étroite, regard froid. « *Un agent spécial de Bangkok. On dirait un étudiant* », songe Jean. L'homme lui observe brièvement, puis se tourne vers la presse. C'est la deuxième fois que les journalistes sont convoqués.

Jean pousse un grognement de frustration et d'impuissance. Personne ne lui parle et Anuwat, assis à côté de lui, l'observe comme un prédateur affamé.

Peu après, ce groupe monte dans les voitures garées, quittant le parking en colonne. Anuwat se racle la gorge.

– Ils vont au bungalow à « *Bang Po Paradise* », remarque-t-il.

« *Comme si je ne pouvais pas le deviner* », pense Jean, n'éprouvant pas le besoin de répondre, allumant une autre clope.

Après quelques heures, les journalistes sont de retour. Un officier de police s'approche de lui et désigne le banc près de l'entrée.

– Veuillez vous asseoir, ordonne-t-il brièvement.

Une fois assis, les journalistes commencent à le photographier, tandis que deux équipes de cameramen tournent pour le journal télévisé. Ils photographient la voiture appartenue à Marianne et la filment sous tous ses angles. Lorsqu'ils en ont assez, un policier sort des sacs en plastique et les dépose sur le sol, près de l'escalier qui mène au premier étage en longeant la façade. Tout est photographié.

Dans les sacs, Jean distingue plusieurs objets et jette un regard interrogateur aux agents. Ils l'ignorent. *Je suis un homme libre, bon sang.* Alors qu'il se dirige vers l'entrée, s'arrêtant devant les pièces à conviction exposées à la presse, il voit Anuwat émerger comme une ombre derrière lui.

Une ceinture en coton provenant d'une robe de chambre, de couleur sombre. Une laisse de chien, un court fil électrique. Tous ces objets proviennent du bungalow de Marianne. Jean sourit et tape sur l'épaule d'un policier. L'homme se retourne d'un coup, le regardant d'un air furieux.

– Je connais ces choses-là, s'écrie Jean. Ce fil électrique vient de sa prise antimoustiques.

Le policier le regarde sans répondre. Jean essaie en thaï, mais il ne provoque que de l'hilarité. Ils ne se soucient apparemment pas de ce qu'il dit.

Un officier quitte le bâtiment et lui invite d'un signe de main à rentrer à l'intérieur. *Nouvel interrogatoire.* En entrant dans la pièce, il sent immédiatement que quelque chose a changé. Pourtant, il

s'assoit derrière la table trônant au milieu en face des deux abrutis. L'expression au visage de Tada a changé. Dans ses yeux pétillants, il voit non seulement de l'impatience, mais surtout du triomphe. Cela a probablement à voir avec les différents dossiers posés devant lui. Un sentiment de malaise s'empare de Jean, car il soupçonne qu'ils contiennent les résultats de la police scientifique. *Que révèlent-ils ?* Apparemment, rien de bon. L'adjoint, gros et en sueur, semble trop excité, jouant impatiemment avec son stylo, prêt à prendre des notes.

– Monsieur Jean, nous avons quelques questions précises à vous poser et par la suite tout dépendra de vos réponses, annonce Tada dans un anglais médiocre, mais bien meilleur qu'auparavant.

Que savent-ils ?

Le cœur battant, Jean attend la suite.

– Nous avons donné les documents que vous avez remis à la banque au service de graphologie, poursuit Tada. Savez-vous ce qu'ils ont découvert ?

– C'est à vous de me le dire, je n'ai guère envie de résoudre vos énigmes, rétorque Jean.

– Les signatures sont fausses. Elles ont été copiées à l'aide du papier carbone que nous avons trouvé dans une corbeille à papier dans la demeure de Mme Marianne, dit Tada avec un visage affichant de la satisfaction.

Jean réfléchit. Il peut nier ou admettre, bien conscient qu'ils ne bluffent pas, qu'un seul mensonge ne peut que lui nuire. Peut-être ont-ils trouvé ses empreintes sur le carbone.

– Oui, j'ai imité la signature de Marianne, avoue-t-il, pesant ses mots.

Un mot mal choisi peut ruiner toute sa vie. Leurs sourires en disent long : ils le voient déjà sur l'échafaud. Un «*farang*» en moins.

Il s'éclaircit la gorge, affichant de l'assurance.

– Mais Mme Marianne m'a demandé de le faire, ajoute-t-il d'une voix tremblante.

– Quoi ? s'exclame Tada, pleine d'incrédulité et de frustration.

Il pensait apparemment m'avoir mis à genoux. Il ne s'attendait certainement pas à cette réaction.

Tada le regarde avec stupéfaction tandis que Jean admire ses doigts et poursuit son aveu.

– Elle était ivre et m'a expressément demandé de signer à sa place. Elle voulait que je recopie sa signature de son passeport.

Du coin de l'œil, il aperçoit le « petit gros » constamment prendre des notes. « *Il doit donc très bien comprendre l'anglais* », songe-t-il.

– Elle était trop ivre pour écrire elle-même, ajoute Jean. Vous savez, j'étais allé à la banque pour elle la veille avec un reçu qu'elle avait signé, mais le directeur a prétendu que la signature sur le document et celle sur son passeport étaient différentes. Alors, comme Mme Marianne refusait de se rendre elle-même à la banque, elle m'a demandé de copier sa signature afin que le directeur n'ait plus de raison de refuser le virement.

– Et cela est-il censé s'être produit quand ?

– Le mercredi après-midi.

– Mais alors, comment se fait-il que vous ayez ordonné une deuxième procuration ?

Jean hésite, conscient que Tada l'observe attentivement, l'amabilité et la jovialité effacées de son visage.

Namfon le lui a dit.

– Oui, cela peut paraître étrange, mais je ne sais pas exactement ce qu'il est advenu du premier document, commence-t-il d'un air hésitant, conscient qu'il s'engage sur un terrain dangereux. *Une mauvaise réponse et je suis foutu.*

» J'ai quitté Mme Marianne mercredi soir vers 16h30, car j'avais encore du travail à faire à mon bureau. Plus tard dans la soirée, son petit ami m'a téléphoné, prétendant que Mme Marianne avait vomi sur l'autorisation. Elle avait besoin d'un nouveau formulaire.

– Son ami ? Et de qui s'agit-il déjà ?

– M Khum. Mme Marianne payait un gigolo pour ses services, explique-t-il. J'ai déjà déclaré cela.

– Ce type était avec Mme Marianne mercredi soir ? demande Tada avec une lenteur angoissante, les lèvres comprimées et les yeux brillants.

– Oui, il m'a dit que Mme Marianne était complètement ivre, incapable de répondre au téléphone, s'empresse-t-il à y ajouter. Ce qui était plausible, puisque je l'avais laissée dans cet état.

– Connaissez-vous cet homme? Avez-vous vu les deux ensemble? demande le capitaine d'un air moqueur.

– Oui, et je sais aussi où il habite, je crois.

– Et où habite-t-il ?

– Mme Marianne m'a dit qu'il vivait à *Bo Phut*.

– Bien, nous vérifierons cela plus tard. Pourquoi Mme Marianne vous a-t-elle accordé autant d'argent ?

– Pour la construction de sa maison.

– Et où est passé cet argent ?

– Je l'ai transféré sur le compte de M. Tong Montri.

– Oui, l'entrepreneur. Et quand avez-vous fait cela ?

– Le vendredi matin 16 juin. Ma femme était présente, car, en tant que chef d'entreprise, elle devait également apposer sa signature.

– Quand la construction de cette maison va-t-elle commencer ?

– Oh, la construction a déjà commencé.

– Quand avez-vous reçu cette deuxième autorisation ?

– Le jeudi matin, dit Jean en expliquant comment on en est arrivé là.

– M Gop a rendu visite à Mme Marianne mercredi soir et, au cours de la soirée, elle a vomi sur l'autorisation dont vous aviez besoin pour retirer l'argent de son compte, résume Tada. C'est ce que vous me dites, n'est-ce pas ?

– Je n'ai pas dit qu'il était chez elle quand il m'a appelé. Il aurait pu être n'importe où, y compris chez lui, se défend Jean.

– D'accord, mais j'en doute. Où deviez-vous présenter cette nouvelle autorisation ?

– Chez elle.

– Vous avez donc apporté ce document à son bungalow.

– Oui, mais elle n'a pas ouvert et je l'ai glissé sous la porte.

– D'accord. Et, quand avez-vous copié cette signature sur ce document ?

– Je ne l'ai pas fait, siffle Jean. Je n'ai signé que la procuration que j'avais laissée chez Mme Marianne mercredi.

Tada fronce les sourcils.

– Et quand Mme Marianne vous a-t-elle donné son passeport, son reçu et son livret de banque ?

– C'est là que le bât blesse, commence Jean. Lorsque j'étais de

retour au bureau, Khum Gop m'a appelé et a pris rendez-vous au magasin « *Seven-Eleven* » où quelqu'un me remettrait les documents. Je devais m'y rendre pour 9h00.

– Et vous y êtes allé .

– Bien sûr. En face du magasin, un Thaïlandais m'a remis une enveloppe contenant le passeport, le livret de banque, l'autorisation et le contrat de construction.

– Ce Thaïlandais était ce Khum Gop.

– Non. C'était quelqu'un que je crois avoir vu un jour à la « *Taverne de Nelly* », en compagnie de Daniel Garnier.

– Alors qui a apposé cette signature sur l'autorisation ?

– Dans l'enveloppe, il y avait l'autorisation que j'avais signée mercredi après-midi à la demande de Marianne, ainsi que tous les autres documents. Je les ai laissés là-bas parce qu'au dernier moment je refusais aller à la banque avec des signatures copiées. Je ne comprends pas pourquoi Gop a prétendu que Mme Marianne avait vomi dessus et pourquoi j'ai dû apporter une nouvelle autorisation. Je songeais que Mme Marianne voulait signer elle-même cette procuration pour que j'aille à la banque.

Sans perdre Jean de vue, Tada Takam s'adosse dans la chaise en l'étudiant attentivement. Tey, lui aussi, a cessé d'écrire. Suit un silence de souris. Lorsque cela commence à devenir gênant, Tada se penche en avant.

– Vous prétendez donc que le mystérieux M. Khum Gop a inventé tout cela en étant la dernière personne à avoir vu Mme Marianne vivante ? demande-t-il durement.

– Oui, que puis-je dire d'autre que la vérité ?

– Qu'est-ce que M. Khum avait à gagner dans cette histoire ?

Comment pensait-il mettre la main sur l'argent ?

- Je ne sais pas ce qu'il voulait.
- Monsieur Jean, admettez que cette histoire est invraisemblable.

Personne ne la croira.

- C'est pourtant la vérité.
 - Vous pouvez aller attendre dehors.
-

L'attente dure jusqu'à la fin de l'après-midi. Jean fume comme une cheminée, nerveux, mais plein d'espoir. Lorsqu'un agent vient enfin lui annoncer que le patron a fait appel à deux traducteurs, il le prend comme un signe positif et croit à nouveau en ses chances.

Une Thaïlandaise et une Européenne.

En réalité, la femme parle anglais et allemand. Elle communique en Anglais avec le Thaïlandais qui traduit pour la police. C'est simple. Plein d'espoir d'améliorer la situation, Jean retourne dans la salle d'interrogatoire. Les deux inspecteurs lui adressent un faux sourire, tandis que les interprètes se tiennent à ses côtés.

À en juger aux expressions de leurs visages, Tada et Tey semblent soudain sympathiques, mais il sait qu'ils se fichent éperdument de lui. Ils attendent avec impatience une erreur de sa part, un subterfuge pour frapper sans pitié.

– On m'a dit que Mme Marianne était encore une belle femme pour son âge, commence le capitaine avec un large sourire.

– Si vous n'étiez pas trop près d'elle, répond Jean en allemand, tandis que la femme traduit en anglais. Le locuteur thaïlandais a un peu plus de difficultés avec la traduction simultanée en thaï.

– Que voulez-vous dire par là ? demande le capitaine en fronçant

les sourcils.

– Elle empestait constamment l'alcool.

– Voulez-vous dire qu'elle buvait beaucoup ?

– Oui, c'est ce que je veux dire.

– Comment était sa vie sexuelle ?

– Elle entretenait un petit ami, comme je vous l'ai dit plusieurs fois.

– C'est vrai. Le monsieur Khum Gop. Vous rendiez visite à la femme deux fois par jour. Ne l'avez-vous pas courtisée une seule fois ?

Il est manifestement dans son assiette. Pourtant, cette série de questions sur la vie sexuelle de Marianne ne semble pas motivée par son fantasme pervers. Qu'est-ce qu'il sait ?

– D'après les résultats de laboratoire, nous pouvons déduire que la femme a eu des rapports sexuels un peu avant sa mort, explique Tada.

– Je suis marié et elle était trop vieille pour moi, fredonne Jean. Si elle a couché avec quelqu'un juste avant de mourir, ce n'était certainement pas avec moi.

– Alors qui cela a-t-il pu être ?

– M. Khum, son petit ami. Qui d'autre ? C'est à lui qu'il faut poser ces questions, grogne Jean en se levant. Écoutez, j'en ai assez. Tout cela ne nous mène nulle part et je veux d'abord consulter mon ambassade. J'ai des droits.

Jean saisit son téléphone portable et quitte la salle d'interrogatoire. Dans le hall, il active le numéro d'urgence. Après qu'il a brièvement exposé sa situation et s'est plaint du comportement de la police.

– Est-ce qu'ils vous ont placé en détention ? demande son interlocuteur.

– Non, ils m'ont dit que j'étais un témoin.

– Est-ce qu'ils vous ont confisqué votre passeport ?

– Oui.

– Alors ils vous considèrent comme un suspect, répond l'homme en soupirant. Ils utilisent le terme de témoin parce qu'ils n'ont pas encore assez de preuves pour vous inculper. Ils gagnent du temps. Toutefois, dans ce cas, ils n'ont pas le droit de retenir votre passeport et doivent vous le rendre. Vous êtes autorisé à circuler librement.

– Ils ont également confisqué la voiture que j'ai achetée à Mme Marianne, poursuit Jean.

– Ils doivent donc vous donner un reçu pour cela.

– Merci.

Jean range son téléphone portable et entre dans la pièce d'accueil.

– Je veux immédiatement mon passeport et un reçu pour la voiture.

Les officiers de service le regardent sans aucune expression.

– Nous n'avons pas vos documents, répond le plus âgé au bout d'un moment de réflexion.

– Dans ce cas, je vais rappeler l'ambassade, dit-il en composant le numéro déjà utilisé.

Le même homme décroche et Jean lui raconte ce qui se passe. Puis il donne son téléphone à l'officier de police. Quelques secondes plus tard, celui-ci le lui rend.

– Monsieur Jean, dit l'homme d'ambassade. Ils ne peuvent rien

vous faire et ils le savent. Ne vous laissez pas intimider et rentrez chez vous si vous le souhaitez.

Jean explique au policier qu'il rentre chez lui parce qu'il est fatigué d'attendre sans cesse.

– Si vous avez besoin de moi, vous avez mon numéro, n'est-ce pas, ajoute-t-il en se dirigeant vers sa moto.

Mais le policier résiste.

– Vous ne pouvez pas, vous devez attendre, crie-t-il furieux.

– Vous n'avez pas besoin d'informations, rétorque Jean en démarrant la mobylette.

Le Thaïlandais voit qu'il est sérieux, grogne quelque chose entre ses dents, mais Jean accélère et le laisse derrière lui.

Chez lui, il y a sa belle-sœur et un de ses amis avec sa petite amie. Ils ont appris la nouvelle et veulent savoir ce qui se passe. Irrité, il s'assoit sur le canapé, explique brièvement de quoi il s'agit et comment la police le traite depuis deux jours.

– Ils n'ont rien, mais ils veulent me faire porter le chapeau pour ce meurtre, fredonne-t-il.

– Jean, il y a trois voitures de police devant la porte, appelle sa femme depuis la cuisine.

Elle sort et un homme lui annonce qu'il est du bureau du procureur avec un mandat de perquisition. À ce moment-là, Jean rejoint sa femme. Lorsqu'il comprend de quoi il s'agit, il donne son accord.

Les agents et l'inspecteur Tada fouillent toute la maison et l'extérieur. Ils vérifient les livrets de banque, y compris ceux de sa femme, la correspondance commerciale, les carnets de voiture et de moto, ainsi que toutes les clés de la maison. Un policier conduit le

véhicule à « *Bang Po Paradise* » pendant que ses collègues fouillent partout. Ceux-ci vérifient une deuxième fois les documents de Ning et de la mobylette. Puis ils inspectent soigneusement les papiers de la voiture de Marianne qu'il avait emportés chez lui avant qu'ils ne confisquent la voiture. Au bout d'une heure, le policier est de retour et remet les clés de la maison à sa femme.

– Aucune ne correspond à la porte du bungalow, dit-il.

Après la perquisition, l'homme du bureau du procureur informe Ning que rien de suspect n'a été trouvé. Une fois qu'elle a signé un document, tout le monde disparaît. Cette nuit-là, il ne reste plus aucune protection policière.

Jean est persuadé qu'ils vont bientôt l'arrêter.

Lundi 19 juin 2000, de 7h à 19h

Vers 8h00, Chan accueille dans son bureau Nantu Inkakul et Pee Prathomkul, les deux inspecteurs de la « *Branche spéciale* ». Deux autochtones au visage juvénile, vêtus en jean et T-shirt avec une banane autour du ventre, dans lequel ils ont leur arme. Après les avoir mis en parfum, il reçoit Gunther Breidel du « *Samui Welcome Newspaper* » et son collègue français Henri Lenoir. Le chef de la police a souhaité la présence de médias étrangers dans le cadre de la recherche du mystérieux amant dont Jean a parlé à plusieurs reprises. Selon Tada Takam, cet homme pourrait être le coupable, à condition que Jean dise la vérité. Les deux reporters doivent mettre Jean B. à l'aise, tandis que les agents spéciaux restent pour l'instant observateurs.

Gunther Breidel, un solide gaillard de 1,90 m au physique imposant, au ventre épais et proéminent, au visage bulbeux avec un gros nez, à la bouche large et aux lèvres épaisses, marche en tête de la file affichant un sourire jovial en permanence. Chan le connaît relativement bien et sait qu'il est bon vivant et grand buveur de bière, parlant anglais et thaï. Son collègue est encore relativement nouveau sur l'île.

L'allemand fait les présentations.

– Les inspecteurs Chan, Nantu, Pee et mon collègue Henri Lenoir, qui parle aussi bien le français que l'anglais et le thaï. Pour aujourd'hui, nous sommes vos interprètes. Si vous avez des réclamations ou des informations à nous communiquer, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Français, de petite taille au visage finement taillé avec des cheveux noirs coiffés en arrière et une fine moustache sous son nez, a l'air d'un aristocrate.

– Nous voulons vous aider à retrouver M. Khum, ajoute l'allemand. Selon les inspecteurs, vous avez indiqué à plusieurs reprises que vous saviez où il habite. Soyez donc notre guide.

Jean sourit largement, apparemment soulagé que la police croie enfin à son histoire. Il accompagne les journalistes dans le pick-up de Chan, et prend place à côté de Lenoir derrière. Chan se glisse derrière le volant, avec l'allemand sur le siège de passager. Les deux inspecteurs de Surat Thani prennent leur propre véhicule.

– *Bo Phut* est bien le bon endroit, n'est-ce pas ? demande Chan, alors qu'ils sont presque arrivés à destination.

– Oui, c'est du moins l'endroit que Marianne m'a indiqué, répond Jean. Mais je sais à peu près où il habite, ajoute-t-il.

Lorsqu'ils arrivent à l'endroit désigné, ils se garèrent le long de la route. Chan et Gunther descendent et attendent les autres sur le trottoir. Les agents spéciaux les rejoignent sans dire un mot, laissant la commande à Chan.

– C'est encore loin ? demande ce dernier à Jean en haussant les sourcils.

– Ce doit être tout près.

Tous attendent patiemment que le néerlandais se remette en marche et se dirige résolument vers les maisons se trouvant à une certaine distance de la route principale. Mais après quelques dizaines de pas, il ralentit et laisse errer son regard autour de lui. Chan croit déceler de la panique dans ses yeux, accentuée par une expression de doute qui se dessine sur son visage. Pendant des mi-

nutes, Jean marche de long en large, scrutant les alentours d'un air perdu. Jusqu'à ce qu'il change brusquement de direction et se dirige vers un homme qui se tient au bord de la route en regardant curieusement dans leur direction.

– Ce type ressemble beaucoup à quelqu'un que j'ai remarqué à la « *Taverne de Nelly* » près de la voiture de Garnier, s'explique Jean d'un ton hésitant. Le type qui m'a apporté les documents au magasin « *Seven-Eleven* » à Mae Nam.

Chan voit Bredel échanger un regard interrogateur avec son collègue français, qui hausse les épaules. Alors qu'ils s'approchent l'homme, Jean se retourne.

– Ouais, il ressemble bien à l'homme que j'ai vu à Mae Nam et à la Taverne de Nelly, bien que sa peau semble plus foncée, répète-t-il.

Lorsqu'ils l'atteignent, Jean semble de plus en plus incertain. L'homme recule anxieusement et Chan le met à l'aise, lui demandant s'il connaît Khum Gop. *Si c'est l'homme qui a apporté les documents à Jean, je dois l'emmener à la poste de police pour un interrogatoire.*

Mais Jean, secoue la tête et annonce qu'il ne s'agissait pas de celui qu'il croyait reconnaître.

– De loin, il ressemble à cet homme, dit-il, désespéré, en se mordant la lèvre.

– Excusez-moi, je pensais vous connaître, s'excuse-t-il.

– Oui, beaucoup me confondent parfois avec quelqu'un qui habite au bout de la rue, mais celui-là a la peau plus foncée, révèle le promeneur. Mais j'ignore s'il s'appelle Khum Gop.

Chan s'isole avec les journalistes et les deux inspecteurs.

– Nous ne savons toujours pas qui est ce Gop, mais M. Jean a déclaré qu'il a vu celui qui lui a apporté les documents, en compagnie de M. Garnier. Et Garnier est un entrepreneur et je sais où il habite. Allons d'abord l'interroger, car cette affaire pue. Cet homme n'a rien à voir avec cette affaire. Je me demande si Jean s'est vraiment trompé ou qu'il nous mène dans le bateau.

Chan remercie l'homme et fait signe de la tête vers leurs voitures. Il ne manque pas de remarquer que Jean l'observe d'un air incompréhensif ou indigné.

– Qu'est-ce qui se joue ici ? grogne-t-il d'une voix saccadée. Cela fait deux jours que ça dure et ça devient ridicule. Pourquoi la police ne demande-t-elle pas des renforts ? Pourquoi Khum Gop n'est-il pas interrogé, maintenant que vous savez où il habite ?

Les journalistes restent muets. Chan lit un mélange de désespoir et d'indignation sur le visage de Jean. *La panique?* Sans répondre, il monte dans sa voiture et quand les autres ont fait de même, il démarre et emprunte la route qui mène à *Lamai*.

Le trajet dure à peine 10 minutes et s'arrête sur une grande aire de stationnement devant un immeuble, à côté de la clôture derrière laquelle sont empilés divers matériaux de construction. Chan soupçonne Jean d'avoir compris où ils sont.

Ce n'est pas l'entrepreneur qui sort de l'habitation, mais un homme au visage hargneux qui reste devant la porte et les scrute par-dessus le bord de ses lunettes noires d'un air d'interrogatoire. Chan reconnaît Danny Mercier, l'associé de Garnier. Il est de taille moyenne et obèse, avec un visage rond et boursoufflé, un double menton et une barbe de quelques jours.

– Où est M. Didier ? demande Chan.

– Pourquoi voulez-vous le savoir ? interroge Danny d'un air méfiant.

– M. Didier a un problème de 5 000 bahts, c'est pourquoi je veux lui parler, répond Chan.

– Je ne pense pas que la police viendra ici pour une simple affaire de 5 000 bahts.

L'interprète français lui raconte ce qui est arrivé à Marianne et précise que la police a entendu dire que M. Didier connaît un certain Gop.

– Mon associé a pris un vol pour Bangkok, explique Mercier après avoir réfléchi quelques instants. Je vais maintenant appeler Maître Sonthi Suttikul.

Il saisit son téléphone portable et une fois connecté, entre dans la maison, fermant la porte derrière lui. Au bout de cinq minutes, il revient et invite seulement l'inspecteur Chan à entrer.

Le Français le conduit dans un grand séjour typiquement thaïlandais avec un divan et des fauteuils en tissu, une commode brune ornée de sculptures thaïlandaises, sur laquelle se trouve une télévision. Chan prend place dans le canapé, tandis que Mercier s'assied en face de lui. Son visage bourru semble chronique.

– Gop est un petit délinquant de *Nakhon Si Thammarat*, une ville du sud, déclare-t-il. Il vit essentiellement des touristes féminines, principalement d'Australie et de Nouvelle-Zélande, car les Européennes sont plus exigeantes.

– Mais Mme Marianne n'a apparemment pas eu d'aversion pour ce gigolo, remarque Chan d'un ton ironique.

– Cela me surprendrait, car cette femme a de la classe et je ne crois pas qu'elle s'engagerait avec quelqu'un de sorte.

– Pourtant, elle semble avoir fait appel à ses services en secret, réaffirme Chan.

– Si vous le dites, rétorque le français sans grande conviction.

– Et M. Garnier a-t-il eu recours à ses services ?

– Êtes-vous sérieux ? Ce Gop a une certaine notoriété auprès des touristes, mais il n'a rien à voir avec nous.

– Il est donc exclu que M. Gop ait demandé un service de courrier à l'un de vos employés thaïlandais.

– Il n'en est absolument pas question. Nos employés thaïlandais sont dignes de confiance et savent qu'un seul faux pas est synonyme de licenciement.

– Alors, n'y a-t-il personne dans votre personnel qui a effectué une quelconque tâche pour M Gop le 14 juin dernier?

– Non, personne, grogne Mercier d'un ton mécontent.

– Excusez-moi, mais je veux être sûr. Pouvez-vous envoyer un SMS à ce Gop et le faire venir ici ?

– Je ne sais pas si j'ai son numéro de téléphone... commence Mercier, hésitant, en examinant son portable. Au bout de quelques minutes, son visage se ravive et il tape un court texte.

– Je lui ai demandé de venir ici sous prétexte qu'une importante touriste souhaite le rencontrer discrètement, dit-il.

Chan sourit modestement, comprenant que Mercier gagne aussi quelques bahts en tant que source d'information pour des touristes en quête de sexe.

Au bout de 30 minutes, Chan quitte la maison et trouve à l'extérieur deux journalistes mécontents. Les inspecteurs se tiennent à l'écart et n'ont que l'œil pour le néerlandais. Chan leur présente ses excuses et explique ce qu'il a entendu au sujet Khum Gop.

– Nous l'avons attiré ici, dit-il en adressant un sourire modeste à Mercier. Nous avons envoyé un SMS à Khum Gop.

Le temps passe, mais Khum Gop ne se montre pas. Les deux journalistes commencent à se plaindre, tandis que Jean fait les cent pas. Les choses s'annoncent soudain très sombres pour lui et le scénario se déroule sans doute différemment de ce qu'il a imaginé. Sa seule chance d'être rayé de la liste des suspects est d'appréhender Khum Gop. Chan est de plus en plus persuadé que Jean est l'assassin.

La chaleur est presque insupportable. La tension monte. Finalement, Chan abandonne et ils retournèrent au poste de police de Nathon. Lorsqu'ils descendent du véhicule, Jean réagit très violemment.

– Pourquoi n'allons-nous pas chez M. Khum ? demande-t-il. Faire une perquisition. Pourquoi refusez-vous d'aller arrêter cet homme étant probablement l'assassin de Marianne ? C'est la dernière personne à l'avoir vue. Vous pourriez trouver des indices chez lui.

– Patience, monsieur Jean, le rassure Chan. Nous faisons tout pour retrouver ce M. Khum. Restez tranquille jusqu'à ce qu'on vous appelle.

Les journalistes remercient Chan et quittent les lieux. Les agents spéciaux et Chan entrent dans le bâtiment, laissant Jean sur le banc.

Lundi 19 juin 2000, de 19h à 23h

Jean souffre de la chaleur depuis des heures sur le banc situé en face de l'entrée du commissariat de Nathon. Un membre de la « *Branche spéciale* » est venu lui tenir compagnie. L'homme parle assez bien l'anglais et tente d'entamer un dialogue. Mais Jean l'ignore, trop préoccupé par les nombreuses personnes qui occupent ses pensées, se demandant si leurs explications pourraient lui nuire. Tong, Namfon, Sakwit, Heydar et Marianne. C'est alors que le visage de Garnier surgit devant ses yeux. *Pourquoi Marianne a-t-elle favorisé ce français?* Il déteste cet homme.

Il soupire et attend l'inévitable. Que va-t-il arriver à sa femme ? Normalement, la famille doit s'occuper d'elle.

Pourquoi cet idiot ne m'a-t-il pas écouté ?

Il essaie de prendre un air posé, mais l'expression tendue de son visage avec son regard inquiet trahit son inquiétude. D'un air nerveux et les lèvres pincées, il inhale très profondément la fumée de sa Marlboro, tandis que des milliers d'abeilles en colère bourdonnent dans sa tête. Le sourire permanent de l'agent spécial à ses côtés lui donne des frissons. De temps en temps, ce dernier reçoit un appel téléphonique de la salle d'interrogatoire et il pose alors des questions embarrassantes. Encore et encore, la police veut savoir quand il a vu Marianne pour la dernière fois.

Pour qui le prennent-ils ?

Combien de temps jouera-t-il encore leur jeu ? Il a toujours le

statut de témoin, mais il sait que c'est temporaire. Tant qu'il n'est pas arrêté, l'ambassade n'interviendra pas. Mais depuis que Chan a parlé à Mercier, la police n'a plus manifesté d'intérêt pour Gop. Pourquoi pensent-ils que cet homme est un fantôme ?

Au cours d'un énième et bref interrogatoire, il laisse entendre qu'il a vu M. Tong Montri au bungalow de Marianne le jeudi 15 juin.

– Quelle heure était-il ? interroge Tada.

– Dans l'après-midi, répond Jean.

– Et qu'est-ce que tu faisais là ?

– Je devais aller chercher un passeport à *Mae Nam*.

– Est-ce que tu as vu sortir M. Tong du bungalow de Mme Marianne ?

– Non, mais j'ai vu sa voiture devant son bungalow. Cependant, il y avait trop de circulation pour que je puisse m'arrêter et lui parler. Je lui ai donc téléphoné.

– Pourquoi vouliez-vous aller lui parler ?

– Je voulais savoir ce qu'il faisait là, me demandant si Mme Marianne était de retour, répond Jean lentement, choisissant ses mots avec soin.

– Et, était-il chez elle ?

– Je n'en sais rien. Il a prétendu être avec un client, un certain M. Arifeen. Il m'a dit qu'il était en train d'organiser l'abattage d'un cocotier sur la propriété de Mme Marianne.

– Il a donc menti. Savez-vous pourquoi ?

– Pourquoi le saurais-je ? Je n'ai vu que son véhicule. Posez-lui la question si vous voulez savoir ce qu'il faisait là, rétorque Jean d'un ton irrité. Moi aussi, j'aimerais le savoir.

Pourquoi Montri a-t-il parlé à Sakwit ?

Tada n'insiste pas et le laisse ressortir, accompagné de l'agent de *Surat Thani*. Peu après, il voit Montri entrer, accompagné de ses parents. Jean se reproche son imprudence.

Montri saura bientôt qu'il ne peut pas me faire confiance.

Lorsque le fils et les parents ressortent une heure plus tard, Jean s'approche de Montri.

– Rassure-toi, ce n'est pas toi qu'ils arrêteront, mais moi. Tu peux dormir sur tes deux oreilles cette nuit.

Montri le regarde d'un air perçant, puis suit ses parents en silence.

Espérons qu'il tiendra sa promesse.

Quelques heures plus tôt, Jean a parlé à sa femme. Il lui avait dit sans ambages que la police l'arrêterait probablement et qu'il pouvait le comprendre. Mais s'ils l'arrêtent, Ning devra appeler son avocat. Il lui a également conseillé de ne plus venir seule au poste de police.

« *Tout se passera bien* », a-t-il dit en guise de conclusion. Sans grande conviction, il a tenté de la rassurer, mais par prudence, il lui a remis son téléphone portable, la clé de la maison et la quasi-totalité de son argent. Un signe clair qu'il craint le pire.

Pendant ce temps, le jeu du chat et de la souris se poursuit. De temps en temps, Tada le convoque pour l'interroger, mais lorsque Jean raconte son histoire pour la énième fois, ils se contentent de rire. Il a remarqué que personne n'enregistre ce qu'il dit. Ils ne le croient pas, mais ils gagnent du temps et rassemblent des preuves. Est-ce la fin ?

Combien de temps s'est-il écoulé depuis qu'il a quitté sa patrie ?

Quatre ans ? N'a-t-il pas pensé avoir trouvé enfin son paradis ?

Qu'est-ce qui n'a pas marché ?

En regardant distraitement l'entrée de temps en temps, il ne veut toujours pas croire que le passé l'attrape. La fin approche et l'inspecteur de police souriant à ses côtés fait partie de l'acte final. « *Pourquoi me suis-je engagé avec cette vieille salope* »? se demande-t-il, submergé par la haine. Comme il méprise cette femme qui aurait dû lui apporter la prospérité. Par sa faute, il est sur le point de perdre tout ce qu'il a construit ici. Pourquoi cette salope a-t-elle dû changer d'avis ? Il jette le mégot vers l'entrée et en allume une autre.

Combien de temps faudra-t-il pour que l'inspecteur en chef ou le procureur prennent enfin une décision ? *S'ils ne m'arrêtent pas aujourd'hui, je ne reviendrai plus au commissariat.*

– Monsieur Jean B...

Quelqu'un à l'entrée du commissariat crie son nom à haute voix et il sait ce que cela signifie. Retour à la salle d'interrogatoire. Qu'a raconté Tong? Mais qu'a-t-il pu dire sans s'incriminer lui-même ?

Tout ce rituel ne lui fait plus rien. En souriant, il lève la tête comme si rien ne peut lui arriver, et voit l'homme de *Surat Thani* qui se tient à côté de lui. *Pense-t-il vraiment que je vais m'enfuir ?*

En vain, il tente de se débarrasser du bourdonnement dans sa tête. Passé la porte d'entrée, il consulte sa montre. Onze heures moins vingt. Docile, il suit l'officier qui l'attend à l'entrée. Ils traversent le hall jusqu'à la porte du fond. L'homme en uniforme fait un pas de côté et le laisse entrer dans la salle d'interrogatoire. Dernier acte ?

Tada est installé derrière la lourde table métallique et, d'un bref

signe de la main, il l'invite à s'asseoir, tandis que l'agent spécial reste à ses côtés en tant que nouvel interprète.

Le petit Thaïlandais aux cheveux noirs sourit comme si de rien n'était. Comme Jean maudit en ce moment ces masques toujours souriants qui peuvent cacher le meilleur comme le pire.

– Pourquoi avez-vous tué Mme Marianne ? demande Tada.

– Combien de fois dois-je répéter que je n'ai pas tué cette femme ? répond Jean d'une voix cassante, en évitant de regarder l'autre dans les yeux. « *Vos yeux reflètent votre conscience et ils vous trahissent si vous mentez* », lui a dit un jour quelqu'un en prison.

– Tout parle contre vous, monsieur Jean. Vous avez volé son argent et sa voiture. Il n'y a aucun motif plus approprié que l'argent, déclare l'homme d'un ton calme et gentil.

– Je n'ai rien volé. J'ai remis l'argent de la construction de la maison à Montri, essaie Jean, tout en comprenant que c'est inutile.

– Les voisins vous ont vu quitter la maison le 16 juin et à ce moment-là, Mme Marianne était déjà morte avec certitude, poursuit l'inspecteur.

– Ils mentent ou se trompent de date, se défend Jean.

– Personnellement, je crois qu'ils disent vrai et que vous avez tué Mme Marianne, ricane le chef. Bien que vous soyez deux, vous avez tout planifié. Est-ce que vous avez étranglé la femme, ou est-ce que c'était votre complice ? Importe, je dois vous mettre en examen.

– Bon sang, êtes-vous sourd ? Je ne l'ai pas étranglée, s'écrie Jean, fou de rage.

Le moment est venu. En fait, il ne s'attendait pas à autre chose.

»Bon, d'accord, je comprends et pour moi ce n'est pas un pro-

blème, ajoute-t-il d'une voix posée, en haussant les épaules.

Comment puis-je dire une chose pareille ?

L'inspecteur en chef glisse un mandat d'arrêt vers lui.

– Voulez-vous que je signe ce que je ne comprends pas ? Jamais ! Je veux d'abord écrire quelque chose sur ce papier, dit-il, tentant en vain d'imiter le sourire asiatique.

Mais il n'obtient qu'un rictus froid qui dégage de l'arrogance et de l'hostilité. En quatre ans, il n'a pas réussi à imiter le sourire serein et dissimulateur des Thaïlandais. Son expression faciale contorsionnée est un livre ouvert pour les Thaïlandais.

Jean répète jusqu'à cinq fois ce qu'il veut. Il ne remarque même pas que l'interrogateur l'a déjà compris la première fois. Tada se contente d'exprimer son mépris. Puis il acquiesce et Jean écrit :

« Je n'ai pas tué Mlle Marianne et ne comprends rien de ce qui est écrit sur ce document », et il signe.

– Je n'ai pas de téléphone portable, dit-il d'une voix rauque, s'adressant à l'agent spécial. Est-ce que je peux utiliser le vôtre pour appeler ma femme ?

Le jeune inspecteur lui tend tranquillement son téléphone et Jean compose un numéro. Sans aucune émotion, il ordonne à Ning d'appeler son avocat et lui demande de le visiter au commissariat le lendemain.

En silence, il rend le portable à l'inspecteur et sort du bureau. La tête fièrement levée, il monte les escaliers qui mènent aux cellules. Arrogant comme jamais, il affiche sa maîtrise de la situation dans la défaite. En haut, on le fait attendre devant les cellules pendant cinq minutes. Enfin, un officier souriant et aimable vient ouvrir l'une d'entre elles.

« Je dois être patient, ils ne pourront jamais prouver que je l'aie tuée, pense-t-il en entrant dans la cellule. Il s'inquiète peu. Ces idiots n'ont rien contre moi. »

Mais la Thaïlande a ses propres règles.

Lundi 19 juin 2000 de 23h à - mardi 20 juin 2000, 8h

Fixant le plafond, Jean est allongé sur le dos sur le banc dur. La nuit succède à la soirée et il se rend compte qu'il doit essayer de trouver le sommeil dans cette cellule malodorante. Malgré la gravité de la situation, il sourit en pensant à l'accusation. *J'aurais tué Marianne avec l'aide de Suttikul ?* L'avocat de Marianne. S'ils pensent cela, pourquoi n'ont-ils pas arrêté cet abruti ?

Il espère que sa femme a réussi à joindre son avocat. Il suffit d'être patient. « *Si l'aide arrive, je serai sorti d'ici en un rien de temps* », pense-t-il.

Le capitaine Tada l'a interrogé comme témoin pendant deux jours et il était présent lors de la perquisition à son domicile. Bien qu'il parle très mal l'anglais, il a refusé d'engager un traducteur officiel. Ses droits ont été bafouillés. À un moment donné, Tada a même forcé Mme Namfon à assister à un interrogatoire et à traduire. *Un témoin clé.*

La police n'a rien compris à ce que j'ai dit. Jean les soupçonne de suivre leur propre feuille de route afin de clore l'affaire le plus rapidement possible. Chaque jour, l'équipe d'enquêteurs consulte le chef du poste de police de Samui à Nathon. Seul Kanchanok Konek prend les décisions et donne les ordres. Sa parole fait loi et aucun officier ne la conteste.

L'expression du visage de Jean se durcit lorsqu'il pense à cet homme. Il ne lui est pas étranger. Il se souvient très bien de la façon dont il a croisé son chemin.

Une société du nom de Bitox voulait acheter un terrain à Samui et on lui avait demandé de vérifier les formulaires d'enregistrement du domaine et de rédiger un contrat de vente. Ou, Jean avait enquêté et découvert que le vendeur n'était pas le propriétaire du terrain. Il en a informé Bitox et conseillé le directeur à organiser la vente directement avec le propriétaire, car le vendeur n'était pas autorisé à effectuer cette transaction.

Il s'était avéré par la suite que le vendeur était le chef de la police de Nathon. Konanek était très ennuyé, car les conseils de Jean lui avaient coûté une somme d'argent importante.

Jean secoue la tête et se demande combien de personnes sont impliquées dans l'instruction. Il sait comment se déroule une enquête. Si deux jours de garde à vue ne suffisent pas, la police doit demander au tribunal de le maintenir en détention. Lorsque la détention provisoire est prolongée, un procureur est impliqué, ainsi qu'un juge qui doit ordonner cette prolongation.

Toutefois, pour la première prolongation de 12 jours de la détention provisoire, il n'est pas nécessaire de présenter l'intéressé au procureur ou au juge. De plus, tous les documents sont en thaï, mais un «*farang*» n'a pas à les signer. Il est simplement placé en détention provisoire et conduit dans une prison préventive. Toutefois, la police doit donner une raison pour la prolongation de la détention. En tant que suspect, il peut alors demander à être libéré sous caution. Toutefois, cela est impossible pour les étrangers dès lors qu'une peine de prison de plus de quatre ans peut résulter de l'infraction reprochée. Le meurtre est passible de la peine de mort.

Tous les 12 jours, la police doit présenter une nouvelle demande

de prolongation et, si le procureur estime avoir des preuves suffisantes, il inculpe l'accusé. Il doit le faire dans les quatre-vingt-quatre jours, sinon il doit relâcher le suspect.

Si un suspect dispose de ressources financières suffisantes, il peut racheter les poursuites pénales dont il fait l'objet pendant cette période. Au cours de l'enquête préliminaire, la police accorde plus d'importance aux témoignages qu'aux preuves trouvées sur la scène du crime. Pour mettre quelqu'un en garde à vue, il suffit que deux personnes accusent quelqu'un d'un crime sans pour autant être des témoins oculaires. Cela permet de prononcer une condamnation en première instance.

Le tribunal est chargé de rassembler les faits. Le juge entend les témoins et tout ce qu'il veut enregistrer, il le fait sur une bande magnétique qu'un greffier dactylographiera par la suite. Le défendant peut s'assurer que tout ce qu'il estime nécessaire est enregistré et, le cas échéant, il peut demander que les déclarations émises soient enregistrées, si le juge ne l'a pas fait.

Le juge, le défendant, le témoin et l'avocat de la défense doivent signer ce document. Le «*farang*» n'a aucune idée de ce qu'il signe et doit faire confiance à son avocat. Le système juridique est similaire à celui des Pays-Bas, que Jean connaît très bien, mais la corruption est endémique en Thaïlande et le droit n'est pas synonyme de justice. Bien qu'il soit marié à une autochtone, il reste un «*farang*».

«*Je ne joue plus le jeu de la police. Plus un mot sortira de ma bouche,* » jure-t-il. Quoi qu'il leur dise, il a l'impression de parler à un mur. Apparemment, ils ont monté le dossier et ce qu'il a à y opposer n'a plus d'importance. Avant qu'il ne s'en rende compte, le sommeil le submerge.

Lorsqu'il se réveille, il est déjà le matin.

Les bruits de l'escalier l'ont réveillé et lorsqu'il se redresse, il voit sa femme et ses deux enfants debout près des barreaux. Elle le regarde d'un air gêné, tandis que l'enfant de quatre ans tire sur les barreaux en secouant les épaules. D'épaisses larmes coulent sur ses joues. L'enfant de treize ans aux yeux humides est plus calme et reste à côté de sa mère avec un regard qui dit : « *Pourquoi mon papa doit-il être derrière les barreaux ?* » Elle ne comprend rien. La vie est injuste.

Ning glisse un paquet entre deux barreaux.

– Jean, ça va ? demande-t-elle d'un ton timide dans un anglais approximatif.

Il se lève du banc et s'approche des barreaux. Il déteste ces scènes.

– Tu crois vraiment que je peux me sentir bien là-dedans ? rétorque-t-il assez froidement en se penchant et caressant les joues du plus jeune.

Cette situation le trouble. Ces pleurs sont la dernière chose dont il a besoin. Le sentimentalisme ne fait pas partie de son vocabulaire.

– Je ne sortirai pas si vite, je pense, ajoute-t-il, prenant le paquet et le jetant sur le banc. Je mangerai ça plus tard.

Très jeune, il a appris à parler franchement, quitte à choquer les personnes sensibles. Pourquoi tourner autour du pot ? Ce n'est pas la première fois qu'il se trouve dans une telle situation. Mais cette fois-ci, les accusations pèsent très lourd. Le meurtre est passible de la peine de mort et sa femme le sait aussi.

– J'ai reçu un appel de l'avocat, murmure-t-elle presque distrai-

tement.

Elle le connaît et sait manifestement que sa visite le dérange plus qu'elle ne le réjouit. Il est un loup solitaire.

– Un avocat du bureau de Wilaipun se rendra à *Samui* aujourd'hui. Il demande 25 000 bahts.

– Le pays du sourire, où chaque geste aimable se paie, plaisante-t-il, sans que son visage laisse transparaître la moindre gaieté. L'argent reviendra, ce n'est donc qu'un acompte.

– Je le paierai, pas de problème, le rassure-t-elle.

Il déteste que ses enfants le regardent comme un chien sur le point de recevoir l'injection létale.

– Je ne veux plus que tu viennes me voir, grogne-t-il soudain. Je ne sais pas ce que fera la police, mais je ne veux pas que tu sois impliquée.

Ning acquiesce et écarquille les yeux. Elle est de petite taille et un peu ronde, mais elle a un visage agréable, typiquement asiatique. Ils sont mariés depuis un certain temps et il sait qu'elle l'aime plus qu'elle ne le laisse paraître. Elle attribue son manque d'affection à son enfance malheureuse, dont il a peu parlé. Pour lui, il suffit qu'elle lui ait donné une nouvelle vie avec un statut élevé. En outre, il se considère comme un bon père. Personne n'a à se plaindre. Alors pourquoi tant de sentimentalisme ? Ils ont conclu un marché, c'est tout ce dont ils ont besoin de toute façon.

– Puis-je faire quelque chose pour toi ? demande-t-elle tendrement.

Séparés par les barreaux, ils se font face. Elle a les mains jointes autour des barreaux, attendant un contact tendre et réconfortant de ses mains rugueuses, mais il fait semblant de ne pas s'en apercevoir

et fouille dans son portefeuille, d'où il sort son dernier argent. De l'argent, toujours de l'argent. Il lui en a donné la majeure partie la veille.

Inquiète, elle lève les yeux vers ce visage rude et anguleux qui dégage tant de puissance. Les larmes sont plus proches d'elle que les rires et pourtant elle parvient à les retenir. Jean déteste les larmes et la sensiblerie.

– Je te donne tout mon argent, car bientôt ils me le confisqueront de toute façon, fredonne-t-il.

Même s'il est libéré plus tard, l'argent sera perdu. La perte de l'argent lui est plus importante que de dire un mot tendre à sa femme. Il lui tend le peu qu'il lui reste et elle le glisse négligemment dans son sac à main. La plus jeune fille ne cesse de répéter :

– Papa, quand est-ce que tu reviens ?

– Bientôt, Alisa, dit-il en caressant ses joues, sa main rugueuse entre les barreaux. Piry se rapproche et enlace la main de son beau-père de ses petites mains. Elle pleure en silence.

– Je ne peux pas faire grand-chose ici. Je dois m'en remettre à cet abruti d'avocat.

Il est soulagé lorsque Ning et les enfants partent enfin.

« *Seul, je peux mieux gérer la situation* », pense-t-il en s'asseyant sur le banc.

Mardi 20 juin 2000, de 10h à 16h

Un peu après dix heures, deux hommes montent à l'étage. Entre-temps, Jean a mangé et s'est rafraîchi. Le policier indique au visiteur en costume la cellule dans laquelle Jean B. est assis. L'homme de taille moyenne aux cheveux noir brillant et au visage typiquement asiatique porte une mallette sous le bras gauche. Il reste devant la cellule, fait un *wai*⁴ et lui adresse un sourire courtois.

– Bonjour, dit-il.

Jean répond à la salutation.

– Monsieur Jean, je suis Chati Phonprapai, un collègue de Maître Pariwat Wilaipun. Je vais me rendre tout de suite à « *Bang Po Paradise* » pour vérifier la scène de crime. Ensuite, je parlerai à la police.

– Très bien, mais pour ma part, je n'ai plus rien à dire à ces idiots.

L'avocat salue et disparaît. À peine est-il parti qu'un policier vient le chercher et l'emmène dans la salle d'interrogatoire principale. Jean fait un bref signe de tête au capitaine Tada. Celui-ci est assis à une table avec son collègue et lui indique une chaise située juste en face de lui. Jean se sent rassuré, car il n'est pas menotté et il ne détecte nulle part les reporters, comme c'était constamment le cas les jours précédents. Mais il n'y a toujours aucun traducteur et la situation reste inchangée.

⁴ *Wai*: est un geste de salutation adressé à une ou plusieurs personnes, emblématique de la culture thaïlandaise. Le geste de base est de joindre les deux paumes de mains devant la poitrine, doigts tendus, en esquissant une légère flexion du buste ou de la tête.

– Monsieur Jean, quand avez-vous vu Mme Marianne pour la dernière fois ? demande Tada.

Jean hoche la tête.

– Je ne dis plus un mot sans un conseiller, dit-il en montrant de ses doigts le geste des lèvres cousues. Je suis fatigué de votre jeu sadique. Vous voulez juste me mettre ce meurtre sur le dos, peu importe ce que je déclare.

Tada n'a pas l'air content et son visage perd son éternel sourire. Agacé, il fait signe au prisonnier de retourner dans sa cellule.

Jean se lève et ne peut s'empêcher de sourire triomphalement.
Connard.

Il y a d'autres gens dans les cellules voisines et il s'assied derrière le petit mur près des toilettes pour fumer une clope en toute tranquillité. Montri lui revient en mémoire. Il trouve surtout étrange l'explication qu'il a reçue de lui. *Pourquoi aurait-il emprunté un tournevis à « Bang Po Paradise » ? Pourquoi n'a-t-il pas fait ce que nous avons convenu ? A-t-il parlé à Sakwit ?*

Les paroles de Hein Vermander hantent également son esprit. Qu'a-t-il voulu dire par « *peut-être est-elle déjà morte* » ? Que savait cet abruti ou que croyait-il savoir ?

Tout ce que la police a rassemblé pour l'inculper ne l'inquiète guère.

Il n'y a aucune preuve que j'ai tué la femme.

En fin d'après-midi, son avocat revient. Il s'incline légèrement, un sourire courtois et discret s'affichant sur son visage.

– J'ai de bonnes nouvelles, commence-t-il. La police n'a aucune

preuve tangible que vous êtes le meurtrier. J'ai pris des photos de la scène du crime et j'ai parlé à Mr Sakwit. Ce dernier m'a assuré que vous n'aviez eu aucun problème avec Marianne. C'est une bonne chose. Je dois maintenant attendre la décision de la police et ce n'est qu'à ce moment-là que je pourrai entreprendre les démarches nécessaires pour que vous soyez libéré sous caution. Je ne pense pas que ce soit un problème.

Il sourit un peu plus, mais cela peut vouloir dire n'importe quoi.

– Je suis aussi allé chez votre femme et elle m'a payé, dit-il avec un sourire encore plus profond dans son anglais strident.

Il pense plus à ses honoraires qu'à mon cou.

C'est ça la Thaïlande. L'entretien est terminé et l'avocat s'en va.

L'après-midi se laisse déjà supplanter par le soir quand un policier vient le voir.

– Monsieur Jean, demain vous serez transféré à la prison de *Surat Thani*, annonce-t-il d'un ton plat. Votre femme est au courant, ajoute-t-il, en quittant la pièce.

La chaleur lui donne une sensation de lourdeur et de saleté. Sans savon ni shampoing, il prend une douche qui se limite à quelques louches d'eau dans une bassine en pierre. « *En fait, cela fait deux nuits que je dors très bien* », pense-t-il.

Il sait qu'on ne fait pas les choses de la même façon ici sur l'île qu'aux Pays-Bas. Pourtant, il pense que ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne puisse rentrer chez lui.

Mercredi 21 juin 2000, de 9h à 20h

Le vent souffle entre les barreaux et halète à travers les mailles du *bus-cage* noir. Il fait déjà très chaud, mais bientôt la chaleur deviendra encore plus insupportable. Chaque souffle de vent qui traverse l'espace exigü rend les trois prisonniers heureux.

Ils attendent le transbordeur qui les emmènera sur le continent en se rendant au tribunal de *Surat Thani*. Le ferry qui relie *Nathon* à *Don Sak* dure plus d'une heure et demie. De là, il faut encore une bonne heure de route pour se rendre au tribunal.

Jean est plongé dans ses pensées et ignore ses deux compagnons de voyage thaïlandais qui ne se parlent qu'à voix basse. Depuis la découverte du cadavre de Marianne, il n'a cessé de se demander ce qu'il est devenu. Jamais il n'a pensé qu'ils l'arrêteraient.

Les événements des derniers jours se déroulent comme un film devant ses yeux. Même si la police pense qu'il est le coupable, elle s'appuie uniquement sur le fait qu'il était le seul à visiter quotidiennement Marianne. De plus, il a retiré une grosse somme d'argent de son compte en banque et est en possession de sa voiture sans pouvoir présenter une facture. Ils ne croient pas qu'il ait voulu rembourser la voiture à terme ni qu'il ait déboursé un acompte à Marianne. Ils n'ont trouvé cet argent nulle part dans le bungalow. De plus, il est la dernière personne à avoir été avec la victime, ce qui a été confirmé par des témoins. La police ne se donne même pas la peine de retrouver l'amant Gop.

« *Bientôt, je verrai mon avocat et pour 25 000 bahts, il me sortira de là* », pense-t-il.

Le transbordeur fait des allers-retours plusieurs fois par jour et il espère être rentré chez lui dans la soirée. *La police déposera une demande de placement en détention provisoire, puis mon avocat demandera une libération sous caution. Il est inévitable que je sois bientôt de retour chez moi.*

Les Thaïlandais sont blottis sur leur banc en bois et regardent sans interruption leurs pantoufles qui reposent sur le plancher en acier. Ils sont gênés et tentent d'échapper aux regards de ceux qui se trouvent à l'extérieur de la cage. Jean continue de regarder droit devant lui et n'a pas l'intention de baisser la tête.

Ils ne vont pas me faire petit.

Le trajet dure une éternité et la chaleur dans l'habitable est devenue étouffante, tandis que l'air est imprégné de sueur et d'urine. Le silence est total et personne n'essaie d'entamer une conversation. Thaïlandais et «*farang*», deux cultures différentes, mais respirant le même air vicié. Hormis les chaînes et un rendez-vous au tribunal, ils n'ont pas grand-chose en commun.

Lorsque quelqu'un a envie d'uriner, il se tient devant la porte de la cage et laisse l'urine s'écouler par-dessous.

Enfin, ils s'arrêtent au tribunal et sont transférés sans ménagement dans une autre cage contenant d'autres prisonniers. La température est si élevée que respirer devient une torture. L'odeur de leurs vêtements trempés est perceptible. Il vit en Thaïlande depuis des années et est habitué à la chaleur, mais cette longue attente est une véritable torture.

Les autres sont thaïlandais et il s'en éloigne le plus possible. Au milieu de ce groupe, il remarque soudain un *katoey*⁵ aux cheveux

⁵ Un katoey ou katoey est une personne transgenre en Thaïlande, également appelée ladyboy. Il s'agit de l'une des 14 identités de genre dans la société bouddhiste thaïlandaise.

longs, très maquillé et vêtu de vêtements aguichants. Bites et seins. Inimaginable en Europe, mais pas de problème en Thaïlande où ces créatures sont acceptées par la société comme n'importe qui.

Peu à peu, ses chaînes commencent à le gêner. Inquiet, il examine ses poignets et constate que le métal a laissé des marques rouges, la sueur salée lui irritant la peau.

Pourtant, en tant qu'étranger, il n'a pas à se plaindre. Il ne porte que des menottes, alors que les Thaïlandais ont de lourdes chaînes rouillées autour des chevilles. Si on les remue trop, elles provoquent des blessures douloureuses. Les autochtones, eux, ne semblent pas s'en préoccuper et se sentent suffisamment libres pour agir violemment.

Jean n'en croit pas ses yeux. *Est-ce que je me retrouve dans un asile de fous, dans une cage d'animaux ?* Les Thaïlandais s'amuse avec le *katoey*, le battent et le violent. Bien que Jean ait grandi avec la violence, il se demande dans quel monde il se trouve. Où sont les gardiens ?

À ce moment-là, il espère ardemment que son avocat le tirera d'affaire.

– Monsieur Jean, crie une voix éloignée.

L'heure est venue et il est autorisé à sortir de cet enclos crasseux rempli d'idiots. Avec 12 autres personnes, il est attaché à une longue chaîne. Il n'aime pas ça, mais il est quand même content d'être enfin autorisé à entrer dans la salle d'audience. Il y a peu de monde et il voit immédiatement Ning. Elle se tient seule à l'avant, vêtue d'une robe florale aérée. Il remarque qu'elle n'ose pas le regarder et lorsqu'il croise enfin son regard, il y lit du désespoir et de la peur. *Où est mon avocat ? Pas de juge non plus.* Extrêmement

tendu, il tente de s'approcher le plus près possible d'elle.

– Où est mon avocat ? gronda-t-il d'une voix rauque et désespérée.

Pas le temps d'échanger quelques mots tendres. *Ma tête est en jeu.*

– Il n'est pas là, lui murmure-t-elle, mais cela ressemble plus à un cri.

– L'abruti est resté à Bangkok avec mes 25 000 bahts, crie-t-il en voyant les flics qui l'accompagnent s'approcher de lui.

Il est désemparé. Furieux. Agacé.

Il est déjà quatre heures de l'après-midi. Un homme en uniforme s'approche et brandit des papiers menaçants, mais rédigés en thaï et il refuse de les signer. L'homme continue d'insister bruyamment, mais il ne change pas d'avis.

– Où est mon avocat ? s'exclame-t-il furieusement :

Tout se passe mal. Il doit retourner dans la cage. Pas de caution. Sans aucune explication, il est placé en détention provisoire, dans l'attente de son procès. Comment cela se fait-il ?

Avant qu'il ne le réalise vraiment, il est de nouveau dans la cage. Avec 17 autres personnes, le voyage se poursuit jusqu'à la prison de *Surat Thani*. Cette fois, le trajet dure à peine cinq minutes. Lorsqu'ils descendent du bus, ils traversent une clôture en direction de la porte de la prison. Jean se sent comme un tigre poursuivi dans un tunnel d'acier menant à l'arène du cirque.

En silence, ils marchent en file indienne jusqu'à une salle adjacente où les attendent des gardiens. Malgré la chaleur, ils portent un uniforme impeccable. Gilet, chemise et cravate. Immédiatement, ils se mettent à crier des ordres et bien qu'il n'en comprenne pas un

mot, les réactions autour de lui suffisent à comprendre. Les Thaïlandais obéissent aveuglément et, quelques instants plus tard, se tiennent nus dans la file d'attente, à côté de piles de vêtements en désordre. Il n'a d'autre choix que de suivre leur exemple. Un homme en bleu enfile des gants en latex et Jean comprend ce qui est maintenant au menu. L'image du viol dans la cage de fer lui revient à l'esprit et il frissonne.

L'un après l'autre, les hommes s'avancent et se laissent examiner rectaux sans un murmure. Après chaque personne, le gant semble plus sale, mais le gardien ne s'en soucie pas. Apparemment, il n'y a qu'un nombre limité de gants en stock. « *Une seule paire pour les dix-sept hommes* », pense-t-il en frissonnant malgré la chaleur.

Debout devant le Thaïlandais souriant, il jette tout son désespoir dans la bataille et crie d'un ton menaçant :

– Si tu oses me mettre ce doigt dans le cul, tu marcheras demain avec des béquilles.

Face à sa petite taille, Jean semble presque gigantesque et représente une menace qu'il ne faut pas sous-estimer. Son visage se pare d'un affreux rictus. Il rayonne de frustration et de colère frénétique, ses yeux scintillant comme des torches. On dirait un fou. Les gardes sont comme paralysés.

Soudain, des renforts arrivent au trot d'un couloir latéral. Un garde, la matraque levée, s'approche prudemment de lui en criant en thaï quelque chose qu'il ne comprend pas. Mais il n'a pas l'intention de tolérer ce traitement humiliant et lorsque le brave garde déchiffre dans ses yeux l'intention de tuer, il recule rapidement d'un pas. Furieux, il lui lance ses nouveaux vêtements et s'en va en dégoulinant d'humiliation.

Jean se rend compte qu'il vient de remporter une victoire à la Pyrrhus. Ce n'est que parce qu'il n'a pas encore été condamné que les gardiens se sont montrés prudents. Si jamais ils en ont l'occasion, ils riposteront avec certitude. N'osant plus réfléchir, il commence à s'habiller.

Une fois que tout le monde est vêtu en uniforme de prisonnier, ils franchissent en file indienne une porte et entrent dans une cour. Entre-temps, il se fait tard. Après avoir vérifié leurs documents, les prisonniers se rendent enfin au réfectoire. Bien qu'il n'ait rien mangé depuis le matin, il n'a pas d'appétit et sourit d'un air désapprobateur en regardant la boisson de plus près. Elle est pleine de cailloux et de fils provenant des sacs en toile de jute dans lesquels le riz a été récolté. La bouillie est mélangée à des têtes de poisson et à quelque chose qui était autrefois considéré comme un légume.

Non seulement la nourriture a l'air peu appétissante, mais une odeur épouvantable se dégage d'une grande poubelle en béton dans laquelle ils déposent leurs restes. Aussitôt, il jette son repas et l'odeur le fait vomir.

« *Tout ici est sale : mon affaire, la police, la prison, la nourriture, les gens et l'air qui y circule* », pense-t-il. Toute son existence est imprégnée d'une brume dense et nauséabonde de pourriture.

– Jean B, crie une voix.

Qu'est-ce qu'il y a encore ? C'est un petit Thaï en uniforme qui lui fait signe de le suivre. Sans dire un mot, il court derrière l'homme et se retrouve un instant plus tard dans un bureau d'à peine neuf mètres carrés où l'attend un autre garde. Le sourire amical ne le trompe plus.

– Monsieur Jean, je parle anglais, dit l'homme à peu près intelli-

gible.

Jean peut presque exulter. Ils ont enfin trouvé quelqu'un avec qui il peut communiquer. Quel progrès ! Maintenant, tout va bien se passer.

– Monsieur Jean, continue l'homme. Aucun d'entre nous ne veut perdre du temps précieux et je sais que vous voulez en finir le plus vite possible avec cet épisode pénible de votre vie.

Il parle lentement en articulant bien chaque mot en lui souriant gentiment, faisant signe de s'asseoir sur la chaise à une petite table dans un coin. Lorsque Jean s'est installé confortablement, le Thaïlandais lui tend un mince dossier et poursuit son explication.

– Monsieur Jean, il n'appartient qu'à vous de décider si nous pouvons ou non clore l'affaire. Il vous suffit de signer ces papiers.

« *Son anglais est meilleur que le mien* », pense Jean. L'affaire se termine enfin. Il saisit le dossier, l'ouvre et trouve quelques pages en thaï.

– Qu'est-ce que c'est ? demande-t-il d'un air méfiant.

– Une confession selon laquelle vous avez commis le meurtre, répond le Thaïlandais, sans sourciller.

– Je n'ai tué personne, fredonne Jean en refermant le dossier.

Le Thaïlandais reste calme, hausse brièvement les épaules et appelle un garde. Quelques instants plus tard, il regagne sa cellule.

L'espoir de sortir de cet enfer a été de courte durée.

Juin 2000

Après le comptage, les prisonniers marchent en une longue file jusqu'à un bâtiment à deux étages où se trouvent trois structures similaires alignées. Les prisonniers franchissent une porte métallique et marchent sur un chemin en béton longeant les cellules. Lorsque Jean passe devant les barreaux, les Thaïlandais lui crient d'une voix stridente :

– *«farang», «farang», «farang», «farang», «farang», «farang», «farang», «farang», «farang», «farang».*

Cela continue ainsi jusqu'à ce qu'ils atteignent le troisième bloc de cellules où ils s'arrêtent devant l'entrée. Le geôlier donne une clé à un homme en uniforme bleu, qui déverrouille deux cadenas, fait glisser les verrous et ouvre la porte. Avant d'être autorisé à entrer, chaque prisonnier est fouillé. L'un des Thaïlandais a dans sa poche un paquet de cigarettes qu'il a apporté de l'extérieur de la prison, ce qui semble être une infraction grave. Là, il comprend que les clopes provenant de l'extérieur de la prison sont interdites.

Le gardien crie quelque chose au contrevenant et l'homme tombe humblement à genoux. Le type en combinaison bleue se tient devant lui, attend que le gardien fasse un signe, puis pousse la tête du prisonnier vers le bas et lui frappe le dos comme un fou avec la batte. Sous l'effet de l'immense douleur, les mains de l'homme se replient et le bourreau lui assène un coup de pied en plein dans le visage non protégé. En hurlant, l'homme croise les mains devant sa tête, comme pour faire une prière, et s'incline vers l'avant. Le gardien fait signe à l'homme en bleu de laisser entrer.

Décontenancé, Jean se place à son tour devant l'effronté et lui adresse son sourire le plus amical, mais l'expression au visage de l'autre ne laisse rien présager de bon. D'abord, des mains rugueuses parcourent le haut de son corps, glissent le long de ses hanches et de ses jambes, reviennent le long de l'intérieur de ses cuisses jusqu'à son entrejambe. Soudain, une main se referme sur ses testicules et les serre fortement. Jean pousse un rugissement de douleur, repousse furieusement la main, serre les poings et fixe le Thaïlandais dans les yeux comme un fou furieux. L'homme sourit de ses dents jaunes et l'envoie dans la cellule.

Une fois que tout le monde est à l'intérieur et avant que la porte de la cellule se referme, on procède à un nouveau comptage.

La moitié du sol est recouverte d'une sorte de stratifié, tandis que le reste est en béton pur. Au milieu, sous un tissu bleu, se trouvent des couvertures et des matelas roulés. Lorsque Jean veut s'y rendre, un Thaïlandais l'en empêche. « *Ne le fais pas* », dit son expression faciale.

Tous les Thaïs se tiennent aux barreaux et crient à pleins poumons. Jean ne comprend rien, mais au bout de quelques minutes, il constate qu'ils communiquent avec d'autres prisonniers dans les cellules du bâtiment d'en face. Avec la télévision à plein volume, il y a beaucoup de bruit, mais Jean n'ose pas réagir. En tant que seul «*farang*», il préfère rester calme et attendre de voir ce qui va se passer. Quand c'est trop pour lui, il s'assied par terre et s'adosse au mur. Un Thaïlandais vient se placer devant lui pour discuter, mais il fait signe qu'il ne comprend rien.

Sa tête est pleine de soucis et des dizaines de questions non résolues. Il se remémore les événements des derniers jours et se demande comment Hein Vermander a pu savoir que Marianne était

morte. La présence de Tong près de son bungalow l'inquiète, d'autant plus qu'il a menti à ce sujet. Disposant de sa propre entreprise de construction, il est peu probable qu'il ait eu à emprunter un tournevis à Sakwit.

Pourquoi la police ne recherche-t-elle pas Khum Gop ? Qu'a raconté Danny, le stupide Français, à la police ? Pourquoi Sonthi s'est-il rendu au bungalow de Marianne ? A-t-il cherché à savoir si quelqu'un avait vu quelque chose dans les environs ?

Sa tête bourdonne comme une ruche et le bruit infernal de la cellule le rend fou.

Plus tard dans la soirée, plusieurs hommes en bleu entrent dans la cellule et chassent ceux qui se tiennent sur le sol stratifié vers la zone bétonnée. Ils sortent les lits et dix d'entre eux occupent la moitié de la cellule. Les vingt-cinq autres sont assis comme des poulets sur l'autre moitié. « *Voilà nos matelas qui s'envolent* », pense Jean.

Les hommes en bleu prennent ensuite une douche et mangent, comme des cochons, du riz et de la sauce au curry dans des sacs en plastique. Ici et là, des monticules de riz et de curry tombent sur le sol et lorsqu'ils ont terminé, les autres prisonniers doivent nettoyer leur désordre. Jean prendrait beaucoup de plaisir à enfoncer le visage de ces garçons dans leurs propres excréments.

Lorsque l'électricité est soudainement coupée, le rugissement de la télévision s'arrête. C'est le signe d'un rituel quotidien. Tout le monde doit s'agenouiller et prier pour le roi. Ensuite, ils chantent.

Après ce terrible spectacle choral, l'électricité revient et la télévision émet à nouveau son grondement infernal. Mais personne ne semble s'en préoccuper alors que cela rend Jean fou et il serait trop heureux de planter sa lourde chaussure dans l'écran. Au lieu de ce-

la, il s'adosse au mur et laisse pendre sa tête entre ses genoux pour essayer de faire le vide dans son esprit. Quelque chose d'impossible. Au bout d'un moment, il lève les yeux et ce qu'il voit est si irréel qu'il cligne des yeux. Des hommes en bleu et d'autres Thaïs se font masser et satisfaire sexuellement de toutes les manières possibles et imaginables. Partout, il voit des bites en érection et les grognements animaliers lui donnent la nausée. Il se roule en boule, la tête coincée entre ses bras, et tombe dans un sommeil réparateur quelques instants plus tard.

Lorsqu'il rouvre les yeux, il découvre un nouveau matin et se demande comment il a pu dormir dans de telles conditions.

La routine quotidienne commence par le comptage des prisonniers dans la cellule. Puis tout le monde doit sortir. Comme il ne connaît pas les coutumes, il suit les autres, passe devant le réfectoire et arrive de l'autre côté de la prison. Il voit d'abord deux longs réservoirs d'eau en béton et, un peu plus loin, près du mur extérieur, des cabanes en pierre avec un muret devant. Il a un besoin urgent d'aller aux toilettes et, enfin assis sur son trône, il se sent comme une sardine dans une boîte de conserve. Après avoir fait sa commission, il constate qu'il n'y a pas de papier hygiénique et comprend immédiatement la présence des bols d'eau. Puis il entre en caleçon dans la cabine de douche, se frotte avec un savon, puise l'eau dans un bassin en béton avec un récipient en bois et la laisse couler sur lui. Rudimentaire, mais mieux que rien. Indispensable, car il commençait déjà à s'insurger contre son propre parfum corporel.

Ce passage se déroule en toute hâte. Il entre ensuite dans la salle à manger où les tables sont disposées en rangées avec dessus des

assiettes en fer peu engageantes, remplies de riz et de poulet au curry.

Jean goûte la masse et le trouve si fortement épicé qu'il ne mange que le riz sec. À l'entrée du réfectoire, des rangées de Thaïlandais attendent leur tour de passage, et son regard s'attarde sur deux Africains qu'un gardien laisse entrer. Stupéfait, il les voit venir dans sa direction. Ils s'arrêtent devant lui et se présentent en souriant.

– Je m'appelle Mohamed et voici mon ami Dalton, dit le plus petit des deux. Nous venons de Tanzanie.

Leur accent africain a quelque chose de risible, mais il n'en laisse rien paraître. Par expérience, il sait que le premier contact avec ses codétenus est primordial. C'est une question de survie et de nécessité de rejoindre les bonnes personnes.

– Jean, répond-il. Mais tout le monde m'appelle *Dutchman*.

– Pas d'objection à ce qu'on te tienne compagnie ?

– Sois mon invité, répond Jean d'un ton neutre, en jetant un rapide coup d'œil au tour de lui.

Il connaît la vie carcérale trop bien et l'expérience lui a appris que la police n'hésite pas à utiliser des informateurs ou à payer des taupes pour obtenir des informations. Il doit faire attention. Ce n'est pas parce que ces hommes sont originaires d'Afrique qu'ils sont des prisonniers. Les Asiatiques sont des créatures insondables et rusées.

– Nous sommes là pour des vols de chèques et de passeports, avoue Mohamed avec un large sourire. Nous avons tous les deux écopé de cinq ans de prison, mais nous attendons maintenant le verdict de la deuxième instance. Et toi, qu'en est-il ?

Jean est convaincu qu'ils connaissent la réponse.

– J'attends mon procès, murmure-t-il. Pour un meurtre que je n'ai pas commis.

–Oui, nous sommes tous innocents, ricane Mohamed.

Il mesure une tête de moins que Dalton et semble plus jovial que ce dernier, qui affiche en permanence un visage maussade.

La figure dominante. Jean a l'œil pour cela. Il acquiesce seulement parce qu'il n'a pas envie d'entamer un débat absurde sur la culpabilité et l'innocence. Ils pouvaient croire ce qu'ils voulaient.

– Une tasse de café ? propose Mohamed.

Jean acquiesce, se demandant où l'homme va trouver du café. L'Africain s'esclaffe, se redresse et se dirige vers l'endroit où doit se trouver la cuisine. Quelques minutes plus tard, il revient avec trois gobelets en plastique remplis de café fumant, qu'il pose sur la table. Dalton offre à Jean une clope thaïlandaise, qu'il accepte avec reconnaissance, mais alors qu'il inhale profondément, son visage devient cendreau. Quelques secondes plus tard, il tousse à s'en décrocher les poumons. Les autres poussent un rugissement d'amusement.

– Tu seras ici assez longtemps pour t'y habituer, l'assure Dalton.

Plusieurs Thaïlandais veulent le rencontrer. Ils viennent de *Koh Samui*, *Chaweng*, *Lamai*, mais aucun d'eux n'est originaire de *Mae Nam*, la station balnéaire où il vit. Les Thaïlandais sont des gens curieux. Ils ont entendu parler de son crime et veulent en savoir plus. Avec des gestes, il essaie de leur faire comprendre qu'il est innocent.

À un moment donné, les Thaïlandais doivent se rasseoir et des ordres sont donnés par haut-parleurs. Comme la veille, tout le monde s'agenouille pour la prière. Puis l'hymne national retentit,

accompagné du hurlement des chats. Les prisonniers sont à nouveau comptés et emmenés.

– Ceux-là vont dans les ateliers, explique Dalton, tout en allumant sa cigarette, désignant un groupe de Thaïlandais.

– Qu'est-ce qu'ils gagnent ainsi ? demande-t-il, non pas qu'il s'en préoccupe, mais il veut faire avancer la conversation.

– Cent bahts pour fabriquer des filets de pêche ou des meubles.

– C'est bien payé pour une journée, murmure Jean.

– Pas pour une journée, pour un mois, sourit l'Africain.

– Comment passes-tu la journée ?

Jean se demande ce que ces types lui veulent. Furtivement, il étudie leurs mains et constate qu'elles sont rugueuses et abîmées, avec des ongles cassés sous lesquels la saleté correspond à la couleur de leur peau. « *Ils ne sont donc pas de flics camouflés* », conclut-il. Ce qui n'exclut pas qu'ils aient pu être payés par les gardiens. Des indics.

– Rien, on attend qu'ils nous envoient ailleurs. Ou alors, de temps en temps, on pratique du sport, sourit Mohamed.

– Qui sont ces hommes bleus ?

– Nous les appelons les « *trusty* », des prisonniers comme toi et moi, mais des confidents des gardiens.

Ils discutent de choses et d'autres, de la famille, du travail qu'il a accompli et de la raison pour laquelle il vit sur l'île. Les Africains lui posent de nombreuses questions, mais sans insister s'il ne répond pas ou s'il se dérobe. Il en a déjà fait l'expérience. Une prison est une jungle où il y a des prédateurs et des proies et où une hiérarchie est établie. Si l'on ne veut pas devenir un esclave, il faut se faire respecter. Sa stature joue en sa faveur, mais il ne sous-estime

ni les Thaïlandais ni ces deux Africains à l'air sympathique. Eux aussi sont des hommes de la rue qui ont vécu constamment dans la zone grise et ont dû se battre pour survivre.

Vers neuf heures, un homme en bleu s'approche de lui et, d'un geste, l'invite à le suivre. Jean s'exécute volontiers, car il considère cette promenade comme une diversion, même si la destination est le bureau d'un gardien.

À l'intérieur, il est présenté à deux autres fidèles et à un katoey qui fait office d'interprète. Cette dernière est vraiment ravissante avec son beau visage et sa poitrine bien proportionnée. Elle est légèrement fardée et porte une minijupe ultra-courte. Sa voix est mélodieuse et féminine.

– Le geôlier veut savoir si tu avoues le meurtre ou non, chante-t-elle.

– Je le nie parce que je suis innocent, fredonne Jean.

La vamp traduit, entend la réponse et se retourne vers lui.

– Alors, tu auras des chaînes aux pieds, dit-elle en se déhanchant d'un air provocateur.

Jean hausse les épaules.

– Alors, qu'il en soit ainsi, répond-il d'un ton venimeux.

Le gardien au regard de loup fait un signe aux deux hommes bleus en débitant toute une litanie en thaï. Ceux-ci acquiescent, puis l'attrapent par le coude d'un côté chacun et le conduisent dans une sorte de cabane de générateur. Ils lui font signe de s'asseoir par terre et il obéit, de plus en plus inquiet. À ses pieds, il découvre une plaque métallique fendue sur laquelle est posé un lourd marteau. D'un grand récipient en bois, ils sortent une chaîne avec un anneau de chaque côté. Il doit enlever ses chaussures, passer un pied dans

un anneau, le poser sur la plaque métallique et la déplacer jusqu'à ce que l'anneau soit dans la fente. L'un des hommes frappe l'anneau avec un marteau pour qu'il glisse jusqu'à ce qu'il s'adapte à la cheville. L'opération se répète avec l'autre pied.

Une fois le travail terminé, les « *trusty* » le ramènent au bureau. Le garde vérifie le travail, acquiesce avec satisfaction et le renvoie dans la salle à manger.

Jean jure et trouve gênant de traîner la chaîne derrière lui. Lorsqu'il s'assied à nouveau avec Mohamed et Dalton, les deux sourient. Sans aucun commentaire, Mohamed organise une corde qu'il passe autour la taille de Jean. Il y attache la chaîne.

Jean lui est reconnaissant pour cet outil simple, mais efficace, lui évitant de traîner la chaîne derrière lui. Ensuite, Dalton lui fournit une paire de chaussettes et lui montre comment les enrouler autour des chevilles jusqu'à ce que les anneaux restent dessus et n'irritent plus la peau. Une nette amélioration. Mais il faut encore s'y habituer.

L'après-midi, il retourne aux douches et fait l'expérience des restrictions imposées par les chaînes et les anneaux. Comment doit-il enlever son pantalon ? Il comprend tout de suite pourquoi les pantalons longs sont interdits. Ceux en tissu fin sont privilégiés pour qu'ils puissent passer à travers les anneaux. Mohamed lui montre comment faire. S'asseoir, faire glisser la moitié du pantalon entre le métal et la cheville, insérer son pied dans la jambe du pantalon et tirer la jambe vers le haut. De même avec la deuxième jambe. Cela demande une certaine dextérité. Jean se demande comment un rhumatisant peut y arriver. Pour l'enlever, c'est la même procédure en sens inverse.

Dans l'après-midi, Jean se voit attribuer une nouvelle cellule. C'est celle où séjournent Mohamed et Dalton, et il redevient un peu plus méfiant. Sont-ils derrière tout ça ?

Mais il se sent beaucoup mieux dans cette nouvelle habitation. On lui attribue une place à côté de Dalton. Il faut acheter des couvertures pour faire son lit, mais Jean n'a pas d'argent. Pour Dalton, ce n'est pas un problème. Il avance le nécessaire. Jean obtient donc son lit et dix paquets de cigarettes. Il y a plus d'espace dans cette cellule et il peut donc mieux se détendre. Il est le seul Européen et a la chance d'avoir quelqu'un à qui parler. Les Africains lui expliquent comment c'est là-bas.

Il a atterri dans l'enfer sur terre, la pire chose qu'il n'ait jamais vécue. Pourtant, il reste convaincu qu'il sera bientôt libéré.

Surat Thani, deux mois plus tard

Jean s'assied sur son matelas et s'adosse au mur. Les anneaux rouillés autour de ses chevilles lui irritent la peau et, pour y remédier, il a remis des chaussettes entre le métal et sa peau. Mais ce n'est pas la douleur qui le tracasse. Ses yeux se promènent vers les deux toilettes qui se trouvent sur une élévation dans le coin à sa gauche. Sur l'une d'elles, un Thaïlandais fait ses besoins, à peine caché derrière un mur d'un mètre cinquante de haut. Puis son regard scrute les fenêtres protégées par de solides barreaux et s'attarde sur le support au milieu du mur opposé sur lequel se trouve une télévision avec un gros haut-parleur en bas qui émet un bruit infernal. Comme il déteste cette chose. Comme il déteste les indigènes éparpillés sur les matelas. Chacun de leurs mouvements, accompagnés du bruit sinistre de leurs chaînes, lui donne la chair de poule.

Les matelas occupent la quasi-totalité de l'espace au sol. Il y a de la place pour trente personnes dans un espace de huit mètres sur huit. Il n'aurait jamais imaginé fêter son troisième mois dans cette cabane puante. Songeur, il fixe l'Irlandais allongé un peu plus loin, apparemment assoupi. Puis son regard se porte sur la pile de papiers entre ses genoux. Son journal, rédigé avec l'aide de l'Irlandais, sera enregistré comme preuve. Il y décrit les 17 premiers jours du mois de juin, depuis le jour où il a rencontré Marianne jusqu'au moment où il est arrêté.

Il est conscient que ce récit représente un grand risque. S'ils y trouvent une seule erreur ou une description ne reflétant pas la réa-

lité, ils le tueront. « *Si seulement je savais ce que ces abrutis ont contre moi* », pense-t-il. Une pointe d'incertitude se dessine sur son visage. Il ne lui reste plus beaucoup de temps. Il doit remettre le document avant la fin de l'enquête préliminaire s'il veut qu'il soit crédible. Il est convaincu qu'il n'a raconté que des événements prouvables ou qui ne peuvent être réfutés par personne.

Il reste cependant quelques détails qui l'inquiètent. Par exemple, il ne sait pas ce que Marianne a fait lors de sa dernière excursion à Nathon. Elle l'a fait en compagnie de Sakwit, ce qu'il n'a pas pu prévoir ou empêcher. Que lui a-t-elle dit ? Sakwit est son alibi pour de nombreux événements et son témoignage fait partie de son plan. Cependant; si Marianne lui a parlé de sa maison ou de ses projets d'avenir? Sakwit n'est pas idiot et il a peut-être déjà compris quel jeu il a joué. Mais il ne peut pas faire marche arrière. C'est pourquoi il a laissé de côté certains éléments de son journal, car ils pourraient lui causer plus de tort que de bien.

La cloche le sort de ses pensées. C'est reparti. Il ne compte pas le nombre de coups, car il sait qu'il y en a vingt. C'est l'heure de la prière. Depuis la cellule voisine, un Thaïlandais hurle quelques mots de prière, qui sont immédiatement répétés à voix haute dans toutes les cellules. Lorsque cela est fait, un ordre est donné depuis une autre cellule et tout le monde se lève. Quelqu'un commence à chanter, puis tout le groupe se met à hurler en choral. Après le chant, ils sont autorisés à se rasseoir.

Jean respire profondément et commence à relire son journal, qu'il a appelé Veritas.

« *La vérité* » qui l'acquittera, songe-t-il.

Mae Nam, septembre 2000

Il est déjà très tard, ou tôt le matin, question de point de vue. « *J'ai bu trop d'alcool* », pense Sakwit Santsakul. Il s'est déchaîné toute la nuit, allant d'un bar à l'autre. Sa rencontre avec deux jeunes filles a été une expérience inoubliable. Ce n'est pas tous les jours qu'il baise deux filles chaudes sur la plage, au milieu des cocotiers. Il y a pris beaucoup de plaisir et la pensée de ces moments lui donne une érection. Il serre les dents et marche d'un pas incertain sur le trottoir en direction de sa voiture. « *Vive les étrangers* , a-t-il envie d'exulter. *Surtout leur argent* ». Et il n'y a même pas besoin de faire grand-chose pour l'obtenir. Il se remue d'un côté à l'autre, monologuant intérieurement.

« *Demain, c'est à nouveau le travail* », se dit-il en regardant derrière lui, distinguant une silhouette sombre à une vingtaine de mètres. Ce type a déjà attiré son attention plus tôt. Bien qu'il n'ait pas vu son visage, l'homme lui semble familier. Est-ce sa façon de marcher ? Ou croit-il le connaître parce qu'il l'a vu le même type à la sortie de plusieurs bars ? Il ne peut s'agir d'une coïncidence. *Pourquoi me suit-il ?* Est-ce le Hollandais qui le fait suivre ou Tong ? Ce dernier lui donne la chair de poule. Depuis le meurtre, Tong lui a rendu visite plusieurs fois et voulait savoir ce qu'il avait déclaré à la police. *De quoi a-t-il peur ?* Est-il impliqué dans le meurtre ? *Pourquoi voulait-il savoir où se trouvait Marianne ce jeudi après-midi, le jour même où M. Jean est venu m'apporter le livret d'épargne ? Pourquoi Montri a-t-il cherché la femme ? Que lui voulait-il ?*

Sakwit hoche la tête, comme si cela allait l'aider à y voir plus clair. De toute façon, il s'en tiendra à ses déclarations et tout ira bien. Jean est un type sympathique qui le récompenserait certainement, surtout s'il découvre ce qu'il a fait pour lui.

L'ombre qui le suit s'est arrêtée et téléphone. Sakwit pousse un profond soupir. *Non, cet homme n'a rien à voir avec moi. Je deviens paranoïaque.* Il soupire de soulagement et se dirige vers sa voiture. Dans une vingtaine de minutes, il sera chez lui. Il enfonce la clé dans la serrure et, alors qu'il s'apprête à ouvrir la portière, il sent une forte pression dans son dos.

– Pas un bruit, ordonne une voix menaçante. Ne te retourne surtout pas.

– Qu'est-ce que vous voulez de moi ? Je n'ai plus d'argent, halètet-il, soudain dégrisé.

– Déverrouillez la portière arrière.

Sakwit tremble de tous ses membres et s'efforce d'obéir.

– Monte !

Sakwit se glisse derrière le volant, entendant son agresseur s'affaler sur le siège arrière derrière lui et refermer la portière.

– Démarrez et prends la route de *Bang Po*. Un seul faux pas et tu es mort, souffle l'homme.

Sakwit ne doute pas un instant de la menace, mais il tremble si violemment qu'il ne peut introduire immédiatement la clé dans la serrure.

– Calmez-vous, vous n'avez rien à craindre si tu fais ce que je te dis.

« *J'ai déjà entendu cette voix* », se dit Sakwit alors qu'il parvient à insérer la clé dans le contact. Il démarre, allume les phares, fait

marche arrière et remonte le périphérique dans la direction indiquée, jetant un coup d'œil furtif dans le rétroviseur. Il distingue un visage sombre dissimulé dans un bas de nylon.

– Qu'est-ce que vous me préparez ? bégaie Sakwit, alors que tous les scénarios possibles se succèdent dans son esprit, certains plus effrayants que d'autres.

Je connais ce type. Alors qu'il jette un nouveau coup d'œil dans le rétroviseur, il reçoit une tape sur la tête.

– De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que tu...

– Tais-toi, le coupa l'homme. Un kilomètre plus loin, il y a un virage à gauche. Juste avant, vous allez vous arrêter. Est-ce compris ?

Sakwit tremble de tout son corps et son esprit cherche désespérément une issue. Le comportement contrôlé de l'homme le trouble.

Qu'est-ce que j'ai fait de mal ?

– Qui êtes-vous ? Cela a-t-il un rapport avec M. Jean ?

Il entend un ricanement, regarde à nouveau dans le rétroviseur, découvre un pistolet dans la main de l'homme et frissonne.

Deux minutes plus tard, il atteint l'endroit désigné et il ralentit.

– Arrête-toi et laisse tourner le moteur !

Il obéit. Dans le faisceau des phares, il distingue la route tourner à angle droit vers la gauche. Un peu plus loin, il aperçoit un arbre touffu et, à une dizaine de mètres, une voiture en stationnement.

Soudain, il comprend, mais avant qu'il ne puisse dire ou faire quoi que ce soit, il sent une pique, l'autre lui enfonçant une aiguille dans le cou. Presque immédiatement, une sensation de chaleur se répand sur son cou, puis le haut et le bas de son corps. Sa tête commence à bourdonner et lorsqu'il tente de se retourner, il constate avec horreur que ses muscles ne répondent plus. Il semble tota-

lement paralysé. Désespérément, il essaie de dire quelque chose, mais aucun son ne sort de ses lèvres.

Je rêve, ce n'est pas possible.

La porte arrière s'ouvre et se referme. Puis il voit ouvrir la portière conductrice du coin de l'œil et apparaître une ombre noire s'arquant sur le bas de son corps. *Que fait-il à mes pieds ?* Il a beau fournir des efforts, il ne peut pas remuer un aileron, mais voit et entend tout ce qui se passe autour de lui. L'agresseur se redresse, glisse sa jambe à côté de la sienne, se penche et manipule le levier de vitesse. Le moteur s'emballe et il comprend que l'homme a appuyé sur l'accélérateur, le bloquant avec quelque chose. L'agresseur fait un grand pas en arrière, claquant la portière. Le moteur rugit et la voiture fait un bond en avant. Sakwit sait ce qui se passe, mais ne peut rien faire pour intervenir. Le trajet dure à peine quelques secondes et s'achève dans un bruit assourdissant alors que son corps est projeté vers l'avant. En l'absence d'airbag, sa poitrine heurte violemment le volant et sa tête touche la vitre qui semble éclater. Le moteur crachote et cale pendant qu'il glisse sur le côté, sachant qu'il est blessé. Cependant il ne ressent aucune douleur, surpris qu'il puisse voir et entendre. Quelque chose d'humide atteint son œil gauche et le rend aveugle.

Du sang.

La portière s'ouvre, mais comme il est couché sur le côté, il ne voit rien. Sentant la présence de l'homme, il s'attend à tout moment à recevoir un coup fatal ou un coup de couteau. Il n'en doute plus, d'autant plus qu'il pense soudain savoir que l'antagoniste est l'un des deux qu'il a remarqués chez Marianne la nuit du jeudi.

Il panique lorsqu'il perçoit une odeur forte et particulière, cons-

tatant que l'homme verse quelque chose sur son corps. Il l'entend ensuite se diriger vers l'avant de la voiture et ouvrir le capot, ce qui fait un son strident. Son ouïe intacte perçoit le bruit d'un liquide qui se déverse.

L'homme revient et fait quelque chose avec ses pieds. *Il enlève le blocage de l'accélérateur.* Pendant un instant, le silence s'installe et il n'entend plus rien. Seule l'odeur âcre d'un liquide piquant lui indique que ce n'est pas encore fini. Il veut crier, pleurer, supplier, mais personne ne l'entendra.

Un éclair de lumière annonce la fin. Une énorme bouffée d'air. Une lumière infernale l'aveugle et tout l'oxygène est aspiré de ses poumons. Il sait qu'il est en flamme, mais son agonie extrême ne parvient pas à créer suffisamment d'adrénaline pour qu'il ait la force de sortir de la voiture. Au loin, il entend le démarrage d'un moteur. Il crépite et empeste le caoutchouc brûlé, les cheveux et la chair brûlés. La sienne ! Ses poumons manquent d'oxygène et se remplissent d'une fumée hautement toxique qui paralyse son cerveau. Mais juste avant de perdre connaissance, il comprend à quel point il a été naïf de croire que son silence serait récompensé.

Dans cette ultime seconde, il réalise qu'il meurt non pas parce qu'il sait qui a tué Marianne, mais parce qu'il a voulu en profiter.

Koh Samui, septembre 2000

Chan Thanapat se tient au bord de la route et observe la police scientifique prenant des photos de la voiture complètement calcinée et du cadavre à l'intérieur. La voiture colle à l'arbre, l'avant légèrement cabossé. Des éclats de phares et de pare-brise gisent à gauche et à droite. Le médecin légiste, qui a procédé à un examen sommaire, s'approche de lui.

– Cela ressemble à un accident, déclare-t-il d'un ton neutre, en enlevant ses chaussures en latex.

– Êtes-vous sûr ?

– Comment être sûr à cent pour cent ? La voiture est complètement calcinée, le cadavre carbonisé. Mais, d'après ce que j'ai constaté, il n'y a aucune trace de violence, à part de celle qu'on peut attendre d'un tel accident.

– La victime portait-elle sa ceinture de sécurité ? demande Thanapat d'un air pensif.

– Non. Dans la collision, son corps a été projeté vers l'avant. Il s'est cogné la tête contre le pare-brise et a glissé sur la banquette.

C'est ce qui inquiète Chan. Lorsqu'il a reçu un appel du poste de commande l'informant de l'accident et que la mère de Sakwit l'a appelé un peu après, une sonnette d'alarme s'est mise à retentir dans son esprit. Bien qu'il s'agisse apparemment d'un accident n'étant pas de son ressort, il s'est rendu sur place.

– Docteur Sira, est-il possible que l'homme ait perdu connaissance lors de la collision ?

– Lorsque sa tête a heurté le volant ou le pare-brise, il se peut qu'il ait perdu connaissance.

– Ce qui me semble étrange, c'est le fait que le corps soit étendu sur le banc. Il semble qu'il n'ait pas essayé de sortir de la voiture.

Le médecin se gratte le menton et se retourne d'un air pensif vers la voiture, où le capitaine Somkiet prend des photos.

– Maintenant que vous le dites, il me semble aussi que l'impact n'a pas été très violent, étant donné que l'avant de la voiture est à peine comprimé.

– Oui, cela signifie que la vitesse avant l'impact était faible, ajoute Chan en scrutant le sol du tronçon de route rectiligne. Aucune trace de dérapage, nulle part, ajoute-t-il.

– L'homme devait être endormi ou ivre, conclut le médecin.

– Dans un tel état, on ne roule pas en ligne droite. Et pour se suicider, il ne roulait pas assez vite. Qu'il soit endormi ou ivre, il aurait dévié de sa trajectoire avant d'atteindre l'arbre.

– Bien, capitaine Thanapat. Je vous entends déjà arriver. Vous voulez savoir si cet homme était vivant ou mort au moment de l'accident.

– En effet.

Le médecin légiste se mord la lèvre inférieure.

– Alors je dois faire une autopsie ! Pour justifier cela, je dois avoir des preuves qu'il pourrait s'agir d'un crime. Vous me demandez beaucoup, parce que je n'en vois pas l'ombre d'un indice, dit-il en ronronnant.

– Si, Dr Sira. Tout d'abord, il y a la collision à faible vitesse. Si nous continuons à penser qu'il s'agit d'un accident, nous devons répondre à certaines questions. Pourquoi la victime n'a-t-elle pas

essayé de sortir de la voiture lors d'une collision à basse vitesse ? Même si elle n'y était pas parvenue, nous n'aurions pas trouvé le corps dans cette position.

Il voit le médecin écouter avec un intérêt croissant.

– Peut-être a-t-il eu une crise cardiaque ?

– Mais nous avons alors le même problème qu'avec l'endormissement ou l'ivresse. Dans tous ces cas, la voiture aurait dû dévier de sa trajectoire.

– Probablement, admet l'homme.

– Ensuite, il y a l'incendie lui-même. Nous sommes en présence d'une légère collision où seul l'avant est légèrement cabossé. Le moteur n'est même pas touché et pourtant la voiture a pris feu. Je n'ai pu détecter aucun court-circuit, affirme-t-il avec beaucoup de conviction. Je vais en parler à mon collègue.

Il se dirige vers Somkiet qui examine le moteur.

– Capitaine Somkiet, avez-vous trouvé quelque chose de suspect? demande Chan avec impatience.

– On ne comprend pas ce qui a pu provoquer cet incendie, répond Somkiet en secouant la tête. Je n'ai trouvé aucun court-circuit.

– C'est un moteur diesel, n'est-ce pas ?

– Vous avez raison, le carburant diesel doit être sous pression pour s'enflammer ou très chaud. Non, je ne pense pas que ce soit le cas. Peut-être un court-circuit dans les câbles derrière le tableau de bord.

– La victime aurait alors eu le temps de sortir de la voiture.

– En effet, aucune des portières n'était bloquée.

Il regarde Chan d'un air pensif.

– Vous pensez à un incendie criminel ? demande-t-il au bout d'un

moment.

– Oui, j'y pense. L'homme était probablement déjà mort lorsque la voiture a pris feu. Quelqu'un veut faire croire à un accident, répond Chan, convaincu de cette hypothèse. De plus, Sakwit, la victime, est un témoin dans une affaire de meurtre, ajoute-t-il.

– Très bien, soupire Sira en haussant les épaules. Je ferai une autopsie. La voiture doit donc être emportée.

– Je ferai faire des analyses pour savoir si un accélérateur de feu a été utilisé, murmure Somkiet.

Tous deux sont peu enthousiastes, mais Chan est convaincu qu'ils poursuivront l'enquête, même s'ils n'en voient pas l'intérêt. Lui-même n'a rien à voir avec l'affaire du meurtre de Marianne, mais tant que cet accident n'y est pas lié, il peut mener sa propre enquête. Jusqu'à ce que les résultats de l'autopsie soient connus.

– Merci messieurs. Je vous en suis reconnaissant, dit-il, avec un large sourire.

Il salue et se dirige vers sa voiture.

Chan Thanapat sirote son thé et feuillette son carnet pour la troisième fois. Les déclarations de Sakwit Santsakul et de ses parents retiennent toute son attention.

Il attend d'un moment à l'autre le résultat de l'autopsie et le rapport de la police scientifique, bien que ce dernier ne l'aide guère, car Somkiet a appelé une heure plus tôt pour dire qu'il n'avait trouvé aucune substance suspecte. Pourtant, il est presque certain qu'un produit a été utilisé. Sinon, il ne peut expliquer l'énorme chaleur et la rapidité avec laquelle la voiture s'est consumée. Les pompiers

n'ont pas pu sauver grand-chose et leur eau a probablement détruit les quelques traces qu'il pouvait y avoir. Somkiet a ajouté que le fait de ne pas trouver une substance accélératrice n'excluait pas son utilisation. Certains produits se dessoudent complètement pendant l'incendie.

Chan espère que le rapport d'autopsie contiendra suffisamment d'éléments pour démontrer que Sakwit était déjà mort lorsque la voiture a pris feu. Il aura alors la preuve qu'il ne s'agit pas d'un accident, mais d'un meurtre.

En attendant, le motif d'une telle mise en scène l'occupe. Si son hypothèse semble correcte, Sakwit a été témoin de quelque chose qui pourrait mener aux tueurs. Mais qu'en est-il ? Si Jean B. est derrière tout ça, il doit avoir un complice, puisqu'il est en prison.

Qui ?

Qu'est-ce que Sakwit a vu ou entendu qui pourrait incriminer Jean ? Ou quelqu'un d'autre ? Sa déposition indique seulement qu'il a vu Marianne et Jean au balcon. *Le jeudi après-midi, Jean lui apporte des documents de Marianne.*

Chan considère que les propriétaires de bungalows en savent beaucoup sur leurs locataires et les surveillent constamment par curiosité quasi pathologique. Sakwit a peut-être vu entrer quelqu'un dans le bungalow la nuit. Il se souvient alors de ce que Sakwit a déclaré lors d'un deuxième interrogatoire. *Deux étrangers se promenaient au long de la maison de Marianne.* Étaient-ils vraiment inconnus de lui?

Ou, Jean a-t-il dit à Sakwit quelque chose qui pourrait lui être préjudiciable s'il le révélait au cours du procès ?

Dans un premier temps, il a considéré Tong comme le complice

de Jean, d'autant plus que l'entrepreneur en a reçu un paquet d'argent immédiatement après que Jean a eu perçu l'argent de Marianne. Cependant, Tong a un alibi pour toutes les heures possibles du meurtre. Si Jean a quelque chose à voir avec le meurtre, qui était son complice? Il peut maintenant exclure Sakwit. Mais Sakwit a-t-il vraiment été assassiné ? Et s'il se trompe sur l'affaire ? Les apparences peuvent être trompeuses.

D'une part, Jean a proposé de nombreux suspects potentiels pendant les interrogatoires, mais la personne qui joue le rôle principal et qu'il rend astucieusement responsable du meurtre s'appelle Gop. Bien que Jean mentionne cette personne en passant sans l'accuser explicitement, si l'on croit, il n'y a qu'une seule déduction possible : Gop est le vrai coupable.

Thanapat secoue la tête. Ses collègues n'ont pas fait grand-chose pour suivre cette piste. La raison pour laquelle il a enquêté de son côté, sans toutefois trouver Gop. L'homme a vécu sur l'île, mais n'a plus été vu depuis des semaines. Il semble être un personnage notoire, mais en croyant l'histoire de Jean, il doit être un grand idiot. D'une part, il se montre extrêmement méfiant et rusé, car personne ne l'a vu se rendre au bungalow de Marianne et, d'autre part, il est tellement idiot et négligent qu'il est étonnant qu'il n'ait pas été arrêté.

Chan ne croit pas à l'histoire de Khum Gop.

« Toutes les personnes susceptibles de mettre en doute les paroles de Jean sont mortes, » se dit-il en notant cette phrase dans son carnet. Quelques secondes s'écoulaient avant qu'il n'ajoute : *« Et les personnes encore en vie qui pourraient mettre en doute ses dires sont décrites comme des suspects potentiels. »*

Il s'enfonce à nouveau dans une sombre réflexion.

– J'ai le mobile, j'ai le coupable, souffle-t-il.

De plus en plus, il considère qu'il est hors de question que le mobile est autre chose que l'appât du gain. Trois millions de bahts. Jean tente surtout de vendre la consommation excessive d'alcool de Marianne et sa liaison dangereuse comme cause de sa mort. *Mais cela ne tient pas debout.*

Chan secoue la tête. C'est absurde. Il est plus probable que Jean présente la femme comme une salope alcoolique instable pour soutenir sa propre histoire invraisemblable. *Une femme d'affaires normale, telle que tout le monde la connaissait, ne lui aurait jamais ordonné de copier sa signature.* Bien sûr, Marianne n'était plus cette femme prudente, selon les dires de Jean. Elle ne savait plus ce qu'elle faisait, était devenue instable et avait besoin de son aide. Si telle était son intention, il avait commis une erreur. Même si l'on accepte le changement de personnalité de Marianne, qui l'a tué ? *Si Jean a délibérément construit une histoire autour de Gop pour le designer comme coupable, il a oublié de lui trouver un mobile !*

Non, pour lui, il n'y a pas de doute. Le mobile, c'est l'argent et il n'y a qu'une seule personne qui a profité de sa mort : Jean. Il s'en tient à cela, malgré le fait que l'escroc ait transféré une grande partie de l'argent sur le compte de son entrepreneur, parce qu'il peut l'expliquer aussi. *Pour chaque acte, il y a une explication.* Ne vous fiez pas aux apparences. « *Je ne peux pas l'avoir tuée pour l'argent, car je l'ai donné à mon entrepreneur* », a insisté Jean à plusieurs reprises.

« *Il utilise des clichés dépassés* », pense Chan.

Avec un soupir, il referme son carnet, car il a d'autres tâches im-

portantes à accomplir. Lorsque son supérieur découvrira qu'il consacre du temps à une affaire pour laquelle il n'est même pas autorisé, il risque de vivre quelques moments difficiles.

Le téléphone sonne. Perdu dans ses pensées, il décroche.

– Capitaine Thanapat.

– Docteur Sira. Écoutez, mon rapport a été envoyé, mais je voulais vous tenir au courant dès que possible. Nous avons conclu à un accident, car la victime était vivante lorsque le véhicule a pris feu. Vous savez, la fumée dans les poumons et le sang, dont le taux d'alcool est aussi très élevé. Sur ses vêtements, aucune trace d'accélérateur de feu, même si je ne peux honnêtement pas expliquer la grande chaleur et la rapidité de l'incendie.

– Merci Docteur Sira, je vous suis redevable, murmure-t-il, déçu.

Il jure intérieurement et raccroche. Il était tellement convaincu que Sakwit a été assassiné qu'il maîtrise à peine sa déception. Maintenant, il ne peut plus faire le lien entre cet accident et l'affaire Marianne. *Ils se trompent !* Mais il ne peut pas le prouver. À Bangkok, ils auraient sans doute cherché plus loin, mais ici, ils veulent classer l'affaire au plus vite. Personne ne se demande « *pourquoi* » Sakwit a heurté cet arbre et « *pourquoi* » il n'a pas essayé de sortir de la voiture. *Pourquoi le diesel s'est-il enflammé ?*

Encore une coïncidence ? Sakwit est témoin dans une affaire de meurtre. Au procès, il aurait témoigné et serait le seul à avoir vu Jean sur le balcon avec Marianne l'après-midi du 14. Du moins, c'est ce qu'il prétend. Et s'il n'avait vu personne sur le balcon cet après-midi-là ? Et si Jean lui avait demandé de le dire ?

Le mystère de l'incendie d'un diesel reste entier. De plus, la chaleur semble avoir été anormalement élevée. Cela ressemble à un

accident, mais il faut se méfier des apparences. Bien qu'il n'y ait aucune trace d'accélérateur de feu, cela n'exclut pas l'utilisation d'un tel produit.

Chan Thanapat continue de croire à un meurtre maquillé. Cependant, il doit abandonner cette piste et officiellement, Sakwit est la victime d'un accident banal. Il vide le reste de son thé. Son travail quotidien est terminé.

« *Tôt ou tard, je vous aurai* », murmure-t-il en quittant son bureau, frustré

Plage de Bang Po 2001, 1h du matin

Les deux grands bungalows de la plage sont entourés d'une enceinte constituée d'un mur de béton d'un demi-mètre de haut sur lequel repose une clôture métallique composée de barreaux verticaux très rapprochés dépassant d'une dizaine de centimètres d'une poutre de soutien horizontale en tôle ondulée. Une pointe est soudée au sommet de chaque barreau.

La devanture du domaine est proche de la route principale et l'on y accède par le double portail en fer forgé situé au milieu de la clôture. À l'intérieur, à environ trois mètres de la clôture, des cocotiers poussent, masquant largement les bungalows de la route. L'arrière de la propriété borde la plage, à laquelle on accède par un petit portail. Au milieu de celui-ci, il y a une entaille en forme de U et cet espace est occupé par un gros arbre qui cache cet accès de l'extérieur.

La propriété est la résidence de Heydar Zandipour, qui y vit avec sa belle compagne autochtone de trente-cinq ans. L'empire commercial de cet homme d'affaires se compose de restaurants et de boîtes de nuit le long de la côte. Son bureau se trouve sur la plage au nord, à environ quatre kilomètres de Bang Po, en direction de Nathon. Le restaurant attenant, tenu par sa petite amie, est sa propriété.

Tout est plongé dans l'obscurité, mais les étoiles apportent suffisamment de lumière pour distinguer les silhouettes des bâtiments, des arbres et de la clôture. Le doux bruissement des feuilles dans la brise nocturne et le vacillement irrégulier des vagues sont les seuls

sons qui rompent le silence, bien que le passage occasionnel de voitures ou de motos brise l'harmonie de cette musique nocturne.

Il est déjà tard et bien qu'Heydar aime cette plage tranquille aux abords de son domaine, il n'a pas l'habitude de regarder l'océan à une telle heure en fumant une clope.

Où es-tu ? Il jette un coup d'œil par-dessus son épaule, mais ne voit rien d'autre que les silhouettes sombres et familières de sa propriété. Vingt mètres de terrain sablonneux le séparent de la fermeture. Aucune lumière n'est allumée dans les bungalows.

Suda dort.

Bien qu'il ne soit pas encore entré, il suppose que sa compagne ne l'attendra pas ce soir.

Il y a quelques minutes, il a garé sa voiture sur le parking de l'autre côté de la route et a longé la clôture jusqu'à l'arrière. Un autre coup d'œil à sa montre lui dit de patienter encore un quart d'heure, mais il veut être le premier sur place. Il est méfiant, ne connaissant pas le mot « *peur* ». Dans son petit monde, on ne peut pas se permettre d'avoir peur. Malgré sa petite taille, il est solidement bâti, aux bras musclés. Aussi fort qu'un ours. Son visage bulbeux aux yeux sombres et saillants, son petit nez et sa bouche étroite lui donnent l'air d'un Iranien sympathique qui respire la paix et le calme.

Soudain, il se rend compte que son berger allemand ne s'est pas encore manifesté. *Étrange, Laïka ne m'a pas encore salué.* Il se dit que Suda a laissé rentrer le chien dans la maison, allume une autre cigarette et se demande ce que signifie ce mystérieux rendez-vous. « *C'est à propos de Jean* », lui a dit l'autre au téléphone, mais il n'a pas voulu en dire plus.

Qu'est-ce qu'il y a avec Jean ? Depuis le meurtre de Marianne de Garriga, il n'a pas connu la paix. Jean n'a-t-il plus de confiance ? Personne n'est au courant et il a tout intérêt à se taire. Alors pourquoi tous ces secrets ?

Quelque part, une brindille se brise. Comme si une guêpe l'avait piqué, il se retourne. Rien que des ombres. Il est minuit passé, mais ses yeux se sont adaptés à l'obscurité et il connaît chaque centimètre carré du terrain. Il n'aperçoit nulle part quoi que ce soit de suspect.

Laïka ? Le chien est-il en liberté, finalement ? Peu probable, car il se serait fait remarquer depuis longtemps par ses rugissements. À gauche et à droite, il distingue clairement le contour de la clôture et il est sûr que personne ne s'y trouve.

S'il n'est pas là dans les cinq minutes, je m'en vais.

Il prend une grande inspiration, allume une autre clope et marche sur le sable gris en direction de l'océan. Il ne distingue pas grand-chose d'autre que la surface sombre et scintillante de l'eau dans le reflet de la lumière de la lune. Il entend un doux clapotis. Les vagues s'approchent de lui, se brisent sur le sable et se retirent un instant, jusqu'à ce qu'une autre vague vienne s'écraser. Pendant un instant, il oublie la raison pour laquelle il se trouve ici, respire profondément l'air frais de l'océan et profite de ce calme. Il est rare qu'il ait le temps de se détendre ainsi et ses pensées vagabondent. Il pense à Suda, sourit et espère qu'elle sera encore éveillée. Il en a envie. Son imagination s'emballe et, avec un large sourire, il sent son corps commencer à répondre.

Suda, j'arrive.

Au fur et à mesure que les secondes s'égrènent, son impatience

grandit et il secoue la tête. *Ce n'est pas la peine d'attendre plus longtemps.*

Déterminé, il jette le mégot dans l'eau et regarde la cendre incandescente s'éteindre avec un léger sifflement.

« *Maintenant, c'est bon* », murmure-t-il.

Il se détourne brusquement de l'eau et pense au corps chaud qui l'attend. Au début, il ne sent rien, mais lorsqu'il aperçoit une masse sombre émerger devant lui, il sait que quelque chose ne va pas.

« *Je n'ai rien entendu* », pense-t-il, plein de reproches.

Avant qu'il ne puisse demander une explication, il voit la silhouette sombre faire un mouvement violent. Instinctivement, il s'arc-boute, mais ne peut plus repousser la frappe. Il sent quelque chose dans le bas de son corps et sa respiration devient soudain plus difficile. Il a été touché et ne l'a pas senti. Des organes vitaux touchés ? Instinctivement, il fait un pas en arrière, mais l'homme en mouvement disparaît de son champ de vision.

Comprenant ce que fait l'autre, Zandipour sent sa présence dans son dos tandis qu'un bras glisse sur son visage et lui pousse la tête en arrière de toutes ses forces. Il reste peu de temps et l'adrénaline lui donne une force surhumaine. Avec le courage du désespoir, il tente de se libérer de la poigne de fer, mais l'autre est également surpuissant et a l'avantage. Heydar tire sur le bras bloquant sa respiration, mais l'emprise ne se dissout pas. Ses forces s'amenuisent rapidement et lorsqu'il sent une douleur brûlante le long de sa gorge, il sait ce que cela signifie. Il s'étouffe, pousse des rugissements et, pendant quelques secondes, son cerveau lui dit que sa gorge a été tranchée. Des vertiges l'envahissent, son sphincter se détend et ses dernières pensées se tournent vers l'homme qui a en-

voyé le tueur.

Je t'ai sous-estimé, salaud.

18 juillet 2003

Tada et Chan sont assis dans le bureau de ce dernier, en attendant l'appel téléphonique du tribunal. Les deux inspecteurs ne partagent pas le même avis. Depuis peu Tada doute de la culpabilité de Jean, tandis que Chan est plus que jamais convaincu que le « *fa-rang* » a au moins participé au meurtre.

– Nous avons trouvé des traces de sang sous les ongles de la victime, alors que l'inspection du corps de M. Jean n'a révélé aucune trace d'égratignures causées par des ongles, conteste Tada.

– N'oublions pas qu'il y a eu deux agresseurs.

– Et qui est le complice ?

– Les candidats sont assez nombreux. Mais si l'on suit l'argent, on finit par trouver les auteurs, grogne Chan. La majorité de l'argent est allé à Montri, l'entrepreneur qui est également un parent.

– Si Monti est son complice, pourquoi Jean le désigne-t-il comme coupable potentiel ?

– Jean B. est un psychopathe, un loup solitaire qui ne pense qu'à lui-même, réfute Chan.

– C'est possible, mais il n'est pas idiot. Sans sa famille, il n'est personne et doit retourner aux Pays-Bas. Et apparemment, ce n'est pas ce qu'il veut.

– N'oublie pas les décès mystérieux de M. Sakwit et de Heydar Zandipour. Tous deux sont impliqués dans l'affaire, au moins en tant que témoins.

– La mort de M. Sakwit est due à un accident. L'homme était ivre et a foncé dans un arbre. Zandipour était un proxénète qui avait

beaucoup d'ennemis dans le milieu.

Chan secoue la tête avec véhémence.

– Sakwit en savait plus qu'il ne nous l'a confié. Je pouvais le lire dans ses yeux. Zandipour et Jean étaient des partenaires d'affaires qui se rendaient la pareille. L'homme en savait donc beaucoup sur les pratiques de Jean et je pense que Jean craignait qu'il ne le trahisse un jour.

– Là, vous devenez paranoïaque, ricane Tada.

Chan s'adosse à sa chaise de bureau, se demandant pourquoi Tada est soudain si convaincu de l'innocence de Jean. *Le «farang» lui a-t-il offert de l'argent ?* Toute son existence depuis son arrivée sur l'île a consisté à soudoyer des fonctionnaires corrompus. Chan connaît des agents qui ont effectué des missions criminelles pour son compte. Le monde entier sait que les pratiques de Jean sont tout sauf légales, et pourtant il a pu exercer son métier sans une seule entrave pendant quatre ans. Cela n'a été possible qu'en bénéficiant de la protection nécessaire et en versant des pots-de-vin suffisants aux bonnes personnes. Pourtant, il s'est fait prendre et semble livré à lui-même. Qu'est-ce qui ne va pas ? Chan laisse défiler dans son esprit le film de sa visite sur les lieux du crime. Il est convaincu que la vérité se trouve dans cette image, même si aucun indice clair n'a été trouvé. Un corps enveloppé dans une couverture et bâillonné. Une maison propre, en contraste avec ce que Jean dit de la femme et de son mode de vie. Aucune trace d'alcool, alors qu'elle buvait comme un trou. Pas de mégots de cigarettes alors qu'elle fumait comme une cheminée. Aucune trace de violence. Seulement du papier carbone dans la corbeille et un stylo par terre près de la fenêtre.

– Vous êtes partial à l'égard des «*farang*», fredonne Tada en pointant un doigt accusateur vers lui.

– Les «*farang*» du type «*Jean*» empoisonnent notre communauté et notre île, proteste Chan. Heureusement, il y a d'autres «*farangs*» qui se sont installés ici et vivent honnêtement, enrichissant notre culture. Jean B. est un parasite qui a fui son pays pour poursuivre ses activités criminelles ici en toute impunité.

– J'ai lu son journal et je n'ai pas découvert un seul mensonge, mon cher Chan. Je crois que nous risquons de commettre une erreur judiciaire.

– Un journal ? s'étonne Chan.

– Il a écrit un journal couvrant la période de sa rencontre avec Marianne jusqu'à son arrestation. J'ai vérifié ce qu'il a écrit et tout semble correct. Ce manuscrit sera utilisé par l'avocat de la défense pour convaincre les juges.

– Vous en avez une copie ?

– J'en ai reçu une de son avocat. Voulez-vous le lire ?

– Et si je veux, s'exclame Chan, exaspéré. *Pourquoi ne suis-je pas au courant ?*

À ce moment-là, le téléphone sonne.

Il décroche et se présente.

– Inspecteur, dit une voix. Le verdict est tombé : Jean B. a été reconnu coupable et condamné à 15 ans de prison.

Chan pousse un profond soupir de soulagement et raccroche. Bien qu'il ait espéré la peine de mort, il est satisfait que Jean B. ne puisse plus nuire à personne.

– Avec un peu de chance, il se fera tuer en prison, confie-t-il à son collègue avec un sourire triomphant. Nous sommes enfin dé-

barrassés de ce parasite.

Tada a apparemment espéré un autre verdict.

– Je suppose que la falsification d'écriture a pesé lourd, dit-il d'un ton offensé. Pour ce qui est du meurtre, il n'y a aucune preuve concrète qu'il y a été impliqué.

Chan se demande pourquoi Tada a changé d'avis au cours des derniers mois. Après tout, c'est lui qui a arrêté et inculpé Jean B. *Ce changement d'opinion a-t-il un rapport avec le journal de Jean ?*

– Je lirai ce journal, murmure Chan, qui se demande soudain s'il n'a pas été trop précoce dans son jugement cinglant sur Jean.

Tant que je n'aurai pas lu ce journal, je ne laisserai pas l'affaire en suspens.

Deux jours plus tard, Tada lui rend « *Veritas* », le journal de Jean B.

26 VERITAS

Jeudi 1 juin 2000

Il est environ 10 heures du matin et le bruit de la pluie battante sur le toit ressemble à un tir de mitrailleuse dans la petite pièce. Je ne peux m'empêcher de jeter de temps à autre un coup d'œil inquiet au plafond pour déterminer combien de temps le toit survivra à cette torture. Lorsque je baisse à nouveau les yeux après une énième vérification, je vois le visage souriant d'Heydar.

– Tu t'y habitueras, me dit-il. Cette averse sera vite terminée.

Heydar Zandipour mesure environ 1,80 m, est solidement bâti, a un visage un peu bulbeux avec des yeux sombres et globuleux, un teint foncé et des bras et une poitrine fortement poilus. Torse nu, il ressemble à un ours avec une tête humaine. La forme de son visage, sa couleur et ses traits trahissent son ascendance irano-anglaise. Un homme qui respire le calme et la sérénité.

Ma petite entreprise est située à *Bang Po*. En dépit du fait que ma femme Ning soit enregistrée en tant que directrice, je fais tout le travail seul. Elle n'est directrice que sur papier, mais je ne l'implique en aucun cas dans les activités de l'entreprise. Je sépare ma vie privée de mon travail en louant ce petit bureau situé directement sur la plage. Il y a un restaurant attenant, ce qui en fait immédiatement un excellent endroit pour recevoir des clients. Heydar est propriétaire des deux et comme je m'occupe de son permis de travail, le loyer que je lui verse ne vaut pas la peine d'être mentionné. Zandipour est également propriétaire de deux boîtes de nuit et il est riche. Nous partageons cet endroit et je lui parle de beaucoup de choses.

Alors que je m'apprête à faire un commentaire, la porte s'ouvre d'un coup sec. Un petit homme en jean et T-shirt noir entre en trombe, haletant. Il a le teint foncé, il est corpulent et porte des

lunettes à monture foncées et aux verres teintés. Il a l'air d'un Indonésien, mais c'est un Belge, un Belge trempé.

– Bonjour, Youpi, dis-je en le saluant d'un geste de main.

Ce n'est pas son vrai nom, mais tout le monde ici le connaît sous le nom de Youpi. Il est musicien, joue de la guitare à *Chaweng* et vit de sa musique. En fait, je ne le connais que vaguement par le biais du service des passeports. Je me souviens aussi qu'il est marié à une Belge, mais je n'ai vu sa femme que quelques fois. Il vit reclus comme un ermite et s'occupe presque exclusivement de sa musique.

Youpi vient payer sa note. Lorsqu'il glisse le reçu dans son portefeuille, cela met immédiatement fin aux formalités et la conversation tourne au papotage. Le Belge, habituellement peu bavard, semble vouloir faire durer la conversation jusqu'à la fin de l'averse.

Je lui propose une tasse de café et il acquiesce d'un signe de tête. Heydar répond avec enthousiasme et, quelques instants plus tard, je leur tends une tasse fumant de café noir.

– Tu sais, Jean, que j'ai une Néerlandaise comme voisine ? me demande Youpi à l'improviste. Je sais où il habite, mais je ne sais pas ce qu'il veut dire. Alors, de nouveaux touristes ? Pour moi, cela signifie généralement de nouveaux clients.

– Non, une personne qui souhaite venir vivre ici de façon permanente, poursuit-il.

– Une Néerlandaise ? Est-ce qu'elle est jolie ? lui demandé-je en riant.

– Elle pourrait être ta mère, a plus de soixante ans, mais paraît plus jeune, affirme-t-il d'un ton lent. Il parle comme un paresseux se déplace. C'est comme si chaque mot était tiré d'un dictionnaire. Un Limbourgeois.

– Je ne savais rien de tout cela, dis-je.

Koh Samui est une petite île et *Bang Po* est une toute petite station balnéaire, mais je n'ai jamais entendu parler d'elle.

– Tu devrais lui rendre visite un jour, Jean, cette femme a beaucoup de problèmes et tu pourrais probablement l'aider.

– Comment la connais-tu ? demandé-je avec curiosité.

– Elle vient du monde de la musique. Aux Pays-Bas, elle a dû être une compositrice très connue. Elle vit dans l'un des bungalows à côté du complexe où j'habite.

– *Bang Po Paradise* ?

– Oui, c'est ça. Elle vit dans le bungalow cinq.

– Comment savez-vous qu'elle a besoin d'aide ?

Je ressens une certaine excitation.

– Je lui rends visite régulièrement. En général, nous parlons de musique. Mais cette femme a besoin de quelqu'un à qui confier son cœur. Elle est en conflit avec son avocat. Celui qui l'a trompée, je le soupçonne.

– Croyez-vous ?

– Elle a créé une société et elle m'a dit qu'elle s'était fait avoir, dit Youpi en riant. Je suppose donc qu'elle a besoin d'aide et comme tu es néerlandais, tu pourrais peut-être t'en charger.

– Si c'est ce qu'elle souhaite, il n'y a pas de problème.

– Est-ce que je peux lui donner votre numéro de téléphone ? Elle pourra alors prendre rendez-vous avec vous.

Je ne connais pas cette Marianne, mais un compositeur connu, c'est quelqu'un qui a de l'argent.

– Si elle a vraiment besoin de l'aide, elle peut m'appeler à tout moment de la journée, dis-je avec enthousiasme.

– Très bien, je l'en informerai. Je pense vraiment que vous pouvez l'aider.

Au bout d'un moment, la pluie s'arrête et le Belge s'en va.

Je demande à Heydar Zandipour : « Qu'en pensez-vous ? »

– Une femme du monde de la musique. Elle doit avoir de l'argent, commente mon collègue de bureau en souriant. C'est un véritable homme d'affaires qui voit l'argent et l'avantage dans tout. En fait, je ne suis pas très différent de lui.

Nous continuons à papoter pendant un moment, jusqu'à ce que nos tasses soient vides et que je reprenne ma routine sur l'ordinateur.

Comment aurais-je pu deviner qu'un jour je maudirais ce jour ?

Un peu après dix heures du matin, je suis déjà assis devant l'ordinateur de mon bureau, mais à peine ai-je mis à jour quelques fichiers que je reçois un coup de fil. Je laisse l'appareil sonner plusieurs fois, puis je décroche.

– Jean B, dis-je en continuant à taper sur le clavier d'une seule main.

– Marianne, j'ai obtenu votre numéro de téléphone par Youpi, me dit une voix féminine cristalline.

– Enchanté, madame Marianne, dis-je. Que puis-je faire pour vous ?

J'ai pris l'habitude, en Thaïlande, de m'adresser aux gens par leur prénom.

– Quand vous aurez le temps, pourrez-vous passer me voir ? J'ai besoin de vos conseils. Si je peux, de préférence aujourd'hui.

Cela donne une impression de sérieux et d'assurance. Pas de politesse excessive.

– Pas de problème, que diriez-vous de... trente minutes ?

– Très bien, savez-vous où j'habite ?

– Bang Po Paradise, n'est-ce pas ?

– Oui, le premier bungalow à droite de la route principale.

– Merci et à plus tard.

Je m'allonge et termine rapidement ce que j'ai à faire.

Cinq minutes plus tard, je suis sur ma moto, direction Bang Po Paradise. Au carrefour de Bang Po, je bifurque et me dirige vers le complexe touristique qui compte une douzaine de bungalows. Deux rangées de cinq et l'endroit sont indiqués par un grand panneau. Le bungalow de Marianne est proche de la *Ceinture*, donc aussi le plus éloigné de la plage. Deux routes mènent à cet endroit idyllique. La première, vue du Mae Nam, mène au bureau, tandis que la seconde mène sur le côté du bungalow 5. En raison des deux arbres qui se trouvent au milieu de la route, une voiture ne peut pas aller jusqu'au bâtiment.

En arrivant au bungalow, je vois, assise sur le balcon, une petite femme âgée qui n'a pas l'air mal en point, vêtue d'une large robe bariolée avec beaucoup de rouge et de jaune.

– Marianne ? questionné-je.

– C'est moi, jeune homme, dit-elle d'une voix forte.

Le bungalow en bois repose sur des pilotis, tandis que la cuisine est en maçonnerie de pierre et au niveau du sol. Je connais ce type de bungalow et je sais que la douche et les toilettes se trouvent dans cette pièce. Le balcon supérieur n'est accessible que par l'escalier extérieur. Il y a cependant un deuxième accès le long de la cuisine, où un escalier mène à l'espace de vie. J'emprunte l'escalier extérieur et j'arrive sur un balcon spacieux qui fait un L autour de la moitié du bungalow. Il y a une table en bambou et quatre chaises. Sur l'une d'elles est assise une femme qui me regarde d'un air interrogateur.

– Jean B., nous nous sommes téléphoné, dis-je en me dirigeant vers elle.

La dame âgée se présente comme Marianne de Garriga, mais reste assise. Nous nous serrons la main et elle me fait signe de m'asseoir. Je m'installe en face d'elle. Sur la table se trouve un verre d'eau avec des glaçons.

– Une bière ? demande-t-elle.

– Une bière que je ne refuse jamais.

Elle fait bonne impression, mais de près, elle semble un peu moins soignée. Sous ses yeux, je découvre des cernes et ses cheveux blonds semblent collés. Je lui explique que Youpi m'a fait part de ses problèmes dans son entreprise et que je pourrais peut-être l'aider. Elle acquiesce, vide son verre, se lève et disparaît par le porche de la porte du balcon. Quelques minutes plus tard, elle pose une canette de bière devant moi et se rassied en face de moi. Elle boit une grande gorgée du verre d'eau dans lequel flottent plusieurs glaçons et le pose à moitié vide devant elle.

– J'ai déjà entendu votre nom quelque part. Je suis ravie de pouvoir à nouveau discuter en néerlandais.

Elle boit une bonne gorgée et s'adosse dans le fauteuil, m'observant comme un prédateur. D'où venez-vous ?

– Enschede.

– Que faisiez-vous là-bas ?

– J'ai travaillé dans le bâtiment.

– Qu'est-ce qui vous a amenée en Thaïlande ?

– Aux Pays-Bas, je me sentais comme un prisonnier. Je cherchais la liberté et je l'ai trouvée ici. *N'en dites pas trop.*

– Depuis combien de temps êtes-vous en Thaïlande ?

– Quatre ans. Je me suis mariée ici et j'ai deux enfants. Le fait d'être marié donne toujours un sentiment de fiabilité, comme la durée de service d'un pasteur ou d'un policier.

– Alors, que faites-vous dans la vie ? me demande-t-elle en me regardant droit dans les yeux.

– Je dirige une société de conseil et de services sous le nom de Jean B. International Services. Je conseille tous les étrangers qui veulent rester ici, je m'occupe de leurs permis de construire, de séjour et de travail, et je m'occupe des demandes de visa. Nous prodiguons également des conseils en matière de comptabilité.

Je bois une gorgée de la bière *Singha* fraîche et elle me suit avec impatience en buvant de l'eau glacée.

– De plus, j'aide les étrangers à créer leur entreprise, expliqué-je.

– Hum, je pense que vous pourriez m'aider. Combien dois-je payer pour un conseil ?

Je souris de bon cœur et secoue la tête.

– Mes premiers conseils sont toujours gratuits, surtout pour une belle compatriote. *Un peu de flatterie ne fait pas de mal.*

– Vous pouvez peut-être m'aider, déclare-t-elle. J'ai un avocat, Sonthi Suttikul, c'est son nom, et c'est lui qui s'occupe des intérêts de ma société. Mais, Jean, je ne lui fais pas confiance.

Elle avale une grande gorgée de boisson.

– J'ai entendu parler de ce Suttikul, mais je ne l'ai jamais rencontré et je ne lui ai jamais parlé. Son visage prend une expression dure.

– C'est un menteur, un tricheur et un voleur, dit-elle.

Sans détour, elle m'explique qu'il a modifié la structure de l'actionnariat de son entreprise. Au fur et à mesure que la conversation progresse, Marianne se fait de plus en plus pressante. À plusieurs reprises, elle court à la cuisine pour remplir son verre et son haleine trahit le fait qu'elle boit autre chose que de l'eau. Après environ cinq verres, elle me regarde soudain d'un air sévère et me demande :

– Peux-tu m'aider, Jean ?

Je comprends ses problèmes professionnels et décide de l'aider.

– Bien, bien, dis-je. Je comprends trop bien ce qui se passe. Les étrangers se font constamment duper par les autochtones. C'est pourquoi j'ai créé ma propre entreprise. Quel est le nom de votre entreprise ? Il me faut un extrait du registre de la chambre de commerce de Surat Thani.

– Musimar, c'est une combinaison de musique et de mon nom, mais à l'envers.

– Bon, d'accord, je vais voir ce que je peux faire.

11h30

Je me rends directement à Mae Nam, où je cherche notre comptable, Mme Namfon. Je lui demande d'obtenir un extrait de la société de Marianne, y compris une copie de tous les changements relatifs aux actionnaires. Je lui décris la situation de Marianne. Je demande à Namfon de préparer les formulaires utilisés pour enregistrer un changement dans la gestion d'une entreprise.

Je lui demande ensuite de créer un dossier de "Musimar Limited Company". Le comptable m'informe que Sonthi Suttikul est le deuxième directeur qui a le pouvoir de signer au nom de la société. Mme Marianne me l'avait dit, mais elle avait ajouté qu'elle ne voulait pas de cela et que cet avocat devait quitter sa société dès que possible. Lorsque je lui ai demandé pourquoi elle ne l'avait pas

fait plus tôt, elle m'a répondu que, pour renoncer à son poste, il exigeait 600 000 bahts en compensation des services rendus.

Je réitère mon souhait d'obtenir des copies de tous les changements enregistrés concernant la société Musimar Ltd ainsi qu'une copie de tous les actionnaires.

13h00

Je reçois de Mme Namfon les documents nécessaires à la mise en œuvre d'un changement dans la gestion d'une entreprise. Ils indiquent que des actionnaires ont été radiés et qu'un nouvel actionnaire a été incorporé. Son avocat, Maître Sonthi Suttikul, est à la fois actionnaire et second directeur et a donc le pouvoir d'agir au nom de la société. Il a les mêmes pouvoirs que Marianne. À ma grande surprise, je découvre sur les extraits que c'est Marianne elle-même qui a signé ces changements. Je saisis les documents et me rends chez Marianne, dans son bungalow. Je veux en savoir plus sur l'affaire et je suis curieux de savoir comment elle réagira à ce que j'ai découvert.

Marianne est assise sur le balcon et a l'air un peu absente. Je place les extraits devant elle en lui expliquant ce qu'ils signifient.

– Oui, Jean, la radiation des actionnaires m'est connue, puisque faite à ma demande, avoue-t-elle d'une voix chevrotante.

Le fait que son avocat soit le deuxième administrateur et qu'il ait l'autorisation d'agir au nom de sa société la met vraiment en colère. Elle pète les plombs. Excédée, elle se met à jurer et à maudire cet homme, qu'elle ne veut plus voir dans son entreprise et dans sa vie.

Je lui demande alors, les sourcils froncés :

– Alors, pourquoi l'avez-vous inclus dans votre affaire ?

Elle hésite et ses yeux deviennent larmoyants.

– J'ai acheté un terrain que je voulais mettre en Musimar. J'y construirai une maison dans laquelle j'enseignerai plus tard la musique à des enfants. De plus, je louerai le terrain à l'entreprise pour me procurer un revenu.

Je lui demande qui est à l'origine de cette idée et si elle a des documents à ce sujet. Elle rentre. Au bout d'un moment, elle revient avec un dépliant bleu à la main et en tire un formulaire qu'elle me tend. Je constate qu'il a été rédigé par son avocat. Il s'agit d'un contrat entre Musimar et Marianne de Garriga. Il me faut un certain temps pour tout déchiffrer et je découvre qu'elle loue un terrain à Musimar pour dix ans. Chaque mois, elle paie un loyer de 950 000 bahts, qui est aussi le montant qu'elle a payé pour le terrain.

– Tant que j'étais directrice, je ne pouvais pas conclure un contrat de location entre moi et Musimar. Pendant la période où je me suis retirée de la société, Suttikul serait directeur. Après la signature du bail, tout redeviendrait comme avant, explique-t-elle en s'efforçant de garder une voix normale.

– Monsieur Marianne, ce n'est certainement pas une méthode que j'aurais suggérée, je réponds, en espérant qu'elle comprend le ton critique de ma voix.

Elle a été stupide, mais je ne le dis pas. Elle a cédé sa terre, pour ainsi dire. Un contrat de bail entre le propriétaire du terrain et elle pour une durée de trente ans, avec une option de prolongation possible, est la meilleure garantie que tout se passera bien. Vous faites enregistrer le contrat de bail au bureau d'enregistrement et il est mentionné sur le certificat de propriété. Le propriétaire ne peut donc pas le vendre sans votre autorisation ou l'utiliser comme document de garantie auprès d'un établissement financier pour un prêt.

Si je comprends bien sa situation, elle a acheté ce terrain pour 950 000 bahts et le loue à nouveau pour 950 000 bahts à Maître Suttikul, qui le fait en tant que directeur au nom de Musimar. Elle paie donc deux fois plus et n'est en fait pas propriétaire du terrain qu'elle prétend posséder et ne contrôle pas Musimar.

Pendant notre entretien, elle se rend régulièrement à la cuisine pour remplir son verre et elle n'a plus l'air très brillante. Je ne sais pas exactement ce qu'elle mijote, mais je n'ai rien à voir là-dedans. J'ai tout de même besoin de plus d'informations pour comprendre

ses problèmes professionnels. Je lui dis que je me renseignerai davantage et que je reviendrai la voir.

Entre-temps, elle est déjà sérieusement ivre et est à peine intelligible. Je l'aide à rentrer dans la maison et je la mets immédiatement au lit. Je quitte ensuite le bungalow, ferme à clé et me rends à mon bureau.

17h00r

De nouveau devant le bungalow, je vois que la porte est fermée. Alors je toque à la porte et entends la voix de Marianne :

– Qui est là ?

– Jean.

La porte s'ouvre et elle me fait signe d'entrer. Puis elle se prépare immédiatement un verre et m'offre une bière. Je sais maintenant qu'elle boit du gin-tonic. Je n'ai pas beaucoup de temps, mais Marianne est très loquace. Elle parle de son fils Otto et de la maison qu'elle souhaite construire. Lorsqu'elle fait une pause, je lui demande rapidement :

– Quand veux-tu aller au bureau de Suttikul ? Vous devez y aller le plus tôt possible pour signer les documents relatifs au changement de direction.

– Demain, dit-elle en hochant la tête. C'est le seul jour où l'on peut le trouver dans son bureau à Chaweng.

– Bon, d'accord, demain je viendrai te chercher vers neuf heures.

– C'est bien.

– Je dois y aller, madame Marianne. À demain donc.

Je me rends au bureau de Namfon et lui demande de créer un dossier client pour Musimar et de lui faire parvenir tous les documents qui s'y rapportent par l'intermédiaire de son contact. Après la visite au bureau de Namfon, je rentre à la maison, où je veux dîner avec ma femme et mes enfants.

Nous avons loué une maison isolée dans les collines, car la vie à la plage ne me convient pas. Ce bâtiment comprend deux chambres, un grand salon, une cuisine et une salle de bain mo-

dernes. Près de la maison, il y a un beau terrain sur lequel se trouve une grande maison d'été. Il appartient à la famille de ma femme et je paie un petit loyer. Nous vivons ici depuis un certain temps et la construction de notre propre maison est à un stade avancé.

C'est ici que je parle pour la première fois de Marianne à ma femme. Je lui explique qu'il s'agit d'une compatriote vivant à Bang Po Paradise. Normalement, je ne discute jamais de mes affaires à la maison, mais la stupidité de Marianne ne me lâche pas et m'occupe l'esprit. Je me rends compte qu'elle est dupée d'une façon incroyable, mais je sens que je peux faire quelque chose pour y remédier.

– Jean, attention, ne t'approche pas d'elle, car elle est connue pour être une perturbatrice.

Ning me surprend. Je souris un instant en secouant la tête.

– Je suppose qu'il s'agit là des conneries habituelles des autochtones qui ne sont que trop heureux de parler des Farangs. Je ne pense à rien d'autre.

Plus tard, je constaterai à quel point j'ai eu tort de rejeter les choses aussi simplement.

Après avoir effectué les tâches quotidiennes sur mon ordinateur au bureau, je prends ma voiture et me dirige vers Bang Po Paradise. Il est environ neuf heures lorsque j'arrive chez Marianne. La porte est ouverte et un instant plus tard, je me trouve sous le porche. Marianne est assise à la table du salon en feuilletant un magazine.

– Bonjour, dis-je à voix haute en me posant sur l'une des chaises en bambou placées à l'extérieur.

Peu après, elle sort.

– Bonjour, Jean.

Elle est jolie dans sa robe fleurie. Elle tient un verre de gin-tonic à la main et le dépose sur le bord de la table.

– Un café ?

– Non, merci, j'ai déjà pris du café dans mon bureau.

Elle prend place en face de moi et boit une grande gorgée.

– Alors, que pensez-vous que je puisse faire ?

C'est le début d'une longue conversation sur Sonthi Suttikul. Elle veut absolument qu'il quitte l'entreprise.

Une fois cette question réglée, elle commence à parler de son petit ami, celui qu'elle appelle Khun Gop. Puis c'est au tour de son architecte, M. Kasemsarn, avec qui elle n'entretient pas d'excellentes relations.

Je me dis : « Je pense que nous devrions résoudre vos problèmes étape par étape ».

Apparemment, elle a des problèmes avec tout le monde.

Quinze minutes plus tard, nous arrivons enfin à Chaweng, où elle me conduit jusqu'au bureau de Sonthi Suttikul. Je me gare en face de l'entrée.

– Je vais y aller seule, dit-elle en sortant.

Mon regard la suit jusqu'à ce qu'elle soit à l'intérieur et que je puisse la voir clairement à travers la fenêtre. Un homme s'adresse à elle et je suppose qu'il s'agit de l'avocat. À en juger par leur gestuelle, la conversation doit être animée.

Au bout d'une vingtaine de minutes, je vois Marianne prendre les documents que je lui ai remis et dont elle a besoin non seulement pour changer la direction de son entreprise, mais aussi pour expulser l'avocat. Je vois l'avocat signer quelque chose. En outre, il fait une copie de sa carte d'identité.

Un peu plus tard, Marianne sort et semble très excitée en montant dans la voiture.

– C'est un sale rat, dit-elle. Partons de cet endroit pourri.

Je roule en direction de Mae Nam.

Je lui demande par curiosité s'il a signé tous les documents.

– Non, deux ne le sont pas.

Après avoir dépassé le poste de police de Chaweng, je m'engage dans un espace dégagé et freine plus brusquement que je ne l'aurais souhaité.

– Laissez-moi voir les papiers, dis-je brièvement.

Elle me les tend et j'y jette un coup d'œil rapide. C'est bien ce que je craignais.

– Il n'a pas signé les deux documents de sortie de l'entreprise, lui expliqué-je.

Sans attendre la réponse, j'appelle Mme Namfon et lui expose brièvement la situation.

– Pourquoi ne signe-t-il pas ?

Je regarde Marianne d'un air interrogateur en répétant la question de Mme Namfon.

– Il veut de l'argent, dit-elle.

Namfon a entendu.

– Il est obligé de signer, déclare-t-elle.

– Il faut qu'on y retourne, fredonné-je.

Avant même qu'elle ait pu dire quoi que ce soit, j'accélère et je tourne sur place.

– Il est obligé de signer. S'il continue à refuser, nous irons porter plainte à la police, lui expliqué-je.

Entre-temps, je suis remontée sur la route et, un instant plus tard, je m'arrête devant le bureau de Suttikul. Sans un mot, Marianne descend et entre. Par la fenêtre, je la vois remettre les deux

documents à l'avocat. Il s'ensuit apparemment une discussion animée, que je devine aux gestes féroces des bras et des mains. Cette fois, c'est de courte durée et après à peine cinq minutes, Marianne est de nouveau assise à côté de moi.

– Ils sont signés, soupire-t-elle, essoufflée.

– En effet, j'ai vu que l'avocat avait écrit quelque chose. Qu'est-ce qu'il a dit ? A-t-il abandonné si vite ?

– Je lui ai promis de payer la somme demandée, mais qu'il devra attendre que mon argent arrive. Il sait que je dispose de 22 millions de bahts et il aime l'argent.

– As-tu vraiment l'intention de payer 600 000 bahts ?

Je la regarde un instant et je vois un regard désespéré.

– Je préfère mourir, répond-elle avec véhémence.

– Je l'emmène à son bungalow, mais elle veut se promener et nous marchons ensemble jusqu'à la " Taverne de Nelly ", un restaurant sur la plage, près de son bungalow. Elle continue à boire et consomme un grand nombre de gin-tonics, tandis que je bois quelques bières. Elle est toujours furieuse et ne cesse de répéter qu'elle veut régler son compte à Sonthi Suttikul une fois pour toutes.

– Je veux tout récupérer, répète-t-elle.

Très vite, elle évoque à nouveau son jeune amant, Gop.

– Un bel homme. Mais il ne m'aide pas beaucoup. Il ne pense qu'à mon argent, c'est sans doute la seule raison pour laquelle il couche avec moi. Cela semble amer et je ne réagis pas. Ce sont ses problèmes personnels et je ne m'en préoccupe pas.

Vers quatre heures et demie, je pense que j'en ai assez. Elle est ivre et je la ramène chez elle. Quand elle est entrée dans son bungalow, je m'en vais. Dix minutes plus tard, je suis de retour au bureau.

Le lendemain matin, à neuf heures, je suis de nouveau devant le bungalow de Marianne, dont la porte est ouverte. Elle est assise dans le salon en écoutant de la musique. En silence, je m'assois à la table à l'extérieur et, peu après, elle me rejoint avec une tasse de café et un verre de gin-tonic. La routine.

– J'ai de la chance que tu m'aides. Que ferais-je sans vous ? Vous savez comment gérer les problèmes, dit-elle en me souriant chaleureusement.

– De rien, dis-je en buvant avec avidité la tasse de café fumante et délicieuse.

– Tu sais, il y a quelques jours, j'étais à Bangkok, commence-t-elle, le regard rêveur. Je souhaitais parler à quelqu'un de l'ambassade. Finalement, j'ai appelé l'attaché et il m'a mis en garde contre Suttikul. « *Attention, cet homme a mauvaise réputation. Mieux vaut s'adresser à un avocat fiable* », m'a-t-il dit.

« *Un avocat fiable, ça n'existe pas* », songé-je sans rire.

– Il m'a donné le numéro de téléphone d'un certain Panupong. Cet homme travaille pour l'ambassade des Pays-Bas. Je l'ai rencontré lundi dernier. Un type sympa, cultivé, qui parle très bien anglais et qui fait partie de « *Bangkok Legal Associates Limited Co* », qui a fondé mon entreprise.

»Mardi, j'ai rencontré l'attaché et il m'a prodigué de bons conseils. Il me plaisait bien.

»Sans l'aide de Panupong ni celle de l'ambassade, j'éprouve de grandes difficultés à faire face à mes problèmes à Bang Po Paradise. Mais Bangkok est si loin de tout, ajoute-t-elle d'un air rêveur.

J'écoute, mais je ne dis rien.

Marianne poursuit en m'expliquant qu'elle a un accord avec l'actionnaire principal de sa petite entreprise. Cet homme restera qu'un an, après quoi elle aura besoin d'un remplaçant.

– Pas de problème, tu peux utiliser ma société en tant qu'actionnaire, lui dis-je.

– Es-tu sur ?

– Bien sûr, ce n'est pas un problème, je t'apporterai les documents nécessaires.

Elle est manifestement ravie d'avoir réglé ce problème.

Soudain, elle se lève, entre et ressort une minute plus tard en posant une pile de photos sur la table. Il s'agit de photos de ses maisons aux Pays-Bas et de sa Saab rouge. Parmi elles, il y a une photo de son berger allemand. Nous discutons un moment de nos animaux de compagnie et de futilités. Lorsque la conversation cesse, elle rentre brièvement dans la maison et en ressort avec une laisse pour chien.

– Regarde Jean, c'était à mon chien, je t'en fais cadeau.

– Merci, mais je n'ai vraiment pas besoin d'une laisse. Mon chien n'est jamais tenu en laisse et il n'y en a pas besoin ici.

Elle pose la laisse sur la table et boit une gorgée de son élixir de vie.

– Marianne, où as-tu rencontré Sonthi Suttikul ? demandé-je au bout d'un moment.

– Par l'intermédiaire d'un couple d'Allemands, Heinz et Erika Nussbaum. Ils me l'ont présenté.

Je connais cette famille et je sais qu'elle vit à Bang Po.

– Tu t'imagines, poursuit-elle énervée. Je paie un loyer de 9 000 bahts et il n'y a personne pour nettoyer mon bungalow ou faire de petites réparations.

Je perçois à sa voix qu'elle est légèrement éméchée et réalise qu'elle ne peut pas nettoyer son bungalow dans cet état. Alors je lui propose de le faire à sa place.

Après avoir nettoyé son bungalow, nous nous rendons ensemble à la « Taverne de Nelly » et buvons quelques verres. Un peu plus tard, M. Kasemsarn se joint à nous et nous discutons de choses sans importance. Mais étant fatigué, je m'excuse et je les quitte tous les deux.

Je rentre directement chez moi.

Fidèle à la routine quotidienne, j'entre dans mon bureau après huit heures et consulte mes courriels et effectue quelques tâches administratives. Une demi-heure plus tard, je me rends au bungalow de Marianne. La porte est ouverte et elle est assise à l'extérieur.

– Bonjour, il fait un temps magnifique, dis-je. Encore un peu frais. Mais il fera chaud aujourd'hui.

– Bonjour, Jean, comme c'est beau ici, et si paisible.

Je m'assieds en face d'elle.

– Le comptable se rend aujourd'hui à Surat Thani pour obtenir le départ de Sonthi Suttikul de l'entreprise, annoncé-je, n'ayant guère envie de bavarder de futilités.

– C'est une bonne nouvelle, tu sais, répond-elle en me gratifiant d'un sourire délicat.

Nous parlons de choses et d'autres, mais il ne m'échappe pas qu'elle est de plus en plus agitée. Quelque chose la préoccupe et au bout d'un moment, elle s'aventure :

– Jean, peux-tu aller m'acheter du gin et du tonic ?

– Volontiers, dis-je en me levant.

Je me dirige à pied vers la petite boutique située de l'autre côté de la rue principale et j'achète une bouteille de gin et quelques tonics.

Une fois que j'ai posé les achats sur le comptoir de la cuisine, un peu plus tard, je sors et lui annonce :

– Marianne, il faut que j'y aille, car j'ai une affaire urgente à régler.

– Vas-y, il n'y a pas de problème. Mon ami Gop viendra me voir plus tard, répond-elle tout en rayonnant. Dommage que les gens de « Bang Po » en parlent à tort et à travers. Voilà pourquoi il passe toujours par l'arrière du bungalow.

– Marianne, j'habite ici depuis plus de quatre ans et les gens parlent de moi comme si j'ai vécu ici pendant dix ans, ne puis-je m'empêcher de répliquer. Ne prête pas trop attention à ces ragots et fais ce que tu veux.

Sur ces mots, je la quitte, tout en lui promettant de passer la voir le soir même, dès que Namfon m'aura fait signe qu'elle est revenue de Surat Thani.

Au crépuscule, je passe chez Namfon, mais elle n'a que quelques fax à me remettre, n'ayant pas eu le temps de se rendre à Surat Thani. Toutefois, elle a appelé un ami qui lui a faxé les documents nécessaires. Selon elle, deux changements ont été apportés à l'entreprise de Marianne.

Sonthi Suttikul est enregistré comme directeur et il a l'autorisation de signer au nom de la société. De plus, un actionnaire a quitté la société et Suttikul a signé pour cela.

– Curieux, dis-je d'un air pensif.

– Mais ce n'est pas tout, ajoute-t-elle. À Surat Thani, ils ont les documents de la première modification, mais pas ceux de la seconde, alors que Marianne a signé pour la première.

Ce dernier point me surprend. Marianne, aurait-elle signé pour prendre Suttikul comme manager dans l'entreprise?

Je crois Namfon sur parole. Comme je ne lis ni n'écris le thaï, je m'en remets à elle.

Immédiatement, je me rends chez Marianne. Comme d'habitude, elle est assise sur le balcon et je dépose les fax sur la table devant elle.

– Sais-tu ce que cela signifie ? questionné-je d'un ton sévère.

Elle étudie le papier, lève ses yeux et me regarde avec étonnement.

– Je n'ai jamais signé pour licencier un actionnaire de la société, proteste-t-elle avec véhémence. Pour le faire, il faut une réunion de l'entreprise et il n'y en a jamais eu.

Elle va prendre un nouveau rafraîchissement et lorsqu'elle s'est rassise, elle poursuit.

– Sonthi est un homme rusé.

Nous discutons le comportement de Maître Sonthi pendant des minutes.

– J'ai juste besoin d'aller aux toilettes avant de m'en aller, dis-je en me levant au moment où nous sommes à court de sujet de conversation.

– Jean, peux-tu poser ce document sur la table du salon ? demande Marianne en me tendant le fax, alors que je me dirige vers la porte du balcon et, obéissant, je fais ce qu'elle me demande. En me dirigeant vers les toilettes en bas, passant la chambre, je vois quelqu'un endormi dans son lit.

De retour, je lui fais un sourire significatif, mais sans rien dire.

– Je suis peut-être plus âgée, mais mes sentiments ne sont pas encore morts, remarque-t-elle avec un grand sourire.

Je rentre à la maison.

Ce matin-là, je suis déjà chez Namfon à sept heures. Je veux savoir ce qu'il reste à faire pour que Sonthi Suttikul quitte l'entreprise.

– Aujourd'hui, je vais à Surat Thani et je ferai le nécessaire pour que Sonthi Suttikul quitte l'entreprise, me promet Namfon en souriant.

Peu après, je suis chez Marianne, mais la porte est fermée à clé. Je frappe et l'appelle par son nom, mais je n'obtiens pas de réponse. Il ne me reste plus qu'à me rendre à mon bureau. Plus tard dans la matinée, j'essaie à nouveau. En vain, elle n'est pas chez elle ou a sombré dans un profond sommeil. Je me rends dans le bureau de M. Sakwit pour savoir s'il sait où elle se trouve.

– Je l'ai vue partir avec son petit ami ce matin, me dit-il en souriant.

– Si elle revient, pouvez-vous lui dire que je passerai ce soir à 18 heures ?

– Je le ferai, monsieur Jean.

À cinq heures et demie, je suis de nouveau dans le bureau de Namfon et note tout de suite qu'il se passe quelque chose.

– Est-ce que Sonthi Suttikul a quitté la société de Marianne ? veux-je savoir.

– Il y a des problèmes. Le grand chef de Surat Thani exige des documents supplémentaires, déclare-t-elle en me tendant quelques papiers bleus dont j'ai oublié le nom.

Je me souviens seulement de sa réaction particulière et étrange à ce moment-là. Je pense moi-même aux changements d'actionnaires dans d'autres entreprises, où de tels documents n'ont jamais été exigés. En tout cas, Namfon ne me les a jamais remis.

Vers six heures, j'arrive chez Marianne et la trouve sur le balcon. En lui donnant les documents bleus, je dis sans ambages :

– C'est à Sonthi Suttikul de signer.

À ce moment-là, Marianne a l'air très furieuse. Elle a probablement déjà beaucoup bu et continue à boire. Elle voit dans Sonthi

Suttikul tout le mal du monde et je ne sais pas quoi répondre à cela.

– Ce type me rend malade à mort avec son comportement indigne à l'égard d'une dame âgée comme moi, crie-t-elle hystériquement.

Après avoir discuté de ses problèmes, je l'aide à se coucher et je quitte la maison vers 22 heures.

J'ai vraiment de la peine pour elle.

Après une brève visite à mon bureau, je retourne chez Marianne. La porte est ouverte, mais je ne la vois nulle part.

– Marianne, où es-tu ? lancé-je à voix haute.

Une voix singulière me parvient de la chambre à coucher.

– Peux-tu venir ici ?

Je me précipite et la trouve en train de pleurer sur le lit.

– Marianne, qu'est-ce qui ne va pas ? lui demandé-je, affecté.

– Suttikul me gâche la vie, s'écrie-t-elle. Et il y a d'autres choses que tu ne sais pas.

Je suis vraiment curieuse maintenant.

– Depuis trois mois, j'attends le certificat d'immatriculation de ma voiture, que Suttikul m'a prise à Surat Thani.

Je me demande ce que cela signifie.

– Pourquoi a-t-il fait cela ?

– J'ai acheté une voiture à une certaine Mme Kasana, une femme qui travaille dans les bureaux de Sonthi à Chaweng et à Surat Thani. Il s'agit d'une Honda Civic noire, pour laquelle j'ai versé 370 000 bahts par chèque.

Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit plus tôt ? demandé-je en haussant légèrement le ton.

– Je ne voulais pas t'ennuyer avec tous mes problèmes, dit-elle en pleurant.

– Tu n'as pas à t'inquiéter de cela, la rassuré-je. Demain, j'irai au bureau de Suttikul, où je parlerai à Mme Kasana.

– Vous allez devoir attendre encore un peu, pense-t-elle.

– Pourquoi devrions-nous attendre ? Vous avez acheté et payé la voiture de Kasana, n'est-ce pas ?

– Bien sûr, quand je lui ai donné le chèque, elle a rédigé un contrat manuscrit. Elle m'a promis qu'elle remettrait les documents à Sonthi Suttikul pour qu'il les modifie et les transfère à Koh Samui, Surat Thani.

Sonthi Suttikul lui a donc remis le certificat d'enregistrement. Sonthi Suttikul savait qu'elle voulait acheter une voiture et que Kasana voulait vendre la sienne. Il a organisé cet échange à Surat

Thani. Après la vente, Marianne a souscrit une nouvelle police d'assurance à son nom et l'a payée environ 22 000 bahts à Koh Samui.

– Si tu veux les papiers de la voiture, tu dois venir avec moi au bureau de Sonthi et je veillerai à ce que tu les obtiennes, dis-je sévèrement.

– Comme je suis soulagé que tu puisses m'aider. Jean, combien dois-je vous payer ?

– Rien, je t'aide en tant que copine.

Elle pense apparemment que nous devrions boire à cela et se précipite à la cuisine pour prendre un autre gin-tonic. Lorsqu'elle se rassied, elle me parle d'un homme qui s'appelle Brian. Une autre personne avec laquelle elle a rencontré des difficultés dans le passé. Elle avoue d'ailleurs qu'elle le déteste.

Elle s'en prend ensuite au couple d'Allemands qui vit du même côté, dans le dernier bungalow de la plage.

– Ils ne m'aiment pas, je crois, dit-elle. Ils sont jaloux parce que j'ai de l'argent, alors qu'en Allemagne, ils vivaient d'allocations sociales.

Elle parle ensuite d'un Néerlandais, un certain Hein Vermander, qui vit à Ban Tai. C'est une connaissance pour moi, car j'ai vendu des terres à Mae Nam à cet homme. Elle parle d'un autre homme, Jean Joosten, qui vit aux Pays-Bas. Elle parle de son association avec eux. Elle révèle même que les deux hommes perçoivent des royalties pour le travail qu'ils effectuent pour son holding aux Pays-Bas. Elle ajoute que le directeur de cette holding est un certain Herzog Westerling. Je n'ai jamais rencontré ni vu ces deux hommes.

Elle parle ensuite du bungalow qu'elle veut construire et dit qu'elle n'arrive pas à décider si elle veut une grande ou une petite maison. C'est parce que Kasemsarn pratique des prix élevés. Je lui parle de M. Tong et l'informe qu'il est de la famille et qu'il a construit ma maison. Je lui suggère d'entamer une conversation avec lui pour savoir combien il demande pour la construction de sa

maison. Après avoir discuté pendant un certain temps, je lui dis que je dois me rendre à mon bureau.

Je la quitte vers 10 heures et demie.

Bang Po Bungalow 4, 14h00.

La porte est ouverte et Marianne est assise à la table du salon en train d'écrire.

– Bonjour, Marianne, que fais-tu ?

– Je mets à jour mon journal, répond-elle en souriant.

– C'est bien de tenir un journal.

Je me retourne et m'assois à la table sur le balcon. Marianne me rejoint et commence immédiatement à parler de Sonthi Suttikul.

– Comment est-il possible qu'il puisse faire ces choses en toute impunité ? Il se comporte comme un criminel !

– Si tu es si insatisfaite, pourquoi ne prends-tu pas un autre avocat ?

Ses critiques constantes à l'égard de Suttikul me rendent un peu grincheux.

– Comme ça, vos problèmes seront immédiatement réglés, ajouté-je.

– Je ne peux pas le faire maintenant, rétorque-t-elle. Sonthi Suttikul a encore des documents importants qui m'appartiennent. Je crains qu'il ne me les rende pas si je prends un autre avocat.

Elle reste silencieuse pendant un moment. Puis elle poursuit.

– Si M. Heinz et Erika Nussbaum ne m'avaient pas présenté ce type, je n'aurais pas tous ces problèmes maintenant.

– Crois-moi, je ferai tout pour t'aider, mais il faut que tu arrêtes de boire et ça t'aiderait de ne pas toujours rejeter la faute sur les autres.

– Je sais que j'ai un problème d'alcool et que je dois arrêter, mais cela prendra du temps.

– J’ai quelques rendez-vous ce soir, mais je promets de passer demain. Disons à huit heures et demie. Nous nous rendrons ensuite ensemble au bureau de Sonthi Suttikul à Chaweng.

– Très bien, et merci, Jean, tu es un trésor.

Vers 9 heures, je me présente devant la porte ouverte du bungalow de Marianne. Elle est à l'intérieur et fait des allers-retours dans le séjour.

– Bonjour, Marianne, es-tu prête à partir pour Chaweng ? demandé-je immédiatement.

– Eh bien, nous allons d'abord fumer une autre cigarette pendant que je bois un gin-tonic, me propose-t-elle.

Puis elle m'offre un café et quand j'accepte, elle me prie d'aller le préparer, moi-même. Après mon café, son gin-tonic et notre cigarette, nous nous rendons ensemble à Chaweng.

En garant la voiture en face du bureau de Sonthi Suttikul, j'aperçois une femme par la fenêtre. Je demande si c'est Kasana.

– Non, ce n'est pas elle.

Nous entrons ensemble.

– Est-ce que Mme Kasana est déjà là ? demande Marianne avec impatience.

– Excusez-moi, Mme Kasana travaille à Surat Thani aujourd'hui, répond l'employée.

– C'est étrange, répond Marianne d'un ton vif. J'ai téléphoné hier et une femme m'a assuré que Mme Kasana serait ici au bureau aujourd'hui.

– Je ne suis pas informée.

Une deuxième femme entre dans le bureau et les deux femmes entament une discussion animée en thaï.

– Qui sont-elles ? demandé-je à Marianne.

– La première est la secrétaire de Sonthi Suttikul et la seconde, je ne la connais pas.

Alors que les deux jeunes femmes mettent fin à leur échange, nous apprenons que la seconde a répondu à l'appel de Marianne.

– Mme Kasana va arriver d'un moment à l'autre, dit celle-là. Je vous demande d'être patiente et d'attendre.

Il n'y a rien d'autre à faire.

Au bout de vingt minutes, Kasana n'est toujours pas là et le visage de Marianne prend des teintes de colère.

– Je devrais peut-être parler à M. Sonthi Suttikul, essaie-t-elle.

– Je ne suis pas du même avis.

– Nous ne voulons pas parler à Sonthi Suttikul, coupé-je. Nous voulons parler à Kasana.

– Oui, mais c'est difficile. Mme Kasana n'est pas à Koh Samui, mais à Surat Thani, répond-elle timidement.

Comme si nous ne pouvions pas nous en douter.

Marianne rougit et sort de ses bottes.

– Qu'est-ce que cela veut dire ? Pourquoi ces jeux ?

– Viens, allons à la police, dis-je à voix haute à Marianne.

Puis je me tourne vers la secrétaire.

– Nous allons porter plainte contre Mme Kasana pour escroquerie, car Marianne a payé la voiture et veut immédiatement le certificat d'immatriculation. Cela n'a rien à voir avec Sonthi Suttikul.

– Monsieur Jean, s'il vous plaît, ayez un peu de patience.

L'employée prend le téléphone et appelle probablement son employeur. Elle lui annonce ce que Marianne et un Farang réclament, et qu'ils vont déposer une plainte auprès de la police. Elle discute encore quelques minutes, pose le combiné, se tourne vers sa collègue et lui dit que Sonthi Suttikul considère Marianne comme une ivrogne n'ayant pas toute sa tête.

C'est drôle, Marianne semble très bien comprendre ce qui se dit.

– M. Suttikul est une mauvaise personne, dit-elle succinctement en thaï.

Sur ce, nous quittons le bureau et nous rendons directement au poste de police de Chaweng. Nous nous adressons à un officier de police et lorsqu'il entend le nom de Sonthi Suttikul, il s'esclaffe.

– Toujours ce Sonthi Suttikul, dit-il.

Deux policiers montent à bord d'un véhicule et suivent Marianne jusqu'au bureau de Suttikul. Lorsque la secrétaire nous voit émerger avec la police, elle prend le téléphone en panique et, après avoir eu au téléphone Sonthi Suttikul, elle tend le combiné à l'un des policiers. Au cours de la conversation qui suit, on le voit

sourire fréquemment. Le policier termine la conversation en disant :

– Pas de problème.

Après avoir accroché, il se retourne vers la secrétaire, prononce rapidement quelques mots, puis regarde Marianne.

– Le certificat d'immatriculation sera ici dans les dix jours, comme il l'est à Bangkok. Kasana a eu un accident de la route et se trouve à l'hôpital à Bangkok.

– Je suis fatiguée d'entendre toujours des mensonges, rétorque Marianne à la secrétaire.

Je me retourne vers la jeune femme.

– Je pense qu'il vaudrait mieux que je puisse parler à l'avocat, pour éviter le pire.

Elle rappelle Sonthi Suttikul et me le passe. Je lui dis que Marianne veut les papiers de sa voiture, ainsi que tous les documents originaux. Je lui fais également comprendre que Marianne rompra avec lui et qu'il n'obtiendra pas un centime de plus de sa part.

– Monsieur Suttikul, je viendrai ici demain à 14 heures pour récupérer les documents.

Après une courte pause, l'avocat accepte.

– Pas de problème. Cependant, j'ai un message pour Marianne. Il lui est conseillé de ne pas oublier ce que j'ai fait pour elle, dit-il lentement d'un ton menaçant.

Lorsque je transmets ce message à Marianne, elle a l'air plutôt surprise.

– Très bien, je serai là demain, dis-je.

Sans un mot de plus, nous quittons le bureau.

– Je vais porter plainte contre ce type pour escroquerie et vol, grogne-t-elle, hors d'elle.

L'agent secoue la tête en signe de pitié.

– Madame Marianne, ce n'est pas facile avec un avocat et M. Suttikul a beaucoup de pouvoir.

Je le remercie et nos chemins se séparent. Nous nous rendons directement chez Marianne et pendant le court trajet, elle semble soudainement redevenir calme. Je crains cependant d'avoir mal

géré la situation. Lorsque je le lui demande, elle me rassure en souriant.

– Je vais devoir attendre, car les documents sont très importants pour moi. Après, on verra.

Arrivée au bungalow, Marianne souhaite se rendre à la « Taverne de Nelly » et je l'accompagne. Marianne raconte à Mme Nelly de ce qui s'est passé à Chaweng.

Soudain, M. Kasemsarn nous rejoint et demande des explications. Marianne fait encore une fois son exposé, tout en avalant un grand nombre de gin-tonics. Plus tard, je la ramène au bungalow et elle me remercie.

Je lui promets de repasser le lendemain.

Peu après sept heures, je suis déjà devant la porte ouverte de Marianne et je la vois assise dans le salon. Je lui demande comment elle se sent et elle me répond qu'elle a mal à la tête. La veille, avant de s'endormir, elle a avalé du valium. Je lui conseille de ne pas en abuser.

– Valium et alcool... c'est une mauvaise combinaison, dis-je.

– Je sais ce que je fais, réplique-t-elle, piquée au vif, avant de se diriger vers la cuisine.

Quelques instants plus tard, elle revient dans la chambre avec un verre de gin-tonic, le dépose sur la table de nuit et s'allonge. Secouant la tête, je vais préparer un café et, un instant plus tard, je me retrouve dans l'embrasement de la porte de sa chambre avec une tasse fumante. Je bois une petite gorgée avec précaution et réponds à son geste invitant en m'asseyant sur le bord du lit. Comme une guêpe piquée, je me lève d'un bond et me tripote le derrière. J'ai l'impression qu'il est nettement humide. Comment se fait-il que ton matelas soit si humide ?

– Jean, de temps en temps, je fais pipi au lit, répond-elle presque sans bruit.

En regardant autour de moi, je vois du linge dans un sac en plastique qui dégage une odeur épouvantable.

– Et si je faisais un peu de ménage ici, dis-je sans trop d'enthousiasme.

Elle acquiesce.

Je nettoie tout le bungalow, puis j'apporte le linge au bureau de M. Sakwit. Je prends immédiatement le « Bangkok Post » et je reçois en même temps deux messages. L'un est envoyé par "Jack" de la « Bangkok Bank », l'autre de Josse, deux personnes qu'elle doit appeler d'urgence. Je retourne au bungalow et lui donne le courrier.

Elle appellera Josse plus tard, mais pas l'autre. D'après Marianne, Josse est un homme sympathique et agréable qui a dessiné sa maison, mais il est cher et elle doit encore lui payer 39 000 bahts. Elle est soudain très bavarde.

Josse habite à Chaweng et il est très ami avec Kasemsarn et sa copine Angkana qui travaille à la « Bangkok Bank ».

– J'ai parlé à cette femme de la construction de ma maison et elle m'a alors proposé son ami l'architecte. Il était au chômage et pouvait sûrement m'aider. Cette mégère lui a même dit combien d'argent il y avait sur mon compte.

Son visage affiche un air sombre. Elle ne semble pas porter Angkana dans son cœur, expliquant que c'est pour cette raison qu'elle va rarement à la banque. Pour éviter Angkana, elle utilise presque exclusivement les « *Automatic Teller Machines* ».

Je la quitte vers 11 heures pour rendre visite à Hein Vermander à Ban Tai. Lui et sa femme sont à la maison. Nous sortons et Hein m'offre un café. D'abord, nous parlons du terrain qu'il m'a acheté et de la construction d'une maison. Entre-temps, il a étudié plusieurs offres, mais elles semblent toutes très chères. Je lui conseille d'appeler M. Tong Montri et de lui dire que je lui ai donné son numéro. Puis, je lui donne le numéro de Tong.

– Vous connaissez Marianne de Garriga, n'est-ce pas ? lancé-je.

Marianne avait parlé de lui le mercredi précédent, mais je voulais voir sa réaction.

– Depuis un certain temps, répond-il en poussant un profond soupir.

– Et savez-vous qu'elle a un problème d'alcool ?

– Elle a toujours eu ce problème, même aux Pays-Bas, dit-il. Elle a même suivi une thérapie dans une clinique spécialisée.

– Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait l'aider et que je pourrais appeler ?

– Si vous le souhaitez. Je vais essayer de contacter quelqu'un et je vous appellerai ensuite, dit Vermander.

– Pourquoi ne pas lui parler de temps en temps ?

– Je vais y réfléchir.

Ses réponses sont brèves.

Lorsque j'entre dans le bureau de Sonthi Suttikul, la secrétaire me tend une enveloppe brune que je dois signer. Elle contient le certificat d'immatriculation, les documents de la société et une copie vierge d'un reçu de « *l'Union Bank* » à Singapour, des relevés de la « *Rabobank* » ou de « *l'Amro Bank* » Pays-Bas et quelques chèques de voyage. Pas de documents relatifs au changement de propriétaire de la voiture ni les documents bleus que Sonthi Suttikul devait signer pour quitter l'entreprise.

Quinze minutes plus tard, je suis chez Marianne et elle examine immédiatement le contenu de l'enveloppe.

– Il manque plusieurs originaux dont j'ai vraiment besoin, crie-t-elle irritée.

– C'est tout ce que j'ai.

Elle est visiblement furieuse.

– Jean, ne le prenez pas mal, mais j'aimerais être seule pour l'instant.

– Pas de problème.

– Merci pour tout, appelle-t-elle alors que je me dirige vers la porte.

Je pars sans répondre.

C'est devenu une routine et un peu après 8 heures, je me retrouve à nouveau devant le bungalow de Marianne. Mais la porte est fermée et quand je frappe, il n'y a pas de réponse. Lorsque je l'appelle par son nom, elle répond depuis la douche :

– J'arrive.

Je m'assieds à la table et après quelques minutes, elle sort. Elle est vêtue d'une robe à fleurs légère et transparente, accompagnée d'un verre de gin-tonic dans sa main droite.

– Comment vas-tu ? demandai-je, juste pour dire quelque chose.

– Pas très bien, répond-elle en secouant la tête. Le mois prochain, je vais à Bangkok pour parler à M. Panupong et lui demander de m'aider à résoudre mon problème avec M. Sonthi Suttikul. Je l'emmènerai en prison s'il le faut. Je veux mes documents.

Elle vide la moitié de son verre.

– J'en ai eu plus qu'assez, murmure-t-elle. Je te remercie Jean, pour tout ce que tu as fait. Je l'apprécie énormément, mais avec tes options limitées, nous n'irons nulle part. J'apprécie ta façon de travailler, ainsi que ta manière directe de parler, surtout à moi. Parfois, je trouve cela dur et douloureux.

Elle soupire un instant, croise les jambes, puis reprend.

– Je veux discuter de la construction de mon bungalow avec Montri, mais je n'aime pas du tout qu'il vienne ici et qu'il essaie de me convaincre.

– J'ai discuté de la construction avec lui, commencé-je. Quand tu auras pris une décision, tu me le diras et je l'en informerai.

Je me racle la gorge un instant et ajoute :

– Je vais lui parler pour qu'il ne te dérange plus.

Elle entre dans le bungalow, met de la musique et ressort avec une collection de CD.

– Cette collection a été faite aux Pays-Bas spécialement pour moi, déclare-t-elle doucement.

D'une voix mélancolique, elle se met à parler de sa musique et de sa qualité, tandis que je feins d'écouter. Au bout d'un moment,

elle me demande si je peux lui apporter un verre de gin-tonic et je me dirige docilement vers la cuisine. À ce moment-là, je l'entends m'appeler bruyamment par mon nom.

– Jean, Hein Vermander est là.

Je sors de la cuisine et je vois le grand Vermander s'approcher du balcon. Avant même que je n'atteigne Marianne, il l'a enveloppée de ses bras puissants et l'a embrassée sur les deux joues. Il s'assied à côté d'elle, lui prend la main droite, la regarde dans les yeux et lui demande si elle a bu.

– Qu'est-ce qui te prend, après tout ce que j'ai vécu ces derniers mois ? D'abord, tu m'emmènes à Koh Samui et, du jour au lendemain, tu oublies que j'existe, s'indigne-t-elle.

– J'étais gravement malade et j'ai été opéré, rétorque Vermander.

– Je le sais, mais je veux dire avant que tu sois tombé malade, réplique-t-elle.

– Tu as bu, Marianne, si tu veux de l'aide, il faut que tu arrêtes de boire, souffle-t-il sèchement.

À ce moment-là, Sakwit arrive avec un fax. Il me le donne et je me tourne vers elle.

– Sans lunettes, je ne peux pas lire, dit-elle.

Hein lui prend le fax et commence à le lire à haute voix. Le message vient de Jean Joosten des Pays-Bas. Il lui demande comment elle pense gérer l'affaire. Il vient d'emménager dans une nouvelle maison et a des problèmes financiers. Sans détour, il lui demande de modifier son statut auprès de Buma/Stemra et de l'enregistrer en tant que co-compositeur afin qu'il perçoive davantage de droits d'auteur. Vermander confirme que Joosten a vraiment besoin d'argent et qu'il aura des problèmes évidents s'il ne reçoit rien.

– Pourquoi le ferais-je ? Jamais. Pourquoi devrais-je donner 50 % de mes revenus à Joosten ? C'est vrai. Il a travaillé pour moi, mais la musique est à moi.

Marianne se tourne vers Hein.

– Tu sais, tout ce que toi et Joosten avez obtenu vient de moi.

Soudain, elle se met en colère et dit en face à Vermander tout ce qu'il a fait de mal à ses yeux.

– La seule raison pour laquelle tu es ici, c'est pour voir ma réaction au fax. Très bien, va te faire foutre. Je ne veux plus jamais te voir ici.

Vermander se lève silencieusement et s'en va. Cette gêne me met mal à l'aise et je lui emboîte le pas.

– Marianne, je dois partir d'urgence, dis-je.

Elle me sourit gentiment.

– Peux-tu m'emmener à la poste de Nathon tout à l'heure ?

– Pas de problème, à onze heures et demie, dis-je en quittant le bungalow.

Je tiens parole et je suis de retour à son bungalow à 11 heures et demie précises. Je n'ai pas besoin de sortir, car je la vois fermer la porte. Lorsqu'elle vient s'asseoir à côté de moi, je vois qu'elle porte un paquet.

Pendant le trajet jusqu'à Nathon, nous ne parlons pas et dix minutes plus tard, nous sommes à la poste. Elle envoie le colis à son frère en Espagne et dépose quelques lettres pour les Pays-Bas.

En sortant du bureau de poste, nous tombons sur Erika Nussbaum. Marianne lui parle de Sonthi Suttikul et lui dit carrément que j'ai exigé qu'il me rende quelques documents, mais qu'elle n'en a pas encore fini avec Suttikul. Erika Nussbaum raconte ensuite sa propre expérience avec cet avocat.

Un jour, elle s'est rendue en Allemagne avec son mari. Sonthi Suttikul en avait profité pour se rendre à Phuket. Le couple y avait acheté un terrain et Sonthi Suttikul s'était occupé des formalités administratives. Mais pendant qu'ils étaient en Allemagne, l'avocat malhonnête avait facturé aux vendeurs une commission pour la conclusion de la transaction, dans laquelle il n'avait rien à voir. Erika souligne que son mari est très furieux contre Sonthi Suttikul avec qui elle ne veut plus rien savoir.

Nous partons et j'emmène Marianne au bungalow. Après avoir bavardé, je la quitte et me rends à mon bureau.

À 9 heures, je suis de retour à Bang Po Paradise. La porte du bungalow 5 est ouverte et Marianne est dehors en train d'écrire une lettre. Après une brève salutation, elle me demande si je peux lui apporter un gin-tonic. Je cours à la cuisine, prépare son élixir de vie et me prépare un café. Quand je sors de la cuisine, Marianne est dans le séjour, elle range la lettre et se dirige vers le balcon.

– Jean, à 10 heures, j'ai rendez-vous avec Kasemsarn. Peux-tu faire venir Montri à la « Taverne de Nelly » ?

– Qu'est-ce qui se passe ici ? demandé-je avec stupéfaction.

– J'ai besoin de clarifier certaines choses avant de construire ma maison.

J'appelle Montri et lui explique de quoi il s'agit. Il me répond qu'il sera là.

Marianne entre et en ressort quelques instants plus tard avec des croquis en couleur de sa nouvelle maison. Je les regarde avec une attention polie et lorsque nous avons achevé nos boissons, elle me dit :

– Jean, je voudrais aller voir le terrain de ma maison.

– Bien sûr, dis-je en me levant.

Je l'emmène dans la Honda Civic noire jusqu'au terrain situé à « Bang Po », à environ huit cents mètres de son bungalow, au bout d'un sentier de terre. Une fois sur place, je jette un coup d'œil rapide pour me faire une idée de la taille de son terrain. Elle m'explique qu'elle l'a acheté pour 950 000 bahts à un habitant des « *Bungalows Chéops* » à « *Mae Nam* ».

– Lorsque j'ai vu ce terrain pour la première fois, il m'a tout de suite plu et je l'ai acheté sur-le-champ, dit-elle. Parallèlement aux croquis, j'essaie d'imaginer comment tout va se mettre en place.

– Il faudra d'abord faire du rangement, lui dis-je.

– Je le sais, mais à qui dois-je m'adresser ?

– Montri s'en chargera, dis-je.

– De plus, je veux une source d'eau, ajoute-t-elle.

– Pas de problème, Montri peut aussi s'en charger.

Nous nous promenons et elle cherche un endroit où elle choisit l'endroit adéquat où le puits devrait se trouver.

– Je m'arrangerai avec Montri, lui dis-je.

Après quelques papotages, nous nous rendons à la « Taverne de Nelly ». Je commande un gin-tonic pour Marianne, un café et de la nourriture pour moi. Peu après, Kasemsarn nous rejoint. Nous discutons des croquis de Josse et un peu plus tard, Montri arrive. Il étudie les dessins pendant que Marianne discute avec Kasemsarn. Apparemment, il s'agit de la construction de la maison par Montri. Marianne et Kasemsarn veulent savoir si Montri peut effectuer ce travail.

Montri acquiesce avec véhémence et Marianne lui donne le feu vert, mais elle insiste pour que Kasemsarn supervise les travaux.

– Combien cela va-t-il me coûter ? demande-t-elle à Kasemsarn sans détour.

L'architecte calcule rapidement le prix d'une maison avec piscine, annonçant qu'il n'utilise que des matériaux de première qualité.

– Environ 3,6 millions, dit-il au bout d'un moment.

– C'est assez élevé, mon budget ne dépasse pas les 3,2 millions, lance-t-elle.

– Je suis d'accord avec elle. Même si nous utilisons des matériaux de première qualité, le prix est trop élevé, déclaré-je.

Après une brève hésitation et un nouveau calcul, l'architecte accepte le prix de Marianne, mais il demande une commission de cinq pour cent en tant que superviseur, puisqu'il doit tout planifier et tout acheter.

– Cinq pour cent, ce n'est pas beaucoup, dit-il.

– Vous trouvez 150 000 un rien ? demande Marianne d'un ton un peu sarcastique.

– Bon, d'accord, c'est assez élevé, mais que voulez-vous ?

Je les interromps et leur dis que Montri peut faire toutes ces choses pour beaucoup moins chères.

– D'accord, dix mille par mois, dit Marianne.

– Je dois prendre un taxi tous les jours, se plaint-il, et ça coûte cher.

– Que diriez-vous d'une petite somme pour le taxi ?

– Adjugé, répond-il avec satisfaction.

Montri recevra tous les matériaux nécessaires à la construction de la maison.

Dès que tout est réglé, Marianne et moi parlons en néerlandais de Kasemsarn, quand soudain nous entendons une voix.

– Bonjour, Marianne.

Je lève les yeux et je vois une personne que je connais, Daniel Garnier, un Français qui traîne avec un autre Occidental. Je passe devant lui et aperçois un peu plus loin un pick-up Mazda blanc. À côté, il y a un Thaïlandais, mais je ne sais pas s'il est avec eux. Nous échangeons quelques formules de politesse, puis Garnier demande à Marianne s'il peut lui parler seul à seul pendant un moment.

– Je suis occupé et je vous recontacterai plus tard, rétorque-t-elle.

– Monsieur Daniel, intervient Kasemsarn, nous discutons de la construction de la maison de Marianne et nous avons décidé que M. Tong obtiendrait le contrat de construction.

Sur ce, Daniel et son ami quittent la « Taverne de Nelly » et s'engouffrent dans leur véhicule. Le Thaïlandais qui attend s'assied à l'arrière.

– Je dois partir maintenant, dit Kasemsarn.

Avant qu'il ne parte, Marianne lui donne rendez-vous pour le mardi 13 juin au matin, sur ses terres.

– Nous discutons plus en détail des travaux de déblaiement du terrain.

Au moment où Tong Montri s'en va, je lui indique que nous nous parlerons plus tard. Je paie l'addition et je rejoins Marianne qui m'attend près de la voiture. Elle me laisse conduire. Cela fait longtemps que je n'ai pas conduit une voiture à quatre portes.

Nous nous dirigeons vers Mae Nam et à un moment donné, elle me demande comment se sent la voiture.

– Bien, elle est agréable de conduire.

– Peu après avoir acheté cette voiture, j'étais en route pour Chaweng avec Kasemsarn. À Mae Nam, j'ai mal évalué la largeur de la voiture et je suis entré en collision avec un camion de Coca-Cola. Après cet accident, je crains de conduire moi-même, car je pense que la voiture est trop grande pour moi. Depuis, Kasemsarn ou M. Sakwit me conduisent où je veux pour une somme modique.

Elle regarde un instant autour d'elle et répète une seconde fois que la caisse est beaucoup trop grande pour elle.

– J'ai entendu des histoires de « *farang* » qui ont acheté une voiture en utilisant un nom thaïlandais, mais au bout d'un certain temps, le vendeur est revenu avec la police et a réclamé sa voiture. Je crains que cela ne m'arrive aussi, étant donné que Maître Sonthi a dissimulé les papiers.

– Je veux m'en débarrasser, fredonne-t-elle avec détermination.

– J'attendrais encore un peu que Kasana vous remette le certificat d'immatriculation.

– Je ne crois plus à leurs balivernes, car s'ils étaient honnêtes, j'aurais eu les papiers depuis longtemps, s'écrie-t-elle presque.

Lorsque nous arrivons à son bungalow, nous nous asseyons dehors et, comme à mon habitude, j'entre, je prépare un gin-tonic dans la cuisine, je prends une bière fraîche dans le réfrigérateur et je m'assieds à nouveau avec elle. Nous parlons de la voiture pendant un moment.

– Je veux vendre ma voiture. Avec la somme de la vente, je m'en achèterai une plus petite.

– Combien en demandez-vous ?

– Êtes-vous intéressé ?

– Bien sûr, si le prix est correct. Je sens une bonne affaire.

– Vous m'avez déjà beaucoup aidé. Que diriez-vous d'un quart de millions de bahts ?

– C'est un bon prix, dis-je. Je veux bien acheter la voiture, mais j'aimerais payer en deux fois.

– D'accord.

Nous concluons l'accord par une poignée de main.

– Demain, je vous paierai 100 000 en liquides et le reste dans quinze jours. Tu prépares les documents.

– Lesquels ?

– Le certificat d'enregistrement, le contrat entre Kasana et toi et un contrat entre toi et moi'.

– Jean, on s'est serré la main, on n'a pas besoin de contrat. Pourquoi établir un contrat alors qu'on se fait confiance !

– Pas de problème, dis-je.

Puis nous discutons de l'attitude de Kasemsarn.

– J'en ai assez de sa façon de faire des affaires, s'écrie-t-elle. Mardi prochain, je le lui ferai savoir lors de notre rencontre à la campagne.

« *Ça promet* », je pense.

Peu après, je pars et je répète que j'apporterai l'argent le lendemain.

Il est un peu plus de 9 heures du matin et il fait déjà très chaud. Je commence cette nouvelle journée en me rendant à Bang Po Paradise pour rendre visite à Marianne. Lorsque j'arrive chez elle, la porte est verrouillée. Je frappe fort à plusieurs reprises, mais il n'y a pas de réponse. Même lorsque je l'appelle par son nom.

Supposant qu'elle est en train de faire des courses, je passe chez Montri et nous nous rendons ensemble au terrain de Marianne, où je lui montre l'emplacement de la maison et de la source d'eau. Je lui donne 500 bahts pour le déblaiement du terrain.

– Après déblaiement, tu peux commencer avec la source d'eau, dis-je, en lui donnant 500 bahts.

Son regard se promène sur le terrain.

– Je veux construire ici des cabanes étroites pour mes ouvriers.

– J'en parlerai d'abord à Marianne, dis-je.

On se quitte et je me rends à mon bureau.

À midi, je retourne voir Marianne et la trouve assise sur le balcon.

– Où étais-tu ? lui demandai-je en m'asseyant à côté d'elle. Je suis venue ici deux fois, mais tout était fermé.

– J'ai fait des courses. J'ai dû passer quelques coups de fil et cela a pris plus de temps que prévu.

– J'ai parlé à Montri.

– Combien coûteront le déblaiement et la source d'eau ?

– Il me le dira plus tard, mais j'ai payé un acompte. Il veut aussi installer des maisons de travail.

– Peu m'importe, pourvu qu'il les paie lui-même.

– Marianne, comment as-tu rencontré ce Daniel ?

– Par Sonthi Suttikul et Kasemsarn. Ils m'ont assuré que c'était un bon constructeur.

– Et qui est son compagnon ?

– Je le connais sous le nom de Danny. Il a longtemps vécu dans le nord de la Thaïlande, mais a dû partir parce qu'il avait une rela-

tion avec une mineure. Il est venu à Koh Samui et est devenu le partenaire de Daniel. Il était plusieurs fois ici. C'est un homme sympathique, je l'aime bien. Grâce à lui et à Daniel, j'ai fait la connaissance de Gop. Cela fait maintenant un certain temps que Danny n'est plus passé.

– Ne vient-il plus ? Est-ce que tu t'es disputé ?

– Pas vraiment, mais il y a quelque temps, Daniel et Kasemsarn étaient en visite. J'avais un peu trop bu et à un moment donné, Daniel m'a donné mon certificat de propriété foncière et le cachet de la société que Sonthi Suttikul lui avait donné. Pendant que nous buvions, Daniel a insisté pour que je signe un contrat de construction avec lui. J'ai refusé et je n'ai pas aimé qu'il essaie de profiter de mon état d'ébriété.

Elle soupire profondément, comme si elle n'arrivait toujours pas à comprendre cette trahison.

– Cette nuit-là, ajoute-t-elle, j'ai fini par renvoyer Daniel et Kasemsarn. Ils étaient tous les deux furieux.

Elle reste silencieuse pendant quelques minutes et je ne veux pas perturber ses souvenirs.

– Daniel veut toujours construire ma maison, poursuit-elle avec un sourire triste.

– Pourquoi es-tu toujours en contact avec Kasemsarn ? Après ce qu'il a fait ?

– Kasemsarn s'est excusé et a dit qu'il ne savait pas ce que Daniel préparait.

– Tu es tellement occupé à boire que tu ne remarques même pas ce que les gens te font.

Elle ne répond pas.

– Accompagne-moi à la Bangkok Bank, où je te donnerai le premier versement de la voiture.

– Pas nécessaire. Prends-la, dit-elle en souriant. Donne-moi l'argent quand tu repasses.

Elle prend les clés et me les tend.

Je rentre immédiatement chez moi, passe prendre ma femme et nous nous rendons ensemble à la banque de Bangkok. Je retire

160 000 bahts de notre compte professionnel. Après avoir ramené ma femme, je retourne voir Marianne et lui remets l'argent. Elle entre dans la maison et, quelques instants plus tard, me remet les papiers de la voiture, le contrat écrit entre elle et Kasana et les papiers de l'assurance.

– Garde la carte grise jusqu'à ce que j'aie tout payé.

– Jean, je te fais confiance et je t'aime comme un fils. Je ne te demande qu'une petite faveur. Si j'ai besoin d'aller quelque part et que tu as le temps, peux-tu me déposer ?

– Pas de problème, cela va de soi. Mais maintenant, j'ai quelques affaires urgentes à régler. Je passerai en fin d'après-midi.

– Inutile, j'ai de la visite. Reste à la maison avec ta femme et tes enfants aujourd'hui.

Je me remercie pour tout et lui dis que je passerai le lendemain matin.

Me voilà de retour au bungalow de Marianne comme un fidèle serviteur. Elle est assise dans le séjour et écoute de la musique.

– Bonjour Marianne, la salué-je avant de m'asseoir à la table de la terrasse.

Elle ne tarde pas à sortir, un verre de gin-tonic à la main. Je remarque tout de suite que ce n'est pas son premier.

À peine assise, elle commence déjà à se plaindre.

– J'ai un problème avec Bang Po Paradise, balbutie-t-elle en agitant violemment son verre à moitié plein.

– Qu'est-ce que c'est cette fois-ci ? demandé-je avec un léger sourire.

Et c'est reparti.

Elle se lève.

– Suivez-moi.

Comme un chien fidèle, je la suis et me retrouve un instant plus tard devant la porte d'entrée, derrière laquelle se trouve une porte légère avec une moustiquaire. Elle l'ouvre et la ferme avec beaucoup d'audace.

– Elle est cassée et cela ne date pas d'aujourd'hui, mais personne ne fait de réparations ici, dit-elle avec impatience. Ici, ils ne s'intéressent qu'à mon argent et se moquent bien que mon bungalow tombe en ruine.

J'essaierai de la calmer en lui disant que je m'arrangerai avec Sakwit plus tard.

– Cette porte ne posera aucun problème, lancé-je.

Elle avait parlé à haute voix et je vois les voisins regarder dans notre direction. Personne n'apprécie le comportement de Marianne. Comme si le propriétaire avait deviné le tumulte autour de la porte, il vient apporter le journal.

Je lui demande immédiatement :

– Monsieur Sakwit, pourriez-vous réparer cette porte, s'il vous plaît ?

L'homme s'approche de la porte en question, constate les dégâts et se retourne vers Marianne.

– Si vous ouvriez et fermez cette porte avec plus de soin, vous n'auriez pas de problème, remarque-t-il. Mais si vous répétez sans cesse la performance de ce matin ou d'hier soir, je vais devoir réparer cette porte tous les jours.

Mme Marianne voit rouge et réagit violemment.

– J'ai le droit de faire ce que je veux ici. Je paie le loyer, et si cela pose des problèmes, je peux toujours aller ailleurs, répond-elle avec véhémence, en le regardant d'un air de défi. Mon argent est le bienvenu partout, ajoute-t-elle.

Je secoue la tête un instant et tente de limiter les dégâts.

– Monsieur Sakwit, ne lui en voulez pas, elle n'est pas dans son état normal, si vous voyez ce que je veux dire, m'excusé-je pour son comportement.

Mais l'homme quitte furieusement le bungalow.

J'explique alors à Marianne qu'elle ferait mieux de ne pas faire ce genre de chose.

– De cette façon, tu provoques les gens et ils font des ragots sur toi, parce qu'ils ne connaissent pas tes problèmes, lui dis-je sur un ton dédaigneux.

Elle se calme un peu.

– Jean, c'est juste que je m'énerve quand ce que je demande n'est pas exécuté.

Nous continuons à discuter de choses sans importance, jusqu'à ce qu'il soit temps d'aller sur le terrain, comme convenu le 11 juin à la Taverne de Nelly. C'est tout près et nous nous y rendons ensemble.

Deux femmes sont en train de défricher le terrain et je constate que la moitié a déjà été nettoyée. Montri s'approche de nous et Marianne le félicite pour son bon travail.

– Aujourd'hui, je vais commencer à construire le puits, lance-t-il, manifestement heureux de ces éloges.

Nous marchons et Marianne demande à Montri d'apporter quelques jeunes arbres à un autre endroit, car elle souhaite les conserver.

Nous nous trouvons à côté de ma voiture lorsque l'architecte Kasemsarn s'approche de nous. Marianne, elle, est manifestement ivre et n'a plus aucune retenue. Elle lui fait des reproches sans ménagement.

– Tu es viré.

Elle le réprimande sans ménagement. L'architecte la regarde pendant quelques secondes dans les yeux, furieux, et quitte les lieux comme un chien battu. Après son départ, Montri demande s'il peut construire des cabanes pour sa main-d'œuvre.

– Allez-y, à condition que vous en assumiez vous-même le coût.

Montri acquiesce et nous nous dirigeons enfin vers la voiture.

Pendant le trajet du retour, nous ne parlons presque pas. En arrivant, elle ouvre la porte et s'assoit immédiatement à la table à l'extérieur.

– Jean, peux-tu me préparer un verre ? demande-t-elle gentiment.

Elle aime d'être servie et je m'exécute. Quelques instants plus tard, je dépose le verre devant elle et m'assois en face d'elle.

– Ne t'inquiète pas pour Kasemsarn, commencé-je. Montri peut construire la maison sans lui.

– Si c'est le cas, combien cela me coûtera-t-il ?

Nous discutons de la taille de sa maison.

– Je dois consulter Montri et je vous informerai plus tard de la taille dont il a besoin.

– Bien, peux-tu m'apporter un autre gin-tonic ? demande-t-elle avec un doux sourire.

Lorsqu'elle est servie et moi rassis, elle me regarde dans les yeux.

– Jean, je crois que je vais devoir arrêter de boire, murmure-t-elle, ressemblant à un petit oiseau fragile.

– Ce ne sera pas facile. Je pense surtout que tu as besoin d'une aide professionnelle et tu ne la trouveras pas à Koh Samui.

– Tu as raison. Il est probable que je doive aller aux Pays-Bas pour quelques mois. Tu pourras alors superviser la construction de ma maison.

– Tu peux reporter la construction jusqu'à ce que tu sois de retour aux Pays-Bas.

– Non, Jean, je ne peux pas. Je veux ma propre maison.

– J'y réfléchirais quand même, dis-je.

– Je veux et j'aurai mon appartement, répond-elle avec véhémence, en tapant du pied comme une petite fille qui veut sa poupée. J'insiste.

– J'ai encore du travail à faire, dis-je en me levant.

De retour dans mon bureau, je règle quelques affaires. Puis je vais voir Montri. Nous rions de bon cœur de l'incident avec Kasemsarn, ayant tous les deux des réserves à l'égard de cet architecte.

– Combien demandes-tu pour la construction de la maison ? Pas de problème si tu demandes un peu plus.

Après calcul, il arrive à 1,8 million de bahts.

– Très bien, je lui annoncerai que tu es d'accord pour 1,85 million. Comme ça tu as un peu de marge, mais c'est le prix final, tout compris. Si elle est d'accord, je ne paierai que cette somme et s'il y a des frais imprévus, ils seront à votre charge.

– D'accord.

Je le laisse seul et me dirige vers mon bureau.

14h00.

Je réveille Marianne, endormie dans son fauteuil sur le balcon. L'odeur aigre de ses vêtements attire mon attention et je découvre qu'elle a vomi dessus.

– Marianne, s'il te plaît, prend une douche parce que même les mouches font un détour, dis-je durement.

Elle acquiesce et se dandine dans la maison pendant que je m'installe. Un quart d'heure plus tard, elle est de retour, un verre de gin-tonic à la main.

– Excusez-moi, Jean, je ne me suis pas sentie bien.

– Ce n'est pas étonnant non plus, avec tout ce gin-tonic, dis-je sur un ton sarcastique, et je change de sujet.

– J'ai parlé à Montri et il demande 1,85 million de bahts.

– Wow, nettement moins cher qu'avec Kasemsarn. Cela inclut-il la piscine ?

– Non, seulement pour une maison entièrement équipée, meubles compris.

– J'ai reparlé à Heinz Nussbaum et il m'a dit que la construction d'une piscine coûte cher. J'aime leur piscine et je veux exactement la même. Qu'en penses-tu, est-ce faisable avec 2,7 millions de bahts ?

– Sans aucun doute, c'est plus qu'il en faut pour avoir une piscine et le jardin qui va avec.

– Jean, je ne fais pas assez confiance à Montri pour lui donner cette somme. Il est thaïlandais. Si tu es d'accord, je préfère te donner tout l'argent et tu pourras alors décider toi-même comment organiser les paiements.

– Je veux bien, mais l'argent doit être versé sur le compte de ma société et non sur mon compte privé.

– D'accord, c'est mieux ainsi, Kasemsarn voulait que l'argent soit versé sur son compte privé. Très bien, demain j'irai avec vous pour organiser le transfert.

»Enfin, je vais pouvoir m'occuper de tout ça, poursuit-elle après avoir bu une grande gorgée. Un casse-tête de moins. Je veux vraiment cette maison, tu sais. La musique, c'est ma vie. Je vais recommencer à composer.

– J'espère que tu pourras d'abord maîtriser ton problème d'alcool et ensuite, de retour, tu pourras prendre un nouveau départ dans ta nouvelle maison. Ce soir, je t'invite à venir chez nous. Tu pourras dormir sur le canapé. Tu peux ensuite parler aux enfants et à ma femme. C'est un bon changement.

Elle admet que c'est une bonne chose.

– D'accord, je passe te prendre à six heures. Mais attention, chez moi, on ne boit pas d'alcool, pas devant mes enfants et ma femme.

– Je comprends, Jean.

Je me rends à mon bureau.

18h00

Je vais chercher Marianne et la trouve dans le salon.

– Tu es prête ? lui demandé-je.

Elle acquiesce.

Je lui suggère d'apporter un oreiller et une couverture. Quand elle les a, nous sortons et Marianne verrouille la porte. Alors qu'elle se glisse dans la Jeep blanche, Saranya s'approche de la voiture et lui demande en thaï où elle va. Marianne répond qu'elle vient chez moi parce qu'elle ne se sent pas bien. Saranya rentre chez elle et nous partons.

– Il faut d'abord que j'aille à Mae Nam. Je dois faire le plein, dis-je.

Nous nous rendons à la station-service située en face de « *Home Market* ». Après avoir fait le plein, elle me demande de m'arrêter dans les magasins de Mae Nam.

– Pourquoi ? demandé-je avec méfiance.

– Pour y acheter une bouteille de gin-tonic.

Dans l'un de ces magasins, j'achète une bouteille de gin, cinq tonics et deux canettes de cola. Lorsque je remonte dans la voiture et que je mets le sac en plastique à l'arrière, je lui dis sans ménagement :

– Je ne veux pas que tu boives chez moi.

– Si c'est interdit, emmène-moi sur mon terrain, répond-elle, légèrement irritée. J'ai envie de m'asseoir un moment.

J'emmène Marianne à l'endroit demandé, je sors la couverture et l'oreiller et je m'assois à côté de Marianne sur la couverture. Elle veut immédiatement prendre la bouteille, mais il n'y a pas de verre dans la voiture.

– Puis-je utiliser une canette de Coca vide ?

– Vas-y, dis-je d'un ton plat.

Je vide mon coca et lui donne la canette.

Elle la remplit de gin et de tonic.

– Jean, tu vois comme c'est calme et tranquille ici, commence-t-elle. Dès que la maison sera terminée, j'écrirai une chanson pour toi, pour que tu puisses donner quelque chose à tes enfants, parce que ma musique est spéciale.

Pendant que nous parlons, elle boit presque toute la bouteille et est complètement ivre.

Au bout d'une éternité, je lui propose de la raccompagner chez elle.

Elle veut se lever, mais retombe immédiatement. Elle est trop ivre pour marcher. Je l'aide à monter dans la voiture, mets l'oreiller et la couverture à l'arrière de la Jeep et la conduis jusque chez elle. Je l'aide à monter sur le balcon, lui ouvre la porte, l'aide à entrer et la conduis jusqu'à la chambre à coucher. Incertaine, elle titube à l'intérieur et lorsque je la retourne pour la mettre sur le lit, elle tombe à la renverse frappant la table de nuit avec son dos. En jurant, je l'aide à se relever et je la mets sur le lit. Je prends rapidement l'oreiller et la couverture dans la Jeep et lui dis au revoir, en lui promettant de repasser le lendemain matin.

Je referme la porte derrière moi et me dirige vers mon bureau.

La porte du bungalow de Marianne est fermée. Je frappe et l'appelle par son nom. Serait-elle encore endormie ?

– J'arrive, crie-t-elle, et un instant plus tard, la porte s'ouvre.

Je la suis et elle me demande de lui préparer un gin-tonic et de me faire du café. En descendant à la cuisine, je vois Marianne se diriger vers la chambre. Je prépare sa boisson et fais du café. De retour en haut cinq minutes plus tard, je la vois assis sur le bord du lit et je lui remets son verre.

– Comment tu te sens ? lui demande-je anxieusement

– J'ai mal au dos. J'étais tellement ivre que tu as dû me mettre au lit. Je me souviens d'être tombée et d'avoir heurté la table de nuit avec mon dos.

Elle sourit en s'excusant et boit une gorgée de sa boisson préférée.

– Oh oui, je me rappelle aussi d'être tombée sur la propriété. J'avais vraiment trop de soucis à gérer, déclare-t-elle en s'étirant sur le lit.

– Es-tu encore fatiguée ? Tu veux dormir encore quelques heures ?

– Encore une heure et je serai de nouveau en forme, dit-elle.

J'emporte ma tasse à la cuisine, la pose sur l'évier, retourne dans la chambre et lui demande si elle a besoin d'autre chose.

– Si tu veux bien, apporte-moi trois bouteilles de gin et dix bouteilles de tonic, dit-elle les yeux fermés en s'endormant.

– Je passerai à dix heures.

Je sors et je ferme la porte.

09h00

Aucun signe de vie lorsque je frappe à la porte. Je l'appelle plusieurs fois par son nom, mais il faut un certain temps avant qu'elle n'ouvre.

– Mets les bouteilles dans la cuisine, dit-elle d'une voix ensommeillée et s'engage sur le balcon. Apporte-moi un gin tonic.

Comme un bon serviteur obéissant, je prépare son élixir et le lui remets.

– J'ai très peu dormi car Sakwit m'a réveillé en venant m'apporter le Bangkok Post et deux messages. J'ai reçu une invitation de Suttikul à venir à son bureau le samedi 17 juin.

– Qu'est-ce qu'il veut, alors ? m'étonne-je.

– Il veut parler des problèmes entre nous.

– Tu vois, c'est toujours mieux d'attendre que les choses s'arrangent d'elles-mêmes plutôt que de se plaindre et de soupirer pour tout et n'importe quoi.

– Je ne comprends pas très bien ce qu'il veut. Éliminer les problèmes entre nous ?

– Qu'est-ce que tu ne comprends pas ?

– Je veux qu'il me rende mes documents, mais je crains qu'une rencontre avec lui ne soit synonyme de nouveaux mensonges et de nouveaux problèmes.

– Je viendrai volontiers avec toi, avec du matériel d'enregistrement, et j'enregistrerai tout dès qu'il recommencera à faire des histoires ou qu'il demandera de l'argent pour quitter l'entreprise. Avec cela, tu pourras aller voir la police et ils seront obligés de prendre des mesures plus strictes.

– Bonne idée, Jean, tu es un petit malin. Peux-tu venir avec moi samedi ?

– Oui, bien sûr.

La conversation s'interrompt un instant et, au bout d'un moment, j'en ai assez.

– Quand veux-tu aller à la banque pour le virement ?

– Je dois d'abord prendre une douche, commence-t-elle en regardant sa montre. Viens me chercher à 9h30.

– Je suis d'accord, mais en attendant, je vais aller à « Bo Phut ». Je dois y parler à un client.

– Merci pour votre aide et à 11h30, je serai prête.

Vingt minutes plus tard, je suis chez Namfon à Mae Nam et lui demande de rédiger un contrat entre Mme Marianne et notre entreprise.

– Il doit stipuler que notre entreprise construira la maison de Marianne pour la somme de 2,7 millions de bahts, avec tous les équipements, et que la construction doit être achevée dans les six mois", lui dis-je clairement.

– As-tu déjà un entrepreneur ? Tu sais que mon frère construit des maisons, suggère-t-elle.

– Merci pour l'offre, mais j'ai mon propre entrepreneur et je ne travaille qu'avec lui, réponds-je.

Une fois que j'ai obtenu les documents requis, je me rends à Bo Phut.

11h30

La porte est ouverte et Marianne est assise dans le séjour, écoutant de la musique.

– Marianne, écris-je afin de me faire entendre.

Quand elle me voit enfin, elle me fait signe d'entrer.

– Jean, écoute la musique et comme je suis bien, lance-t-elle en rayonnant.

À ce moment-là, je sais dans quel état elle se trouve.

– Oui, cette musique est bonne, réponds-je poliment tandis que je sors immédiatement.

Elle me rejoint.

– Peux-tu me préparer un gin-tonic, Jean ? me demande-t-elle en me versant son plus doux sourire.

Rentrant dans la cuisine, je constate qu'une des bouteilles de gin est déjà vide. Je prépare un nouveau verre, le lui apporte et une fois assis, je lui lance un regard sévère.

– Comment se fait-il que tu ne sois pas encore prête ? N'avions-nous pas rendez-vous?

Elle hausse les épaules et se mord la lèvre inférieure pendant un moment.

– Je ne ferai plus un pas dans cette banque parce que je ne veux pas revoir le visage de cette femme.

Je sais qu'elle parle d'Angkana.

– Oh, mais ce n'est pas un problème pour moi, mais alors tu dois parler à Montri pour annuler la construction de la maison.

Ses yeux larmoyants me fixent comme si elle ne me comprenait pas.

– Pourquoi ? demande-t-elle avec une langue lourde.

– Parce que tu bois beaucoup trop et que c'est pour cela que tu ne veux pas voir Angkana. Par honte.

Ma réponse l'exaspère.

– Je paie les gens pour qu'ils fassent ce que je veux et s'ils ne le font pas, je sors de mes gonds.

– Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Puisque tu ne m'as pas donné d'argent pour que je fasse ce que tu veux ?

Extrêmement furieuse, elle se dandine à l'intérieur et ressort peu après avec son sac à main.

– Tu as ton passeport sur toi ? demande-t-elle vivement.

– Toujours, lui dis-je. Et mon permis de travail, pour ne pas avoir d'ennuis avec l'immigration ou la police touristique s'ils me contrôlent.

Elle agrippe un petit dépliant bleu dans son sac, puis son passeport et son livret de banque, le sortant de sa pochette. Elle ouvre le livret, en sort un reçu bleu et me tend le. Je remarque qu'elle a déjà signé au recto et au verso.

– Qu'est-ce que tu veux que je fasse avec ça ?

– Remplis-le et construis ma maison, me souffle-t-elle.

– Tu voudrais que j'aie des ennuis à la banque ?

– Pourquoi ? Je ne te causerai jamais d'ennuis. Va prendre mon argent.

Je prends son passeport, son livret de banque et son reçu et je quitte le bungalow sans un mot de plus. Inutile de discuter avec elle dans cet état.

Je me rends immédiatement chez Namfon et lorsque je lui raconte ce que j'ai vécu, elle reste sans voix.

– Remplis le reçu et nous verrons ce qui se passera, grommela-je.

Elle obéit et je me rends immédiatement à la « Bangkok Bank » de Nathon avec tous les documents.

Il y a peu de monde et je demande à la caissière de parler au directeur. Elle va le chercher et me rejoint une minute plus tard en compagnie d'un type qui parle bien anglais et m'informe qu'il est le directeur-adjoint.

– Que puis-je faire pour vous ? me demande-t-il poliment.

Je lui raconte mes problèmes avec un client et lui donne le nom et l'adresse de Marianne.

– Je connais cette femme, allons dans mon bureau.

Alors que je m'installe dans un siège moelleux, l'homme va s'asseoir derrière le bureau.

– Quelle est la nature de vos problèmes, Monsieur Jean ?

– Mme Marianne ne veut pas venir à la banque en personne ayant un problème avec Mme Angkana.

– Alors comment veut-elle réaliser le transfert ? me demande-t-il en riant.

La situation l'amuse apparemment.

– Elle m'a donné un reçu pour exécuter la transaction et mon comptable a rempli le document, mais je ne veux pas vraiment procéder de cette manière, car je pense qu'il vaut mieux que Marianne fasse cette transaction elle-même, ce qui éviterait d'éventuels problèmes.

Tout en parlant, je donne au directeur-adjoint le document et le passeport. Il les étudie et secoue la tête.

– Excusez-moi, mais Mme Marianne devra venir elle-même à la banque si elle veut l'argent. Il s'agit d'une somme importante, Monsieur Jean. De plus, les signatures sur le reçu sont différentes de celles qui figurent sur le passeport.

– C'est pourquoi je voulais d'abord vous parler.

– Je connais Mme Marianne et je ne veux pas de problèmes plus tard, se défend l'homme.

– Très bien, je vais lui faire comprendre qu'elle doit venir en personne à la banque car sa signature sur le reçu n'est pas la même que sur son passeport.

L'assistante trouve l'idée excellente.

– Elle peut m'appeler ou me donner une autorisation, conclut-il.

Nous discutons encore un peu et finalement il me donne sa carte de visite. Je le remercie, quitte la banque et me rends immédiatement à mon bureau où je discute un certain temps avec Heydar Zandipour.

En repartant et en me dirigeant vers ma voiture, je vois Namfon s'approcher et je lui fais un signe de la main. Elle s'arrête tandis que je marche dans sa direction. Lorsque je la rejoins, je lui fais rapidement un résumé de ce qui s'est passé à la banque.

– Si Marianne refuse de se rendre elle-même à la banque, j'aurai besoin d'un document, fredonne-je. Ensuite, elle devra également appeler la banque pour confirmer son accord.

– Quel document ? demande Namfon en fronçant les sourcils.

– Je ne me souviens plus du nom, avoue-je.

– Je vais appeler le directeur, dit-elle.

Je lui donne la carte de visite et elle appelle sur son téléphone portable. Après quelques minutes de discussion elle raccroche et se retourne vers moi.

– Si Marianne ne se rend pas elle-même à la banque, vous aurez besoin d'une autorisation. Appelez-moi le moment venu, je vous la préparerai.

– Merci.

Avant que je ne la quitte, elle me conseille de faire attention avec Marianne.

– Elle a des problèmes avec tout le monde, dit-elle avec insistance.

Je me dis qu'il est temps de parler à Marianne et je me rends au Bang Po Paradise.

Marianne est assise sur le balcon. Je lui confie ce qu'a dit le directeur-adjoint et j'insiste sur la nécessité de se rendre personnellement à la banque.

– Les signatures sur le reçu et le passeport sont différentes, dis-je d'un ton accusateur.

– Quoi ? s'exclame-t-elle avec indignation. Cela n'a rien à voir avec ma signature, mais avec Angkana qui fait des histoires parce que je ne donne plus d'argent à son ami Kasemsarn.

– Est-ce si difficile d'aller à la banque et de parler d'Angkana au directeur adjoint ?

– Il est ami d'Angkana. Je suis une cliente et la seule maîtresse de mon argent, s'écrie-t-elle presque hystériquement. J'en fais ce que je veux. Jean, prépare-moi un autre verre.

Lorsque je lui amène son verre quelques minutes plus tard, mon téléphone sonne. C'est une cliente de Bo Phut qui veut me rencontrer d'urgence parce qu'un membre du personnel est à l'hôpital. Apparemment sérieuse, je lui réponds que je suis déjà en route. Avant de partir, je la regarde d'un air sévère.

– Marianne, si tu refuses d'aller à la banque, tu dois me le dire maintenant car Namfon devra préparer une procuration pour le directeur adjoint. Si c'est le cas, il faut l'appeler.

Je lui donne la carte de visite du directeur-adjoint, mais elle ne dit pas un mot.

Je secoue la tête en signe de désespoir.

– Je passe plus tard, dis-je en quittant le bungalow. Alors que je suis presque arrivée à ma voiture, j'entends soudain Marianne crier :

– Que Namfon fasse cette autorisation, je ne vais pas à la banque".

Sur le chemin de Bo Phut, je téléphone à Namfon. Après m'être occupée de mes affaires à Bo Phut, je me dirige vers elle, reçois l'autorisation et, après avoir échangé quelques plaisanteries, je me précipite vers le bungalow de Marianne. Elle est toujours assise sur le balcon et lorsque je la rejoins, elle demande immédiatement un autre gin-tonic.

Après lui l'avoir donné, je me rassieds, ouvre ma mallette et pose l'autorisation sur la table. J'essaie une dernière fois de la convaincre :

– Pourquoi ne vas-tu pas à la banque pour en discuter avec le directeur ?

– C'est mon argent et j'en fais ce que je veux, s'écrie-t-elle presque hystérique. Quant à la signature, personne n'est capable de faire la même signature de son passeport.

S'ensuit une autre tirade sur Angkana. Cette salope est à l'origine de tous mes problèmes avec la banque. Le directeur-adjoint est difficile parce qu'il est ami avec elle. De toute façon, je n'irai pas à la banque, décide-t-elle.

Après un long échange de pensées et plusieurs verres, elle recommence à parler de la signature.

– Très bien alors, dit-elle d'une voix déterminée. Le directeur l'aura comme il l'entend.

Elle se lève et, d'un geste bref de la main, m'invite à la suivre dans le séjour.

– Assieds-toi. Elle s'installe derrière son bureau et prend un dossier dans un tiroir. Elle en tire des copies de son passeport. Puis elle ouvre une porte latérale du bureau, sort du papier carbone noir et me regarde droit dans les yeux.

– Tu peux maintenant copier la signature de mon passeport sur un nouveau reçu, me dit-elle sans ambages.

Ce faisant, elle sort un reçu bleu de son sac à main blanc. Comme elle est complètement ivre, son attitude dans pareille situation me semble normale.

En fait, je ne veux pas le faire parce que ce n'est pas correct et que cela pourrait causer des problèmes. Cependant, ses mouvements frénétiques m'incitent à ne pas m'opposer et, le cœur effrayé, je fais ce qu'elle me demande. Incertaine, je recopie sa signature au recto et au verso du reçu. Elle suit attentivement mon œuvre d'art et rayonne de satisfaction.

– Maintenant, ces signatures correspondent à celles de mon passeport, déclare-t-elle avec un profond soupir.

Ces signatures me semblent irréelles et m'angoissent.

– J'ai oublié l'autorisation, dis-je sèchement, terminant la dernière partie du travail. Même si je le fais pour elle, j'ai le sentiment que la banque n'acceptera jamais ces documents et que Marianne devra finalement se rendre à la banque.

« Elle s'en rendra compte plus tard, lorsqu'elle sera à nouveau sobre », me dis-je.

Soudain, je change d'avis. Je sors à nouveau son passeport et son livret de banque de ma mallette et les pose devant elle. Puis je prends le papier carbone et les copies usagées de son passeport, je les froisse en boule et jette le tout dans la corbeille à papier. Sans un mot, je sors et je m'assois à la table.

Lorsque Marianne me rejoint, elle me demande un autre verre. Après l'avoir reçu, elle recommence à se plaindre de la Banque.

– Dans quelques mois, je toucherai ma pension et il s'agit de beaucoup d'argent, dit-elle d'une voix sautillante. Mais je ne le déposerai certainement pas dans la banque de Bangkok.

Je lui conseille de parler plus doucement, car je remarque que le propriétaire du « Bang Po Paradise » regarde dans notre direction. Le propriétaire sait tout entendre.

– Je m'en fiche, s'exclame-t-elle, exaspérée. Les gens vont enfin connaître la vraie Marianne.

Ses jérémiades incessantes m'irritent et je lui fais comprendre amicalement que j'ai encore du pain sur la planche à *Lamui*.

– Ce soir, je ne viendrai probablement pas, lui dis-je, parce qu'il risque d'être tard.

– Bien, plus tard dans la soirée, j'aurai de la visite. Ce gars-là, je vais lui donner mon avis sans ménagement. J'en ai fini avec ses jeux.

Juste avant de partir, Marianne me demande de préparer un gin-tonic. Après qu'elle l'a pris, je lui dis bonne nuit.

Je la quitte vers 16h30 et me rends directement à *Lamui*.

20h00

Alors que je discute avec Heydar Zandipour, le téléphone sonne. Je décroche et une voix masculine se présente comme celle de M. Gop.

– Mme Marianne a vomi sur les documents et demande si vous pouvez apporter une nouvelle autorisation pour le directeur-adjoint, me dit-il d'une voix douce, parlant un excellent anglais.

– Il est trop tard maintenant, mais demain j'obtiens un nouveau formulaire, réponds-je, sans trop savoir quoi penser.

Après un moment de silence, j'entends à nouveau sa voix.

– J'ai informé Mme Marianne.

Un bref claquement de doigts suit et la ligne s'éteint.

Immédiatement, j'appelle Namfon pour lui demander d'établir une nouvelle autorisation et d'en expliquer les raisons. Je peux aller la chercher au petit matin.

Ce soir je rentre chez moi vers 21h00.

7h00

La porte du bungalow 5 est fermée et je ne reçois pas de réponse à mes frappes. Je me rends ensuite chez Namfon qui me remet la nouvelle autorisation tandis que je lui donne quelques permis de travail et passeports. Nous discutons un peu et je retourne au bungalow de Marianne. La porte est toujours fermée et à force de frapper et de crier, personne ne répond. Il est temps de passer chez Sakwit, mais il n'est pas là. J'écris rapidement un mot pour Marianne :

« S'il vous plaît, appelez-moi. Jean ».

Avec le nouveau formulaire, je glisse ce mot sous sa porte et je me rends à mon bureau.

08h00

Je reçois un appel de Gop. Il me demande si je peux aller chercher les documents de Marianne à 9h00 au « Seven-Eleven » à Mae Nam. Je lui demande où se trouve Mme Marianne et il me répond qu'elle est chez lui, qu'elle est ivre depuis la veille et qu'elle dort maintenant. Je lui promets de venir au rendez-vous.

Après avoir terminé mon café, je pars pour Mae Nam et gare ma voiture en face du « Seven-Eleven ». Au bout de quelques minutes, un Thaïlandais s'approche de moi. J'estime qu'il a quarante-cinq ans, un tee-shirt blanc et un short beige.

Il porte une enveloppe brune. Je me souviens avoir déjà vu cet homme à la « Taverne de Nelly », lorsqu'il s'est tenu à côté de la camionnette blanche de Garnier le dimanche 11 juin, et qu'il s'est glissé à l'arrière alors que la camionnette s'éloignait. Sans un mot, il me tend l'enveloppe et s'éloigne simplement le long du côté gauche du magasin, en direction de la plage. Dans l'enveloppe, je trouve le passeport de Marianne, un livret bancaire, le reçu sur lequel j'avais recopié sa signature la veille à la demande de Marianne et l'autorisation pour l'assistant-manager. Cela me sur-

prend, car Gop m'avait dit que Marianne avait vomi dessus et que c'était pour cela qu'elle avait besoin d'un nouveau document. Il y a une note jointe en néerlandais sur laquelle il est écrit :

Vous pouvez aller retirer l'argent à la banque, j'ai tout arrangé avec le directeur adjoint hier.

La note est signée par Marianne.

Je me demande alors pourquoi elle m'a donné les mêmes papiers sur lesquels j'ai copié sa signature, mais je suppose que c'est à cause de l'alcool. Avec ces documents, je me rends au bureau de Namfon. Elle s'aperçoit immédiatement que quelqu'un a falsifié les signatures. Je lui explique comment on en est arrivé là.

– Que dois-je répondre à cela ? Va à la banque et tu verras ce qui se passera.

Je lui demande de remplir à nouveau le reçu. Quand elle l'a fait, je glisse tout dans mon sac et je pars pour mon bureau.

Après avoir expliqué la situation à Heydar Zandipour, je lui montre le reçu et l'autorisation.

– Aucune banque au monde n'acceptera cela, dit-il.

Je suis d'accord avec lui et décide d'en parler d'abord au directeur adjoint et de voir quelle sera sa réaction. Avant de partir pour la banque, je fais une photocopie de tous les documents.

Vingt minutes plus tard, j'entre dans la banque et je demande immédiatement M. Samut Srisanok, le sous-directeur. Il s'approche de moi avec un large sourire et je lui remets les papiers de ma mallette. Mais avant que je puisse dire quoi que ce soit, l'homme me sourit.

– Pas de problème, Mme Marianne a appelé hier pour valider le retrait de 2,7 millions de bahts de son compte, dit-il.

Il saisit les documents ainsi que mon passeport, notre carnet d'entreprise et le passeport de Mme Marianne. Il effectue des copies des deux passeports pour que je les signe. Je demande 500 000 euros en liquide et, sans hésiter, il autorise le retrait, signe sur le reçu bleu et utilise sa carte de guichet pour valider la transac-

tion. Je signe ensuite le bordereau de dépôt et il place 2,2 millions de bahts sur mon crédit d'entreprise.

À ce moment-là, une femme âgée s'approche de nous. Il me semble reconnaître son visage. Elle me fait un sourire professionnel et me remet les 500 000 bahts en liquide.

– Mme Marianne est une bonne amie, mais elle boit parfois trop, remarque-t-elle.

– Mme Marianne pense que vous parlez trop, dis-je doucement.

Agacée, elle s'en va. Pour le sous-directeur, tout est en ordre et il me remet les passeports et les livrets bancaires. Comme une garantie que je construirai sa maison, je lui remets le contrat de construction entre Marianne et moi. Je le remercie et quitte la banque. Je vais directement à mon bureau et je dis à Heydar Zandipour que la transaction s'est déroulée sans problème.

Il se dit qu'il s'agit d'une blague et jette un coup d'œil incrédule sur les livres de banque que je tiens devant lui.

– Si le sous-directeur a donné son accord pour le paiement d'une somme aussi importante, il a certainement eu Marianne au téléphone, sinon il n'aurait jamais donné l'autorisation de virer un montant aussi élevé, ajoute-t-il.

– Tout doit donc être en ordre, sinon je n'aurais jamais reçu l'argent sur notre compte, dis-je, rassuré.

Après quelques palabres, je repars pour le bungalow de Marianne. La porte est toujours fermée, mais le formulaire et ma note ont disparu. Je frappe et l'appelle par son nom, mais personne ne répond. Je retourne à mon bureau et j'écris une lettre plus longue pour Marianne. Je commence par expliquer que j'ai reçu l'argent et qu'elle doit m'appeler. Je signe la lettre et je me rends au bungalow. Sakwit est dans son bureau et je lui donne le passeport de Marianne, le livret de banque, le reçu et ma note. Je lui demande de remettre ces documents à Marianne lorsqu'il la verra.

Je me rends ensuite sur le terrain de Marianne pour voir l'évolution des travaux du puits. Montri dirige l'opération et nous nous dirigeons ensemble vers le puits où des ouvriers s'affairent.

Voyant mon expression satisfaite, il me demande 9 000 bahts pour payer ses hommes. Il me suit jusqu'à la voiture et je lui donne la somme demandée, en lui précisant que nous discuterons plus tard de la construction de la maison.

– Je t'appellerai quand j'aurai fini mon travail, car j'ai beaucoup de choses à faire, lui dis-je.

De retour dans mon bureau, je constate que Zandipour est toujours là et je négocie avec lui la construction d'une piscine. Nous arrivons rapidement à un prix de 450 000 à 500 000 bahts, mais Heydar Zandipour veut d'abord négocier avec son entrepreneur pour déterminer le prix exact. Je mets ensuite à jour le dossier de Marianne. Alors que j'ai presque terminé, le téléphone sonne. Heydar Zandipour répond, écoute et me tend le combiné. Je reconnais immédiatement la voix de M. Gop.

– Monsieur Jean, Mme Marianne demande s'il est possible de payer le reste de l'argent pour sa voiture.

– Pourquoi ?

– Mme Marianne a besoin d'argent.

– Où est-elle maintenant ?

– Elle est complètement ivre.

– Je veux lui parler, exigé-je.

– Très bien, je vais vérifier. Pouvez-vous attendre un instant ?

Au bout d'un moment, il est de retour.

– Monsieur Jean, son état ne me permet pas de la joindre au téléphone.

– Où dois-je déposer l'argent ?

– Je viendrai le chercher.

– En aucun cas. Je remettrai l'argent à Mme Marianne en personne.

– Très bien, vous pouvez déposer l'argent au bureau de Suttikul, qui se trouve à proximité, et elle pourra venir le chercher elle-même plus tard.

– Vous pouvez lui dire que je vais immédiatement porter l'argent au bureau de Maître Sonthi Suttikul et lui demander de m'appeler lorsqu'elle l'aura récupéré.

Gop me remercie et raccroche. Je prends 150 000 bahts du tiroir du bureau et les mets dans mon portefeuille. Vingt minutes plus tard, j'entre dans le bureau de Sonthi Suttikul, mais il n'est pas là. J'explique à sa secrétaire que je suis venu payer le reste de la voiture et qu'elle doit m'appeler quand Marianne aura rassemblé l'argent.

– C'est parfait, pense-t-elle. Je lui donne l'argent et lui demande un reçu. Quelques instants plus tard, elle y inscrit « paiement à Marianne » et me le donne. Je lui demande de ne donner l'argent qu'à Marianne et à personne d'autre, étant donné que son amie me l'a déjà réclamé. Elle m'assure qu'il en sera ainsi et je la remercie.

De retour à mon bureau, j'écris rapidement une nouvelle note pour Marianne.

Ton ami m'a appelé et il voulait le reste de l'argent de la voiture et je n'aime pas ça. Jean.

Après avoir fait une copie du reçu, je le joins à la note et je me rends au Bang Po Paradise. Le bungalow numéro 5 est fermé et je vais voir M. Sakwit pour lui remettre la note et le reçu.

L'homme les lit.

– Mme Marianne parle trop de son argent, dit-il.

– Marianne est comme ça.

Je le remercie et me rends à Bo Phut, où je visite un restaurant appelé « The White Eagle ». Je récupère des factures pour faire leurs comptes. De retour à mon bureau, je n'ai pas le temps de m'asseoir que le téléphone sonne. Il est 15 heures et je dois me rendre à Mae Nam pour récupérer un passeport et un permis de travail.

En passant devant « Bang Po Paradise », je vois la voiture de Montri garée à côté du bungalow de Marianne, mais à cause de la circulation intense le long de ma route intérieure, je ne peux pas me tourner pour lui parler. Je l'appelle donc. Il me dit qu'il est chez M. Dalong pour discuter de l'abattage des cocotiers sur le terrain de Marianna. Je sais qu'il ment, mais je n'entre pas dans le vif du

sujet. Je lui demande s'il peut passer chez moi vers 18h00 et il confirme.

Vers 17h30, je me rends à nouveau au bungalow de Marianne, mais elle n'est toujours pas là. Je rentre alors chez moi et, à peine arrivé, Montri se présente. Je le confronte immédiatement à sa présence à trois heures au Bang Po Paradise. Montri ne se laisse pas faire, il parle à ma femme en thaï et prétend qu'il est allé chercher un tournevis à Bang Po Paradise. Même si je sais qu'il ment, je ne vais pas plus loin.

– Montri, j'ai l'argent. Demain, je te paierai ta part, mais tu dois d'abord signer un contrat avec notre société. C'est notre entreprise qui paiera.

– Pas de problème.

Nous nous rendons au bureau de Namfon, mais elle n'est pas là. De retour à la maison, nous convenons qu'il se rendra à la banque avec nous à 8 h 30 le lendemain matin pour la transaction de l'argent. Ensuite, je veux l'emmener chez Namfon pour signer le contrat.

Montri rentre chez lui.

Un peu plus tard, ma femme, mes enfants, sa sœur et son mari se rendent à une fête à Nathon.

Comme d'habitude, je passe chez Marianne vers 19 heures, mais il n'y a toujours personne pour ouvrir la porte. Je ne réponds ni aux coups ni à l'appel de son nom. Je rentre à la maison et je dis à ma femme que Marianne n'est toujours pas rentrée et qu'elle est probablement toujours chez son petit ami. À 8h30, Tong Montri apparaît. Nous buvons d'abord un café, puis nous nous rendons ensemble à la banque. Ma femme et moi retirons 1,85 million de bahts du prêt aux entreprises et c'est le sous-directeur qui effectue la transaction. Montri ouvre un nouveau compte avec une carte ATM et le montant est mis dessus.

Alors que nous descendons tous les trois les escaliers et que nous nous dirigeons vers le parking, nous constatons que le sous-directeur nous a suivis. Essoufflé, il nous assure que Mme Marianne a téléphoné il y a deux jours, le 14 juin, pour nous informer qu'elle ne voulait pas venir elle-même à la banque parce qu'elle était ivre. Tout va donc bien et il n'y a pas de problème. Ma femme et Montri remercient l'homme.

De retour à la maison, nous convenons que Montri signera le contrat le lendemain et qu'il doit tout organiser pour commencer la construction de la maison. Montri le remercie et s'en va. Après avoir discuté avec ma femme, je me rends à Bang Po Paradise.

Je n'ai toujours pas reçu de réponse à mes coups et à mes cris. Sakwit n'a rien à signaler.

– Elle n'est toujours pas là, dit-il. Mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Son absence prolongée n'est pas anormale. Si elle est là, je lui remettrai les documents immédiatement.

Je le remercie et me rends au bureau de Sonthi Suttikul à Chaweng. En entrant, je ne vois que la secrétaire et avant qu'elle n'ait le temps de se lever, je lui demande :

– "Bonjour, Marianne est-elle passée ?

– Pas encore.

– Pas de problème, grommelai-je. Mme Marianne viendra probablement chercher l'argent aujourd'hui ou demain matin, lorsqu'elle rentrera chez elle.

Je la salue d'un bref signe de tête. Je sors et, après avoir fumé une cigarette, je m'installe au volant de ma nouvelle voiture pour me rendre à mon bureau. Pendant le trajet, je pense à l'absence de Marianne et je me demande quand elle va réapparaître, mais après tout ce que j'ai vu d'elle et l'attitude indifférente de M. Sakwit, je suppose que sa présence n'est pas alarmante. *Si elle revient, elle m'appellera.*

Je m'occupe de mon travail.

Vers 13h30, Gop appelle. Monsieur Jean, Mme Marianne a changé d'avis et ne souhaite plus construire sa maison", dit-il dans son anglais soigné.

– Je suis d'accord, mais je veux lui en parler, qu'elle soit ivre ou non, dis-je catégoriquement.

– Elle n'en veut pas et demande à être remboursée.

– Je ne donnerai rien tant que je ne lui aurai pas parlé.

– Attendez, dit-il.

Il y a un silence, mais au bout d'à peine dix secondes, il revient.

– Elle refuse de vous parler et ne veut que son argent.

– Continuez à rêver. Je déteste cette façon d'exiger un remboursement. J'en parlerai à Marianne quand elle sera de retour, aujourd'hui ou demain, et elle pourra régler cela elle-même avec moi, dis-je en claquant le téléphone.

Sans attendre, je vais voir Montri et lui dis d'arrêter tout travail jusqu'à ce que j'aie une idée claire des intentions de Marianne. De là, je me rends chez Hein Vermander à Ban Tai. Je le trouve chez lui et l'informe du comportement étrange de Marianne.

– Cela fait deux jours que je n'ai pas vu Marianne, dis-je finalement avec inquiétude.

Cela ne le surprend apparemment pas.

– Peut-être qu'elle est morte, dit-il laconiquement, et je ne sais pas ce qu'il faut en penser.

– J'espère que non, dis-je.

Après quelques bavardages, je rejoins ma voiture et lorsque je m'installe au volant, Hein Vermander me dit laconiquement :

– Bonne chance .

Je ferme la portière et démarre.

Je passe plusieurs fois chez elle, mais personne n'ouvre. Il est à peine 19 heures lorsque je rentre à la maison. Je raconte à ma femme l'absence de Marianne et ce qu'a dit Hein Vermander.

– Si tu es inquiète, demande aux propriétaires de Bang Po Paradise de vérifier le bungalow.

– Bonne idée, si je ne la trouve pas demain, je demanderai à Sakwit d'y aller. Il se peut qu'elle m'appelle dans la soirée.

Koh Samui 2004, après-midi

L'homme qui ouvre la porte est grand et costaud, au visage carré tanné par le soleil, aux cheveux châtain clair bouclés. Ses sourcils sont épais, son menton petit et son nez épaté. Il a l'air asiatique, porte un pantalon de coton léger et un T-shirt à manches courtes qui mettent en valeur ses bras musclés et son torse. Chan sait qu'il est français.

– Oui ? demande l'homme d'un regard interrogateur.

– M. Daniel ? Daniel Garnier ?

– C'est moi, répond l'homme en thaï.

– Capitaine Chan, du commissariat provincial de Nathon. Je viens discuter d'une affaire qui date de quatre ans maintenant. Je crois que vous avez connu personnellement Mme Marianne de Garriga ?

Le Français fronce les sourcils et réfléchit un instant avant que son visage s'éclaire.

– Oui, bien sûr, Mme Marianne, une Hollandaise, mais j'avais oublié son nom de famille. Que voulez-vous savoir ?

– Je ne vous dérangerai pas trop, mais il serait préférable que nous en parlions à l'intérieur, répond Chan en souriant gentiment.

– Oh, entrez donc dans mon humble demeure, s'amuse le Français.

« *Il exagère* », songe le policier. Le bungalow est tout sauf humble, étant une grande structure carrée avec des fenêtres sur tous les côtés et un solide grillage entourant la propriété.

En remontant l'allée par le portail ouvert, Chan a découvert plu-

sieurs caméras dissimulées de manière presque invisible dans les cocotiers.

Daniel le conduit vers une grande terrasse sur pilotis à l'arrière de la maison, avec une magnifique vue sur la plage. Chan compte cinq tables en bambou avec des chaises autour. Alors qu'ils s'assoient l'un en face de l'autre, une petite femme autochtone apparaît dans l'embrasure de la porte. Elle incline légèrement la tête, les paumes jointes devant sa poitrine, et le Français fait les présentations.

– C'est le capitaine Chan, dit-il à sa femme. Capitaine, ma femme Pang.

Chan estime la Thaïlandaise au visage doux et aimable à environ trente-cinq ans. Elle a de longs cheveux noirs, est vêtue d'un pantalon de coton criard et d'un haut jaune sous lequel elle ne porte rien d'autre. Il répond à son salut et incline légèrement la tête.

– Que puis-je vous offrir ? demande-t-elle d'une voix claire et délicate.

– Quelque chose de frais, s'il vous plaît, répond-il.

Lorsque Pang rentre dans la maison, le policier demande :

– Vous avez une fille, n'est-ce pas ?

– Oui, mais elle est aujourd'hui chez ma belle-sœur.

– Je vous félicite pour votre maison, vous y vivez admirablement bien. Je sais que vous êtes un entrepreneur respecté et que vous avez immigré ici. L'intégration n'a-t-elle pas été trop douloureuse ?

– Capitaine. Les « *farangs* », comme vous nous appelez, sont appréciés jusqu'à ce qu'ils viennent s'installer ici. L'hospitalité proverbiale prend alors fin et ils sont immédiatement considérés comme des intrus venus voler les biens des autochtones.

Chan rit modestement et ne se sent pas du tout offensé. Il sait que le Français a en partie raison. Beaucoup de Thaïlandais sont racistes et détestent les étrangers, mais ils ne comprennent pas qu'ils sont aussi des pourvoyeurs d'emplois.

– C'est un cliché, M. Daniel, nous ne mettons pas tous les « *farang* » dans le même sac. Je sais que vous êtes plus thaïlandais que « *farang* » et que votre cercle d'amis est composé en majorité d'autochtones. Si je suis bien informé, vous appartenez à la catégorie acceptée. Tout le monde vous apprécie sur l'île.

– Je ne me plains pas, capitaine.

– Malheureusement, il y a d'autres *farang* qui profitent de notre situation économiquement faible pour s'enrichir et nous exploiter. Des vautours qui ne pensent qu'à eux et qui viennent ici parce qu'ils ne sont plus les bienvenus chez eux.

Lorsque Daniel s'apprête à répondre, sa femme apparaît sur la terrasse. Elle porte un plateau de service en bambou avec une carafe en cristal et deux verres dessus. Avec précaution, elle place le plateau au centre de la table. La carafe, en forme de pichet, est remplie de jus de fruits frais pressé de Goyave dans lequel flottent de nombreux gros glaçons.

Pang salue et rentre silencieusement dans la maison pendant que son mari remplit les verres. Un moment de silence s'installe, que tous deux mettent à profit pour savourer le délicieux nectar frais.

– Votre collègue, Jean B., est d'un tout autre calibre, n'est-ce pas? dit Chan soudainement, en observant Daniel attentivement.

– C'est un collègue comme vous le dit, répond le français d'un ton neutre. Nous vivons sur une petite île.

Le policier pose son verre, prend son carnet de notes froissé et la

feuillette. Lorsqu'il a trouvé ce qu'il cherchait, il lève les yeux.

– Je comprends que vous êtes tout sauf un lâche. Le craignez-vous ?

– Même les costauds ont besoin de dormir, rétorque le français en souriant.

Il vide son verre et le remplit.

– Je vous comprends, mais M. Jean est maintenant derrière les barreaux pour longtemps.

– Il l'y était aussi quand Heydar Zandipour a été égorgé, et cet Iranien ne craignait personne.

– Monsieur Daniel, connaissiez-vous très bien Mme Marianne ?

– Si je n'avais pas mis M. Jean en contact avec elle, elle serait probablement encore en vie.

Chan jette un bref coup d'œil à ses notes.

– Avez-vous présenté Jean B. à cette femme ? demande-t-il en fronçant les sourcils.

– Je ne me souviens pas exactement comment cela s'est passé, mais un jour, j'ai donné à Jean B. le numéro de téléphone de Marianne.

– Pourquoi avez-vous fait cela ?

– M. Jean se faisait passer pour un comptable et un consultant dans toutes sortes de domaines. J'ai pensé qu'il pourrait être utile à Mme Marianne. Et puis, ils étaient compatriotes.

– Connaissiez-vous M. Jean ?

– Pas intimement. De temps en temps, nous échangeons quelques mots fugaces. Je ne savais même pas qu'il était entrepreneur en bâtiment ou qu'il travaillait dans ce domaine, sinon je ne lui aurais jamais donné le numéro de téléphone de Mme Marianne. Nous

mangions tous les deux régulièrement au restaurant situé à côté de son bureau. Parfois, nous avons discuté autour d'un verre de bière et, à cette occasion, il m'a donné sa carte de visite. Après cela, je lui ai parlé de Mme Marianne.

– Quand était-ce ?

– Je ne me souviens plus. Après toutes ces années. J'allais y manger presque tous les jours.

– Mais Mme Marianne était une de vos clientes ?

– Pas directement. Elle avait engagé un architecte pour lui concevoir une maison et cet homme a discuté avec moi des possibilités pour répondre à ses besoins. J'ai donc rencontré Mme Marianne à plusieurs reprises et j'ai discuté avec elle des aspects techniques de la construction.

– Normalement, vous auriez construit sa maison ?

– Je ne sais pas, mais j'avais une très bonne chance. Mme Marianne a demandé plusieurs avis, mais compte tenu de ses exigences particulières, il restait peu d'entrepreneurs capables de les satisfaire. Comment aurais-je pu savoir que M. Jean la prendrait en main et essaierait de m'arracher ce contrat ?

– Quelle était votre opinion des plans ?

– M. Kiet Kasemsarn avait reçu de nombreux croquis réalisés par un collègue et c'est à partir de ceux-ci qu'il a élaboré les plans.

– Mais ils n'étaient pas encore prêts ?

– Non, c'est pourquoi nous ne pouvions pas encore préparer une estimation finale du coût.

– On m'a dit que Mme Marianne voulait commencer la construction le plus tôt possible ?

– J'en doute. Elle voulait étudier toutes les éventualités et nous ne

commencerions certainement pas la construction avant août ou septembre. Elle était en train de préparer son permis de séjour définitif et je pense qu'elle ne l'obtiendrait que lorsqu'elle toucherait sa pension, quelques mois plus tard. Tout était en préparation et il restait quelques formalités à remplir, comme la déclaration de l'ambassade qu'elle avait un revenu d'au moins 60 000 bahts par mois. Ou encore le dépôt d'une garantie de 800 000 bahts sur un compte à Bangkok. Elle aurait probablement reçu la confirmation de sa résidence au début du mois de juillet. Tant que tout cela n'était pas en ordre, elle n'aurait jamais commencé la construction.

– Y avait-il déjà un permis de construire ?

– Certainement pas, car pour cela, il faut d'abord les plans définitifs dont une copie doit être enregistrée. Mais finir les plans prenait un certain temps, car je devais d'abord rechercher des détails supplémentaires concernant l'isolation acoustique, la climatisation, la cuisine et le studio de son. Mme Marianne avait des souhaits précis, ces quatre éléments étant ses priorités absolues.

Chan prend rapidement des notes.

– Pendant cette période, je devais me rendre en France, poursuit le français. À mon retour, je fournirais à Kasemsarn les informations nécessaires pour qu'il puisse préparer une estimation finale des coûts. Pendant mon absence, Mme Marianne a demandé d'autres devis, mais je ne pense pas qu'elle ait voulu traiter avec quelqu'un d'autre que moi.

– Vous pensez donc que Mme Marianne n'était pas du tout prête à construire la maison ?

– Non, si je me souviens bien, elle voulait une pièce spéciale pour le piano, car son souhait le plus cher était d'enseigner aux en-

fants. Elle exigeait une insonorisation sur mesure que l'on ne trouve pas sur l'île. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis rendue en France. Vous savez, avant que je ne la rencontre, c'est-à-dire avant que Jean B. ne la connaisse, elle avait déjà acheté son terrain et planifiait la maison de ses rêves. Cela signifie que Jean ne pouvait certainement pas posséder un contrat pour une habitation encore en étude et quant à la construction elle-même, je ne vois pas comment il aurait pu la faire sans un contrat de construction.

– En effet, ce sont des points qui m'ont préoccupé pendant toutes ces années. Pensez-vous que Mme Marianne aurait payé sa maison à l'avance ?

– Non, jamais. D'ailleurs, presque personne ne le fait, sauf lorsqu'il s'agit d'un projet particulièrement coûteux.

– Je comprends. En 2000, j'ai eu l'impression que Mme Marianne s'était fait arnaquer. J'ai vu le terrain et rien n'indiquait qu'une maison était en cours de construction. Aucun permis de bâtir, pas de contrat de construction avec l'entrepreneur, aucune trace d'activité sur le chantier et de fausses signatures pour retirer l'argent de Mme Marianne. Vous étiez en France à l'époque et, comme vous le dites, vous auriez établi un accord à votre retour. Il est logique que Mme Marianne ait attendu votre retour avant de prendre une décision. Elle avait tout intérêt à le faire, car elle voulait quelque chose de spécial, la maison de ses rêves. Jean B. devait le savoir. C'est pourquoi tout devait se passer si vite et j'ai de nombreux indices à ce sujet.

– Possible. Mme Marianne était une femme cultivée. Elle n'aurait jamais pris un autre entrepreneur sans me donner la possibilité de faire une contre-offre. Cette maison représentait tout pour elle. Ce devait être quelque chose d'unique.

– Pendant le procès, l'avocat de Jean a affirmé qu'il était normal d'agir vite. Il s'agissait de garder une longueur d'avance sur la concurrence, dit-il.

– Personne ne paie sa maison à l'avance ni la construit sans permis de bâtir, surtout si l'on est « *farang* ».

– Quelle est la procédure normale lorsqu'on veut construire une maison ?

– L'ordre des actions à entreprendre n'est pas toujours le même, mais il commence généralement par l'achat du terrain. Presque toujours, un croquis général est réalisé, suivi d'une étude des besoins. Ensuite, on examine la faisabilité et l'on commence à faire les plans. Ceux-ci sont de toute façon nécessaires pour demander un permis de bâtir. Sur la base des plans, on établit un devis. Enfin, on rédige un contrat de construction et les travaux peuvent commencer.

– Hum, très intéressant, murmure Chan, qui reste silencieux pendant quelques secondes. Monsieur Daniel, j'ai lu le journal de M. Jean et il y révèle ce que Mme Marianne lui a confié. Un soir qu'elle était soûle, vous avez profité de l'occasion pour lui proposer un contrat de construction. Elle se serait alors fâchée et cela aurait refroidi son amitié pour vous.

– Capitaine, croyez-vous à ces sornettes ? rétorque-t-il, son visage se transformant en un masque dur. Ce n'est qu'à mon retour de France que nous nous pourrions se mettre d'accord sur un prix. Comment aurais-je pu lui présenter un contrat de construction sans en connaître tous les détails ? Je répète : un contrat de construction implique des spécifications des matériaux et des plans. Ceux-ci n'étaient pas prêts.

– Je ne vous accuse pas, M. Daniel, je voulais juste une confirmation parce que j'ai soupçonné quelque chose de ce genre, remarque Chan en prenant quelques notes.

Puis il regarde le français droit dans les yeux.

– Connaissez-vous un certain Gop ? demande-t-il en se penchant au-dessus la table

– Gop ? Ce nom ne me dit rien.

– L'amant de Mme Marianne.

– Elle aurait eu un amant ? s'exclame Daniel, son visage affichant d'incrédulité.

– Selon M. Jean, vous avez présenté ce Gop à Mme Marianne, ajoute Chan.

– Je ne connais aucun Gop et, bien que cela fasse quatre ans, je sais avec certitude que je n'ai présenté aucun gigolo à Mme Marianne. En outre, j'ai du mal à croire qu'elle aurait payé un amant. C'est tout simplement ridicule.

– Un dernier point, M. Daniel. Mme Marianne était-elle alcoolique?

Le visage de Garnier exprime l'étonnement.

– Elle buvait un verre de temps en temps, mais est-ce que cela fait d'elle une ivrogne ?

– Vous ne l'avez jamais vue dans un état lamentable, où elle ne pouvait plus se contrôler ?

– Non, honnêtement. Je l'ai vue une fois un peu pompette, mais cela ne m'a pas dérangé. C'était une femme charmante qui pouvait parfois s'envoler, mais elle n'avait pas besoin d'alcool pour cela. Si elle avait été grossière avec quelqu'un, elle venait s'excuser plus tard, mais cela n'avait rien à voir avec l'abus d'alcool.

– Était-elle une femme soignée?

– Elle était fière d'être toujours aussi belle et elle accordait beaucoup d'attention à son apparence.

– C'est ce que je voulais savoir, monsieur Daniel. Merci beaucoup pour toutes les informations que vous m'avez données.

– C'est avec plaisir, répond le Français en suivant l'exemple de Thanapat, se levant. Quel est l'objet exact de votre enquête ?

– M. Jean est en appel et j'essaie d'empêcher sa libération.

Le Français l'accompagne jusqu'à sa voiture.

– Vous pensez que c'est lui ? demande Garnier lorsque Chan ouvre la portière et monte.

Chan tourne la tête vers lui, hésite un instant, puis sourit avec un léger soupir.

– Les chances que ce ne soit pas lui sont aussi élevées que les chances qu'elle se soit suicidée.

Quelques instants plus tard, alors qu'il quitte le parking pavé en soulevant un nuage de poussière, le Français se tient toujours debout, comme une statue au même endroit, regardant dans sa direction.

Ban Tai, 2004. Après-midi

Hein Vermander est un gaillard grand et robuste au visage rond, le front incliné vers l'arrière et le début d'un double menton. Il a des cheveux noirs coupés court et sa barbe est vieille de quelques jours. Dans son bermuda coloré et son tee-shirt orange couvrant à peine son ventre rebondi, son allure chétive lui donne l'air d'un touriste européen mécontent.

– Que voulez-vous ? demande-t-il d'un ton bourru en voyant l'homme en uniforme en face de lui.

– Capitaine Chan, je suis du commissariat provincial de Nathon. Il s'agit de votre compatriote, Mme Marianne de Garriga.

L'homme demeure immobile dans l'embrasure de la porte comme un roc.

– Elle est morte et enterrée, que voulez-vous savoir d'autre à son sujet ? demande-t-il d'un air impatient.

Chan fronce les sourcils.

– Un autre compatriote a été condamné à 15 ans de prison pour ce meurtre, M. Hein, ajoute Chan, retroussant légèrement les coins de sa bouche.

– Et alors ? Ne le mérite-t-il pas ?

– Peut-être. Peut-être pas, fait Chan d'un ton laconique.

– L'affaire n'est donc pas classée ? interroge Vermander d'un air hostile en se frottant la barbe.

Chan ne se laisse pas décontenancer et maintient le sourire.

– J'ai entendu dire que vous la connaissiez bien et j'aimerais me

faire une idée d'elle.

– Je l'ai connue aux Pays-Bas, mais ici, nous nous sommes évités. Très bien, entrez, dit-il, s'écartant pour le laisser passer.

C'est un grand bungalow comme il y en a beaucoup sur les plages de *Ban Tai* et dont l'arrière donne sur l'océan. Vermander le conduit à la terrasse, où se trouvent deux petites tables en bambou.

– Puis-je vous offrir quelque chose ? demande-t-il.

Chan a l'impression qu'il le fait par politesse.

– Non, merci, monsieur Hein. Je serai aussi bref que possible.

Ils s'assoient l'un en face de l'autre et Chan saisit son carnet de notes.

– Vous avez une belle vue sur l'océan ici, commence-t-il en laissant ses yeux se promener vers l'eau calme.

À l'horizon, il croit discerner la silhouette de l'île septentrionale de *Ko Pha Nang*.

– Oui, un vrai paradis, répond Vermander, sans même regarder l'océan.

– Euh bien. Monsieur Hein, je sais que vous avez visité Mme Marianne quelques jours avant sa mort.

– Ce n'est pas un secret, capitaine. Vous avez probablement entendu dire que je l'ai persuadée de venir vivre ici.

– Pour quelle raison ?

– Nous avons travaillé ensemble aux Pays-Bas. Dans une autre vie, devrais-je dire. Je suis compositeur, comme elle. À son apogée, nous avons fait de la musique ensemble. J'arrangeais ses compositions. Lorsqu'elle a eu des problèmes avec Buma et qu'en plus, ayant un fils, un junkie, à charge, elle s'est tournée vers la bouteille. Heureusement, elle a retrouvé la contemplation dans le boud-

dhisme. Lorsqu'elle est venue ici en 1998 en vacances, je lui ai conseillé d'immigrer et de profiter de sa retraite. C'est ce qu'elle a fait et elle est venue vivre sur l'île.

– Mais n'a-t-elle pas d'abord vécu à *Mae Nam*, dans les « *bungalows Chéops* » ?

– En effet, je l'ai aidée à déménager au « *Bang Po Paradise* ». C'était un endroit plus calme, avec un accès direct à la plage.

– Mais elle voulait construire sa propre villa.

– Oh oui, c'était son rêve depuis toujours, mais elle a rencontré la mauvaise personne. Jean B. est un type particulier et je ne lui ai jamais fait confiance.

– Mais Mme Marianne l'aimait apparemment.

– Mme Marianne a été séduite par son charme. Jean parlait peu, mais il pouvait être engageant et il savait que Marianne avait de l'argent. Mais elle le voyait comme quelqu'un de gentil. Un compatriote qui voulait l'aider, alors que lui ne voyait en elle qu'une proie.

– Était-elle donc si naïve ?

– En fait, non, mais elle se sentait seule sur l'île et Jean B. l'a tout de suite compris. Chaque jour, il est allé la voir plusieurs fois et, en peu de temps, il s'est rendu indispensable. Il l'aidait constamment à résoudre ses petits problèmes. Les hommes n'ont jamais été son fort et elle a été totalement déconcertée par sa comédie. Elle n'a même pas remarqué qu'il n'en voulait qu'à son argent.

– Mme Marianne disposait d'une somme importante à la banque. Est-ce que la musique l'a rendue si riche ?

– Riche selon les normes thaïlandaises. Cependant, elle s'attendait à recevoir une autre somme importante de Buma. C'était une femme d'affaires avisée qui ne laissait rien au hasard. Toutefois,

elle n'était pas préparée à la solitude. Lorsque Jean B. se présente à l'improviste, elle espère silencieusement que leur amitié se transformera en quelque chose de plus. Elle était bien assortie et avait encore fière allure.

Chan fronce les sourcils.

– Pouvez-vous répéter cela ?

– C'était une femme d'affaires avisée, répète Vermander avec un léger sourire.

– Insinuez-vous qu'il y avait une relation entre Mme Marianne et Jean B. ?

– Qui peut le dire ?

Vermander écarte les mains devant lui, mais le sourire qu'il affiche en dit long.

– D'après ce que j'ai entendu, c'était une personne instable qui se négligeait, reprend Chan.

Le musicien hausse les épaules.

– Vous tenez cela de Jean B, bien sûr, souffle-t-il.

Il marque une pause tournant la tête vers la mer. Puis il commence son récit.

– Marianne est née en 1935, à Haarlen. Elle voulait être pianiste et rêvait d'une carrière de compositrice. Au début, elle voulait étudier la musique classique, mais elle a finalement opté pour la musique électronique et informatique.

Chan prend des notes tandis que Vermander continue à regarder au loin d'un air rêveur. Au bout d'un moment, il poursuit son récit.

– Son premier emploi est celui de secrétaire, mais elle veut un piano Steinway et devient hôtesse de l'air chez KLM.

L'expression revêche de son visage s'efface pour laisser place à

un sourire tendre.

– Ouais, dit-il. Marianne est une belle femme qui fait battre le cœur de beaucoup d'hommes. Y compris celui d'un noble espagnol, qu'elle marie plus tard. Elle part vivre en Espagne et ouvre une agence de voyages. Au bout de trois ans, son mariage tourne mal et elle fuit le pays.

Le musicien lève les yeux vers le policier et dit avec insistance :

– De retour en Pays-Bas, elle s'engage comme responsable de ventes et se rend en Italie. Mais en fait, elle veut composer et, les 30 ans passés et de retour dans son pays, elle obtient l'occasion de le faire. Elle compose des publicités et entame une carrière fantastique. Rapidement, elle devient une figure de proue dans son domaine. On entend ses mélodies à la radio et à la télévision. Elle révolutionne la musique publicitaire, rampant avec l'utilisation de chansons boudeuses en donnant au genre sa propre identité.

»En tant que compositrice, elle gagne bien sa vie, mais les affaires commencent à se faire rares. À quarante ans, elle achète pour une petite fortune son propre studio. Cependant, les clients se font de plus en plus rares et son projet est un échec. Sa vie privée est un désastre. Son fils d'un père inconnu sombre dans la drogue tandis qu'elle se consacre à sa carrière. En ce qui concerne les hommes, elle n'a jamais de chance. Marianne est très romantique et se jette à corps perdu dans chaque nouvelle relation, mais elle ne trouve pas le vrai bonheur. C'est ainsi qu'elle finit par boire.

»Après des années à chercher, elle trouve enfin la paix dans le bouddhisme et rejoint un mouvement bouddhiste. Tout semble aller bien.

Hein marque une pause et Chan croit voir quelques larmes cou-

ler dans sa barbe hirsute, mais il n'en est pas sûr.

– D'après votre description, dit Chan, c'était une femme remarquable. Dommage qu'elle n'ait pas trouvé le bonheur ici.

– Elle a donc trouvé son paradis. Mais elle a encore une fois rencontré la mauvaise personne, constate Hein avec amertume.

Il se passe la main sur le visage, prend une grande inspiration et fait pivoter son corps lourd sur la chaise.

– Pensez-vous que Mme Marianne aurait payé sa villa en totalité avant même d'en avoir posé la première pierre ? demande Chan.

– Jamais. Marianne était une femme d'affaires. Elle savait ce qu'elle voulait et même si elle était tombée sur un escroc, il ne l'aurait jamais fait changer d'avis, dit-il avec beaucoup de conviction.

Chan se demande si Vermander n'a pas ressenti plus que de l'amitié pour cette femme dans le passé. Il se souvient aussi de ce que Daniel lui a dit.

« Croyez-moi, capitaine Chan, Mme Marianne n'aurait jamais payé quoi que ce soit en totalité avant de l'avoir. Elle ne faisait confiance à personne, pas même à ses amis les plus proches. »

– Et son problème d'alcool, qu'en est-il ? demande Chan.

– Oui, elle buvait à nouveau, mais cela ne l'empêchait pas de faire des affaires. Croyez-moi, Jean B. a beaucoup exagéré. Elle était tout sauf déséquilibrée. Elle savait ce qu'elle voulait et son esprit fonctionnait à merveille. C'est probablement ce qui lui a été fatal.

– Pourquoi pensez-vous cela ?

– Un jour Jean B. m'a rendu visite et il voulait savoir si je connaissais Mme Marianne. Je l'ai admis et il m'a demandé si je savais qu'elle avait un problème d'alcool et si je ne connaissais pas quel-

qu'un aux Pays-Bas qui pourrait l'aider. Je me suis alors demandé ce que cela signifiait. Il parlait de Marianne comme si elle pouvait succomber à tout moment de la journée.

– Prenait-elle des médicaments ?

– Pas que je sache, pourquoi ?

– Un soupçon, rien de plus. Savez-vous que Jean B. a écrit un journal qu'il a appelé « *Veritas* » ?

– Non, qu'est-ce que c'est ?

– Son avocat lui avait conseillé d'écrire un journal, ce qu'il a fait deux ou trois mois après son incarcération. Le tribunal n'en a pas tenu compte, mais j'en ai obtenu une copie. C'est d'ailleurs la raison de ma visite ici.

Hein Vermander le regarde d'un air étonné.

– Qu'est-ce qu'il y écrit sur moi ?

– Peu de choses. Cependant, il mentionne qu'il vous a rendu visite et qu'il a demandé de l'aide pour Mme Marianne.

– Quel abruti ! Si Marianne avait vraiment eu besoin d'aide, elle m'aurait téléphoné personnellement. Ce type est passé ici par hasard. Il se plaignait d'avoir rencontré une compatriote qui avait besoin d'aide. Peut-être que je connaissais quelqu'un aux Pays-Bas, a-t-il dit. À quoi pensait cet abruti ? J'ai trouvé son comportement bizarre.

Chan ne dit rien, mais l'observe.

– Je ne sais pas ce qui lui a pris, ajouta Hein, mais je pense que sa visite était mûrement réfléchie. M. Jean B. ne fait rien sans raison. Il est banni des Pays-Bas. Un hypocrite et un méchant escroc. Il travaillait avec quelqu'un de sa famille thaïlandaise, un certain Tong Montri. Les deux forment vraiment un couple merveilleux.

En matière de malhonnêteté, l'un n'est pas inférieur à l'autre. Jean B. s'invente comme le sauveur dans le besoin, le bon samaritain qui ne s'intéresse pas à l'argent selon ses dires. Il a même trompé « *La vie carcérale* », une organisation qui s'occupe des compatriotes emprisonnés dans les pays où les droits de l'homme ne valent rien. Coupable ou pas, cet homme est dangereux.

»Capitaine, j'ai trouvé ici un second foyer et je suis marié à une femme merveilleuse que j'aime. Je ne veux pas mettre tout cela en péril.

– Est-ce pour ça que vous n'êtes pas allé témoigner au tribunal ? interroge Chan.

– C'est vrai. Cependant, ce que j'avais à dire, ne ferait pas revenir Marianne. C'est bien que Jean B. soit en prison, mais tôt ou tard il sortira et je ne veux pas me retourner tout le temps.

– Pensez-vous qu'il ait quelque chose à voir avec le meurtre de M. Heydar Zandipour ? souffla Chan en regardant autour de lui.

– Il en est capable. Même si Jean B. est en prison, il a le bras long sur l'île. N'oublions pas que son complice est en liberté et qu'il est également impliqué dans l'affaire. N'a-t-il pas encaissé l'argent ?

Le policier ricane, comprenant cet homme. Jean B. est probablement l'assassin, bien qu'il n'ait toujours pas trouvé des preuves matérielles.

– Savez-vous que Jean B. vous désigne comme un suspect potentiel ?

Vermander se contente de hausser les épaules.

– Cela ne vous surprend pas ? demande Chan d'un air étonné. Il écrit dans son journal que Marianne vous a chassé de son appartement lorsque vous lui avez rendu visite peu avant sa mort.

Un léger sourire se dessine sur le visage de Hein et il étire son corps en arrière pendant un moment.

– Jean B. a essayé d'isoler Mme Marianne du monde extérieur, grogne-t-il. En peu de temps, il a acquis une grande influence sur elle. Quiconque s'approchait d'elle représentait un danger pour lui, vous savez.

Son front se plisse en quelques rides profondes et il secoue lentement la tête.

« Il était ici un vendredi, une semaine avant sa mort, et maintenant que j'y pense, je me demande ce qu'il voulait vraiment. Croyait-il que j'allais sortir de ma manche une adresse où il pourrait envoyer Marianne ? »

Chan sourit triomphalement, car ce qu'il entend confirme ses soupçons. Il consulte ses notes et regarde Vermander droit dans les yeux.

– Le lendemain, vous avez rendu visite à Mme Marianne.

– Et alors ? Croyez-vous que je puisse me souvenir après quatre ans de ce que j'ai fait dans cette période ?

– Vous avez eu une altercation au sujet d'un fax en provenance des Pays-Bas, précise Chan.

– C'est de cela qu'il s'agit ? Qu'est-ce que ce fax a à voir avec Jean B. ?

– Il prétend que ce fax a rendu Mme Marianne furieuse. Un certain Jean Joosten y demandait plus de droits d'auteur. Il exigeait de Marianne qu'elle l'enregistre comme co-compositeur auprès de Buma, afin qu'il puisse empocher 50 % des droits d'auteur. Il construisait une nouvelle maison et avait besoin d'argent.

– Vous n'êtes pas bien informé, monsieur Chan, rétorque le Néer-

landais d'un air irrité. Joosten voulait faire revivre et republier ses anciens succès, mais pour cela, il exigeait 50 pour cent.

Le policier acquiesce.

– Quoi qu'il en soit, Mme Marianne aurait été furieuse parce que vous étiez apparemment au courant de ce fax et que vous lui avez rendu visite pour cette seule raison. Étiez-vous impliqué dans cette affaire de « royalty » ?

– Vous ne connaissez pas Mme Marianne. C'était sa nature et elle avait du tempérament. D'ailleurs, j'ai travaillé avec elle en tant que musicien, tout comme Joosten. Je savais qu'il demandait plus de droits d'auteur et j'étais curieux de savoir comment elle réagirait. Je ne lui ai jamais demandé d'augmentation, mais si Joosten en obtenait davantage, Marianne devait aussi revoir mon statut. C'est le business, capitaine. Nous, les musiciens, nous nous y conformons. Mais cela n'a rien à voir avec notre amitié.

– Mais ne vous a-t-elle pas reproché de ne vous intéresser qu'à son argent ? Apparemment, elle ne vous a pas pardonné de ne pas vous être occupé d'elle une fois installée ici.

– Elle avait beaucoup bu et Jean B. faisait tout pour la désaltérer encore plus. Quand elle était sobre, je m'entendais bien avec elle, mais quand elle était ivre, il valait mieux l'éviter. Ne voulant pas envenimer la discussion, je me suis levé et je suis parti. Mais bon sang, quel est le rapport avec le meurtre ?

– Très bien, monsieur Hein, je cherche la confirmation que ces événements ont bien eu lieu. Maintenant que je sais, je suis d'autant plus convaincu que Mme Marianne n'était pas la femme que Jean B. voulait faire croire à tout le monde.

Chan sourit en voyant le regard interrogateur de Vermander et

explique.

– Malgré son penchant pour le gin-tonic, Mme Marianne a réagi au contenu du fax comme une femme d'affaires normale, même s'il s'agissait de collègues musiciens avec lesquels elle avait travaillé. Des amis de jadis.

Un bref silence s'installe.

– Pensez-vous qu'une telle femme, qui avait le sens du détail, paierait trois millions de bahts à une personne qu'elle venait de rencontrer, sans aucune garantie, sans que rien n'ait déjà été fait, sans aucun contrat, sans un plan de construction ni un permis de bâtir ? demanda Chan.

– Non, elle n'aurait jamais fait cela, admet Vermander.

Chan se lève.

– Je le pense aussi. M. Hein. Merci pour votre coopération.

– Vous ne m'avez toujours pas dit pourquoi l'enquête se poursuit après la condamnation de Jean B., dit Vermander en se levant.

– Je ne l'ai pas fait, parce que l'enquête officielle est classée.

– Ouais? Et pourquoi êtes-vous ici ?

– Intérêt personnel.

Après avoir fait quelques pas vers son véhicule, Chan se retourne et voit Vermander toujours dans l'embrasure de la porte.

– J'aide un groupe de personnes qui veulent connaître la vérité, lui dit-il avant de monter derrière le volant.

Thaïlande, Cour d'appel, 2005

Maître Pariwat Wilaipun, l'avocat de Jean B., attend avec impatience le signe du juge. Un sourire triomphant se dessine aux coins de sa bouche. Il est apparemment convaincu de sa victoire. L'accusation a produit moins de preuves à charge que Pariwat attendait ou craignait, et le réquisitoire n'a pas été concluant. C'est comme si le procureur a des doutes.

– La défense a la parole, entend-il dire le président, un petit magistrat en robe rouge vif, à peine visible dans le grand fauteuil du juge.

Pariwat se lève.

– Merci, monsieur le président.

Selon les normes thaïlandaises, il est plutôt petit et, à 50 ans, il a l'air jeune. Mais son visage ovoïde aux cheveux noirs bien peignés et des yeux perçants lui donnent un air démoniaque. Peu de personnes sont capables de soutenir longtemps son regard perçant, bien que sa tenue noire traditionnelle et sa démarche dandinante le fassent plutôt ressembler à un pingouin.

S'avançant, il salue le président, se place devant les juges et commence sa plaidoirie.

– Votre Honneur, honorables messieurs de la Cour. Tout d'abord, j'adresse des remerciements à l'accusation.

Il se tourne brièvement vers son adversaire, le salue et se retourne vers les juges.

– Je le remercie de m'avoir facilité la tâche. Ou bien les lords n'ont-ils pas remarqué que M. le Procureur n'a produit aucune

preuve matérielle de la culpabilité de mon client ?

»Même si l'accusation suppose que l'auteur connaissait Mme Marianne, cela ne signifie pas qu'il s'agit de mon client. Je suis persuadé que les vrais coupables, parce qu'il y en avait plusieurs, connaissaient le parc et le bungalow vu que les chiens n'ont pas aboyé et que les laisses impliquées dans le meurtre sont similaires à celles avec lesquelles les chiens sont tenus. Messieurs les juges, le parc n'est pas surveillé et il n'y a aucune clôture, de sorte que quelqu'un de mal intentionné pourrait y accéder librement et pénétrer dans n'importe quel bungalow.

»,Mais pourquoi mon client aurait-il tué cette femme ?

Il marque une pause, laissant promener son regard de gauche à droite en fournissant à ses auditeurs du temps d'y réfléchir. Puis, d'une voix forte, il reprend son argumentation.

»Il n'en avait pas l'utilité et je demande à nouveau à La Cour de ne pas perdre de vue qu'il y avait bien deux auteurs à l'œuvre, comme l'a démontré l'instruction et comme l'a admis l'accusation.

»Je suis bien conscient que la falsification des signatures sur les documents, établis par mon client afin de retirer l'argent du compte de la victime, semble incriminante. J'insiste sur « *semble incriminante* » parce qu'il y a une explication logique et crédible de ces signatures auxquelles l'accusation attache tant d'importance.

» Le problème de « *la collecte d'argent* » - comme l'appelle le procureur - s'explique aisément. La défunte a désigné mon client comme entrepreneur responsable de la construction de sa maison, remplaçant un autre entrepreneur, sans qu'elle ait préalablement consulté l'avocat et partenaire, ce qui n'a, messieurs les juges, rien à voir avec le meurtre. Il suffit d'écouter ce que Mme Namfon, la

comptable de l'entreprise de mon client, a déclaré au cours de ce procès.

»Mme Namfon a aidé mon client à remplir une autorisation et les documents d'accompagnement nécessaires pour encaisser de l'argent de Marianne. En tant qu'étranger, mon client ne parlant pas ni écrivant suffisamment le thaï pour le faire lui-même, avait besoin de quelqu'un pour remplir ces documents à sa place. De plus, il est clair qu'il n'aurait jamais reçu l'argent si Marianne n'avait pas appelé la banque au préalable.

Il se tourne lentement vers le procureur.

»L'accusation prétend que mon client s'est comporté extrêmement suspect en effectuant toutes les transactions si rapidement.

»Messieurs les juges, il n'y a rien d'extraordinaire à cela. Les hommes d'affaires doivent agir vite pour garder une longueur d'avance sur la concurrence. C'est pourquoi mon client a retiré une somme de près de trois millions de bahts et en a immédiatement transféré 1,7 million de bahts à M. Tong Montri, son entrepreneur.

»Le reste de l'argent a été utilisé par mon client pour payer les frais de transport et de comptabilité. Il n'a pas pris plus que le salaire habituel d'un superviseur.

»Si mon client avait eu l'intention de tirer profit de cette transaction financière, il aurait très probablement fait des préparatifs pour s'en tirer avant que le corps soit découvert. Ou il aurait caché l'argent ou déposé sur un compte privé. Mais mon client n'a pas fait cela.

Maître Pariwat Wilaipun a parlé lentement, articulant ces derniers mots. Il marque une pause, son regard croisant celui des juges.

»Mon client a fait le contraire, reprend-il à haute voix. De plus, il a essayé d'aider les policiers à retrouver les vrais auteurs du crime. Malheureusement, ceux-ci ont tout simplement ignoré son aide, comme je l'ai démontré lors de l'instruction.

Il se place devant le procureur, le regarde d'un air sévère et dit à haute voix pour que toute la salle l'entende :

»Le fait que la victime soit un compatriote avec lequel mon client faisait des affaires ne peut pas être une raison pour l'inculper ou le punir.

Lentement, il se dirige vers le banc des juges et se racle la gorge.

»Mon client craignait que Mme Marianne ne rencontre des difficultés dans ses affaires. Pour éviter d'être lésé ou de perdre des biens, il la visitait régulièrement. En tant que consultant, il a apporté son aide dans de nombreux domaines et dès qu'il a obtenu un permis de travail. En se rendant compte que les étrangers qui souhaitent investir dans des entreprises ou des biens immobiliers en Thaïlande, en s'appuyant sur les conseils de la population locale, souvent sont désavantagés, il a donc créé la société « *Jean B. ICS* » pour prodiguer des conseils et de l'aide aux *farang*. Il la dirige avec son épouse.

» Mon client n'était pas impliqué dans les problèmes de Marianne, mais il l'aidait et la conseillait constamment.

»Qu'a déclaré mon client devant le tribunal ? Je cite : « *Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de visiter la Thaïlande, de découvrir sa culture et de me familiariser avec la beauté de la nature et la gentillesse du peuple thaïlandais. Lorsque je suis tombé amoureux d'une femme indigène et qu'elle a eu un enfant de moi, j'ai quitté les Pays-Bas pour m'installer à Koh Samui, avec l'intention de cons-*

truire une existence honnête pour ma famille ».

» L'objectif principal de mon client était d'encourager les étrangers à visiter la Thaïlande et à participer à divers investissements. Il n'a tiré aucun profit du décès de Marianne, ni sur le plan financier ni sur le plan patrimonial. Il a même exprimé le souhait que les différents biens de Marianne soient transférés aux associés de « *Musimar Company Limited* ».

»Messieurs les jurés, vous avez entendu les témoins. Ils sont tous d'accord sur un point : « *Jamais quelqu'un n'a vu mon client et Marianne se disputer* ». Il n'y a donc aucune raison de croire que mon client a tué Mme Marianne.

»Je dois avouer que je ne peux pas prouver l'innocence de mon client de manière concluante, mais je voudrais vous dire quelque chose sur le comportement des vrais criminels.

»Mon client a retiré de l'argent du compte de Marianne le 15 juin 2000 et l'a transféré sur le compte de Tong Montri le 16 juin, et la police a trouvé le défunt le 17 juin. Deux jours sont amplement suffisants pour s'enfuir.

»Pourquoi ne l'a-t-il pas fait, en supposant qu'il est le coupable? Je vais vous le dire.

»Mon client est resté dans le district de *Koh Samui* et a poursuivi ses activités normales parce qu'il est innocent.

» Le 17 juin 2000, jour de la découverte du corps de Mme Marianne, mon client s'est rendu au bureau de Maître Sonthi Suttikul pour y rencontrer Mme Marianne. Son intention était de payer la voiture que mon client avait achetée et dont le transfert du titre de propriété vers un autre nom pose un problème, alors que Mme Marianne a vendu le véhicule à mon client le 12 juin. Mais il n'y a au-

cun contrat de vente et Mme Marianne décède avant que celui-ci puisse être rédigé.

»Sachant que Mme Marianne est morte, mon client ne fuit pas, mais pendant plusieurs jours aide la police à chercher le véritable criminel...jusqu'à ce qu'il soit lui-même inculpé. Mon client s'est rendu au poste de police tous les jours pour se tenir informé en ne le faisant pas sous la contrainte. Il aide la police jusqu'à ce qu'elle l'inculpe formellement. Depuis le début de l'instruction, mon client a continué de clamer son innocence.

»Lorsqu'un ami informe mon client de la mort de Marianne, il tente de convaincre la police d'arrêter le véritable coupable, l'amant de Marianne. Mais cette personne, nommée Khum Gop, n'a pas été retrouvée parce qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour le retrouver. La communication entre mon client et la police a échoué parce que celle-là voulait conclure cette affaire rapidement et elle privilégiait qu'une seule piste : celle de mon client !

»Dans l'hypothèse que mon client soit le meurtrier, il me semble très stupide de sa part d'aller encaisser l'argent de défunt alors que son cadavre peut être découvert à chaque moment. De plus, il agit très maladroitement, compte tenu de la falsification des signatures. Pourquoi ?

Il regarde de l'une à l'autre et après un bref moment de silence pesant, l'avocat reprend.

– Mon client le fait parce qu'il ne sait pas que Mme Marianne est morte, ce qui crédibilise d'emblée sa version des faits.

»Messieurs, mon client n'a fait qu'exécuter les instructions de Mme Marianne comme il le décrit dans son journal que vous avez reçu. Mais, bien sûr, la police a une autre hypothèse leur permettant

de désigner sans aucune preuve matérielle mon client comme l'assassin. La conviction du procureur n'est pas une preuve.

Le petit homme se place devant le procureur, le regarde à nouveau d'un air sévère et poursuit :

»L'enquête sur le lieu du crime n'a révélé aucun indice permettant de relier mon client à l'assassinat. Ni documents ni objets. Les déclarations de certains témoins de l'accusation et les lacunes de l'enquête ont conduit la police à désigner maladroitement mon client comme l'auteur du crime.

»Comme le démontrent clairement les déclarations de la famille Santsakul, les propriétaires du bungalow dans lequel vivait la victime. Je cite : « *Le coupable devait être une connaissance proche et nous sommes convaincus que M. Jean B. est cet homme, car personne d'autre que lui n'a rendu visite à Mme Marianne* ». Il s'agit là, messieurs les Juges, d'une supposition injustifiée.

»En combinant les déclarations des témoins et celles faites au cours de l'instruction, il apparaît clairement que les deux témoins n'ont pas toujours vu toutes les personnes qui se sont présentées sur les lieux du crime. Ils n'ont pas toujours pu voir qui entrait et sortait du parc des bungalows. Ils n'ont ainsi jamais vu M. Gop. Rien ne permet donc d'exclure qu'un individu hostile à Mme Marianne soit entré dans le parc pour la tuer. Par conséquent, les déclarations des témoins ne sont pas fiables et portent préjudice à mon client.

L'avocat se dirige résolument vers son banc et boit un peu d'eau. Puis il se retourne et s'approche lentement de la balustrade derrière laquelle sont assis les juges.

»Le 17 juin, mon client a rendez-vous avec Maître Sonthi Suttikul, l'avocat de Marianne. Celui-ci a fait une déclaration non fiable

à la police à ce sujet, de sorte que mon client a été immédiatement perçu comme le coupable. Je prétends que Maître Sonthi, intentionnellement ou non, a déformé la vérité parce qu'il désapprouvait mon client.

»Il a donc fait un témoignage douteux et inadmissible en disant que le 17 juin, mon client a apporté le livret de banque de Marianne dans lequel il a pu voir qu'une grosse somme d'argent a été retirée deux ou trois jours avant l'incident. Son témoignage est en contradiction avec celui de la famille Santsakul affirmant lors de l'enquête préliminaire qu'elle a conservé le livret de Marianne depuis le 15 juin.

» Maître Sonthi Suttikul a témoigné que le jour où mon client s'est présenté à son bureau pour demander si Marianne avait récupéré les 150 000 bahts restants pour la voiture, il a dit qu'il avait vu Marianne la veille. Puisqu'elle était morte à ce moment-là, pourquoi mon client, en supposant qu'il soit coupable, aurait-il dit une telle chose ? Pourquoi aurait-il parlé à Maître Sonthi Suttikul du retrait de l'argent de Marianne et lui aurait-il montré son livret de banque ?

»Maintenant que nous savons que mon client n'avait pas le livret en possession, nous pouvons nous demander si Maître Suttikul n'a pas aussi inventé le reste de son récit. Le Maître a déclaré qu'il s'était rendu sur les lieux du crime avant d'aller au poste de police. Il a demandé à Mme Saranya qui était la dernière personne qu'elle avait vue chez Marianne et elle lui a répondu qu'elle avait vu mon client sortir du bungalow pour la dernière fois un jour avant la découverte du corps, ce qui contredit ce que Mme Saranya a déclaré à la police. Devant le tribunal, elle a déclaré avoir vu mon client et Marianne ensemble pour la dernière fois le 14 juin.

»Par conséquent, la déclaration du témoin est suspecte. Plus encore, c'est une tentative de convaincre la police que mon client est le criminel, afin d'empêcher que la police enquête sur d'autres pistes possibles. N'oublions pas que Mme Marianne était en conflit avec son avocat, le témoin de l'accusation. « *Elle était en conflit avec plusieurs personnes* », a déclaré Mme Angkana, une employée de la banque. Rappelons également que Mme Namfon et M. Herzog Westerling ont déclaré lors de l'audition que Mme Marianne avait plusieurs problèmes et désaccords avec Maître Suttikul.

» Songez aussi à l'affaire du transfert de voiture, où mon client et Mme Marianne ont envoyé la police au bureau de Maître Suttikul⁶. En conséquence, l'avocat s'est disputé avec mon client et l'a mis en difficulté en convainquant la police de sa culpabilité sans aucune preuve⁷.

»Je répète : rien n'a été découvert sur la scène du crime qui aurait pu incriminer mon client. C'était très injuste vis-à-vis de mon client, qui l'a d'ailleurs dénoncé pendant son premier procès.

La défense en est arrivée à la dernière partie de sa plaidoirie. Il prend une grande inspiration et poursuit :

»Vos Honneurs, Seigneurs de la Cour, témoins assermentés. Respectant le jugement du Tribunal de première instance, mon client, qui toujours conteste le jugement précédent, demande à la Cour d'appel d'envisager un nouveau jugement fondé sur les observations suivantes :

Il marque une pause avant de continuer.

– Étant donné qu'aucun témoin oculaire n'a déclaré avoir assisté

⁶ Voir Veritas

⁷ Voir le journal Veritas

au crime dans cette affaire, toutes les déclarations des témoins de l'accusation doivent être considérées comme non fiables. Elles rendent improbable que mon client soit la personne qui a étranglé Mme Marianne.

»Au stade de l'enquête, il n'y avait aucun témoin oculaire.

» Sur la scène de crime, les enquêteurs n'ont trouvé aucune preuve ni aucun indice, désignant mon client comme un criminel ou l'exposant en tant que complice du meurtre de Mme Marianne. L'accusation ne dispose que de témoins circonstanciels antérieurs et postérieurs à l'incident.

»Les restes de traces de sang sous les ongles de la victime n'ont pas pu être identifiés, car la quantité trouvée était trop faible.

»Pour toutes ces raisons, la défense, au nom de la justice, demande l'acquittement.

Maître Pariwat Wilaipun salue les juges d'un signe de tête et se rassied sur son siège.

Après délibération, la Cour confirme le verdict de première instance.

Quinze ans de prison pour meurtre.

Cour suprême, 15 août 2008

La Cour suprême est la dernière chance pour Jean d'être acquitté. Il est persuadé que son « *Veritas* » convaincra les juges. En tout cas, son avocat y croit dur comme fer.

Cette fois-ci, c'est un collège de trois juges qui tiendra les débats pour décider du sort de Jean. Ils doivent déterminer si ses droits ont été respectés ou si des erreurs de procédure ont été commises lors des deux précédentes sessions de la Cour.

La défense exprime notamment son mécontentement quant à la partialité et l'in vraisemblance de certains témoins, motivant ces éléments dans une requête adressée par Défendant à la Cour Suprême. Il est déjà enfermé huit ans et c'est sa dernière chance d'une libération anticipée.

Dans un premier temps, le tribunal l'a reconnu coupable en vertu de l'article 288 du Code pénal et l'a condamné à une peine de 15 ans et à la restitution de tous les biens détournés. Il a ensuite fait appel, mais la Cour d'appel de la région 8 a confirmé le verdict de première instance.

Selon l'accusation, à la date et à l'heure fixées dans cette affaire, il a étranglé Mme Marianne avec une corde jusqu'à ce que mort s'ensuive, tandis que 'Défendant' affirme qu'il n'y a rien dans le dossier qui justifie sa condamnation.

En dernière instance, les juges de la Haute Cour doivent délibérer sur la question si les peines précédentes doivent être annulées ou non. Ils se basent sur le journal « *Veritas* » et la requête déposée par Maître Pariwat Wilaipun, reprenant un aperçu des faits.

Honorables membres de la Haute Cour

L'instruction a révélé que quatre à cinq mois avant l'incident, la défunte loue un bungalow à « *Bang Po Paradise* », appartenant à M. Sirawit et Mme Saranya Santsakul. Ensuite, deux semaines avant l'incident, M. Jean B. commence à rendre visite à la défunte Marianne de Garriga jusqu'à plusieurs fois par jour. Les deux propriétaires voient le défunt pour la dernière fois le 12 juin 2000.

Ce jour-là, vers dix-sept heures, le défendant utilise un pickup et charge plusieurs objets du bungalow. Il raconte à Mme Saranya que la défunte est malade et qu'il l'emmène pour s'occuper d'elle. À ce moment-là, Mme Saranya voit le défunt assis dans le véhicule.

Plus tard, Défendant se rend de nouveau au bungalow, mais sans quelqu'un qui voit la défunte. Jusqu'au 14 juin 2000, vers 9h00. Lorsque Mme Saranya arrose les plantes, elle voit Défendant sortir du bungalow, verrouillant la porte d'entrée. En la passant, il lui dit que le défunt dort. Puis il se précipite hors du parc résidentiel. À partir de ce moment-là, elle ne voit plus Défendant se rendre au bungalow du défunt.

Le 17 juin 2000, M. Sakwit Santsakul découvre le cadavre de Mme Marianne dans sa chambre à coucher. Il prévient immédiatement la police. Plus tard, une autopsie est pratiquée et la police prend des photos de la défunte. Celles-ci sont jointes au rapport d'autopsie, enregistré comme document 5 et document 27.

Le 14 juin 2000, « *Défendant* » exige de Mme Namfon Swanglap, comptable de sa société « *Jean ISC* », qu'elle lui remette un reçu et une procuration, alléguant que la défunte lui a donné l'autorisation de retirer l'argent de son compte. Il veut également obtenir un accord entre sa société et la défunte pour la construction de sa maison.

Plus tard, « *Défendant* » retire l'argent du compte de la défunte, et dépose la majeure partie sur son propre compte et une partie sur celui de M. Tong Montri qu'il a désigné comme constructeur de la maison de la défunte. Quoi qu'il en soit, après avoir

trouvé le corps, les inspecteurs confisquent tous les documents concernés et envoient le reçu et l'autorisation pour vérification à la « Scientific Crime Detection Division », Royal Thai Police, afin de comparer les signatures avec celles de la défunte figurant dans son passeport et d'autres documents. Ces vérifications permettent d'établir que les signatures figurant sur le reçu et l'autorisation avaient été imitées. Les signatures figurant sur les documents utilisés pour retirer l'argent du compte de la défunte n'étaient pas les siennes.

« *Défendant* » a déclaré qu'il voulait aider les étrangers en difficulté à créer une entreprise, à obtenir un permis de travail, à acheter et à vendre des terrains. Pour cette raison, il a créé la société « *Jean B. ISC Ltd.* », le certificat ci-joint.

Peu après que « *Défendant* » a rencontré la « défunte » Marianne de Garriga, celle-ci lui révèle non seulement son problème d'alcool, mais aussi ses différends avec son Maître Sonthi Suttikul. De plus, elle rencontre des difficultés avec un certain M. Gop avec qui elle entretient des relations sexuelles rémunérées. « *Défunte Marianne de Garriga* » demande à « *Défendant* » de l'aider dans tout cela. Elle engage M. Montri pour construire sa maison. « *Défendant* » perçoit 2,7 millions de bahts du compte de « *défunte* », transfère 2,2 millions de bahts sur son compte commercial et dépose 500 000 bahts dans le coffre-fort de son ami, M. Heydar Zandipour. Avec cette somme, il paie de petites sommes à M. Montri pour des travaux effectués et rembourse la somme restante de la voiture qu'il a achetée à la « *défunte Marianne de Garriga* ».

Le 17 juin 2000, vers 9h00, « *Défendant* » rend visite à l'avocat de la « *défunte Marianne de Garriga* », sachant que celle-ci se rendra au cabinet de Maître Sonthi Suttikul. C'est ce qu'il a déclaré. Pendant que « *Défendant* » l'attend, il apprend par une connaissance ce qui s'est passé. Un peu plus tard, la police apparaît et ordonne « *Défendant* » et M. Sonthi Suttikul à se rendre au poste de police pour y faire une déposition.

Les interrogatoires du Défendant durent trois jours et, à la fin, l'inspecteur de police lui annonce qu'il est arrêté, accusé d'avoir assassiné le défunt.

« *Défendant* » a toujours nié être l'auteur du meurtre. Ci-joint, la traduction et le document original "Veritas", écrit par « *Défendant* » dans sa cellule peu après son arrestation en évoquant la période allant de sa rencontre avec "Marianne" jusqu'à sa mort.

Les trois juges évaluent tous les témoignages et le journal intitulé « Veritas » de Jean. Après délibération, ils estiment qu'il y a suffisamment de doutes qui doivent plaider en faveur de Jean B. C'est ainsi qu'ils formulent leur verdict :

« Après examen, il est établi que « *l'accusation* » ne dispose d'aucun témoin oculaire pouvant confirmer que « *Défendant* » a étranglé le défunt avec une corde. Elle n'a que les témoins relatifs M. Sirawit et Mme Saranya Santsakul, qui ont témoigné qu'à partir de deux semaines avant l'incident, ils ont vu que « *Défendant* » rend visite au défunt plusieurs fois par jour. La dernière fois, c'est le 14 juin 2000, 9h00, quand ils voient « *Défendant* » sortir du bungalow du défunt. Lorsque ce dernier remarque le témoin, il l'informe que le défunt dort et disparaît précipitamment. À partir de ce moment-là, ces deux témoins ne voient plus jamais « *Défendant* » au bungalow.

» À une question du contre-interrogatoire, ils répondent que leur fils, M. Sakwit, leur a dit que « *Défendant* » lui a apporté le livret de banque en demandant de le remettre au défunt. Cela concorde avec le témoignage de M. Sakwit lors de son premier interrogatoire, où il a déclaré que le 15 juin 2000, à 14 heures, « *Défendant* » lui a apporté un livret de banque, un passeport et trois pages de documents, et lui a demandé de les garder et de les remettre à la personne décédée, affirmant que le défunt n'est pas chez elle.

»Cependant, les témoignages des propriétaires montrent qu'ils n'ont pas toujours regardé le bungalow du défunt. Par exemple, ils n'ont pas vu que « *Défendant* » s'est rendu au bungalow le 15 juin 2000, qu'il a constaté l'absence du défunt, raison pour laquelle il a demandé à M. Sakwit de restituer les documents en question au défunt.

»Si quelqu'un commet un meurtre, dans la plupart des cas, le criminel s'enfuit immédiatement à la justice, mais dans ce cas-ci « *Défendant* » retourné voir le défunt. Quoi qu'il en soit, les témoins considèrent « *Défendant* » coupable d'avoir assassiné la défunte dans le but de détourner ses biens étant de son argent à la banque. « *Défendant* » a imité la signature sur les documents de réception et l'autorisation rédigés en thaïlandais. « *Défendant* » a apporté ces documents à Mme Namfon Swanglap étant donné qu'il ne sait pas écrire le thaï. Même en étant en possession de tous ces documents, il n'est pas certain que la banque débourse l'argent. En outre, si le cadavre de la défunte est retrouvé avant le retrait de l'argent, « *Défendant* » perd toute chance de mettre la main dessus.

»Pour toutes ces raisons, si « *Défendant* » avait voulu l'argent, il n'aurait pas eu besoin de la tuer. Il aurait mieux fait de la convaincre de retirer l'argent elle-même, au lieu de la tuer et d'imiter la signature. Ce qui peut être considéré comme un comportement au moins inhabituel.

»Quoi qu'il en soit, après que « *Défendant* » a pris l'argent, conformément au schéma d'un criminel normal, il aurait gardé l'argent et pris la fuite. Cependant, il a fait le contraire. Il a pris l'argent et a transféré 2,2 millions de bahts sur le compte de sa société, dont il est l'un des associés et le mari de Mme Ning, l'associée gérante. Pour retirer de l'argent de ce compte, il fallait deux signatures avec le sceau de la société. Il était donc difficile de retirer de l'argent tout seul.

»Le lendemain matin, « *Défendant* » a accompagné l'entrepreneur Tong Montri à la banque. Celui-ci sous contrat pour la construction de la maison de la « défunte » y a ouvert un compte et

« *Défendant* » y a déposé 1,75 million de bahts pour la construction de la maison du défunt. Ces actes ont été accomplis ouvertement devant les employés de la banque et d'autres clients.

»M. Montri a aussi déclaré que « *Défendant* » a transféré 50 000 bahts en trop et lorsqu'il a demandé à quoi servait cette somme, « *Défendant* » lui a répondu qu'il s'agissait d'un cadeau.

»Le transfert de cette somme, couvrant la quasi-totalité du coût de la construction, a été motivé par une raison qui va dans le sens des déclarations faites par M. Sakwit lors de son interrogatoire. Ce témoin a déclaré que le " défendant " était venue lui dire une semaine avant l'incident qu'il paierait trois mois de loyer à l'avance parce que la défunte se rendait aux Pays-Bas pour y suivre un traitement contre l'alcoolisme, mais qu'elle ne l'avait pas encore informé de la date exacte de son voyage. Si ce que « *Défendant* » a dit à M. Sakwit est exact, et que c'est la raison pour laquelle la défunte a permis au « *Défendant* » de retirer une somme aussi importante pour les coûts de construction, on peut supposer que « *Défunte* » et « *Défendant* » ont agi de la sorte pour éviter des problèmes pendant la période où elle ne serait pas en Thaïlande.

»D'après les témoignages, les actions précédemment alléguées du « *Défendant* » étaient des actions normales d'un agent du service clientèle engagé par un client, même si ce comportement semble illégal, comme le fait d'imiter des signatures. Toutefois, si cela est demandé par la cliente et qu'il est prêt à l'admettre, ce comportement ne doit pas être considéré comme anormal.

»Après avoir examiné le lieu du crime, étant le logement de la défunte, comme l'ont confirmé les propriétaires du bungalow, il a été constaté que cette maison n'a aucune clôture, aucun gardien, et qu'il y a trois entrées, à savoir l'entrée principale, l'entrée latérale et l'entrée par la cuisine. En outre, il y a deux accès pour voitures. On peut faire valoir que les témoins n'ont pas constamment regardé la maison du défunt, et que le défunt allait et venait parfois sans que les témoins s'en aperçoivent.

»Étant donné que l'accusation ne peut présenter aucun témoin oculaire pouvant confirmer que « Défendant » a commis le meurtre, et que les témoignages relatifs sont peu fiables, suspects et discutables, il est du devoir de la Haute Cour de déclarer les accusations irrecevables, en faveur du « *Défendant* » et conformément au code 227, paragraphe 2, du droit pénal. Ce faisant, la Cour suprême annule les deux condamnations précédentes. »

Après huit ans de prison, Jean B. est à nouveau libre.

Épilogue

Chan a lu « *Veritas* » pour la troisième fois et il a du mal à comprendre pourquoi ce document a conduit la Cour suprême à annuler les deux arrêts précédents. Il doit admettre que Jean B. a produit un récit détaillé très convaincant, d'autant plus que personne ne peut contredire ses affirmations. En outre, Jean B. montre clairement que la police n'a suivi qu'une seule piste, alors qu'il y avait manifestement plusieurs suspects potentiels ayant un mobile. La méthode classique de la spirale, également connue sous le nom de méthode de l'escargot. On cherche d'abord le suspect dans le voisinage immédiat de la victime et si cela ne donne rien, on élargit le cercle jusqu'à ce qu'un nouveau suspect apparaisse. Si cela ne donne rien non plus, on passe à autre chose. Dans le cas présent, ils se sont immédiatement tournés vers le premier suspect, parce qu'il connaît la victime, qu'il est la dernière personne à l'avoir vue en vie et qu'il a vidé son compte en falsifiant son écriture.

Chan pousse un profond soupir et note quelques noms dans son carnet.

Tong Montri

Sonthi Suttikul

Daniel Garnier

Hein Vermander

Khum Gop

Kiet Kasemsarn

« *Argent, vengeance ou passion ?* » se demande-t-il.

En relisant le document une quatrième fois, il remarque des

choses qu'il avait négligées lors de la première lecture. Soudain, il est convaincu que la vérité se trouve dans « *Veritas* ».

Son téléphone sonne et il décroche, surpris de lire le nom sur l'écran.

– Monsieur Daniel, qu'est-ce qui me vaut cet honneur ? demande-t-il avant même que l'autre ne puisse s'avancer.

– Inspecteur Chan, comment allez-vous ?

– Laissez tomber l'inspecteur, je ne fais plus partie de la police. Je suis maintenant détective privé et j'aide principalement les étrangers qui veulent une enquête avant de s'engager avec quelqu'un.

– Savez-vous que Jean B. a été libéré ?

– Oui, je le sais. Est-il la raison de votre appel ?

Il y a un silence à l'autre bout de la ligne pendant un moment, et Chan attend patiemment.

– Savez-vous aussi qu'il veut écrire un livre pour prouver son innocence ?

C'est à son tour de rester silencieux un instant. Jean B. veut écrire un livre pour prouver son innocence ? Voilà une nouvelle surprenante.

– Comment le savez-vous ?

– Il raconte lui-même à qui veut l'entendre qu'il n'ait pas passé ces huit années en vain. Il va maintenant raconter sa version de l'histoire et espère même qu'il y aura un film. "

– Comment compte-t-il s'y prendre ? Il parle à peine le thaï et l'anglais. Ou pense-t-il que les médias internationaux l'aideront ?

– D'après mes sources, il a trouvé quelqu'un aux Pays-Bas ou en Belgique qui veut écrire l'histoire pour lui.

– Savez-vous aussi qui ?"

– Quelqu'un qui a un site web. Apparemment un journaliste d'investigation indépendant.

– Vous avez le nom ou le site web ?

– L'homme s'appelle Cor Raven, je crois, mais je ne connais pas son site web.

– Peu importe, je vais me renseigner. Merci pour l'information.

– Il n'y a pas de quoi. Bien qu'il soit passé pour un homme d'affaires, c'est toujours un homme rusé qui sent l'argent partout. J'espère que la police le surveillera de plus près cette fois-ci.

– Je vous tiendrai au courant, promet Chan avant de raccrocher.

Son cœur bat plus vite. Il allume son ordinateur et surfe sur l'internet quelques instants plus tard. Cor Raven. Marianne de Gargiga.

Cinq minutes plus tard, il obtint une adresse électronique et envoya un message à l'inconnu Raven.

« Non, l'affaire Jean B. n'est pas terminée, » murmure-t-il.

